

DOSSIER DE LA COMMISSION ROYALE
DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES, 6
LE WAUX-HALL A SPA



L E W A U X - H A L L A S P A

L E

W A U X - H A L L

A

S P A

DOSSIER DE LA COMMISSION ROYALE
DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES
LE WAUX-HALL A SPA

LE WAUX-HALL

A

SPA

Couverture :

Salle de bal, paroi orientale, détail des stucs.
© Jacques Barlet

Salle de bal, peinture de plafond, détail.
© Jacques Barlet

Vue de la salle du Waux-Hall à Spa, litho-
graphie de De Wasme, d'après Th. Fourmois.
Collection privée.

Composition graphique :
Christine Herman.

DOSSIER DE LA COMMISSION ROYALE
DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES, 6
LE WAUX - HALL A SPA

**Commission royale
des Monuments, Sites et Fouilles**



Cette publication n'aurait pas été possible sans la précieuse collaboration de Vanessa Krins, historienne de l'art de l'Université de Liège, dont la Commission a souhaité publier le mémoire consacré au Waux-Hall de Spa. Qu'elle trouve ici l'expression de nos plus vifs remerciements ainsi que Carole Carpeaux qui en a effectué l'adaptation sous la forme d'un Dossier de la Commission et Christine Herman qui en a réalisé la mise en page.

L'Institut du Patrimoine Wallon, chargé par le Gouvernement Wallon de l'étude du sauvetage et de la réaffectation du Waux-Hall, s'est d'emblée associé à la Commission royale pour assurer la publication de ce Dossier. Que son Administrateur général, Freddy Joris, en soit également vivement remercié.

Chambre régionale
rue du Vertbois 13c
4000 LIÈGE
Tél. : 04/232.98.51/52
Fax : 04/232.98.89

Chambre provinciale de Brabant wallon
rue de Nivelles 88
1300 WAVRE
Tél. : 010/23.11.85
Fax : 010/23.11.84

Chambre provinciale de Hainaut
place des Béguinages 16
7000 MONS
Tél. : 065/32.80.69
Fax : 065/32.80.66

Chambre provinciale de Liège
Montagne Sainte Walburge 2
4000 LIÈGE
Tél. : 04/224.54.79
Fax : 04/224.54.33

Chambre provinciale de Luxembourg
Palais abbatial
6870 SAINT-HUBERT
Tél. : 061/61.26.14
Fax : 061/61.36.20

Chambre provinciale de Namur
place Léopold 3
5000 NAMUR
Tél. : 081/24.61.70
Fax : 081/32.61.66

**Direction générale de l'Aménagement
du Territoire, du Logement et du
Patrimoine**
Division du Patrimoine
rue des Brigades d'Irlande 1
5100 JAMBES
Tél. : 081/33.21.11
Fax : 081/33.21.10



Diffusion :

- Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, rue du Vertbois, 13c, B-4000 Liège. Tél. : 04/232.98.61 – Fax : 04/232.98.89.
- Ministère de la Région wallonne, rue des Brigades d'Irlande, 1, B-5100 Jambes
- Pour tout renseignement utile : numéro vert, 0800.1.1901.
- Institut du Patrimoine wallon, rue du Moulin de Meuse, 4, B-5000 Namur
Tél. : 081/23.49.10 – Fax : 081/23.49.01.

Droit de traduction et de reproduction réservés pour tous pays. Toute reproduction, même partielle, du texte ou de l'iconographie de cet ouvrage est soumise à l'autorisation écrite de l'éditeur. Toute copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, photocopie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi.

Editeur responsable : Jacques Barlet, Président de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, rue du Vertbois, 13c, B-4000 Liège.
© Région wallonne, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles.

Institut du Patrimoine Wallon (IPW)
rue du Moulin de Meuse 4
5000 NAMUR (Beez)
Tél. : 081/23.49.10
Fax : 081/23.49.01



TABLE DES MATIÈRES

PREFACE

<i>Jacques BARLET, Président de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne</i>	9
<i>Freddy JORIS et Jean-Pol VAN REYBROECK, Administrateur général et Administrateur général adjoint de l'Institut du Patrimoine wallon</i>	10

AVANT-PROPOS

<i>Pierre COLMAN, Professeur ordinaire émérite de l'Université de Liège, Ancien membre de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles</i>	11
---	----

INTRODUCTION

<i>Vanessa KRINS, Licenciée en histoire de l'art et archéologie</i>	13
---	----

CADRE HISTORIQUE

CIRCONSTANCES DE LA FONDATION DE MAISONS DE JEUX PRIVILEGIEES	15
CONFLIT REDOUTE-WAUX-HALL	16
AFFAIRE DES JEUX DE SPA	17
SPA DURANT LA SECONDE MOITIE DU XVIII ^e SIECLE	19

DESCRIPTION

SITUATION	21
PLAN	21
ELEVATIONS	24
CHARPENTE	28
CAVES	29
AMENAGEMENT EXTERIEUR	29
FERRONNERIES	32
AMENAGEMENT INTERIEUR	36
DECORATION INTERIEURE	40
REPARTITION DU DECOR	40
STUCS	46
Description et iconographie	46
Aspect technique	67
Traces de polychromie	70
PEINTURES DE PLAFOND	70
Description et iconographie	70
Aspect technique	80

STYLE	81
-------	----

ETUDE COMPARATIVE	85
-------------------	----

HISTORIQUE	89
APPELLATION	89
AFFECTATIONS SUCCESSIVES	89
CLASSEMENT	94
PHASES DE CONSTRUCTION	94
PREMIERE PHASE	94
DEUXIEME PHASE	100
TROISIEME PHASE	101
PROBLEME DU JARDIN ET DES DEPENDANCES	109
MODIFICATIONS ULTERIEURES	110
EVOLUTION DU DECOR	110
REMANIEMENTS DIVERS	113
DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DE L'AILE	114
DEMOLITION DE L'ANNEXE	114
DISTRIBUTION INTERIEURE	115
DEGRADATIONS ET CAMPAGNES DE RESTAURATION	117
RESTAURATIONS ANCIENNES	117
RESTAURATIONS RECENTES	118
ETAT DU BATIMENT	118
RESTAURATION DE LA TOITURE	119
TRAITEMENT FONGICIDE ET INSECTICIDE DU BATIMENT	120
MESURES CONSERVATOIRES DES STUCS	120
CONSOLIDATION DES PLAFONDS PEINTS ET RESTAURATION DES STUCS DE PLAFOND DES SALLES DU PREMIER ETAGE	121
TRAVAUX RESTANT A EFFECTUER	123
RESTAURATION DES FACADES	123
RESTAURATION DES STUCS MURAUX DES SALLES DU PREMIER ETAGE	124
RESTAURATION DES PEINTURES DE PLAFOND DES SALLES DU PREMIER ETAGE	124
RESTAURATION DE L'ENCEINTE ET DES GRILLES	124
REMISE EN ETAT GENERALE	125
PROBLEME DE LA REAFFECTATION	127
ARTISTES : BIOGRAPHIE ET ŒUVRE	129
JACQUES-BARTHELEMY RENOZ (1729-1786)	129
ANTOINE-PIERRE FRANCK (1723-1796)	130
HENRI DEPREZ (1720-1797)	130
CONCLUSION	133
LISTE DES ABREVIATIONS	135
LISTE ET ORIGINE DES ILLUSTRATIONS	137
BIBLIOGRAPHIE	143
SOURCES	143
SOURCES MANUSCRITES ET DACTYLOGRAPHIEES	143
SOURCES IMPRIMEES	144
TRAVAUX	145
ARTICLES	145
OUVRAGES	148
OUTILS	150
BIBLIOGRAPHIES	150
DICTIONNAIRES BIOGRAPHIQUES	150
DICTIONNAIRES SPECIALISES	150
TRAITES	151

PREFACE

Jacques BARLET

Président de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne

Classé le 24 juillet 1936 pour l'incontestable qualité de ses espaces et de ses décors, le Waux-Hall est inscrit depuis 1993 sur la liste du patrimoine majeur de Wallonie malgré un état de délabrement consécutif à son abandon.

En effet, manque d'imagination ou de volonté locale de réaffectation entraîne l'interruption d'une première campagne de restauration pourtant menée par d'excellents artisans dont le savoir-faire s'appuyait sur les résultats des études préalables jugées, à juste titre, indispensables par la Division du Patrimoine.

Ces investigations scientifiques et techniques ont ainsi permis d'orienter avec justesse les méthodes d'intervention les plus fiables et davantage respectueuses de l'authenticité de leur objet : la conservation d'une partie importante des stucs originaux et la stabilisation des peintures à la détrempe des plafonds, sauvegardées par une délicate mais efficace reprise de leur structure portante. La technique ici mise en œuvre a permis la « respiration » des peintures plafonnantes, garantie de la conservation de la vivacité des couleurs initiales.

Toutefois, la trop longue absence de décision locale menace à nouveau gravement l'édifice.

La Commission royale, depuis longtemps soucieuse de sa sauvegarde, a saisi l'opportunité de le faire mieux connaître en publiant le mémoire que Vanessa Krins lui a consacré. La minutie qu'elle a apportée à la description systématique et précise de tous les éléments de la composition, assure à tout le moins la mémoire de l'œuvre !

Au-delà, malgré les lacunes portant atteinte à leur lisibilité, l'exceptionnelle qualité des stucs et la richesse des décors frappent toujours l'imaginaire du rare visiteur : le monument semble suspendu dans le temps et le silence de l'oubli, ses cicatrices figées dans l'espace par le talent et la main des restaurateurs Folville, Menchior et Namotte.

Gageons que la publication de ce dossier et l'intervention volontariste d'un nouvel acteur de la conservation, l'Institut du Patrimoine wallon, souhaitée par le Gouvernement wallon, permettront à nos Hommes de métier et à nos artisans de se pencher à nouveau au chevet de cet exceptionnel témoin de l'architecture civile du XVIII^e siècle.

*Freddy JORIS et Jean-Pol VAN REYBROECK,
Administrateur général et Administrateur général adjoint
de l'Institut du Patrimoine wallon*

« L'inscription toute récente du Waux-Hall sur la liste prioritaire des bâtiments classés en danger, dont l'Institut du Patrimoine wallon a la charge, laisse présager un avenir meilleur pour cet édifice » : c'est sur ces lignes que se termine le remarquable travail de Vanessa Krins.

C'est bien parce que l'Institut du Patrimoine (IPW) est conscient de l'importance et même du poids symbolique du Waux-Hall (seul élément du patrimoine exceptionnel confié à l'IPW) que nous avons accepté la proposition de la Commission de coéditer cet ouvrage.

Outil complémentaire à l'Administration du Patrimoine et travaillant en parfaite entente avec celle-ci, l'Institut n'a pas seulement pour tâche le sauvetage et la réaffectation de monuments dégradés ou menacés. Il assure aussi au départ de son Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu une mission de conservation et de perfectionnement aux techniques de restauration, et par là un encouragement aux artisans qui concorde tout à fait avec l'esprit du Contrat d'avenir du Gouvernement lorsque celui-ci entend privilégier les formations ainsi que les très petites et moyennes entreprises.

C'est dans cet esprit que l'IPW a proposé aux autorités communales spadoises, propriétaires du bien, et au Ministre du Patrimoine Jean-Claude Van Cauwenberghe d'inscrire au plus vite la restauration du Waux-Hall dans un nouveau schéma, en abandonnant les projets caressés en vain depuis dix ans (ce qui est suffisant comme « test de faisabilité ») et en se recentrant exclusivement sur le bâtiment classé.

Avec la relance des activités culturelles et touristiques, Spa manque de salles pour accueillir celles-ci ou les manifestations qui les accompagnent : rendons aux Spadois les espaces du Waux-Hall. Au-delà de cette réaffectation, mettons à profit le temps de la restauration du monument pour affiner la réflexion sur d'autres utilisations du bien. Etalons les travaux, financés à 95 % par la Région, sur un laps de temps suffisant pour permettre que s'y succèdent autant d'artisans que nécessaire afin de faire du chantier du Waux-Hall, sous l'égide de l'IPW et avec le soutien de l'Administration et la collaboration de la Commission royale, une vitrine vivante des métiers du patrimoine et du savoir-faire de nos hommes de métier, accessible au public durant toute l'opération.

Ainsi l'état de délabrement du bâtiment et les soins hélas nécessités par celui-ci pourraient-ils trouver immédiatement une utilité pédagogique et touristique, avant que le Waux-Hall ressuscité ne connaisse une nouvelle vie selon des modalités à préciser.

AVANT-PROPOS

Pierre COLMAN

Professeur ordinaire émérite de l'Université de Liège

Ancien membre de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles

Habent sua fata libelli... et monumenta

Tout bâtiment a sa destinée. Très souvent, le cœur y joue un rôle majeur; l'argent toujours. Pour financer la reconstruction de Saint-Pierre de Rome, les papes de la Renaissance vendent des indulgences. Les princes-évêques allemands du Siècle des Lumières rongés par le *Bauwurm* jettent les *Reichsthaler* par portes et fenêtres. Abbés, marquis et bourgeois parvenus s'endettent sans compter...

Habituellement, les moyens viennent à manquer pour un temps qui peut être long. L'église sera privée de nef ou de tours. Le narthex roman que les gothiques avaient décidé de raser et de reconstruire restera debout. Le château gardera de vétustes communs.

Avant même que la construction ne s'achève, les problèmes d'entretien commencent. D'ordinaire, ils ne sont pas pris sérieusement en compte, d'autant qu'au début les dégradations passent inaperçues. Infiltrations d'eau, mэрule et grosse vrillette commencent insidieusement leurs ravages. Mais aussi les fluctuations du goût et du mode de vie. Les bâtisseurs soulevaient des montagnes; leurs continuateurs hésitent à lever le petit doigt. Le Colisée, le *palazzo* napolitain, l'hôtel de maître se cloisonnent pour donner naissance à une quantité de logements modestes, puis misérables. La résidence d'été du cardinal-archevêque devient une prison, l'abbaye un hôpital militaire, la chapelle une grange. Le commencement de la fin, souvent.

Parfois, Eros revient et met en déroute Thanatos et ses acolytes : indifférence, incompetence, magouilles. Il n'y parvient que s'il déborde de vigueur, car l'adversaire est coriace. Il a triomphé à Versailles, à Vaux-le-Vicomte, à Maestricht, par exemple.

Si le bâtiment périt, la majorité silencieuse s'en trouve quelque peu émue; parmi ses membres innombrables, beaucoup découvrent qu'une part discrète de leur âme s'en est allée avec lui; mais c'est trop tard. Des condamnations sont prononcées, que la génération suivante ne manquera pas d'alourdir; mais les responsables, à peine réparables, à force de dilution, seront eux aussi redevenus poussière.

Et le Waux-Hall de Spa, quel sort aura-t-il? Il a de valeureux défenseurs. Il a reçu des soins d'urgence. Mais son avenir n'a certes pas fini d'inspirer des inquiétudes. Son passé, brillant au début, peu reluisant par la suite, a été scruté par Vanessa Krins avec une attention sans faille. Ni la crasse des caves et des greniers à l'abandon, ni la poussière des vieux papiers ne l'ont rebutée. Elle a trié, rangé et présenté son butin de manière exemplaire. Elle a porté un regard lucide, en s'interdisant avec un beau sang-froid de se laisser aller aux lamentations et aux imprécations. Le mémoire de licence dont est issue la publication que voici fut de ceux qui donnent à leur "promoteur" beaucoup plus de bonheur que de besogne. L'ouvrage sera de ceux qui répandent l'information et galvanisent les énergies. Grâce à lui, le Waux-Hall a davantage de chances de redevenir un sujet de fierté et un moteur de prospérité.

INTRODUCTION

Vanessa KRINS

Licenciée en histoire de l'art et archéologie

Le Waux-Hall à Spa est une ancienne maison d'assemblée et de jeux située à la rencontre des chemins menant aux fontaines. Lieu de divertissement construit en plusieurs phases à partir de 1769, il se présente comme une grande construction de brique et de pierre élevée au fond d'une cour d'honneur. L'avant-corps à pans arrondis est décoré de pilastres colossaux et flanqué de deux ailes symétriques. Une aile en retour d'équerre, plus récente, borde la cour sur son côté méridional. L'édifice a subi maintes vicissitudes et offre aujourd'hui un bien triste spectacle. Pourtant, l'œuvre de Jacques-Barthélemy Renoz, décorée par le stucateur Antoine-Pierre Franck et le peintre Henri Deprez, est l'un des rares témoins architecturaux de l'âge d'or de Spa encore debout. En outre, elle serait une des plus vieilles salles de jeux d'Europe.

Le présent dossier, qui est issu de mon mémoire de licence en histoire de l'art et archéologie¹, s'attache à établir une monographie aussi complète que possible sur le Waux-Hall. Dans un premier temps, le bâtiment est replacé dans le cadre de la vie à Spa durant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Sont également étudiées les circonstances qui entourent sa fondation et les différents conflits qui en résultent. Ensuite, l'édifice est décrit dans son état actuel, ce qui implique que les divers éléments qui ont aujourd'hui disparu ne sont pas abordés ici. Le troisième chapitre s'attache à déterminer son style et le quatrième, à établir des comparaisons, tant avec d'autres Waux-Hall et salles de jeux contemporaines qu'avec des monuments appartenant au même courant artistique. L'évolution du bâtiment est retracée au chapitre suivant, à la lumière des indications archéologiques préalablement relevées, des archives et des documents iconographiques. C'est également par ces moyens que sont décrites les constructions détruites. Au chapitre six sont évoquées les restaurations, tant anciennes que récentes, déjà effectuées. Viennent ensuite les projets de campagnes ultérieures, puis le problème de la réaffectation, cause de l'arrêt des travaux. Enfin, pour terminer, sont exposées les biographies et réalisations des principaux artistes ayant œuvré au Waux-Hall.

L'écrit principal traitant du Waux-Hall est un article publié en 1985 par P. Lombaerde et R. Fabri², qui sert généralement de référence aux textes écrits par la suite. Bien que les deux auteurs aient eu le mérite d'attirer l'attention sur le bâtiment, alors gravement détérioré, force est de constater que de nombreuses approximations se sont glissées sous leur plume. Essentiel et à vocation plus historique, l'article de P. Bertholet³ est fondé sur l'exploitation de nouvelles sources. De nombreux renseignements utiles relatifs au Waux-Hall sont fournis, notamment sur les associés, le coût de la construction, la gestion de la société... L'apport le plus important est la datation - convaincante - des phases de construction. Un troisième livre consacré au Waux-Hall porte un titre trompeur⁴, qui laisse sous-entendre que les informations relatives au bâtiment sont plus importantes qu'elles ne le sont en réalité. Il est divisé en deux parties. La première, due à L. Marquet, concerne en majeure partie la vie à Spa au XVIIIe siècle et, en outre, les lignes consacrées spécifiquement au Waux-Hall sont souvent empruntées à d'autres auteurs. La seconde partie, œuvre de G. Bedoret, a trait intégralement au bâtiment, mais aucune source n'y est mentionnée. D'autres articles, plus brefs, traitent encore du sujet. Bien qu'ils comportent des éléments intéressants, ils sont souvent assez emphatiques et leur crédibilité est difficile à établir.

La principale source de cette étude est, de façon évidente, le Waux-Hall proprement dit. Les visites effectuées *in situ* ont été l'occasion de tenter de saisir les

¹ KRINS Vanessa, Le Waux-Hall à Spa, mémoire de licence inédit, Université de Liège, 1996-1997. Le lecteur désireux de connaître les références précises de chaque élément ou de consulter plus d'illustrations pourra s'y référer.

² LOMBAERDE Piet et FABRI R., Le Waux-Hall à Spa, dans *M.H.A.*, n° 67, 3^e trimestre 1985, pp. 2-31.

³ BERTHOLET Paul, Les jeux de hasard à Spa au XVIIIe siècle. Aspects économiques, sociaux, démographiques et politiques, dans *B.S.V.A.H.*, t. 66, 1988, pp. 5-261.

⁴ MARQUET Léon et BEDORET Gaston, A l'âge d'or de Spa : le Waux-Hall au 18e siècle. Du 19e siècle à nos jours, Spa, 1985.

modifications subies par le bâtiment et de dresser une série de relevés. Une autre façon d'appréhender l'évolution de l'édifice est de rechercher des plans et des illustrations anciennes. La première étape est la consultation de la photothèque de l'I.R.P.A. à Bruxelles, où sont conservées des photographies datant de 1944, époque à laquelle le Waux-Hall était encore en relativement bon état. Les recherches menées au Musée de la Ville d'Eaux à Spa, aux Collections artistiques de l'Université de Liège, au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale Albert Ier à Bruxelles, au Musée de la Vie wallonne à Liège ainsi qu'auprès de René Sart, collectionneur spadois, se sont avérées fructueuses de ce point de vue. La consultation de guides touristiques permet d'obtenir des renseignements non seulement sur l'aspect du bâtiment via des descriptions, mais aussi sur les différentes fins auxquelles il a été utilisé. De tels ouvrages sont disponibles au fonds Slosse, conservé au Musée de la Ville d'Eaux à Spa, au fonds Ulysse Capitaine à la Bibliothèque provinciale des Chiroux-Croisiers à Liège et au fonds Albin Body à la Bibliothèque communale G. Spailier à Spa.

Pour étudier l'histoire, tant du Waux-Hall que de la période dans laquelle il s'inscrit, le dépouillement d'archives s'avère indispensable. Les documents consultés aux A.E.L. l'ont été sur la base des orientations fournies par l'ouvrage de P. Bertholet, qui a exploité systématiquement les notaires spadois et theutois; ceux du fonds Albin Body sur la base de l'inventaire analytique contenu dans chaque farde. Des informations plus ciblées relatives au classement du Waux-Hall ont été trouvées principalement aux Archives de la C.R.M.S.F. de la Région wallonne à Jambes, ainsi qu'au Musée de la Ville d'Eaux à Spa.

Les quelques indications sur les restaurations du XIXe siècle proviennent du Musée de la Vie wallonne à Liège et du fonds Albin Body. Celles qui ont trait aux campagnes du XXe siècle sont plus abondantes et sont notamment conservées aux Archives du Service des Travaux à l'Hôtel de Ville de Spa. Elles ont pu être complétées par des entrevues avec les principaux intervenants de la restauration : Robert Noirhomme, architecte responsable de la destruction et de la reconstruction de l'aile, Roger Namotte, entrepreneur chargé des restaurations récentes, Léo Haesbroeck, un des architectes responsables des mêmes restaurations, Jacques Folville, restaurateur des peintures, et Daniel Menchior, restaurateur des stucs.

Certains documents n'ont pu malheureusement être consultés. Ainsi, le registre de procès-verbaux du Waux-Hall et le cadastre de 1772, tous deux cités par P. Bertholet et conservés au Service des Travaux, n'ont pu être mis à ma disposition faute de pouvoir être localisés. Il en va de même pour d'autres cadastres, toujours cités par Bertholet et conservés cette fois au fonds Albin Body.

Avant de passer au corps du travail, il me reste à accomplir l'agréable devoir d'exprimer ma gratitude à celles et ceux qui ont participé à la réalisation de ce travail. Je remercie tout d'abord Monsieur le Professeur Pierre Colman d'avoir accepté de diriger mon mémoire de licence, Messieurs Patrick Hoffsummer et Jacques Barlet d'en avoir été les lecteurs. C'est d'ailleurs grâce à ce dernier que le présent dossier a pu voir le jour. Qu'il en soit ici à nouveau remercié, ainsi que Monsieur Pierre Gilissen et Mademoiselle Carole Carpeaux de la C.R.M.S.F. qui se sont chargés de la publication. Que toutes les personnes qui sont citées ci-après sachent que je leur sais gré de l'aide qu'elles m'ont apportée : Mesdames Ramaeckers et Schils du Musée de la Ville d'Eaux à Spa, Monsieur Jean Tousseint de la Bibliothèque G. Spailier à Spa, le personnel du Service des Travaux de la Ville de Spa, Messieurs Jacques Folville, Léo Haesbroeck, Daniel Menchior, Roger Namotte, Robert Noirhomme, René Sart, ainsi que Philippe Stiennon, historien de l'art. Plus personnellement, je remercie David Trinh Cong et Denis Walgraffe de m'avoir accompagnée des caves aux combles du Waux-Hall pour établir des relevés, Serge Alexandre d'avoir relu mon texte, Serge Fillot de m'avoir épaulée, ainsi que l'ensemble de mes proches pour l'assistance et le soutien précieux qu'ils m'ont témoignés. Mes pensées vont tout particulièrement à ma grand-mère qui m'a si souvent hébergée à un saut de puce du Waux-Hall, à mes parents et à ma sœur Sarah.

CADRE HISTORIQUE

CIRCONSTANCES DE LA FONDATION DE MAISONS DE JEUX PRIVILÉGIÉES

Spa, dont la notoriété atteint son apogée au XVIII^e siècle, attire depuis longtemps déjà des curistes de haut rang. Sa réputation est établie dès le XVI^e siècle avec la publication en 1559 du traité Des fontaines acides de la forest d'Ardenne et principalement de celle qui se trouve à Spa par Gilbert Fuchs (appelé également Lymborh), médecin attitré du prince-évêque. Traduit et réédité à diverses reprises, il ouvre la voie à la kyrielle d'ouvrages scientifiques qui vont assurer le rayonnement européen de la station thermale⁵.

La tradition du jeu y est presque aussi ancienne. Les plus vieux témoignages connus remontent au milieu du XVII^e siècle⁶. C'est cependant au XVIII^e siècle que l'engouement est le plus fort : le nombre de "bobelins"⁷ augmente de manière significative et les mises sont de plus en plus importantes. Une justification médicale à ces pratiques est même avancée. Ainsi le médecin spadois Le Drou, dans ses Démonstrations de l'utilité des eaux minérales de Spa (1737), écrit que l'absorption seule ne suffit pas. Il faut l'accompagner de "mouvements volontaires", tels que la promenade à cheval, la chasse et la danse. Le docteur Jean-Philippe de Limbourg, personnellement intéressé dans une maison de jeux, reprend les arguments de Le Drou et les précise : "la musique, le billard, les cartes et les compagnies" font mieux profiter des effets bénéfiques des eaux⁸.

Plusieurs particuliers vont se disputer le droit de tenir des assemblées où l'on joue et où l'on danse. Le prince-évêque Jean-Théodore de Bavière va tenter d'y remédier en attribuant de façon arbitraire un octroi exclusif à l'un ou à l'autre. Ce privilège est révocable et, semble-t-il, saisonnier⁹. Des plaintes de bénéficiaires montrent qu'il était peu respecté. De plus, aucune poursuite n'est engagée à l'encontre des contrevenants. La violation de l'octroi devient telle que le prince doit même interdire les jeux de hasard en 1761.

Le premier octroi est attribué en 1751 à l'Écossais Hay pour sa salle du Cornet, sise au Marché. Cette maison, aménagée en 1738 à la demande des étrangers, offre bals, comédies et jeux de hasard. Elle constitue un des principaux lieux de divertissement du bourg. Vu l'affluence croissante des touristes, un problème de place va cependant rapidement se poser. Par beau temps, des fêtes champêtres sont organisées dans les bois alentour. Par mauvais temps, les bobelins soit se cantonnent dans leur hôtel, soit se limitent au cabinet de lecture, à l'apothicaire, au billard de la Cour de Londres ou encore au Cornet, qui devient largement insuffisant¹⁰. Ils vont donc se plaindre auprès du prince-évêque, lequel demande au Magistrat de Spa de construire un nouvel édifice. Des discussions s'entament entre les deux parties, Spa se montrant peu pressée de dépenser ses deniers. Ce n'est finalement qu'en 1762 qu'un accord est trouvé, grâce notamment à l'intervention du prince-évêque d'Augsbourg, un habitué des eaux spadoises. Le Magistrat obtient "l'octroi et le privilège exclusif de tenir toutes les assemblées publiques de bals et de jeux" et s'engage en retour à élever deux salles, l'une de jeux et l'autre d'assemblée¹¹. Il s'agit en fait de la future Redoute¹², située dans le centre de la ville, à l'emplacement du casino actuel. Bâtie en 1763 sur les plans de l'architecte liégeois Barthélemy Digneffe (1724-1784), elle subira de nombreuses modifications en quelques années¹³.

⁵ GOBYN Ronny, Stations thermales et cités balnéaires en Belgique, du XVI^e au XX^e siècle, dans Histoires d'eau (...), 1987, pp. 9-14.

⁶ BERTHOLET, 1988, p. 19.

⁷ Dérivé du wallon *boublin* : sot, niais, stupide. "A Spa et environs, buveur d'eau, étranger qui vient prendre les eaux", cf. HAUST Jean, Le dialecte wallon de Liège (2^e partie), Dictionnaire liégeois, Liège, 1979, p. 98, col. 2. Pour de plus amples informations, voir MARQUET Léon, D'où vient le mot bobelin, dans H.A.S., n° 45, mars 1986, pp. 31-39.

⁸ Idem, p. 11 et p. 14, sans source. Voir également Le siècle des Lumières(...), 1980, p. 76.

⁹ La "saison de Spa" s'ouvre le 1^{er} juin et se clôture le dix octobre, cf. A.E.L., Ville de Spa, n° 20, 25 novembre 1777 et notaire J. G. Brixhe, 20 octobre 1782.

¹⁰ MARQUET et BEDORET, 1985, p. 15.

¹¹ BERTHOLET, 1988, pp. 23 et 28.

¹² De l'italien *ridotto* : "lieu où l'on peut se retirer", cf. PICOCHÉ Jacqueline, Dictionnaire étymologique du français, (Paris), Le Robert, (1979), p. 160. A partir de 1752, "lieu où l'on donne des fêtes, des bals", cf. REY-DEBOVE Josette et REY Alain (dir.), Le Nouveau Petit Robert, Paris, (1994), p. 1897.

¹³ BERTHOLET, 1988, pp. 57-61.

Mais la construction de la Redoute ne fait pas que des heureux : des oppositions se font jour au sein de la population. Alexandre Hay, désirant protéger ses intérêts, prend avec d'autres la tête du mouvement et critique le projet. La Communauté de Spa, endettée, n'est pas en mesure d'investir une somme aussi importante dans une entreprise hasardeuse et, de plus, immorale. Une consultation populaire est organisée le 15 mai 1763 et c'est à l'unanimité que les habitants refusent de financer les travaux¹⁴.

L'octroi exclusif est alors transféré pour cinquante ans à deux particuliers, Lambert Xhrouet et Gérard Deleau, qui vont fonder une société et s'associer à Jean-Philippe de Limbourg et Jacques Nizet. Bien qu'ils remboursent les frais déjà engagés, le problème est loin d'être résolu. En effet, c'est seulement après le transfert du privilège qu'est divulguée sa nature exacte. Les propriétaires d'hôtels demandent au Chapitre cathédral d'interpréter ce dernier, estimant que leurs libertés ont été bafouées. Après plusieurs hésitations, les particuliers sont autorisés à tenir chez eux des sociétés et assemblées de bals et de jeux, mais gratuites. Quelques personnes, dont Hay, transgressent l'octroi et sont poursuivies devant la Cour de Justice de Spa. Une certaine tolérance va cependant s'établir et les jeux ne nécessitant ni mise de fonds ni banquier sont admis¹⁵.

CONFLIT REDOUTE - WAUX-HALL

Le 12 juin 1766, Charles-Nicolas d'Oultremont (1763-1771) accorde à Jean-Martin Bossy l'octroi exclusif d'établir une glacière publique à Spa. Ce dernier fait donc construire près du chemin de la Sauvenièrre, non loin de l'emplacement du futur Waux-Hall, la première glacière de Spa¹⁶. Mais son privilège n'est pas respecté : on sert des glaces et des rafraîchissements à la Redoute. En réaction, Bossy décide d'agir de même et s'associe avec des notables afin de bâtir une seconde maison d'assemblée, le Waux-Hall. C'est là l'hypothèse avancée dès 1786 par les partisans d'une troisième maison, le salon Levoz, et encore reprise fréquemment aujourd'hui¹⁷. Mais, comme le démontre P. Bertholet¹⁸, cette allégation ne résiste pas à un examen approfondi de la chronologie. Ainsi, puisque la construction de la glacière de la Redoute (fin 1769 - début 1770) est postérieure à l'édification du Waux-Hall (1769, en projet dès 1768), elle ne peut donc en toute logique en être la cause. De plus, l'exclusivité de l'octroi pour la glacière est déjà enfreinte lors de la saison 1769 : on sert des glaces à la Redoute et, comme le souligne Bertholet, les associés de la Redoute parlent en 1770 de la construction d'une nouvelle glacière. Il en déduit donc qu'une ancienne existait et s'interroge quant à l'identité de son propriétaire : la Redoute ou Bossy ? Il s'agit plutôt d'un troisième protagoniste, un certain Gabriel Charvier, qui fait de la publicité dans la *Gazette de Liège* pour la glacière qu'il a fait construire¹⁹.

Une autre explication quant à la création du Waux-Hall est envisagée²⁰ : l'apât du gain, qui a déjà motivé d'autres violations de l'octroi. En effet, c'est précisément en 1768 que paraît la plus ancienne évaluation des bénéfices des jeux (*Les agréments et désagréments de la Redoute de Spa*, 1769, imprimé vers la fin de l'an 1768). Cette estimation fantaisiste gonfle nettement les gains supposés. Elle est pourtant adoptée par les contemporains et suscite bien des convoitises.

La société du Waux-Hall est constituée le 8 janvier 1769 et compte au départ quatre associés : Jean-Martin Bossy, commissaire de la cité de Liège et propriétaire de la glacière, Jacques-Barthélemy Renoz, architecte liégeois, Charles Ogilvy, bourgeois de Spa d'origine anglaise, et Gilles Lezaack, notaire spadois²¹. A ceux-ci viendront s'ajouter au fil des ans Jean Duvivier, beau-père de Bossy, Simon-Servais Lhonneux, le baron de Sélys Fanson, le peintre Henri Deprez, Hadelin Nagant, Clément Plomptoux, Marie-Hubertine de Stockem et Everard-Urbain de Fossoul²². Cette société est constituée "aux fins d'un bâtiment à construire pour y faire commerce comme aussi un jeu de paume"²³. Leurs véritables intentions ne sont donc pas encore énoncées ici.

¹⁴ Idem, pp. 28-29 et MARQUET et BEDORET, 1985, pp. 15-16.

¹⁵ BERTHOLET, 1988, pp. 38-39 et 92-93.

¹⁶ ROGEMANS Marie-Laure et ROBERTS Léo (dir.), *Les glacières à glace naturelle en Wallonie*, (Liège), (1989), p. 89.

¹⁷ Notamment HELIN, 1970-1972, p. 7 et MARQUET et BEDORET, 1985, p. 17.

¹⁸ BERTHOLET, 1988, pp. 68-69.

¹⁹ Il fournit de "la glace aux Seigneurs et Dames qui abondent aux Eaux et à la Redoute de Spa", cfr *Gazette de Liège*, n° 12, vendredi 27 janvier 1769.

²⁰ BERTHOLET, 1988, pp. 126-128.

²¹ A.E.L., *Ville de Spa*, n° 20, 8 janvier 1769 et idem, *notaire D.D. Saive*, 8 janvier 1769.

²² Pour de plus amples informations sur les différents transferts de parts au sein de la société, cfr BERTHOLET, 1988, pp. 70-74 et sur les associés eux-mêmes cfr idem, pp. 74-80 et HELIN, 1970-1972, pp. 46-49.

²³ Ce projet d'un jeu de paume, non réalisé au Waux-Hall, est de nouveau évoqué en 1774, cfr BODY, 1888, t. 1, p. 275.

Ouvert dès la saison de 1770, le Waux-Hall provoque un conflit direct avec les propriétaires de la Redoute : les procédures s'enchaînent les unes aux autres. L'édifice est loué en secret le 16 juin 1770 à Jean Lovinfosse dont le nom est le seul à apparaître. Il est donc le seul à être poursuivi, les frais de procès et les bénéfices des jeux et assemblées sont partagés *pro quota*²⁴. L'octroi est bafoué dès le mois de juin²⁵ puisque, le 28, les échevins de Liège prohibent toute voie de fait sur Lovinfosse, ses domestiques ou les personnes se rendant au Waux-Hall. En effet, il est un habitant de Spa et possède de ce fait des droits, dont celui de louer sa maison, y commercer et procurer aux étrangers toutes sortes de "rafraîchissements, repas, festins, jeux, musique, danses et autres amusements et divertissements"²⁶. Pendant les mois de juillet et d'août, les violations du privilège exclusif sont patentées, alors même qu'il vient d'être rappelé et affiché dans Spa²⁷. Un banquier est engagé pour tenir le pharaon et les bals payants sont annoncés publiquement. Ceux-ci, organisés aux mêmes jours et heures qu'à la Redoute, remportent davantage de succès²⁸. Comme Lovinfosse ne peut être arrêté et donc seulement traduit en justice, les plaintes s'accumulent. Toutefois, en attente du prononcé du jugement, le Waux-Hall continue à fonctionner.

La saison suivante, l'octroi est de nouveau bafoué et les événements s'accroissent²⁹. Un des banquiers est arrêté le 22 août 1771. Le 2 septembre, propriétaires et banquiers sont menacés d'amendes par la Cour de justice de Spa pour avoir joué au pharaon au Waux-Hall³⁰. Le 4, Lovinfosse rappelle aux échevins de Spa le mandement de maintenue obtenu l'année précédente et souligne que, avant de le condamner, il faut déterminer si jouer au pharaon est illégal. Ce point est débattu devant plusieurs tribunaux³¹. Finalement, Lovinfosse est condamné, fait appel et suscite de nouveaux procès. "L'affaire s'enlise de plus en plus dans les arcanes de la procédure"³², alors que le Waux-Hall reçoit le soutien immédiat de membres du Club anglais³³. Ceux-ci écrivent à Charles-Nicolas d'Oultremont, car ils s'estiment responsables des "actes de rigueur" (arrestation du 22 août) et désirent pouvoir continuer à jouir paisiblement de l'agrément du Waux-Hall³⁴. Bien que le prince ne donne pas de suite à la supplique, il semble que les jeux n'y aient jamais cessé³⁵. Le décès de d'Oultremont le 22 octobre 1771 et l'élection rapide de Charles-François de Velbruck vont entièrement modifier la donne³⁶. Les associés du Waux-Hall se plaignent au nouveau prince des vexations subies et défendent leur cause. Tolérer les jeux serait source de profit pour le pays, les seuls risquant la ruine étant les étrangers. L'octroi a servi à dédommager les entrepreneurs de la Redoute. Le Waux-Hall, beaucoup plus beau et plus cher, devrait donc en jouir aussi³⁷.

L'attitude de Velbruck s'oppose à celle de son prédécesseur, favorable à la Redoute. Ainsi, il menace d'interdire les jeux partout, puis protège le Waux-Hall (aucune poursuite n'est engagée sous son règne) et en tire profit : dès 1773 au moins, il touche 30% sur les bénéfices des jeux³⁸. Il tente également de concilier les deux maisons. La Redoute propose un accord au Waux-Hall en juin et un autre plus avantageux encore en juillet 1772³⁹. Ils consistent essentiellement en un abandon des procès en cours et en une répartition précise des bals et des jeux qui permet d'éviter toute concurrence directe. Aucun projet n'est approuvé. Il faut attendre 1774 pour que, sous les auspices du prince, les deux sociétés s'associent⁴⁰ : les banques sont communes, bals et jeux sont réglementés (nombre, jours et heures). Désormais, Redoute et Waux-Hall se partagent l'octroi exclusif et "concentrent un capital qui n'a peut-être pas eu son pareil dans toute la principauté de Liège"⁴¹.

AFFAIRE DES JEUX DE SPA

Peu après l'union des maisons privilégiées, les jeux clandestins reprennent. Ainsi, plusieurs particuliers s'associent et organisent des jeux de hasard au Petit Waux-Hall (à partir du 28 juin 1774), au Palais Royal (23 juillet) et même chez le bourgmestre Toussaint Lezaack (27 juillet). Le prince fait alors afficher les édits

²⁴ SPA EB., 204, 16 juin 1770.

²⁵ Et non dès juillet, cfr BERTHOLET, 1988, p. 97. De plus, le comte Charles de Zinzendorf raconte avoir déjeuné et dansé au "nouveau salon" le 30 juin 1770, cfr *Deux voyages(...)*, 1976, p. 152.

²⁶ SPA EB., 204, 28 juin 1770 et décret du 19 juillet 1770, cité dans SPA EB., 204, 4 septembre 1771.

²⁷ SPA EB., 210, 5 juillet 1770. Voir également ARCHIVES DE LA FAMILLE DE LIMBOURG À THEUX, fonds de Hansez, 3 août 1770 et A.E.L., *Cour de justice de Spa*, n° 200, 2 octobre 1770, cités par BERTHOLET, 1988, pp. 81-83.

²⁸ SPA EB., 210, 2 octobre 1770. Bien que populaires, ces bals ne trouvent aucun écho dans la *Gazette de Liège*, qui ne rend compte en 1770 que des réjouissances organisées à la Redoute.

²⁹ BERTHOLET, 1988, p. 99.

³⁰ SPA EB., 210, 2 septembre 1771.

³¹ SPA EB., 204, 4 septembre 1771.

³² BERTHOLET, 1988, p. 99.

³³ Fondé en 1766, ce club privé regroupe des gentilshommes de diverses nations et organise réjouissances et jeux, cfr LAFAGNE, s.d., p. 16.

³⁴ A.E.L., *Ville de Spa*, n° 20, 25 août 1771.

³⁵ BERTHOLET, 1988, p. 99.

³⁶ Velbruck est élu le 16 janvier 1772, administre la principauté à partir du 10 mars et est installé officiellement le 5 mai, cfr BERTHOLET, 1988, p. 100.

³⁷ A.E.L., *Ville de Spa*, n° 20, s.d. (début du règne de Velbruck), retranscrite en partie dans BERTHOLET, 1988, p. 101.

³⁸ A.E.L., *Ville de Spa*, n° 20, 16 juin 1773 et BERTHOLET, 1988, pp. 102-104.

³⁹ SPA EB., 210, 25 juin 1772 et juillet 1772.

⁴⁰ SPA EB., 210, 26 janvier 1774.

⁴¹ HELIN, 1970-1972, p. 55.

antérieurs, les jeux sont interdits dans les maisons privées, sous peine d'amende et de confiscation des mises. D'autres violations de l'octroi ont lieu à chaque saison et des perquisitions sont menées⁴², mais ce n'est rien en comparaison de "l'affaire Levoz".

C'est un incident entre les membres du Club anglais et les tenanciers des maisons privilégiées qui aurait lancé le projet d'une troisième salle d'assemblée⁴³. Les premiers sont ulcérés par l'arrêt, le 5 septembre, du jeu du "trente et quarante", pourtant habituel à cette époque, et par la limitation des mises. En conséquence, ils menacent de boycotter Redoute et Waux-Hall pendant dix ans si ce jeu n'est point rétabli. Les seconds refusent de céder au chantage. Le boycott est imprimé, les propriétaires y répondent et se défendent. Entre-temps, Noël-Joseph Levoz achète une parcelle le long du nouveau chemin de la Sauvenière pour y construire. La réaction ne se fait pas attendre : plainte auprès des autorités et achat d'un bout de terrain situé entre la chaussée et la propriété de Levoz, de manière à l'isoler. Cette opération donne naissance à "l'affaire du talus". L'architecte François-Joseph Duckers, dans l'impossibilité d'acheminer ses matériaux, fait élever un pont. Il est poursuivi. L'intendant des maisons privilégiées vient détruire l'ouvrage en question, sous la protection de gardes armés qui ouvrent le feu. Finalement, le 21 mars 1785, le prince résout le problème en n'approuvant plus la vente du talus⁴⁴.

Rapidement construit grâce à une main-d'œuvre importante, le salon Levoz ouvre ses portes le 8 juillet 1785⁴⁵. A partir du 9, on y donne des bals gratuits, c'est-à-dire attractifs et conformes à l'octroi⁴⁶. Dès le mois de juin, Levoz tente d'obtenir du Conseil Privé l'autorisation de jouer dans sa maison. Il invoque le caractère anticonstitutionnel du privilège exclusif, qui ne relèverait pas du pouvoir du prince-évêque d'édicter en matière de police. Il serait du ressort des États. Pour toute réponse, le prince renouvelle les édits antérieurs⁴⁷. Levoz porte l'affaire devant la Chambre de Wetzlar qui lui donne tort. Pour la saison 1786, il loue son salon à Paul Redouté qui, le 28 août, l'ouvre et y fait jouer, violant ouvertement l'octroi. Il refuse l'entrée à l'officier de Spa et porte l'affaire devant le Tribunal des XXII. Comme celui-ci juge illégaux les mandements du prince, le problème se pose de nouveau la saison suivante. La salle est envahie le 29 juin 1787 par un corps de l'armée liégeoise : des armes sont saisies et quelques personnes inquiétées. De nouveaux procès sont intentés, sans que le salon Levoz soit fermé pour autant : des repas et assemblées sans prix d'entrée peuvent s'y dérouler. La saison de 1788 se passe comme les précédentes, c'est-à-dire parsemée de coûteux procès⁴⁸.

Les événements se précipitent en 1789. Des discussions s'entament au sujet de l'entretien du détachement armé envoyé à Spa pour garantir l'ordre. La Communauté invoque des points de droit pour tenter d'éluder le paiement. Ces points sont analogues à ceux déjà utilisés par les partisans de Levoz, à savoir l'invalidité de décisions du prince prises sans consultation des États. C'est dans ce contexte troublé que, début juillet, Levoz tient de nouveau des banques. Le prince réagit en envoyant à Spa plusieurs dizaines de soldats, qui vont tout d'abord saisir le jeu, puis carrément occuper la salle jour et nuit. Des plaintes sont déposées devant la Cour de justice de Spa, car la présence de la troupe empêche d'y avoir une quelconque activité (or seuls les jeux de hasard y sont proscrits) et fait fuir la clientèle. La menace de la destruction du salon circule, mais le prince interdit tout recours à la violence. Le 25, il ordonne même le retrait de ses hommes puisqu'on n'y joue plus. En toute impunité, Levoz recommence à violer l'octroi, l'officier de Spa ayant reçu l'ordre d'éviter de se rendre dans les maisons d'assemblée. La révolution, qui éclate à Liège le 18 août, interrompt l'affaire Levoz⁴⁹. Celle-ci n'est définitivement close qu'en 1802, lorsqu'un contrat de réunion entre les propriétaires des trois maisons est signé⁵⁰.

Le conflit qui, à première vue, ne concerne que les propriétaires des trois maisons de jeux, se transforme en une question de droit constitutionnel. L'affaire

⁴² BERTHOLET, 1988, pp. 94-96.

⁴³ "Les seigneurs ont projeté de s'assembler en une maison qui doit être bâtie pour la saison prochaine", cfr *L'homme sans façon (...)*, 1786, p. 140.

⁴⁴ BERTHOLET, 1988, pp. 182-183, 185 et 191; GEORGES, 1980, p. 38 et SPA EB., 235, 24 novembre 1784.

⁴⁵ HELIN, 1970-1972, p. 36.

⁴⁶ BERTHOLET, 1988, p. 191.

⁴⁷ *Edits et ordonnances (...)*, t.2, p. 897 (16 juin 1785). Ils le seront à plusieurs reprises, cfr idem, pp. 898-900 (4 août 1785) et pp. 911-913 (14 mai 1787).

⁴⁸ BERTHOLET, 1988, pp. 192 et 194; GEORGES, 1980, p. 39.

⁴⁹ BERTHOLET, 1988, pp. 226-229. Pour la situation pendant la période révolutionnaire (1789-1794), voir pp. 232-239. Les jeux de hasard sont abolis en 1794 par la République française et rétablis en 1801.

⁵⁰ A.E.L., *Ville de Spa*, n° 20, 20 juin 1802.

va d'ailleurs se perdre dans les méandres de la justice, passant entre les mains de diverses instances qui finiront même par se contredire⁵¹. Elle est surtout célèbre pour constituer une des causes de la révolution liégeoise de 1789 : le problème de la légalité de l'octroi, et donc de l'étendue des pouvoirs du prince, échauffe les esprits. De nombreux écrits⁵² conservent la trace de ces débats animés, souvent accompagnés de critiques acerbes à l'encontre du "tripot de Spa"⁵³.

SPA DURANT LA SECONDE MOITIÉ DU XVIII^E SIÈCLE

Grâce aux revenus des jeux et à la présence toujours plus importante des bobelins, la ville de Spa et ses habitants s'enrichissent. Les maisons d'assemblée comptent parmi les entreprises les plus lucratives de la principauté et assurent des revenus appréciables aux nombreuses professions qui gravitent autour d'elles. Les commerces sont florissants : épiciers, cafetiers, apothicaires, tailleurs, usuriers, voituriers, artisans...⁵⁴ En vingt ans, les prix augmentent de façon spectaculaire et sont parfois décuplés⁵⁵. Chaque Spadois tente de profiter de l'opportunité et aménage chez lui des chambres à louer⁵⁶. C'est l'économie tout entière qui se tourne vers l'industrie des loisirs⁵⁷.

Cet afflux de capitaux permet à la Communauté d'améliorer le quotidien de la population sans pour autant l'accabler de charges. En effet, les impôts sont les plus faibles de la région, les taxes étant perçues principalement au détriment des étrangers⁵⁸. Différents secteurs sont concernés : création d'écoles publiques, recrutement d'un médecin et de sages-femmes, hausse des revenus agricoles, lutte contre la disette... De nombreux travaux d'intérêt public sont réalisés à la demande du prince-évêque pour le confort des étrangers. L'accès à Spa et aux fontaines, jusqu'alors malaisé, est facilité par la création de nouvelles routes à partir de 1763. Un service de diligences est créé en 1774, ainsi qu'un bureau des postes impériales en 1782. Le Wayai, rivière qui traverse la ville, est voûté. La place est élargie, les rues pavées et éclairées par des réverbères. Des fontaines publiques sont installées, un corps de pompiers est constitué et un détachement armé assure le maintien de l'ordre. De nombreux efforts sont consentis pour embellir la cité : plantations diverses dans les promenades, labyrinthe dans la promenade de Sept heures... Les particuliers ne sont pas en reste : de luxueux hôtels sont édifiés, les maisons privées en pan de bois sont remplacées par des constructions de brique et pierre de taille à toit d'ardoises ou de tuiles. L'ensemble du bâtiment s'étend et prend de la valeur.⁵⁹

C'est donc la physionomie tout entière de Spa qui se modifie, la modeste bourgade se parant pour mériter son surnom de "Café de l'Europe".

⁵¹ HANSOTTE Georges, *La principauté épiscopale de Liège à la veille de la Révolution. Institutions-Economie-Société*, dans *La révolution liégeoise de 1789*, (Liège), (1989), pp. 12-13; BERTHOLET, 1988, pp. 191-193; GEORGES, 1980, pp. 38-39 et HELIN, 1970-1972, pp. 36-37.

⁵² Par exemple *Cri générale* (sic) *du Peuple Liégeois*, s.l., 1785; *Mémoire pour le sieur Levoz et associés*, s.l., 1786; *Le perroquet de Spa*, Theux, 1785.

⁵³ L'expression, déjà usitée à l'époque, est explicitée dans HELIN, 1970-1972, p. 38.

⁵⁴ Les "jolités" (objets en bois de Spa) sont fort prisées : boîtes diverses, cadrans, cannes... cfr BERTHOLET, 1988, pp. 144-145 et MARQUET et BEDORET, 1985, pp. 44-45.

⁵⁵ DELEAU-SERAING, *Etat de Spa avant l'établissement de la Maison d'Assemblée dite Redoute comparée avec son état actuel*, 1784, cité par BERTHOLET, 1988, p. 131.

⁵⁶ BERTHOLET, 1988, p. 241 et MARQUET et BEDORET, 1985, p. 50.

⁵⁷ HELIN Etienne, *Politique, économie et société à Liège, au siècle des Lumières*, dans *Le siècle des Lumières (...)*, 1980, p. 17.

⁵⁸ Taxe de commerce prélevée sur les résidents et taxe de consommation, cfr BERTHOLET, 1988, p. 136.

⁵⁹ BERTHOLET, 1988, pp. 132-136 et 241; MARQUET et BEDORET, 1985, pp. 19, 22 et 29.

DESCRIPTION

SITUATION

Le Waux-Hall (ill. 1a et 1b) est sis rue de la Géronstère, à Spa. Son emplacement est judicieux : en dehors du centre de la ville et à la rencontre des principales routes menant aux fontaines (la Géronstère, la Sauvenière, le Tonnelet).

PLAN (ill. 2 et 3)

Le Waux-Hall se présente comme une construction en L, élevée au centre d'une parcelle de forme irrégulière. Il est bordé à l'ouest par une vaste cour d'honneur et à l'est par un jardin. Seuls sont envisagés ici les plans du rez-de-chaussée et des étages de la partie ancienne, à l'exclusion de l'aile moderne en retour d'équerre.

Quatre grands corps rectangulaires composent ce bâtiment qui se développe selon un axe longitudinal, parallèle à la rue de la Géronstère. Le corps central, en ressaut, possède des coins arrondis convexes. Il est bordé sur sa longueur par un arrière-corps oblong et sur sa largeur par deux ailes en saillie qui se répondent.

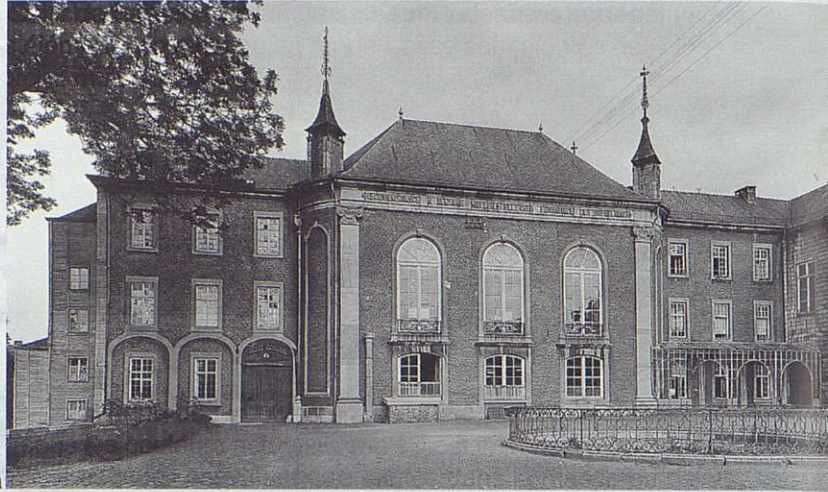
Le plan est rythmé par le nombre trois. Chaque corps est percé sur ses longs côtés de trois ouvertures qui forment neuf travées perpendiculaires à l'axe principal⁶⁰. Seuls quelques détails viennent troubler la recherche de la symétrie. Au premier étage, les deux cheminées de l'arrière-corps n'ont pas de correspondant sur la paroi opposée. Là encore, la cloison est -par nécessité- décentrée. Il en est de même au rez-de-chaussée de l'aile méridionale et du corps central. Les portes intérieures de l'avant-corps sont désaxées, à l'inverse de la plupart des autres ouvertures du bâtiment, en enfilade.

Les autres manquements à la symétrie et au rythme résultent de modifications ultérieures : percement au rez-de-chaussée d'une porte dans l'angle sud-ouest et d'une fenêtre dans l'angle nord-est de l'avant-corps, ainsi que d'une porte dans le mur sud de l'arrière-corps. Un accès aux caves est aménagé dans la cloison nord de l'avant-corps. D'autres portes, actuellement obturées, donnaient accès à des éléments aujourd'hui détruits. Ainsi, dans le mur-pignon sud, des passages vers l'ancienne aile en retour d'équerre étaient pratiqués à chaque étage et, dans le mur-pignon nord, des portes communiquaient avec une annexe. De nombreuses cloisons subdivisent les salles du rez-de-chaussée. Elles sont tardives et présentent peu d'intérêt. Les trois fenêtres du rez-de-chaussée de l'aile sud ont été obturées.

L'aile nord abrite un passage couvert et le vestibule. Une porte à droite donne accès aux pièces du rez-de-chaussée, tandis qu'à gauche l'escalier prend son départ. Sous celui-ci sont aménagés deux réduits. Le premier étage comporte cinq grandes pièces, une de distribution et quatre de réception. L'escalier, après deux repos, aboutit à un vaste palier (ill. 3/A). De là, on pénètre dans la salle principale (ill.3/B) autour de laquelle se distribuent les trois autres. La première (ill.3/C) répond à la cage d'escalier. Les dernières sont aménagées dans l'arrière-corps et communiquent entre elles (ill. 3/E et 3/D). Les appellations communes sont, dans l'ordre : le hall, la salle de bal ou grande salle, le premier salon de jeu, le grand salon ou grande salle de jeu et le petit salon ou petite salle de jeu. Seule

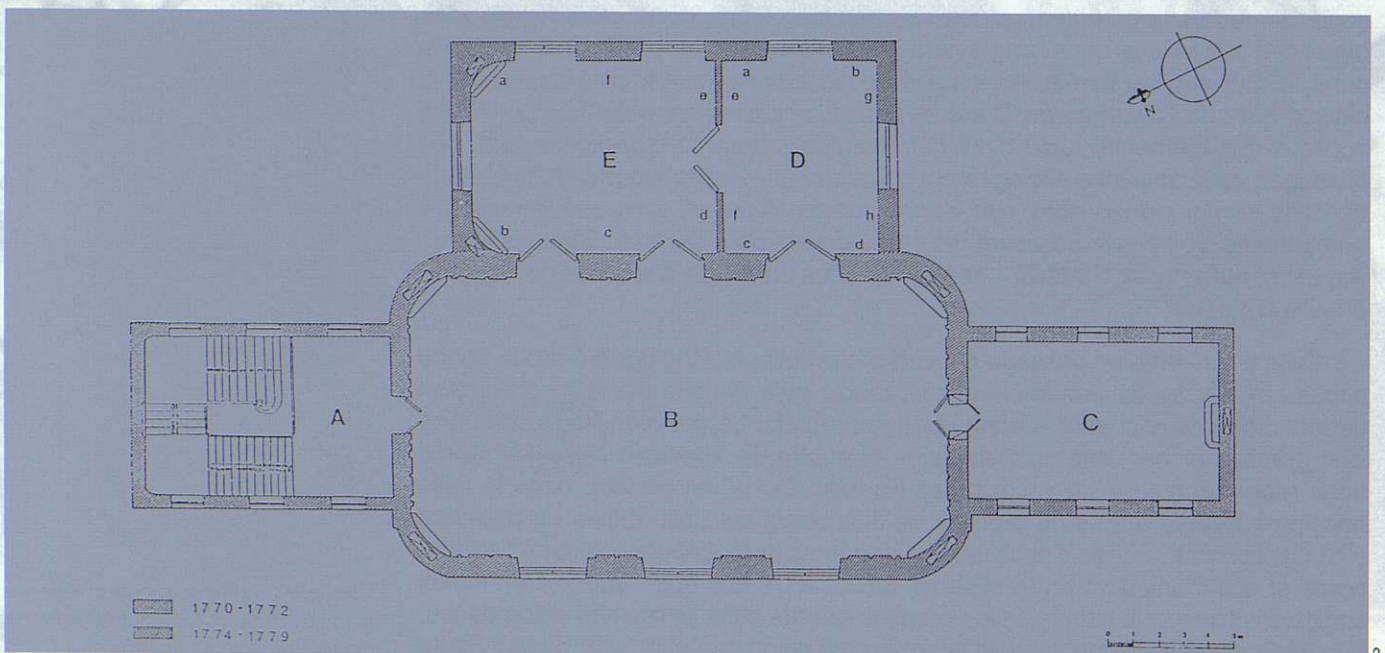
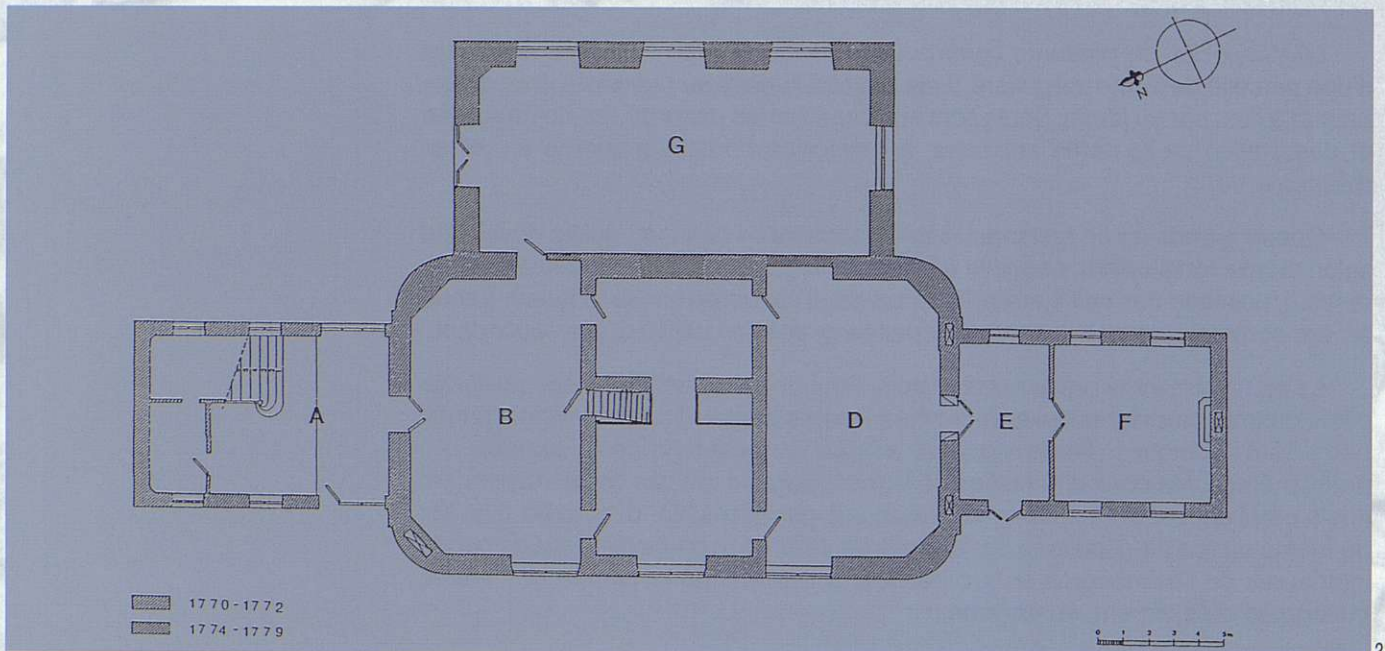
⁶⁰ De plus, le Waux-Hall ne comporte à l'origine que trois corps de bâtiment, l'arrière-corps leur étant de peu postérieur, cfr infra.

1 L E W A U X - H A L L A S P A
Façade avant et cour d'honneur (1944) (1a).



Plan du rez-de-chaussée (2).

Plan du premier étage (3).



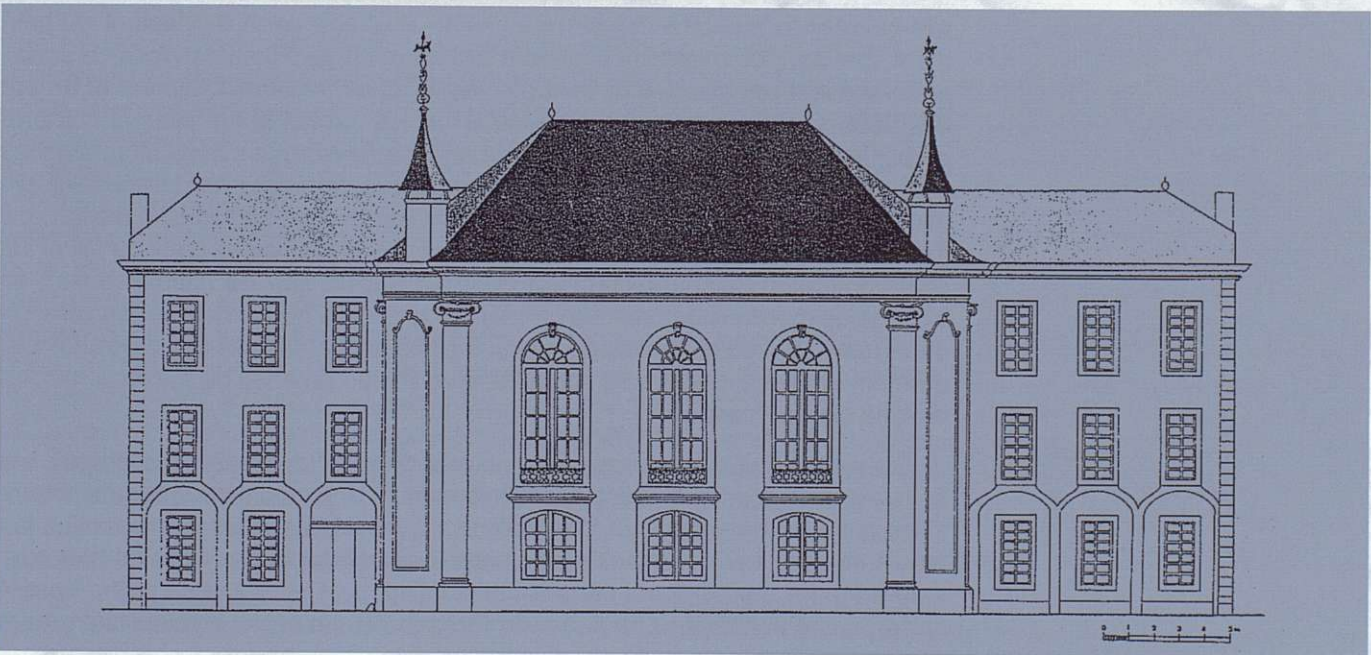


Façade avant et cour d'honneur (1b).

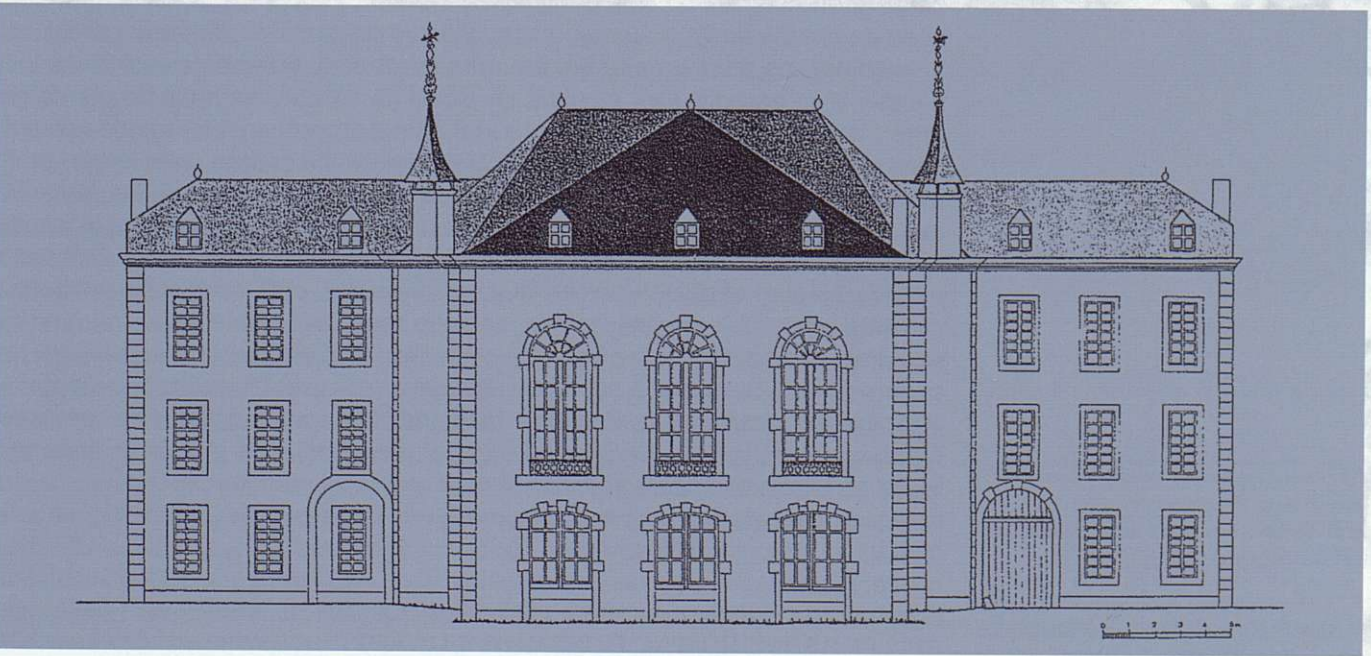
Élévation de la façade avant (4).

Élévation de la façade arrière (5).

1b



4



5

l'aile sud possède un second étage aménagé. Cet endroit est aujourd'hui condamné, le seul accès possible étant un trou dans le plancher des combles. Une porte ouvrait auparavant sur un couloir distribuant quatre pièces. Les cloisons ne sont probablement pas toutes d'époque.

ÉLÉVATIONS (ill. 4 et 5)

L'édifice est construit en brique et pierre calcaire⁶¹. Les briques, de dimensions moyennes, sont posées en appareil régulier à alternance d'assises cubiques et allongées. Elles sont recouvertes d'un enduit rouge et de joints rubanés; tous deux ont presque entièrement disparu des façades arrière. Un enduit antérieur jaunâtre y est visible à de nombreux endroits. Une inscription en joint rubané ("A. KEUNINCKX A VERVIERS") se lit sur le trumeau droit de l'arrière-corps.

Les façades côté cour et côté jardin sont analogues, la première étant toutefois plus ornée que la seconde. Une plinthe en pierre court tout autour du bâtiment. Elle est plus haute sur la façade de l'avant-corps. Elle est percée de soupiraux -souvent remaniés- à la verticale des fenêtres avant du bâtiment et arrière des ailes. Une fine corniche moulurée en pierre surmonte les ailes et l'arrière-corps, tandis que l'avant-corps possède un entablement. Les deux murs-pignons sont aveugles. Le mur sud est en majeure partie dissimulé par la nouvelle aile (ill. 6), tandis que le mur nord (ill. 7) conserve les vestiges de l'annexe disparue, à savoir les deux versants du toit, le conduit de cheminée, les niveaux de sol et les baies obturées. Ce mur-pignon est construit sur un mur de soubassement en blocage de moellons de grès, de calcaire et de schiste qui rachète la dénivellation du terrain⁶². En son centre est percée une porte donnant accès aux caves. L'encadrement en pierre calcaire se compose d'un linteau en anse de panier et de piédroits à claveau passant.

La façade de l'avant-corps est composée de trois travées de deux étages, liés entre eux par un encadrement de pierre commun. Une mouluration assure la transition entre les deux niveaux. Les fenêtres du rez-de-chaussée possèdent un linteau surbaissé. Leurs vantaux sont à petits-bois et à petits-carreaux. La baie centrale porte les signes d'une transformation : l'appui et la plinthe de pierre ont été sciés, puis réaménagés. Les portes-fenêtres de l'étage noble, en plein cintre, sont également à petits-bois et à petits-carreaux. Elles comportent un châssis de tympan fixe en éventail. Le linteau (ill. 8) est rehaussé d'une agrafe ouvragée flanquée de chutes de fleurs (deux roses). Des garde-corps en fer forgé parent ces trois baies. Les pans de mur en adoucissement sont agrémentés sur toute leur hauteur d'un encadrement mouluré en pierre (ill. 9). L'arc en anse de panier est orné à ses extrémités d'un motif recourbé et en son centre d'une agrafe ressemblant à celle des trois portes-fenêtres. Une porte a été percée dans le pan droit, les montants en pierre sont remplacés par des moulages en ciment. Ce remaniement est assez ancien : le seuil en pierre est usé. Les pans courbes de la façade arrière, qui appartiennent cependant à l'avant-corps, sont bordés de chaînes à refends. De part et d'autre de ces liaisons en arrondi, côté cour, s'élèvent quatre pilastres colossaux d'ordre ionique. Ils sont composés d'une base (deux tores entourant une scotie), d'un corps non cannelé, d'un astragale et d'un chapiteau à cornes (ill. 10). Son échine est ornée d'un rang d'oves et d'un chapelet de perles et d'olives. Un feston de feuilles et de fruits (des baies ou des grains de raisin) est tendu entre ses volutes. Une fleur d'abaque (tournesol) ainsi que deux fleurs stylisées au centre des volutes terminent la décoration. Les deux pilastres accotés à la façade des ailes (ill. 11) sont incomplets (ils sont coupés juste après la fleur d'abaque) et donnent l'impression d'être engagés dans la maçonnerie. Un entablement (architrave, frise nue et corniche) règne sur l'avant-corps. Une inscription postérieure en lettres de métal ("RECONNAISSANCE A MADAME MULLER-BELLENGER FONDATRICE DES ORPHELINATS"), aujourd'hui incomplète, court

⁶¹ Également appelée "petit granit" ou "pierre bleue". Son emploi est fréquent dans les vallées de la Vesdre et de l'Amblève, notamment pour les encadrements de baies, cf *Ardenne herbagère*, 1992, p. 112.

⁶² Ce mélange de grès et de schiste est fréquent dans la région de Stavelot-Malmedy, cf *Ardenne herbagère*, 1992, pp. 38 et 128.

le long de la frise. L'avant-corps est couvert d'une toiture d'ardoises à croupe polygonale (trois pans) et à coyau, plus prononcé sur le versant ouest. Du pan central s'élèvent quatre cheminées à souche couverte d'ardoises. Les deux souches ouest sont flanquées de chaînes à refends. Toutes quatre sont surmontées d'une mitre en forme de pagode, elle-même terminée par une girouette en fer forgé. Des tabatières récentes ont été percées juste derrière ces cheminées. Epis de faîtage bulbeux et arêtières métalliques soulignent la structure du toit.

Les élévations côté cour et côté jardin des ailes sont plus simples. Les fenêtres à linteau droit se répartissent sur trois travées de trois étages. Elles sont, elles aussi, à petits-bois et à petits-carreaux et sont constituées de deux vantaux et d'un châssis de tympan fixe. Les baies sud de l'aile nord sont occupées par une porte cochère à tympan de menuiserie, correspondant au passage couvert. Une porte piétonne est aménagée dans un vantail de la porte cochère côté cour. Les six baies du rez-de-chaussée de la façade avant sont surmontées d'arcades aveugles en anse de panier. Chaque piédroit est commun à deux arcades. Des plaquettes de schiste ont été glissées entre le piédroit et la chaîne d'angle de l'aile nord. La clef fait partie de l'encadrement de la fenêtre supérieure et lie ainsi les deux niveaux. Une moulure marque la séparation en étages. Sur la façade arrière, seules les deux baies du rez-de-chaussée jouxtant le corps central présentent cette caractéristique. Elles sont en outre agrémentées de claveaux passants un-sur-deux. Une chaîne d'angle à refends orne les quatre angles extérieurs des ailes. La toiture est à deux versants munie de demi-croupes (ou croupettes) et à coyau. Comme pour l'avant-corps, celui-ci est plus accentué côté cour. Le versant est de chaque aile est percé de deux lucarnes, situées à la verticale des travées extrêmes. Leur toit en bâtière et leurs jouées sont essentés d'ardoises. Deux souches de cheminées, également recouvertes d'ardoises, s'élèvent au centre du mur-pignon et du mur de refend de l'aile méridionale. Dans l'aile sud, diverses modifications sont visibles. Ainsi, sur la façade avant, subsistent les traces d'une ancienne marquise⁶³. La baie nord est occupée aujourd'hui par une porte. L'utilisation d'une pierre différente pour prolonger les piédroits à partir de l'emplacement de l'ancien appui jusqu'au sol et l'emplacement du soupirail semblent indiquer un remaniement. Les fenêtres du rez-de-chaussée de la façade arrière sont murées, une série d'orifices rectangulaires témoigne de la présence d'une ancienne construction⁶⁴. Sur la plinthe des faces septentrionale et orientale de l'aile nord sont visibles les seules marques de tâcheron du bâtiment. Elles sont au nombre de six et consistent en un M couché, orienté soit vers la gauche pour quatre d'entre elles, soit vers la droite. Elles sont toujours perpendiculaires au trait de taille et se situent au centre du bloc de pierre. Elles peuvent être interprétées comme appartenant à Wathieu Lefin, auquel furent commandées des pierres pour la construction du Waux-Hall⁶⁵.

L'arrière-corps possède trois façades similaires de deux étages. Les façades latérales comportent une seule travée (ill. 12), la façade longitudinale trois. Cette dernière est bordée de deux chaînes d'angle à refends. Les dix baies sont analogues à celles de l'avant-corps. Arcs et piédroits sont toutefois décorés de claveaux passants un-sur-deux. La baie du rez-de-chaussée de la façade nord est une porte-fenêtre, deux marches de pierre permettant d'accéder à l'intérieur. Les quatre autres baies ont subi un remaniement. Elles ont été transformées en fenêtres comme l'indiquent plusieurs éléments : ressaut de la plinthe en pierre; absence de palette et biseau de cette même plinthe, posée sur des plaques de schiste qui servaient probablement d'assises à d'anciennes marches; remplissage de briques de plus grandes dimensions; appui différent de tous les autres et fixé plus haut que la base des piédroits. Une porte moderne a été percée à gauche de la baie de la façade méridionale. L'arrière-corps est surmonté d'un toit à croupe et à léger coyau perpendiculaire à celui de l'avant-corps. Trois lucarnes, analogues à celle des ailes, éclairent les combles à la verticale des travées.

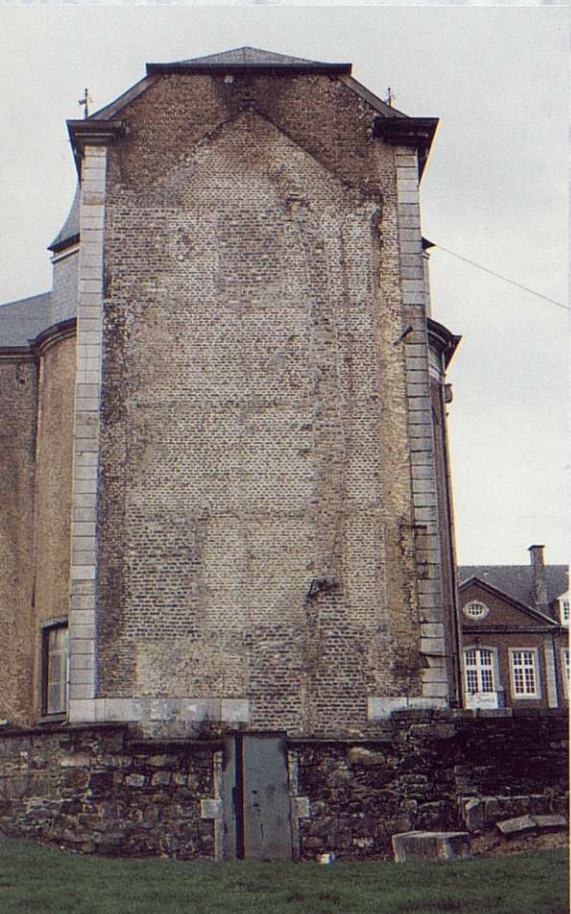
⁶³ Visible sur la photographie de l'I.R.P.A. de 1944 (ill. 1b).

⁶⁴ Il s'agit en fait d'un préau (communication orale de Robert Noirhomme).

⁶⁵ A.E.L., notaire D.D. Saive, 21 février 1769; SPA EB., farde 234, 21 février 1769. "Commissaire de la communauté de Theux, il [Wathieu Lefin] habitait près de La Reid, gros village du chef-ban de Theux contigu au ban de Spa. On le voit souvent travailler à Spa", cfr BERTHOLET, 1988, p. 30.



Aile moderne en retour d'équerre (6).
Mur-pignon septentrional (7).



Avant-corps, linteau des portes-fenêtres, détail de l'agrafe ouvragée (8).
Avant-corps, pan de mur en adoucissement nord-ouest,
détail de l'encadrement mouluré (9).



10

Avant-corps, pilastre gauche, détail du chapiteau ionique à cornes (10).

Avant-corps, demi-pilastre gauche, détail du demi-chapiteau ionique à cornes (11).



11



12

Arrière-corps, façade nord et avant-corps, pan de mur en adoucissement nord-est (12).

CHARPENTE⁶⁶ (ill. 13 à 17)

La charpente est en chêne et utilise des pièces de remploi. Elle se divise en trois unités : l'avant-corps, l'arrière-corps et les deux ailes. Ces dernières sont symétriques et présentent une structure identique : comble à surcroît, fermes et pannes. Elles comprennent trois fermes, dont une est tronquée et sert à former la croupe. Son faux-entrait repose sur les pannes des versants. Les deux autres fermes sont composées d'un arbalétrier et d'un sous-arbalétrier, lequel est lié à l'entrait par une jambette, au faux-entrait par un aisselier et à l'arbalétrier par un blochet et un potelet. Le contreventement est assuré par des liens qui attachent les poinçons de fermette à la panne faîtière, ainsi que par une sous-faîtière entre les deux fermes 1 et 2 (3 et 4 dans l'aile sud). Des cloisons en briques séparent les deux ailes du corps central.

Dans l'avant-corps, la charpente est également à fermes et à pannes. Elle renferme quatre fermes dont deux seulement sont complètes. En effet, les fermes extrêmes sont tronquées. Pour former la croupe du toit, le poinçon a été avancé sur la sous-faîtière, laquelle unit respectivement les fermes 1 et 4 aux fermes 2 et 3. Des liens et contrefiches ancrent ce poinçon aux différentes pièces de charpente. Le sous-arbalétrier des fermes centrales est joint à l'entrait par une jambette et à l'arbalétrier par un potelet. Deux poteaux font la liaison entre entrait et faux-entrait. Le poinçon de fermette est assemblé aux arbalétriers par deux contrefiches et à la panne faîtière par deux liens.

La charpente de l'arrière-corps s'enchâsse perpendiculairement dans le long-pan de la toiture principale. A l'endroit de leur rencontre sont visibles les vestiges d'un ancien voligeage : chevrons, voliges et de nombreux clous. Des traces de chevrons, avec une interruption à l'emplacement d'anciens jours, subsistent sur les pannes⁶⁷. La charpente est à comble à surcroît et composée de demi-fermes. Le sous-arbalétrier est relié à l'entrait par une jambette et à l'arbalétrier par un blochet et deux poteaux. Certaines structures ont été ajoutées ultérieurement afin de soulager des pièces qui s'affaissaient.

Les marques d'assemblage sont réparties en trois groupes, selon les divisions de la charpente. Elles sont assez profondes et concernent de nombreuses pièces. Ainsi, entrait, faux-entrait, arbalétrier, sous-arbalétrier, poteau, poinçon ou encore liens peuvent porter le numéro de la ferme. Celui-ci peut être accompagné d'un signe de localisation (patte d'oie, V renversé). Ce système est loin d'être rigoureux : les pièces marquées varient de ferme à ferme, un signe de localisation peut apparaître sans numéro et inversement... Dans les deux ailes, la numérotation est continue. Elle ne va toutefois que jusqu'à cinq, les deux premières fermes portant le même numéro. Elle est logique dans l'arrière-corps : de un à six. Dans l'avant-corps, les fermes sont inscrites de une à quatre avec latéralisation par contremarques en langue de vipère. Les deux plateaux d'enrayure possèdent un système propre. La marque se situe sur la face supérieure du coyot et à la verticale de la mortaise de l'entrait le recevant. Au nord, le signe de localisation est une croix, la contremarque une langue de vipère. Au sud, la localisation est assurée par une patte d'oie, mais la latéralisation fait défaut. Il semble bien cependant que la patte d'oie est plus petite sur le versant ouest.

La charpente du Waux-Hall s'inscrit dans l'évolution générale des charpentes en Wallonie. Le degré d'inclinaison du toit est de cinquante degrés environ, conformément à la diminution de l'inclinaison de la toiture des édifices civils du XVIe au XIXe siècle (cinquante à cinquante-cinq degrés). Cette tendance s'accompagne, ici aussi, de l'utilisation d'égouts retroussés. Le coyau est plus prononcé du côté cour, de manière à mieux protéger la façade principale de l'écoulement des eaux. Pour augmenter l'espace utile du comble, c'est la solution du comble à surcroît qui a été préférée à celle, plus récente, du toit mansardé⁶⁸.

⁶⁶ Les termes techniques utilisés ici sont explicités dans HOFFSUMMER, 1995, lexique, *partim*.

⁶⁷ Comme l'aspect et les dimensions de ces anciennes baies ne peuvent être appréhendés avec certitude, la coupe longitudinale n'en fait pas mention.

⁶⁸ HOFFSUMMER, 1995, 2e partie, chapitre 1, *partim*.

CAVES⁶⁹ (ill. 18)

L'avant-corps et les deux ailes sont encavés sur toute leur surface alors que l'arrière-corps repose sur un vide sanitaire : poutres et solives s'appuient sur des murets en briques.

Les caves comptent neuf vastes pièces, surmontées de voûtes en berceau brisé surbaissé. Les passages permettant la circulation intérieure sont disposés en majorité le long de l'axe longitudinal du bâtiment. Les lunettes et les petites voûtes couvrant les passages pénètrent la grande voûte perpendiculairement et présentent le même profil. Hormis dans la pièce n° 9, les lignes de faîte principales sont perpendiculaires à l'axe longitudinal. Elles sont soulignées par une disposition en arête-de-poisson, qui change parfois de sens au faîte. Tout comme pour les étages supérieurs, la symétrie orthogonale commande le plan. Les matériaux utilisés sont la brique et la pierre, soit alternativement, soit en appareil mixte.

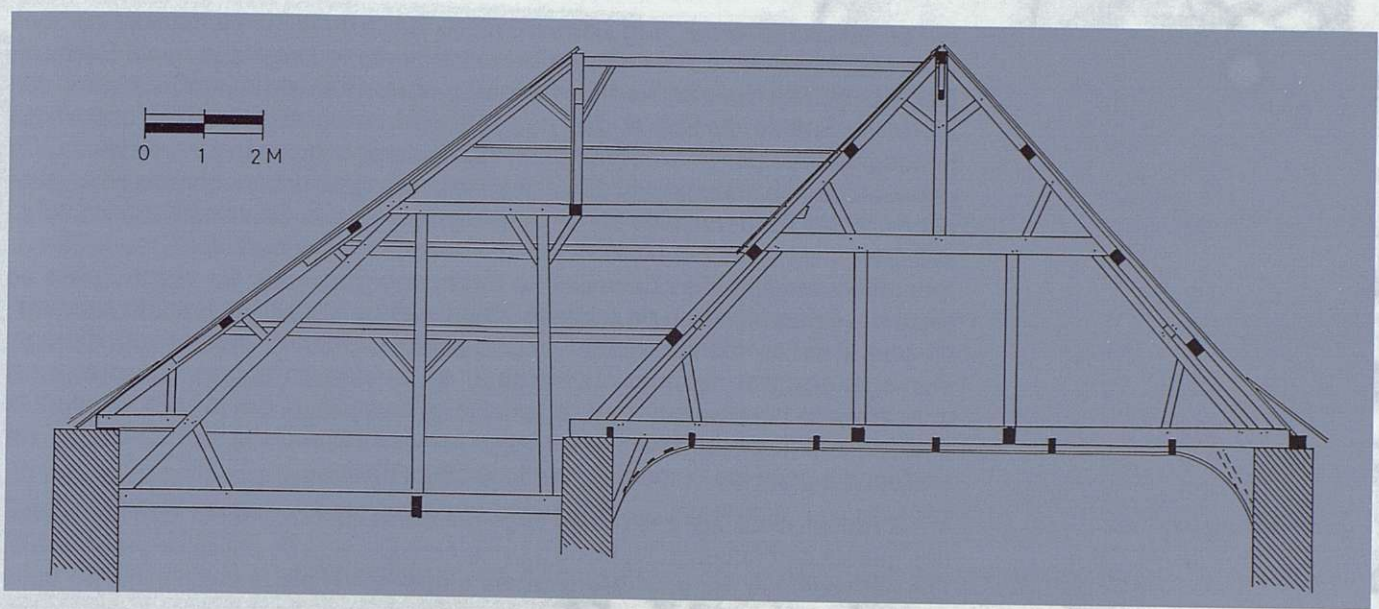
Au nord, l'accès se fait de plain-pied avec l'extérieur : une porte est percée au milieu du mur-pignon (ill. 7). La première cave comporte un sol de briques, un solin et une arcade en pierre calcaire, des murs de briques et une voûte en appareil mixte. Deux niches plates se situent à l'extrémité de chaque passage. Les soupiraux en façade arrière ont été murés. Les caves n° 2 et 3 présentent des parois et une voûte en pierre. Les pénétrations et le sol sont en briques. Ces deux pièces ont subi des modifications tardives : ajout de cloisons en briques et aménagement de lieux d'aisances. Le soupirail oriental de la cave n° 3 se prolonge par un petit boyau en pente qui forme un coude et s'en va probablement rejoindre le ruisseau (la Picherotte) en contrebas. La cave n° 4, elle aussi, a été transformée. Si les murs sont en pierre, la voûte en briques et les encadrements mixtes, le sol est recouvert de carreaux de céramique moderne, tandis que le solin et les soupiraux de la façade avant sont bétonnés. L'un d'eux comporte des marches et est le vestige d'une ancienne issue⁷⁰. Les parois et la voûte de la cave n° 5 sont en pierre (grès et schiste), le sol est pavé de grandes dalles irrégulières de calcaire. Un escalier postérieur coupe obliquement l'axe longitudinal du passage. Son mur d'échiffre est construit directement sur le dallage, sa volée de marche en pierre calcaire présente un profil irrégulier. La cave n° 6 est en pierre chaulée, à l'exception du pavement de céramique rouge. Elle est fermée par une solide porte grillagée. Le sol de la cave n° 7 possède un pavement à compartiments. De grandes dalles carrées en pierre sont bordées de rangées de briques qui courent le long des parois et qui traversent la pièce à la verticale de la ligne de faîte. Les murs sont en pierre, la voûte en briques. Le niveau de sol de la cave n° 8 change brusquement au milieu de la pièce. La partie orientale est encore dallée de schiste, alors que l'occidentale a été creusée et présente aujourd'hui un sol de terre battue. L'escalier menant à la dernière cave montre des signes de remaniement. Sa base a été refaite en sous-cœuvres avec des briques de différentes époques. L'ancien niveau de sol et la maçonnerie de pierre sont encore visibles. La cave n° 9, aux murs de pierre et à la voûte de briques, a servi de chaufferie. Elle a donc subi des transformations et est encore encombrée de cuves, d'une chaudière, de tuyaux... Une porte d'accès à l'ancienne aile, légèrement décalée par rapport à l'axe longitudinal, est murée.

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

La parcelle sur laquelle est édifié le Waux-Hall n'est pas plane. Une double dénivellation peut y être observée. La première, vers l'est, est plus marquée côté jardin que côté cour. La seconde, vers le nord, est plus importante et est surtout perceptible sur la pelouse latérale. La différence de niveau est rachetée par la construction d'un mur de soubassement sous le mur-pignon septentrional (ill. 7) et par quelques assises supplémentaires de dalles de schiste sous l'aile septentrionale.

⁶⁹ Vu l'encombrement et l'accès difficile de certaines parties des caves, tous les éléments n'ont pu être indiqués avec précision. Ainsi, certains soupiraux n'ont pu être relevés, tout comme l'angle sud-est de l'aile méridionale, occupé par une cuve maçonnée.

⁷⁰ Ces transformations résultent de l'affectation d'une partie des caves à usage d'abri antiaérien pendant la Seconde Guerre mondiale, cfr infra.



15



16



17

Coupe transversale C-D, avant-corps et arrière-corps (15).

Avant-corps, comble vu vers le sud (16).

Arrière-corps, comble vu vers le nord-ouest (17).

Le terrain, de forme irrégulière, n'est pas fermé de la même manière sur tous ses côtés. Ainsi, au nord, une simple haie le borde le long de la ruelle Bertholet Deschamps. Au sud, un mur de briques à couverture de béton le sépare des serres de la Ville de Spa et des propriétés privées contiguës. Cette clôture se prolonge à l'est par un mur de moellons, également à couverture de béton. Ce dernier a manifestement subi des altérations : sa partie droite consiste en un simple muret et il est percé d'un portail dont la grille manque. Seul un pilier, incomplet, subsiste. Il est constitué d'un socle, d'une base cubique et d'un fût monolithique lisse. Il est fendu sur sa hauteur et a perdu son chapiteau. Du second pilier ne reste que le socle. Selon un riverain, il menaçait de s'affaisser. Lors de son enlèvement, il est tombé et s'est brisé. Une photo ancienne⁷¹ montre les différents éléments en place. Le muret, plus haut, se termine en courbe concave. Il est toutefois plus court que le mur de gauche et se poursuit par la haie longeant le côté septentrional du jardin. Les deux piliers sont complets, leur chapiteau est analogue à ceux qui bordent la rue de la Géronstère.

A l'ouest, c'est une grille de fer forgé qui clôt la cour d'honneur. Elle repose sur des murets de briques, enduits de mortier et recouverts de dalles de pierre bleue. Elle est soutenue par neuf piliers carrés à refends en pierre calcaire. Leurs base et fût sont taillés dans un seul bloc. Le chapiteau est d'ordre toscan : astragale, haut gorgerin nu, échine en quart-de-rond, tailloir et abaque. La clôture, interrompue par trois fois à l'emplacement de portails, épouse la pente du terrain. Les murets sont donc de hauteur inégale et se présentent en gradins là où la déclivité est la plus forte. La hauteur de la base des piliers varie également selon leur emplacement. L'état général est déplorable : la fourrure du mur éventré s'échappe et deux piliers manquent. L'un d'eux, à l'angle formé par deux rues, est remplacé par un montant en béton et gît par terre, en morceaux. Le second était adossé à l'aile en retour d'équerre. Il a probablement été retiré lors de la destruction de cette dernière. En effet, l'entrée de la cour se situe actuellement le long de la nouvelle aile. Le muret antérieur a été démolit et le dormant de la grille déplacé. Les débris de ce pilier jonchent la pelouse. Ils ont été dernièrement empilés devant l'entrée de la cave pour constituer une défense de poids contre l'intrusion éventuelle de personnes mal intentionnées⁷².

Des vestiges d'anciens aménagements subsistent. Ainsi, le centre de la cour d'honneur était occupé par un jet d'eau (ill. 1a). Il est aujourd'hui comblé (ill. 1b). Seul le pourtour en pierre du bassin circulaire est encore visible, ainsi que les points de fixation d'une grille. L'allée entre le portail de gauche et la porte cochère est pavée, des chasse-roues protègent piliers et piédroits. Le pavement n'est pas conservé en façade arrière. Le mur de soubassement se prolonge de part et d'autre du mur-pignon. Côté cour, il se termine par trois assises de briques et des dalles en pierre bleue. Des traces d'ancrage laissent penser qu'une grille devait auparavant le surmonter. Ce mur marque la séparation entre la cour et la partie latérale de la pelouse en contrebas. Il ne rencontre pas la grille de la cour d'honneur : il s'arrête à mi-distance et, après une interruption pour permettre le passage, se poursuit par une haie. Côté jardin, le muret, à couverture de béton, s'étend sur quelques mètres en épousant la pente du terrain.

Actuellement, le jardin est aménagé en aire de jeux pour enfants. Un chemin de gravier gris mène à l'aile moderne. La pelouse, plantée d'arbres, occupe la quasi-totalité du terrain, soit l'arrière et le côté du bâtiment, ainsi qu'une partie de la cour d'honneur, par ailleurs recouverte de gravier rouge.

FERRONNERIES

Les différents éléments de ferronneries sont les suivants : la rampe de l'escalier, les huit garde-corps de porte-fenêtre de l'étage noble (trois en façade avant et cinq en façade arrière), les quatre girouettes qui surmontent les cheminées de l'avant-corps, les grilles qui bordent la cour d'honneur, entourent le jet d'eau et ferment le jardin.

⁷¹ SPA MUSEE, façade Waux-Hall.

⁷² C'est en effet par là que des voleurs ont pénétré en septembre 1996 pour faire main basse sur quelques éléments de décoration et pour commettre des actes de vandalisme, cf Vols d'objets anciens au Waux-Hall, octobre 1996, p. 6.

L'escalier d'honneur (ill. 19) est un escalier en rez-de-chaussée, tournant à gauche, à trois volées droites. Il se déploie autour d'un jour large, dans une cage d'escalier quadrangulaire qui occupe la majeure partie de l'aile septentrionale. La typologie adoptée est fréquente dans la région : deux grandes volées semblables et une troisième plus courte, flanquée de deux repos carrés⁷³. La rampe est vernie de noir et comprend un départ évasé en console coudée involutée et redentée, des panneaux rampants asymétriques encadrés de pilastres et deux panneaux symétriques, également entre pilastres, qui forment un garde-corps sur le palier de l'étage. Les panneaux longs rampants (ill. 20) sont présentés dans un cadre discontinu écorné par des courbes en C. La tête de la crosse inférieure est inscrite dans un C asymétrique traversé par un S. Ces deux motifs servent d'assise à un C asymétrique involuté, accosté de 6. Les tournants sont en S brisé, largement involuté et greffé de 6 également involutés. Le panneau rampant moyen, situé entre les deux repos de l'escalier, est composé de crosses latérales, d'une boucle en huit entrouvert aux extrémités involutées. De plus, il est interrompu dans l'angle supérieur droit par un C et comporte trois autres courbes en 6. Les pilastres rampants sont formés de doubles crosses - l'une à rouleaux inégaux et inversés, l'autre terminée en S - qui servent de points d'appui à un C oblique. Le cadre des panneaux horizontaux (ill. 21) est écorné par des courbes en C et est interrompu par deux étages de motifs. En bas, des S brisés s'entrecroisent entre des C asymétriques affrontés. En haut, des C fermés adossés sont accrochés à des S brisés sécants. En outre, quatre autres petites courbes en 6 garnissent le panneau. Deux doubles crosses constituent les pilastres horizontaux du palier. Leurs rouleaux se croisent à la base et s'adosent asymétriquement au sommet. On peut ajouter que des pommettes, des cercles ou des oves servent de motifs d'espace-ment. La main courante de la rampe est en chêne.

Les garde-corps de porte-fenêtre (ill. 22) sont scellés entre tableaux, en retrait. Des crosses et des doubles crosses à rouleaux inversés forment un cadre partiel et discontinu. Le motif central est composé de C asymétriques, involutés, affrontés et redentés. Il repose sur des motifs latéraux, greffés de 6 et ornés de feuilles d'eau : S brisés, enchaînés en S et en boucle de 8. Trois oves lient des courbes entre elles ou au châssis. De petits ornements en feuilles d'eau ont disparu. Si les divers éléments constitutifs sont asymétriques, le garde-corps lui-même est traversé par un axe de symétrie vertical.

Les girouettes de cheminées (ill. 23) sont décorées d'une superposition de motifs répartis symétriquement de part et d'autre de la tige. En bas, deux C affrontés, involutés, greffés de 6 s'enchaînent à des S asymétriques affrontés. Ils sont également involutés et greffés de 6. L'ornement suivant est constitué de deux C involutés et affrontés, prolongés par deux 6 adossés. Il est surmonté de deux 6 involutés et affrontés. Ensuite vient la girouette proprement dite, en forme de fanion aux bords chantournés. Deux C involutés adossés et un épi bulbeux terminent le tout. Les cheminées comportent deux fois cet enchaînement de motifs, l'un étant disposé perpendiculairement à l'autre.

Les grilles de la cour d'honneur (ill. 24 et 25) se composent de deux types d'éléments, trois portes charretières d'apparat à deux ouvrants et sept clôtures dormantes. Toutes sont scellées à des piliers de pierre calcaire.

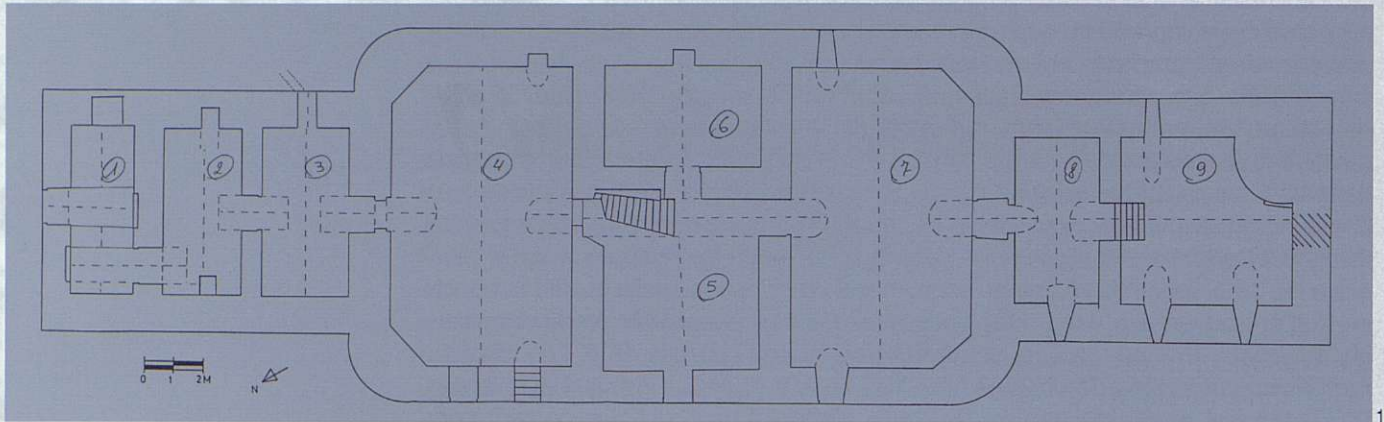
Le portail central est le plus décoré. Son châssis rectangulaire est surmonté d'un couronnement fixe. Au centre s'affrontent deux C asymétriques et involutés, dans lesquels s'insèrent des 6. Ils soutenaient un motif aujourd'hui disparu. Sur chaque côté est couché un S asymétrique, involuté, redenté et hérissé de 6. Les deux ouvrants comprennent un panneau central bordé en haut et en bas de deux frises identiques. Le panneau est formé d'une alternance de barreaux et de doubles crosses à rouleaux inversés. Ces derniers sont affrontés en haut et adossés en bas. Barreaux et crosses sont espacés en leur milieu par un ove flanqué de pointes. La frise, symétrique, est formée par l'adossement de S coudés, asymétriques et involutés. Y sont greffés de nombreux 6 qui s'enchaînent l'un à l'autre.

⁷³ WODON, 1988, p. 72. Les descriptions de la rampe d'escalier et des garde-corps de porte-fenêtre sont adaptées du même auteur, pp. 76-77 et 156.

L E W A U X - H A L L A S P A

Plan général des caves (18).

Hall, cage d'escalier (1944) (19).





20

Hall, rampe de l'escalier, panneau long rampant, pilastre et départ évasé (20).

Hall, rampe de l'escalier, panneau symétrique formant garde-corps sur le palier (21).

Avant-corps, baie centrale, garde-corps de porte-fenêtre (22).



21



22

Des doubles crosses adossées à un barreau, séparées entre elles par un autre barreau, constituent le motif répété tout au long des dormants. Le sommier supérieur est parcouru d'un crêtage de dards flammés dorés. Sur le sommier inférieur, chaque rouleau est accompagné d'un dard flammé. Les dormants flanquant le portail central possèdent au milieu de leur crêtage un ornement supplémentaire, de composition triangulaire. Un des barreaux est prolongé au-delà du sommier pour servir d'axe de symétrie. Des 6 y sont greffés et un épi le termine. Le motif est formé par l'adossement de deux S brisés en accent circonflexe, asymétriques, involutés et garnis de 6. Ces deux mêmes dormants portent une inscription en lettres dorées : "WAUX HALL". La partie gauche a perdu le "U", tandis que la droite a totalement disparu. Seuls subsistent les trous de fixation.

Les deux portails latéraux sont composés d'une frise inférieure, semblable à celles du portail, et d'un panneau. Le sommier, concave, est orné d'un crêtage en dards flammés. Il est décoré en son milieu d'un motif triangulaire constitué par l'affrontement de deux S brisés, asymétriques, involutés et hérissés de 6. Ces deux S sont surmontés d'un lys. Le panneau est fait de doubles crosses adossées, séparées entre elles par un barreau. Des oves sont disposés de la même façon que sur les ouvrants du portail d'honneur. Aux deux extrémités, les rouleaux supérieurs sont garnis de 6 qui se déploient dans l'espace laissé libre par l'angle du sommier.

Les grilles du jet d'eau ne sont plus en place. Une partie est entreposée au rez-de-chaussée et une autre, rouillée, dans les caves. Elles sont composées de panneaux rectangulaires incurvés, formés de doubles crosses tour à tour affrontées et adossées à la suivante, et séparées entre elles par des pommettes. Sur les rouleaux des doubles crosses extrêmes sont greffés des contre-rouleaux. Le montant des deux panneaux bordant le petit escalier du bassin est orné d'une console orientée vers l'intérieur.

Les grilles fermant le jardin ont été également déplacées. Elles sont aujourd'hui déposées dans une pièce du rez-de-chaussée, derrière un amoncellement de tables de jeux du casino mises au rebut. Une ancienne photographie⁷⁴ les montre en mauvais état. Elles sont composées d'une frise inférieure de crosses adossées, cloisonnées par des barreaux, et d'un panneau au sommier fortement concave. Il présente les mêmes cloisons que la frise et est formé de doubles crosses à rouleaux inversés. Ils sont adossés dans la partie supérieure et affrontés dans l'inférieure. Comme en façade avant, des oves médians séparent les différents éléments.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

Le passage couvert se situe légèrement en contrebas du niveau du sol du rez-de-chaussée. La transition avec le hall est marquée par une bordure moulurée en pierre bleue. Il est pavé de petits carreaux et communique avec le reste du bâtiment par une porte au seuil surélevé, à encadrement à linteau surbaissé et clef passante en pierre calcaire. Toutes les cloisons ne sont pas contemporaines : les plus anciennes sont en pan de bois à remplissage de briques, les autres sont en bois, en briques, voire en blocs de béton. Elles sont directement peintes, enduites ou tapissées. Les sols sont recouverts de différents types de carrelages ou, comme dans l'arrière-corps, d'un parquet à l'anglaise fixé directement sur les solives.

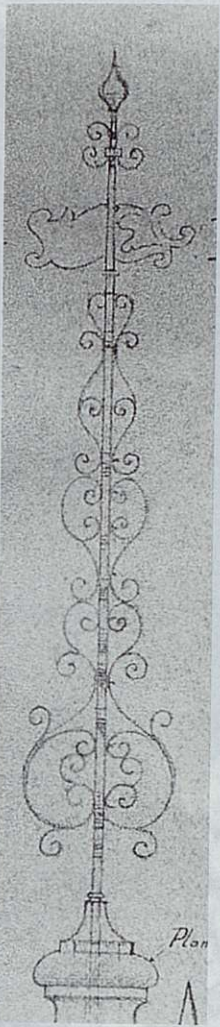
Le rez-de-chaussée ne comporte que quatre cheminées (ill. 2) : la première, axiale, dans le mur-pignon de l'aile méridionale; deux autres, disposées de part et d'autre de la porte entre cette même aile et l'avant-corps et, enfin, la dernière dans l'angle arrondi nord-ouest. Une cinquième cheminée existait peut-être dans l'angle opposé⁷⁵, actuellement percé d'une fenêtre. La disposition des conduits ne s'y oppose pas : un des foyers du premier étage se situe juste à sa verticale. Malgré sa grande taille, l'arrière-corps ne possède aucun âtre au rez-de-chaus-

⁷⁴ SPA MUSEE, farde Waux-Hall.

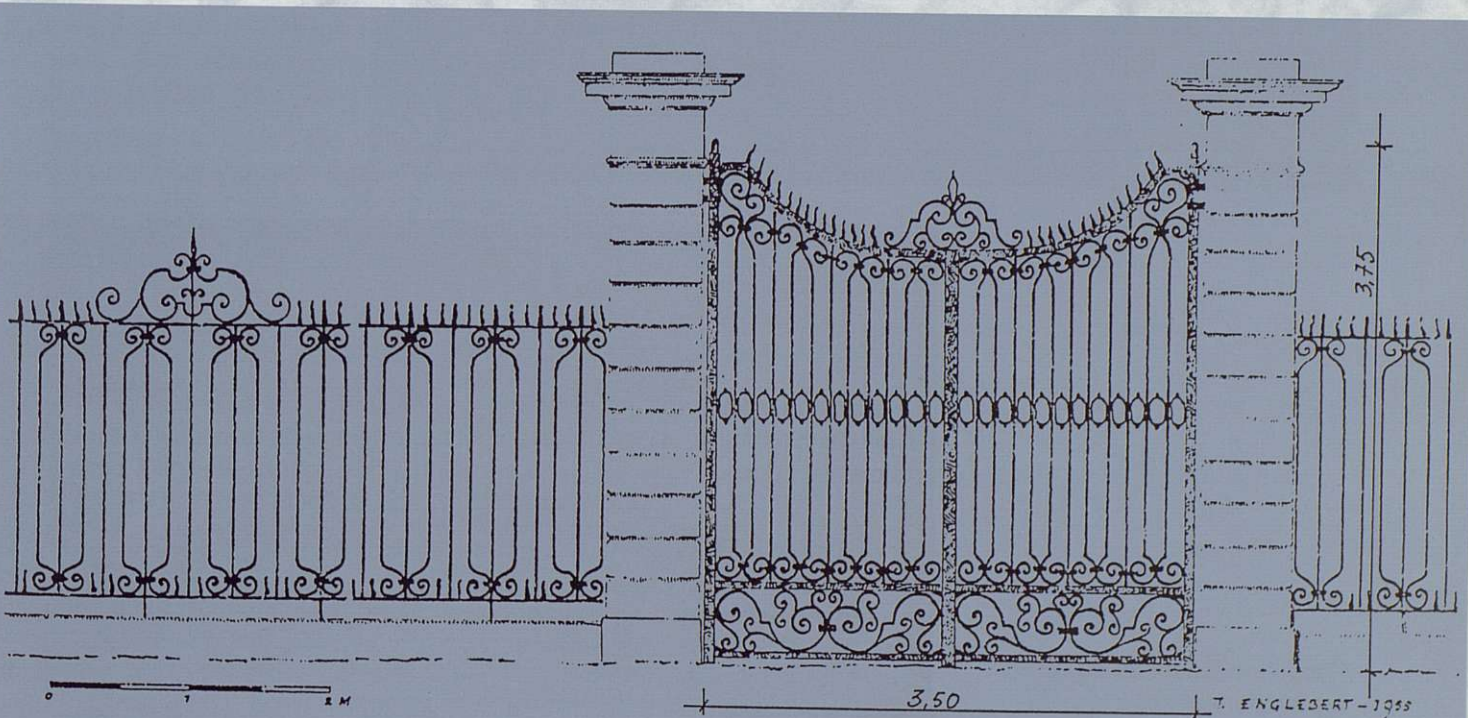
⁷⁵ LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 9.

Relevé d'une girouette de cheminée de l'avant-corps (23).

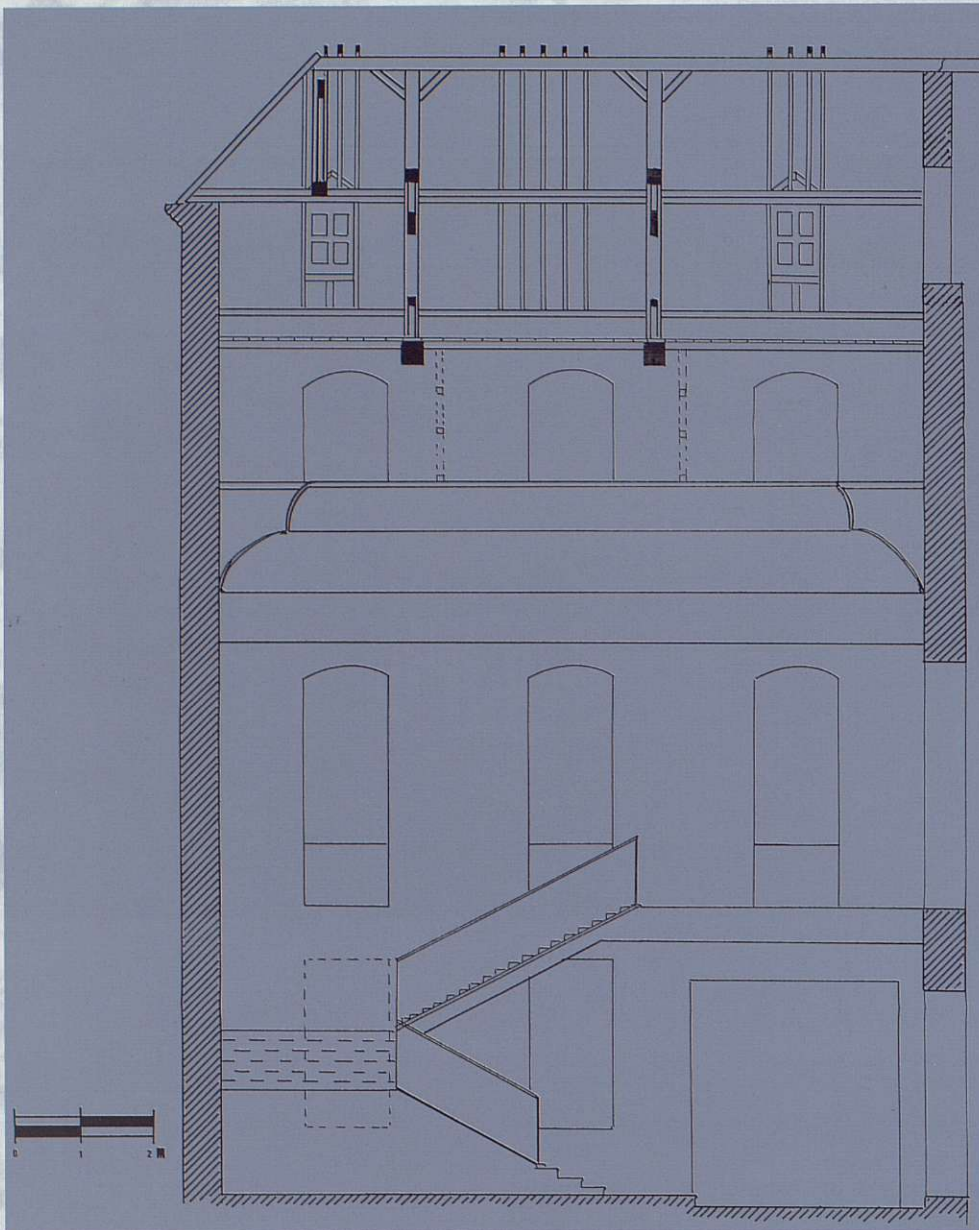
Grille bordant la cour d'honneur, détail du portail central (24).



Relevé du portail latéral et d'un dormant de la grille bordant la cour d'honneur (25).



CLOTURE DU WAUX-HALL DE SPA - 1774
Arch. Jacques-Barthélemy RENOZ 1729 - 1786



26

Coupe longitudinale de l'aile septentrionale (26).

Demi-étage de l'aile septentrionale, vu vers le nord (27).



27

sée. Ils sont plus nombreux à l'étage supérieur (ill. 3) : aux quatre coins de l'avant-corps, aux deux angles nord de l'arrière-corps et au milieu de la paroi sud de l'aile méridionale.

Deux armoires, larges et profondes, occupent les angles orientaux de la plus grande des pièces médianes. L'armoire de droite a été transformée en cage d'escalier. Une porte a été percée dans la cloison septentrionale, le long de l'axe longitudinal, et s'ouvre sur les marches descendant aux caves.

Le mur de refend de l'arrière-corps est un ancien mur gouttereau. Il conserve l'élévation de l'ancienne façade : plinthe en pierre percée de soupiraux, trois fenêtres dont l'encadrement en pierre est identique à ceux de la façade actuelle. La baie méridionale est murée, les deux autres ont été transformées en portes : l'appui et la partie supérieure de la plinthe ont été sciés sur une largeur suffisante pour permettre le passage, le reste est obturé.

Des dalles de pierre calcaire, disposées en losanges et alternant couleur claire et couleur foncée, recouvrent le sol du hall d'entrée et du premier réduit sous l'escalier. Le second réduit, plus petit et en contrebas, est pavé de dalles gris foncé de plus grandes dimensions. Les deux angles du mur septentrional sont traités en arrondi. Celui-ci est obtenu par des briques dressées sur leur petit côté, disposées à quarante-cinq degrés des parois et recouvertes d'une épaisse couche de mortier.

Les deux repos de l'escalier coupent les deux fenêtres septentrionales. Celle côté cour a simplement été condamnée par des planches dans sa partie supérieure sans que l'embrasure soit comblée. Par contre, celle côté jardin n'est pas visible depuis l'intérieur. Pour faire illusion depuis l'extérieur, ces obturations sont peintes en noir. Dans les deux cas, la partie inférieure n'est pas modifiée et éclaire les deux réduits. Les deux autres fenêtres du rez-de-chaussée sont doublées par deux volets brisés à deux panneaux.

L'escalier est en chêne, les trois marches de départ, en volute, sont en pierre bleue. Le parquet des deux repos et du palier est disposé en points-de-Hongrie. Celui des quatre salles du premier étage, plus simple, est à l'anglaise. Les longues lames sont placées dans le sens longitudinal dans la salle de bal et latéral dans les trois autres. L'allège des fenêtres du hall est recouverte de planches verticales, leurs tablettes d'appui sont en bois. Une porte, aujourd'hui murée, a été percée dans le mur-pignon à hauteur du premier repos.

Le second étage de l'aile méridionale présente peu d'intérêt. Le seul trait à souligner est l'incorporation de nombreux moellons dans l'appareil en briques du mur, partout ailleurs régulier. Cette zone est particulièrement peu soignée. Dans l'aile septentrionale, le demi-étage surmontant l'escalier présente lui aussi quelques moellons de grès disséminés dans la maçonnerie. Du bois est également utilisé, ainsi que des blocs de pierre bleue juste sous les poutres du plafond.

Ce dernier étage porte les traces d'un remaniement (ill. 26 et 27). Il constitue actuellement le seul moyen d'accéder aux combles : une échelle est dressée sur le palier, à travers un trou du plafond peint. Des planches sont posées sur les solives et mènent à un vieil escalier en bois qui aboutit dans la charpente. Lorsque l'annexe existait encore, le passage s'effectuait par une porte percée au milieu de la paroi et aujourd'hui murée. La cage d'escalier est surmontée d'un plafond plat, entouré de deux gorges⁷⁶ successives qui prennent leur départ sous les appuis des fenêtres du second étage. Le plafond est fixé dans les murs transversaux par deux madriers et suspendu par six tiges métalliques. Le madrier droit de la paroi nord s'enfonce dans la maçonnerie d'une ancienne porte murée. Cette dernière appartient par conséquent à un état antérieur dont l'aspect peut être restitué. Il semble que cet endroit était aménagé en six pièces distribuées de part et d'autre d'un couloir central et éclairées chacune par une fenêtre. Différents indices en témoignent : le plafond et les parois sont recouverts d'un enduit blanc qui a disparu en façade avant. Cet enduit est interrompu sur les murs latéraux par

⁷⁶ Le terme "gorge" est utilisé ici comme synonyme d'adoucissement (PEROUSE DE MONTCLOS, 1993, col.172). C'est également l'appellation employée dans les documents relatifs à la restauration.

deux bandes verticales, qui mettent à nu l'appareil en briques, de même que sur les murs longitudinaux. Le plafonnage s'arrête également aux emplacements correspondants. Deux cloisons longitudinales et quatre cloisons transversales divisaient donc cet espace et délimitaient six pièces. La communication avec l'annexe se faisait par la partie droite du mur-pignon. Les cloisons étaient en pan de bois à remplissage de briques, enduites de blanc, comme le montre la présence des cavités et des quelques morceaux de briques conservés contre les poutres.

L'hypothèse d'un tel aménagement implique que le plafond de la cage d'escalier soit situé plus bas. Le fait que les empreintes de cloisons et l'encadrement en bois de la porte descendent jusqu'à la naissance des gorges en sont d'ailleurs la preuve. Aucun élément n'indique une transformation de l'escalier lui-même. Il est dès lors probable que seul le plafond de la cage ait été modifié. Il aurait été construit sous les appuis de fenêtre. Une telle disposition ne troublerait en rien la cohérence du décor du hall. En outre, elle rendrait habitable le second étage, qui resterait toutefois moins haut que celui de l'aile méridionale.

Le remaniement n'a pas été effectué soigneusement. Ainsi les madriers supportant les gorges sont de remploi ou sont constitués de plusieurs planches associées pour obtenir l'épaisseur voulue. Du bois de sapin, au lieu de chêne comme pour le reste du bâtiment, est utilisé ici. Les différentes cloisons ont été arrachées, l'enduit et le plafonnage laissés tels quels. Il est cependant curieux qu'aucun vestige de cet enduit ne subsiste sur le mur occidental. Un croquis à la sanguine est conservé sur la paroi orientale : on y distingue un profil schématique des deux gorges, des madriers et du plafond.

DÉCORATION INTÉRIEURE

RÉPARTITION DU DÉCOR

La majorité du décor se concentre au premier étage. Quelques éléments peuvent toutefois être signalés au rez-de-chaussée. La cheminée d'angle de l'avant-corps possédait un coffre en marbre de Saint-Remy légèrement incurvé, composé de piédroits en biais et d'une tablette moulurée⁷⁷. La hotte conserve encore sa décoration en stuc, noyée par des couches de peinture superposées. La face est occupée par deux encadrements successifs. Le premier, interne, est mouluré et surmonté de deux segments en accolade. Ceux-ci sont agrémentés de feuilles et supportent une corbeille de fleurs et de fruits. L'encadrement externe est interrompu en son milieu par la corbeille en question, aux angles inférieurs par un motif en S et aux angles supérieurs par un motif en C. Ces quatre courbes sont feuillées. Deux cadres hauts et étroits garnissent les jouées. Leurs extrémités, involutées, sont ornées de chutes de feuilles et de fleurs. L'ensemble de la composition est symétrique.

Les briques réfractaires tapissant les contrecœurs des deux autres cheminées de l'avant-corps portent une décoration en léger relief. La plupart ont disparu... Deux types de briques peuvent être relevés. Les premières (ill. 28) comportent un phénix perché sur un piédestal se détachant d'un arrière-fond losangé à fleurettes. Ce dernier présente un contour chantourné et est cantonné de larges C festonnés. Plusieurs petits motifs végétaux terminent le tout. Les secondes (ill. 29) portent les armes de Jean-Théodore de Bavière. L'écu ovale est festonné à ses deux extrémités et flanqué de deux courbes en S, soutenues par deux lions. Il est surmonté d'une couronne à bonnet perlé et d'une croix à deux branches transversales. La crosse épiscopale et l'épée apparaissent de part et d'autre. L'ensemble est dominé par un chapeau de cardinal, auquel deux cordons sont suspendus. Ceux-ci forment un nœud lâche, puis descendent, ornés de houppes, le long des armoiries. Une banderole portant l'inscription "17 JEAN THEODORE 54" se déploie sous le blason⁷⁸. Le N est inversé. Deux autres lettres, T et G, apparaissent dans les coins inférieurs de la brique⁷⁹. Des festons forment des motifs aux contours chantournés sur le bord inférieur et les angles supérieurs de la composition.

⁷⁷ Description d'après LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 31. Seule la tablette subsiste aujourd'hui.

⁷⁸ Comme le signalent P. Lombaerde et R. Fabri (1985, p. 21), il est curieux de trouver ici les armes de Jean-Théodore de Bavière. En effet, ce prince-évêque est décédé en 1763, soit six ans avant que la construction du Waux-Hall ne débute. Peut-être est-ce dû au fait que l'octroi exclusif pour les jeux et les assemblées soit de ses œuvres, cf. supra. Ou, plus simplement, ces briques sont-elles des remplois ? La date de 1754 tend à confirmer cette hypothèse.

⁷⁹ Il s'agit peut-être de marques de fabrication, cf. LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 21.



28

Brique réfractaire ornée d'un phénix (28).

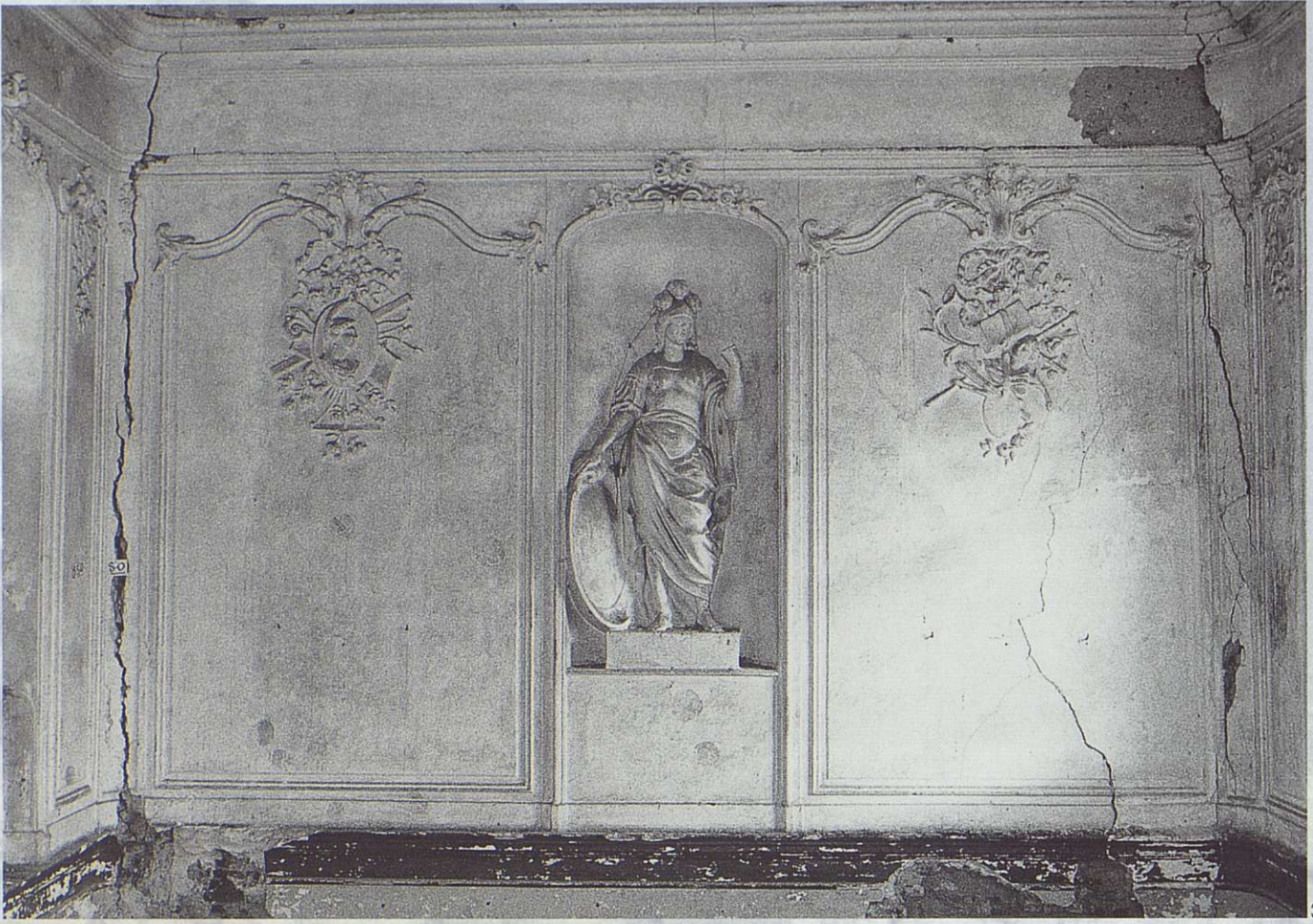
Brique réfractaire ornée des armes de Jean-Théodore de Bavière (29).



29

Hall, premier étage, paroi nord (30).

Salle de bal, angle sud-est, vue d'ensemble (31).



30



31

Salle de bal, angle nord-est, vue d'ensemble (32).

Salle de bal, angle sud-ouest, vue d'ensemble (33).



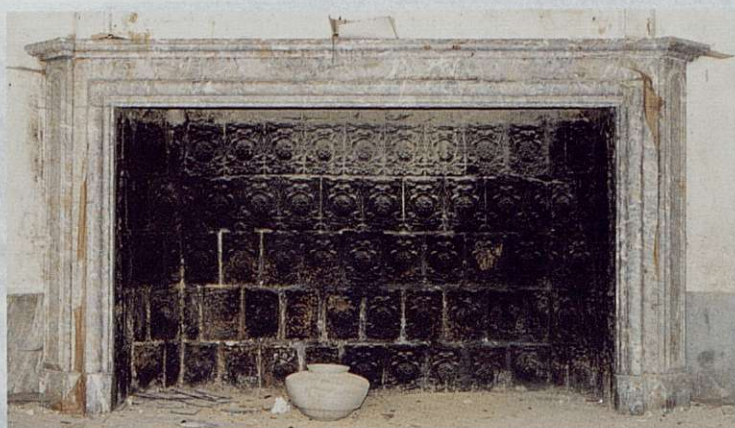
32



33



34



35



36



37

Serrure ornant la porte conduisant du palier à la salle de bal (34).

Salle de bal, cheminée sud-est (35).

Grand salon, cheminée nord-ouest (36).

Salon de l'aile méridionale, paroi sud, encadrement de miroir et panneaux en stuc (1984) (37).

La transition entre le rez-de-chaussée et le premier étage est soulignée dans la cage d'escalier par un cordon mouluré, actuellement peint en brun (ill. 30). Panneaux décorés et baies alternent dans le hall. Les fenêtres sont placées en vis-à-vis, tout comme la niche du mur-pignon et la porte de la salle de bal qui se répondent.

Cette salle est, elle aussi, scandée par une alternance de pilastres jumelés et d'arcades en plein cintre (ill. 31-33). Les deux portes-fenêtres axiales (ill. 31 et 32) comportent deux vantaux à petits-bois et petits-carreaux. Leur tympan porte une décoration en stuc. Les trois autres, percées dans le mur de refend longitudinal, reproduisent l'aspect des portes-fenêtres extérieures (ill. 33) : deux vantaux à petits-bois et petits-carreaux, châssis de tympan fixe en éventail. La porte conduisant du palier à la salle possède une serrure peut-être d'époque (ill. 34). Dorée à l'origine, elle se développe en hauteur et se divise en deux parties. La première est encadrée de piastres et garnie à son extrémité d'une chute de feuilles et de fruits. Le trou de la serrure semble pratiqué au centre d'une feuille posée sur un fond strié. La seconde partie est composée de deux crosses affrontées, parées d'un nœud de ruban. L'arrière-fond est également rayé horizontalement et est agrémenté de deux guirlandes de laurier entrecroisées. L'orifice qui accueillait la poignée est orné de festons sur son bord supérieur et de deux motifs de cercles concentriques sur l'inférieur.

Quatre cheminées d'angle cantonnent la pièce⁸⁰ (ill. 35). Leur manteau est en marbre de Saint-Remy. Les piédroits, en biais, sont en léger ressaut et sont ornés d'un encadrement en plein cintre mouluré. La tablette est décorée d'une moulure en quart-de-rond droit, le chambranle rectiligne de deux tores à profil demi-circulaire successifs, l'externe étant de plus grande dimension. Les briques réfractaires du contrecœur et des embrasements sont identiques à celles du rez-de-chaussée. La répartition des deux types varie d'un foyer à l'autre. Posées de chant, les ardoises de la trémie forment des étoiles à huit branches, séparées entre elles par des losanges. Elles sont encadrées par des dalles rectangulaires de marbre noir de Theux, qui alternent avec des dalles carrées de marbre rouge aux angles et au centre. Sur les trumeaux sont placés des miroirs rectangulaires dont le cadre en bois est décoré. De l'intérieur à l'extérieur, on a un chapelet d'olives et de perles (une pour cinq), une succession de piastres (un grand pour deux petits) et enfin une frise d'oves feuillés.

Les deux salons de l'arrière-corps communiquent entre eux par une porte-fenêtre identique à celles de la grande salle. Le plus grand comporte, au nord, deux cheminées d'angle en marbre de Saint-Remy (ill. 36). Le chambranle est orné d'un tore à profil demi-circulaire. Il est formé de deux segments en accolade séparés par un motif central symétrique et festonné. Deux encadrements moulurés en léger relief épousent les contours du chambranle et de la tablette, également moulurée. Les piédroits, en biais, sont agrémentés dans leur partie supérieure d'une console d'applique au décor végétal et dans leur partie inférieure d'un encadrement mouluré rectangulaire. Les briques réfractaires sont similaires à celles des autres pièces, les ardoises posées de chant forment les mêmes motifs. Elles sont ici encadrées uniquement de marbre noir. Deux miroirs rectangulaires ornent le trumeau. Leur cadre en bois est constitué d'une triple bordure : un chapelet d'olives et de perles (une pour deux), une frise de godrons feuillés tour à tour, cantonnés d'un motif végétal et enfin un ruban enroulé en spirale autour d'une baguette. Quatre autres miroirs reflètent la lumière : deux de part et d'autre de la porte-fenêtre de la cloison et un entre les baies de chaque long côté⁸¹. Hauts et étroits, ils sont composés de deux glaces et sont accrochés sur les larges pilastres en stuc qui scandent le décor. Leur cadre en bois se compose d'une frise de perles, d'une alternance d'oves et de perles (un pour une) et, enfin, d'une moulure garnie à intervalles réguliers de feuilles qui s'enroulent. Il est surmonté d'une corniche aux bords concaves, terminée par une frise d'oves rectiligne, qui semble servir de support au médaillon circulaire en stuc. Le petit salon

⁸⁰ Des voleurs ont tenté, sans succès, de s'emparer du manteau de la cheminée sud-est. Les morceaux de marbre jonchent à présent le sol.

⁸¹ La majorité des miroirs et surtout des cadres ont récemment disparu.

offre un décor analogue, dont peu subsiste aujourd'hui. Les quatre miroirs se répartissent de part et d'autre des baies latérales. Ils sont également adossés à des pilastres en stuc et comportent les mêmes encadrements.

Le dernier salon, dans l'aile méridionale, présente un caractère plus intime. Son plafond est plus bas, ses portes de plus petite dimension. La porte-fenêtre de la salle de bal est en effet doublée par un aménagement en bois : à gauche, une armoire, haute et étroite, à un vantail et, à droite, une porte à deux vantaux surmontée d'une autre armoire. Le long des parois courent une plinthe et un lambris d'appui en bois. Ce dernier est agrémenté d'une cimaise et de panneaux intérieurs rectangulaires moulurés. Deux portes vitrées à un vantail, à petits-bois et petits-carreaux, sont percées aux extrémités du mur-pignon. Elles sont plus basses que les autres et sont actuellement murées. Deux petits encadrements rectangulaires décorent leur partie inférieure. Les appuis de fenêtre sont en marbre de Saint-Remy, tout comme la cheminée adossée (ill. 37). Cette dernière est située au centre de la paroi méridionale, en enfilade des portes-fenêtres axiales. Son chambranle consiste en un tore demi-circulaire et présente un profil chantourné. Il est orné en son centre d'un motif festonné. Sous la tablette moulurée, un encadrement suit ses contours. Les jouées des piédroits sont formées de deux dalles en léger ressaut l'une par rapport à l'autre. Les jambages en biais sont rehaussés de trois moulures demi-circulaires, dont les courbes et contre-courbes s'épousent mutuellement. La hotte droite est occupée par un grand miroir rectangulaire composé de deux glaces. Son cadre s'étend du manteau au plafond. Il a aujourd'hui disparu⁸². Des guirlandes de fleurs s'enroulent tout autour de la bordure, tandis que des rocailles et des coquilles festonnées et godronnées parent son sommet⁸³. Ces dernières sont disposées selon une composition triangulaire. Deux rinceaux végétaux flanquent une corniche aux petits côtés concaves, ornée en son centre d'une coquille dirigée vers le bas. L'âtre est actuellement muré, la trémie est bordée de marbre noir. Elle est pavée de petits carreaux de terre cuite vernissée (2x4x1cm), appelés dans la région *djètes* ou *jètes*⁸⁴. Ceux-ci dessinent des losanges successivement jaunes, verts, rouges et noirs. Des traces noirâtres d'anciennes cloisons subsistent sur le plafond blanc.

STUCS

Description et iconographie ⁸⁵

Les pièces du premier étage -à l'exception du salon de l'aile méridionale- possèdent des décorations en stuc sur les parois, les gorges de plafond et le pourtour du plafond peint.

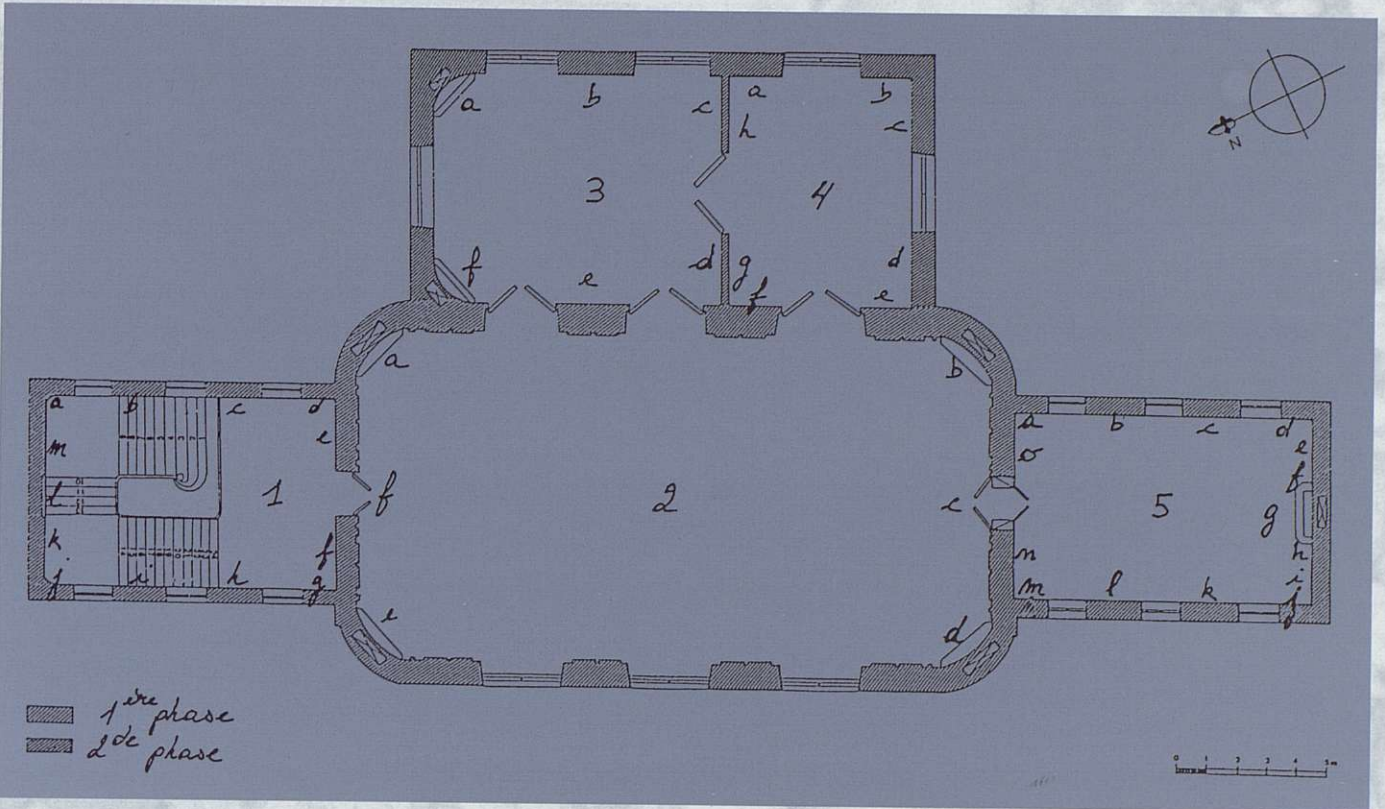
Le décor des parois de la cage d'escalier (ill. 38/1) se concentre en deux endroits : trumeaux et encadrements des baies. Bien que la composition des éléments appariés soit analogue, des variations dans le rendu des détails apparaissent de l'un à l'autre. Une plinthe en légère saillie surmonte la corniche séparant les deux niveaux et fait le tour de la pièce (ill. 30). Les quatre angles arrondis sont agrémentés de panneaux en plein cintre hauts et étroits, d'où tombe une courte chute de fleurs. Face à la porte-fenêtre, la niche concave (ill. 38/1) est couverte d'un cul-de-four en anse de panier. Son mur sous-appui s'élève à la même hauteur que les allèges des fenêtres. Ces dernières présentent également un encadrement à moulure demi-circulaire et un linteau en anse de panier décoré. Une large feuille trilobée semble clouée sur la moulure. Elle est garnie d'une coquille en son centre et de deux volutes feuillées entre ses lobes. Elle est flanquée de guirlandes de fleurs (une rose et une violette) et de feuilles. La niche contient une statue de Minerve en stuc, posée sur un socle où l'artiste a signé «Pierre Franck sculpebat». Minerve est chaussée de sandales, vêtue d'une tunique de guerrier romain, couverte d'une toge et casquée. Elle est solidement charpentée, sa poitrine et son nombril sont visibles sous son vêtement. Ses cheveux sont dénoués, elle regarde sa main gauche levée à hauteur de visage. Celle-ci est brisée (ill. 30). Une photographie ancienne (1944, ill. 39) la montre, mais vide. Son autre main est

⁸² En octobre 1996, avec la plupart des cadres des autres salons.

⁸³ D'après LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 23.

⁸⁴ HAUST Jean, *op. cit.*, p. 225, col. 2.

⁸⁵ Les divers éléments sont localisés sur le plan du premier étage (ill. 38) par des chiffres et des lettres minuscules, repris entre parenthèses dans le texte.



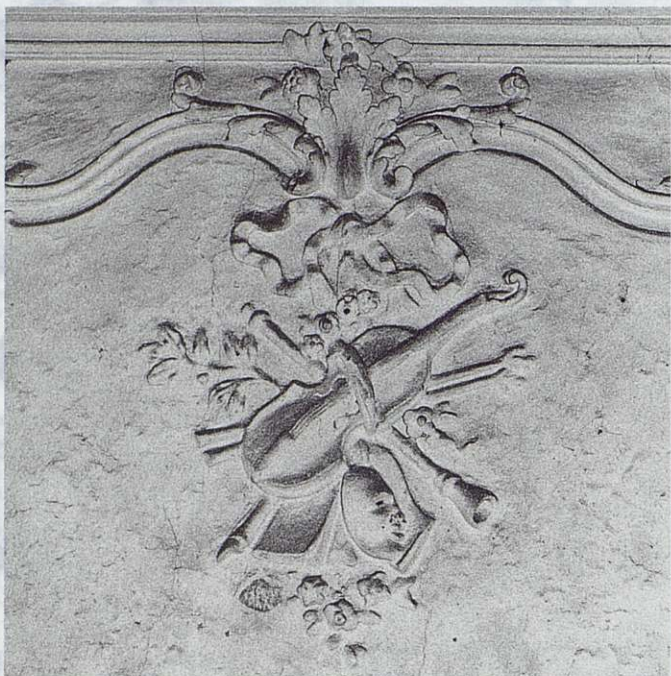
38



Plan du premier étage, avec ajout de la répartition du décor en stuc (38).

39

Hall, niche de la paroi nord, statue de Minerve en stuc (1944) (39).



40



42



41



43

Hall, panneaux en stuc ornés d'un trophée (40-42).
Hall, décor en stuc et peinture de plafond (43).

posée sur un bouclier ovale terminé par une volute⁸⁶. Les seuls éléments permettant d'identifier la déesse sont son habit de guerrière et son casque. En effet, elle n'est pas pourvue de ses attributs traditionnels : chouette, tête de Gorgone sur le bouclier, bouclier de Zeus...

Les panneaux étroits (ill. 38/1a, d, g et j) sont formés d'encadrements en ressauts successifs qui se détachent du cadre rectangulaire du fond. L'encadrement est couronné par deux segments en accolade dont les extrémités involutées s'affrontent. Une feuille trilobée est glissée entre elles et soutient un nœud de ruban. Deux rameaux entrecroisés et une ou trois violettes y sont accrochés. Les encadrements internes épousent le profil de l'encadrement externe. Une différence se marque cependant dans le décor des coins supérieurs : une palmette à l'extérieur et deux petites volutes posées à l'intérieur.

Les huit autres panneaux (ill. 38/1b, c, e, f, h, i, k et m) sont composés de deux encadrements consécutifs. Ils présentent une structure analogue aux quatre trumeaux étroits : cadre rectangulaire en arrière-fond; cadre externe couronné par deux segments en accolade aux extrémités involutées et affrontées, angles supérieurs décorés soit d'une palmette, soit de volutes. Une feuille trilobée sépare également les deux segments. Elle est entourée tour à tour de feuilles, de roses, de violettes et de pommes. Elle soutient un nœud de ruban auquel sont suspendus divers trophées agrémentés de fleurs (roses, violettes) et de feuilles (rameaux d'olivier, de chêne, palmes...). Ils sont agencés selon un schéma identique : un groupe d'instruments entrecroisés auquel un dernier élément est suspendu. Le premier (ill. 38/1b) comporte un vase décoré à une anse, une flûte, un livre entrouvert et un triangle; le second (ill. 38/1c), un luth et une trompette garnie d'une corde à deux houppes dominant une flûte de Pan; le troisième (ill. 38/1e et ill. 40), un entrelacement formé par un violon, une clarinette, une flûte à bec, deux bâtons fourchus, un ouvrage ouvert et un masque; le quatrième (ill. 38/1f), une guitare à chevillier incliné et une lyre au-dessus d'un tambourin; le cinquième (ill. 38/1h), une musette, une clarinette, une flûte et un triangle; le sixième (ill. 38/1i), un luth, une flûte à bec, une clarinette⁸⁷, une trompe et, en bas, un cor de chasse; le septième (ill. 38/1k et ill. 41), un médaillon ovale orné d'un profil masculin à l'antique, une règle, une équerre, un livre ouvert, un marteau, une couronne de laurier, un ornement involuté et un niveau de poseur⁸⁸; le huitième (ill. 38/1m et ill. 42), un recueil fermé, une clarinette ceinte d'une couronne de laurier, un long bâton, un buste féminin et, enfin, une palette et des pinceaux. Ces trophées semblent constituer une "panoplie décorative d'instruments"⁸⁹. Leur association paraît fortuite : les uns appartiennent à la danse de salon, les autres à la danse de plein air. Certains possèdent une signification particulière, mais leur variété symbolise les différents caractères de la musique⁹⁰. Le motif du vase ne semble qu'ornemental, celui du masque est sujet à interprétations : simple décoration, symbole traditionnel de la comédie ou de la tragédie, symbole de la danse⁹¹? Les deux panneaux qui entourent la statue de Minerve sont de nature différente⁹². Ils comportent peu d'instruments de musique. Le trophée de droite mêle les attributs de la peinture (palette et pinceaux) et de la sculpture (buste féminin en ronde-bosse)⁹³. Celui de gauche semble consacré à l'architecture (règle, équerre, niveau, traité...), bien qu'il puisse se rapporter à la sculpture⁹⁴.

L'ensemble des panneaux est surmonté d'une architrave, d'une frise aveugle et d'une corniche moulurée. Deux gorges se succèdent (ill. 43). La première est sobrement décorée d'une suite d'encadrements rectangulaires aux angles concaves. Un bandeau nu la sépare de la seconde, formée d'une succession de petites arcades en plein cintre. Elles sont ornées de trois rais-de-cœur superposés sur une tige et séparées par une violette. Une large feuille d'acanthé se déploie dans chaque coin. Le plafond peint se présente comme un long rectangle terminé par deux arcs en plein cintre dont les naissances sont marquées. Il est bordé d'une épaisse couronne de laurier au profil demi-circulaire. Les écoinçons sont agrémentés d'un bouquet de fleurs attaché par un ruban et flanqué de deux motifs en C garnis de végétaux.

⁸⁶ L'interprétation habituelle de ce motif est celle d'un bouclier. Il ressemble toutefois plus à un médaillon prêt à recevoir une décoration qu'à une arme de défense.

⁸⁷ La clarinette semble omniprésente dans ces trophées. Peut-être s'agit-il parfois d'un hautbois.

⁸⁸ BOSCH, 1877, vol. 3, pp. 289-290. Cet outil est également appelé niveau de maçon ou niveau à perpendiculaire, cf. AUGÉ Claude (dir.), *Nouveau Larousse illustré, dictionnaire universel encyclopédique*, Paris, (1914), t. 6, pp. 384-385.

⁸⁹ WODON, 1982, p. 184.

⁹⁰ COCHIN et GRAVELOT, 1791, vol. 3, p. 71.

⁹¹ Idem, vol. 1, p. 77.

⁹² P. Lombaerde et R. Fabri (1985, p. 13) dénombrèrent trois trophées où l'on peut discerner les attributs de la peinture, de la sculpture et de l'architecture. Je n'en identifie que deux.

⁹³ COCHIN et GRAVELOT, 1791, vol. 4, pp. 7 et 81.

⁹⁴ Idem, vol. 1, p. 29 et vol. 4, p. 81.

Dans la salle de bal (ill. 38/2), vingt-quatre pilastres jumelés alternent avec douze arcades en plein cintre (ill. 31-33 et 44). Leur base est posée sur une plinthe en stuc qui court autour de la pièce et qui marque un ressaut à leur emplacement. Elle est constituée de deux tores entourant une scotie. Le fût est cannelé et surmonté d'un chapiteau corinthien de type classique : deux rangs de feuilles d'acanthé, un rang supérieur de caulicoles et de crosses, une fleur d'abaque centrale. Le tailloir est ici à cornes et le pistil de la fleur est particulièrement saillant.

Les arcades moulurées comportent une agrafe analogue à celle de la niche du hall (ill. 38/11 et ill. 30). Elle est cependant ornée en son centre d'un visage humain, alternativement un homme barbu et une femme avec un foulard noué autour du cou. Ces figurations varient légèrement de l'une à l'autre, notamment dans l'agencement de la barbe, les joues plus ou moins rondes, la coiffure... Deux guirlandes descendent de part et d'autre de l'archivolte. Elles sont composées de tiges liées entre elles par un ruban et de grappes végétales. Les mascarons masculins sont garnis de feuilles de laurier et de baies, les mascarons féminins de feuilles de chêne et de glands.

Les deux portes-fenêtres axiales sont surmontées d'une haute corniche en stuc moulurée. Le tympan méridional (ill. 38/2c et ill. 45) est orné en son centre d'un médaillon aveugle flanqué de deux C involutés s'affrontant autour d'une volute vue de face. Leur courbe intérieure est traitée comme une coquille. Le haut est garni de feuilles de chêne et surmonté d'une couronne à bonnet perlé. Audessous se déploie une large feuille d'acanthé accompagnée de chaque côté d'une volute feuillée. Deux cornes d'abondance passent sous ces dernières et déversent leur contenu jusque sur la corniche : pommes, grenades, grappes de raisin, épis de maïs et de blé, artichauts, melons, carottes, poires... Sur un sous-bassement mouluré se dressent un lion et un homme barbu, armé d'un gourdin et vêtu seulement de quelques feuilles. Ils semblent soutenir le motif principal. Il s'agit des supports des armes de Charles-Nicolas d'Oultremont. Il est donc vraisemblable que le cartouche était frappé de ses armoiries. Le tympan septentrional (ill. 38/2f et ill. 46) présente les mêmes caractéristiques générales. Des différences apparaissent toutefois, dues probablement à un remaniement. Ainsi les deux C latéraux sont plus hauts et plus écartés. De ce fait, la main gauche de l'homme est cachée et la patte droite du lion raccourcie. Le motif supérieur est lui aussi modifié : la volute surmonte ici une couronne à douze perles sertie de pierres précieuses. Deux écus occupent ici le centre de la composition. Ils sont séparés par une baguette aux extrémités fleurdelisées, entourés d'une corde formant plusieurs nœuds et flanqués de deux chèvres dressées sur leurs pattes arrière. Le premier est "d'azur à la croix d'argent chargé de cinq coquilles de sable" et appartient à la famille de Sélys. Le second est "d'argent à trois fleurs de néflier deux et une". Il n'est pas identifié, bien que Boniver⁹⁵ l'attribue aux Fanson; le baron de Sélys Fanson étant un des actionnaires du Waux-Hall. Cependant, cette branche cadette de la famille des Sélys ne possède pas d'écu autre que celui des Sélys. Une autre possibilité serait de considérer que ces armoiries appartiennent à son épouse, mais cette piste s'avère infructueuse. De fait, Jean-Pierre-Robert de Sélys Fanson épouse la fille de Michel-François de Sélys Longchamps, autre branche cadette qui présente les mêmes armes que la branche aînée⁹⁶. La consultation de tables de meubles héraldiques⁹⁷ aux entrées "fleur de néflier" ou "quintefeuille", qui permet d'obtenir une liste de patronymes nobiliaires, n'a rien révélé de probant. Aucune famille n'a à première vue de liens particuliers avec le Waux-Hall. Quoi qu'il en soit, il semble que les deux tympans des parois transversales aient porté à l'origine les armes du prince-évêque, supprimées durant l'occupation française⁹⁸. Cette hypothèse est corroborée par les dires d'Antoine Houyon, selon lequel "il y avoit dans les timpanes de l'hôtel de ville les armoiries du prince de Liège, le même à la Redoute et au Waux-hall qui furent détruits à l'arrivée des troupes française par les révolutionnaires"⁹⁹.

La hotte des quatre cheminées (ill. 38/2a, b, d et e; ill. 47 et 48) porte une décoration en haut- et bas-relief avec certains éléments en ronde-bosse. La pre-

⁹⁵ BONIVER, 1937, p. 40, repris également par DETHIER, 1985, p. 9.

⁹⁶ Annuaire de la Noblesse de Belgique, Bruxelles, 1858, pp. 216-218.

⁹⁷ DE LIMBOURG Philippe, Armoriaux liégeois. Recueil d'armoiries bourgeoises du héraut d'armes Henri van Ophoven; augmenté de l'Armorial du Pays de Franchimont et suivi de l'Armorial de l'Etat Noble de Simon-Joseph Abry; publié avec des notes et une table de meubles héraldiques, t. 2, (Liège), 1934 et JANSSENS Paul et DUERLOO Luc, Armorial de la noblesse belge du XV^e au XX^e siècle, (Bruxelles), (1992), vol. 4.

⁹⁸ LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 19.

⁹⁹ SPA EB., farde 226, HOUYON Antoine, Chronique des événements les plus remarquables arrivés à Spa et autres lieux (858-1847), manuscrit, [vers 1847], p. 53.

mière partie verticale se termine par une corniche moulurée. Ses piédroits en biais sont ornés d'un encadrement rectangulaire dont le bord supérieur est formé de deux crosses affrontées autour d'une feuille trilobée. Une chute de violettes pend le long d'un ruban. La seconde partie se développe autour d'une pyramide haute et étroite posée sur un piédestal mouluré à pans concaves. Sa base est flanquée de deux *putti* assis, légèrement vêtus de voiles. Ils tiennent un motif courbe ouvert, fait de deux côtés involutés et d'une base concave, ornée d'un ovale et adoptant un contour végétal. De part et d'autre de la pyramide sont figurés plusieurs ornements guerriers : poignées d'épée, flèches, haches, couronnes de laurier entrecroisées, faisceaux, boucliers ou encore lances aux fers de diverses formes, portant des draperies ou des étendards parfois bordés de franges ou parés de houppes. Deux anges portent un médaillon circulaire aveugle, ceint d'une couronne de laurier enrubannée et agrémentée de quelques baies. Ils sont ailés et habillés de draperies en mouvement. Un angelot les accompagne. Il occupe tour à tour un coin différent et est tantôt jeune (ill. 38/2a, d et ill. 47), tantôt un peu plus âgé (ill. 38/2b, e et ill. 48). Lorsqu'il est représenté en bas, il aide à tenir le cadre et, dans le cas inverse, il porte une draperie. Dans l'angle sud-est (ill. 38/2b), il n'est pas ailé. En outre, une colombe soulève l'étoffe. Selon Jean-Philippe de Limbourg, les cheminées portaient une décoration "en stuc", composée des "Portraits et Armes des principaux Souverains d'Europe"¹⁰⁰. Les médaillons étaient donc figurés, mais il est difficile de déterminer s'il s'agissait de stuc, comme le prétend de Limbourg, ou de peinture.

Un entablement règne sur l'ensemble de la salle. Il n'est pas caractéristique de l'ordre corinthien. La frise nue est divisée en métopes par de légers ressauts rectangulaires au-dessus des pilastres et de chaque côté des agrafes des arcades. Quatre gouttes décorent la fasce sous la frise aux mêmes emplacements. Le ressaut est également marqué dans les moulures qui les surmontent. L'une d'entre elles est ornée d'une alternance d'oves et de dards, une autre d'un chapelet d'olives et de perles (une pour deux).

La gorge de plafond est rythmée par des modillons à volutes décorés de feuilles (ill. 49 et 50). Ils sont situés à la verticale des pilastres jumelés et déterminent deux types de compartiments. Les plus grands sont ornés d'un encadrement rectangulaire finement mouluré. Deux larges guirlandes de feuilles et de fleurs (roses, marguerites, tulipes, lilas, violettes, lys) sont accrochées à un modillon et se rejoignent au centre pour former une lourde chute fleurie, soutenue par deux *putti* ailés. Les plus petits compartiments sont agrémentés d'un nœud lâche de ruban et d'une guirlande de fleurs. La composition est reproduite tout du long, mais un grand soin est apporté aux détails et l'agencement des éléments végétaux varie d'une guirlande à l'autre. Le plafond peint est bordé d'une frise de godrons, tour à tour lisses et gravés de rais-de-cœur empilés. Viennent ensuite un chapelet d'olives et de perles (une pour deux) et une baguette.

Les parois du grand salon (ill. 38/3) sont scandées par de larges pilastres lisses s'élevant entre six baies en plein cintre (ill. 51). Ces dernières sont agrémentées d'une agrafe terminée par une feuille trilobée et paraissant fixée à l'architrave par un large clou ovale. Deux fines guirlandes de fleurs (roses, marguerites, violettes) et de feuilles de chêne aux tiges liées par un ruban ornent les écoinçons. Elles sont retenues par deux grandes demi-marguerites qui soutiennent également deux petites draperies verticales. Les pilastres sont divisés en corps et chapiteau par un astragale. La décoration du corps se subdivise en plusieurs éléments. Un haut rectangle terminé par un réglet est adossé au pilastre et forme un léger ressaut. Un miroir y est accroché et semble s'appuyer sur la moulure d'un muret orné d'un encadrement rectangulaire en renforcement. Un médaillon circulaire surmonte cet aménagement; la liaison entre les deux est assurée par deux pans concaves. Un buste féminin y est figuré en bas-relief (ill. 52). La composition est analogue de l'un à l'autre : tête de profil, corps de trois-quarts vêtu d'une draperie, cheveux relevés derrière la tête avec une mèche libre dans la nuque. Toutes les représentations sont pourtant différentes : modelé du visage,

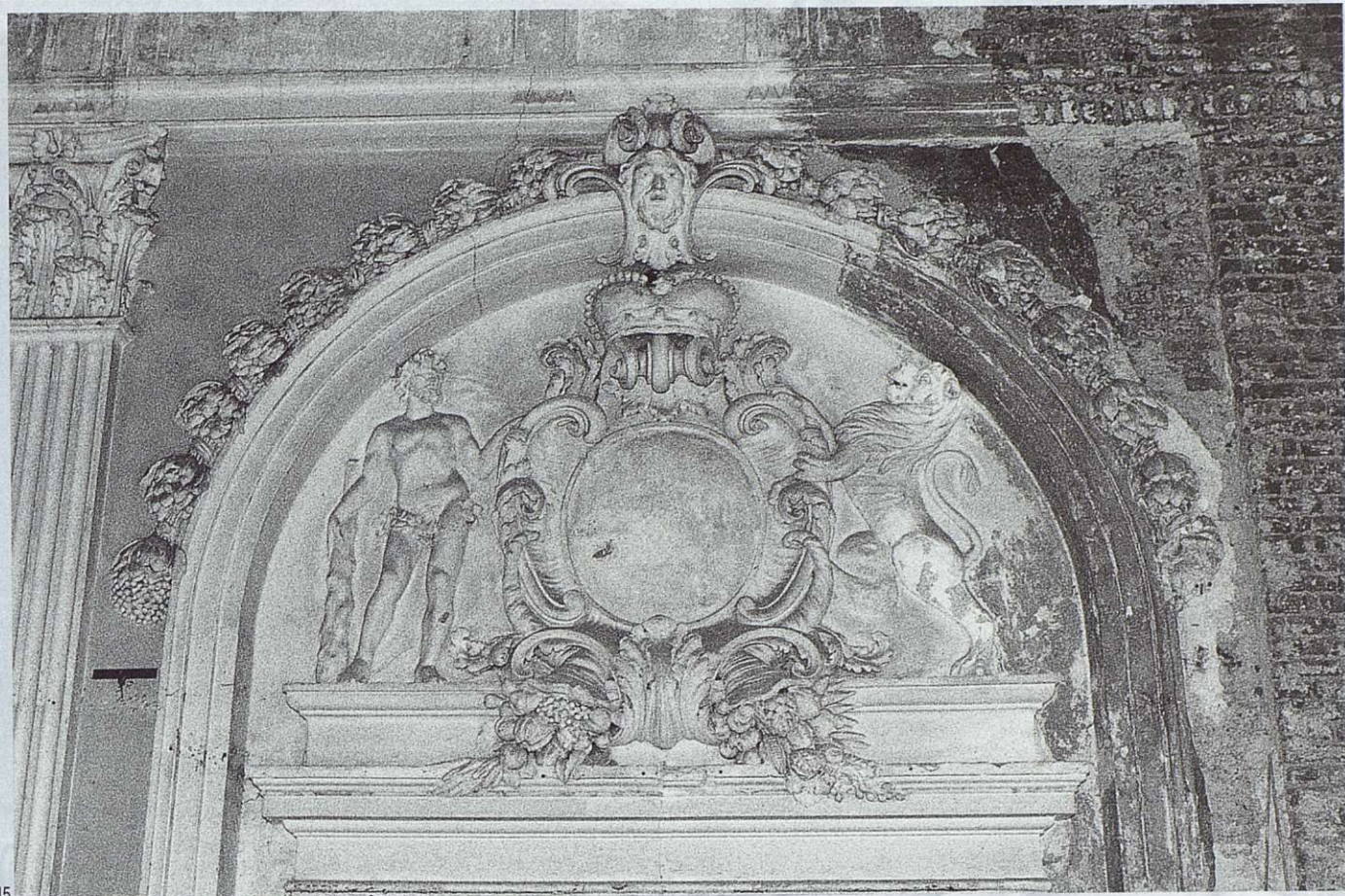
¹⁰⁰ DE LIMBOURG, 1783, vol. 2, pp. 178-179.

Salle de bal, paroi orientale (1944) (44).

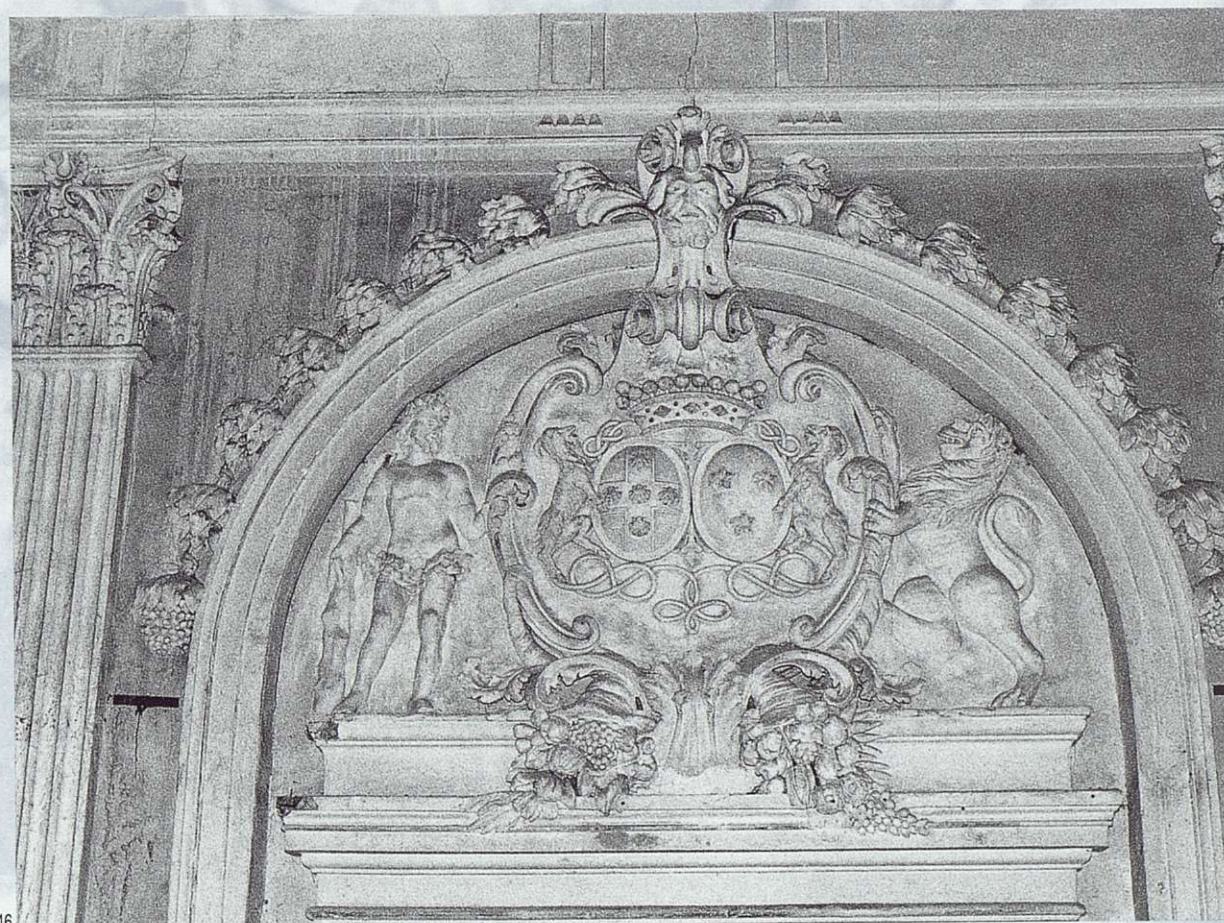
Salle de bal, tympan méridional en stuc (45).

Salle de bal, tympan septentrional en stuc (46).

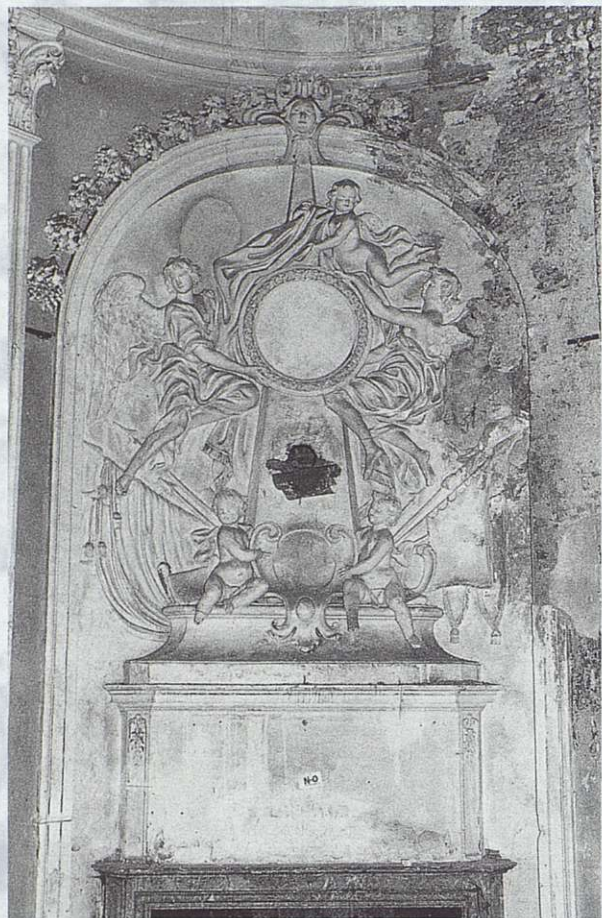




45

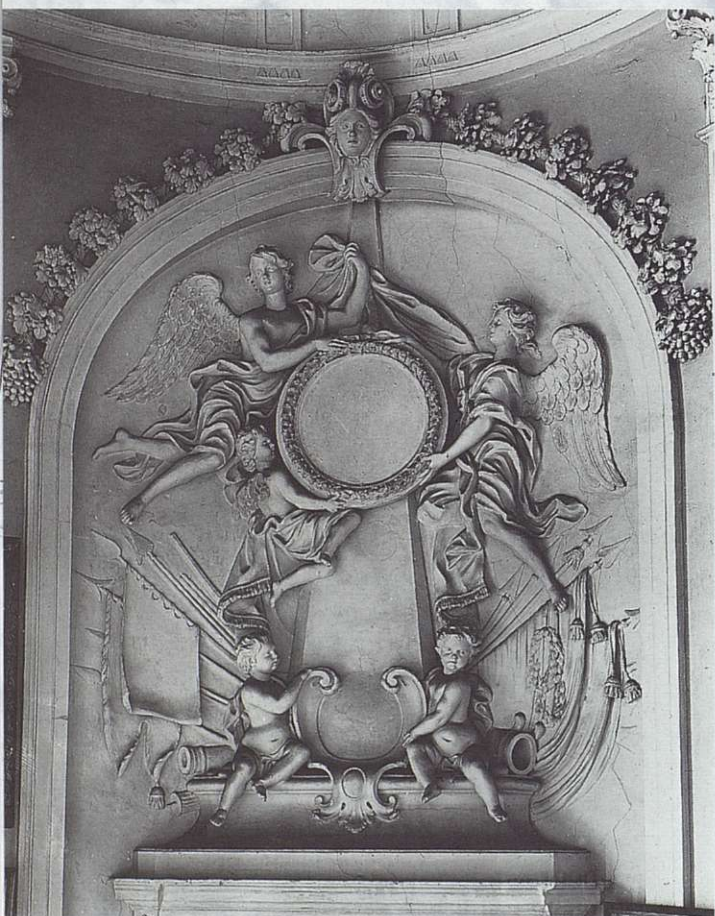
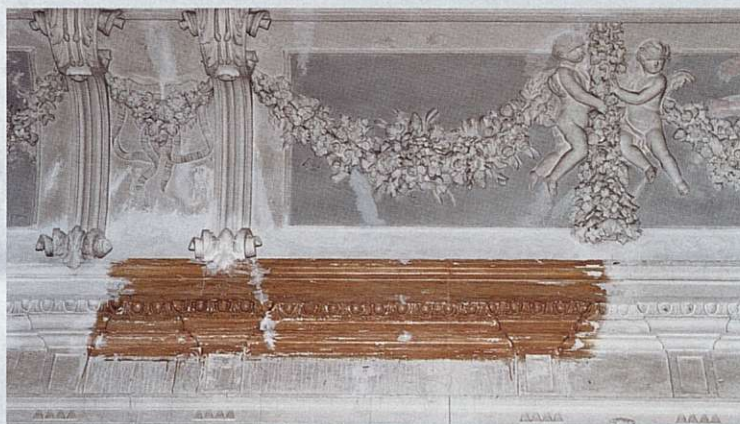


46



Salle de bal, hotte de cheminée en stuc, angle nord-est (47).

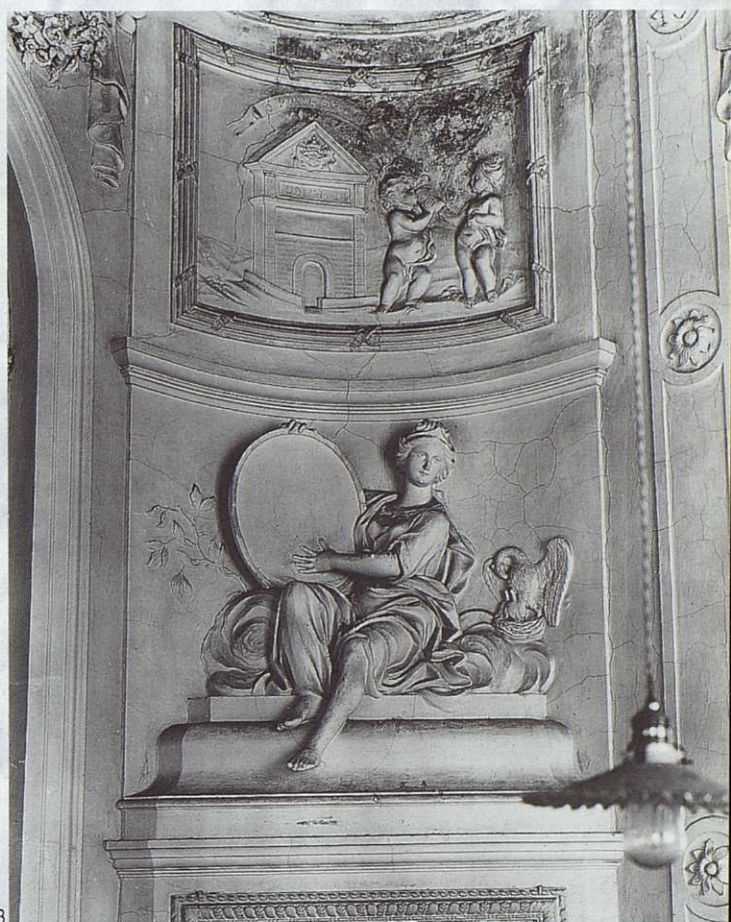
Salle de bal, hotte de cheminée en stuc, angle nord-ouest (1944) (48).



48 Salle de bal, gorge de plafond en stuc, détails (49-50).

Grand salon, angle sud-ouest, vue d'ensemble (51).

Grand salon, médaillon en stuc décoré d'un buste féminin (52).



53



51



52



54

Grand salon, hotte de cheminée en stuc, angles nord-ouest et nord-est (1944) (53-54).

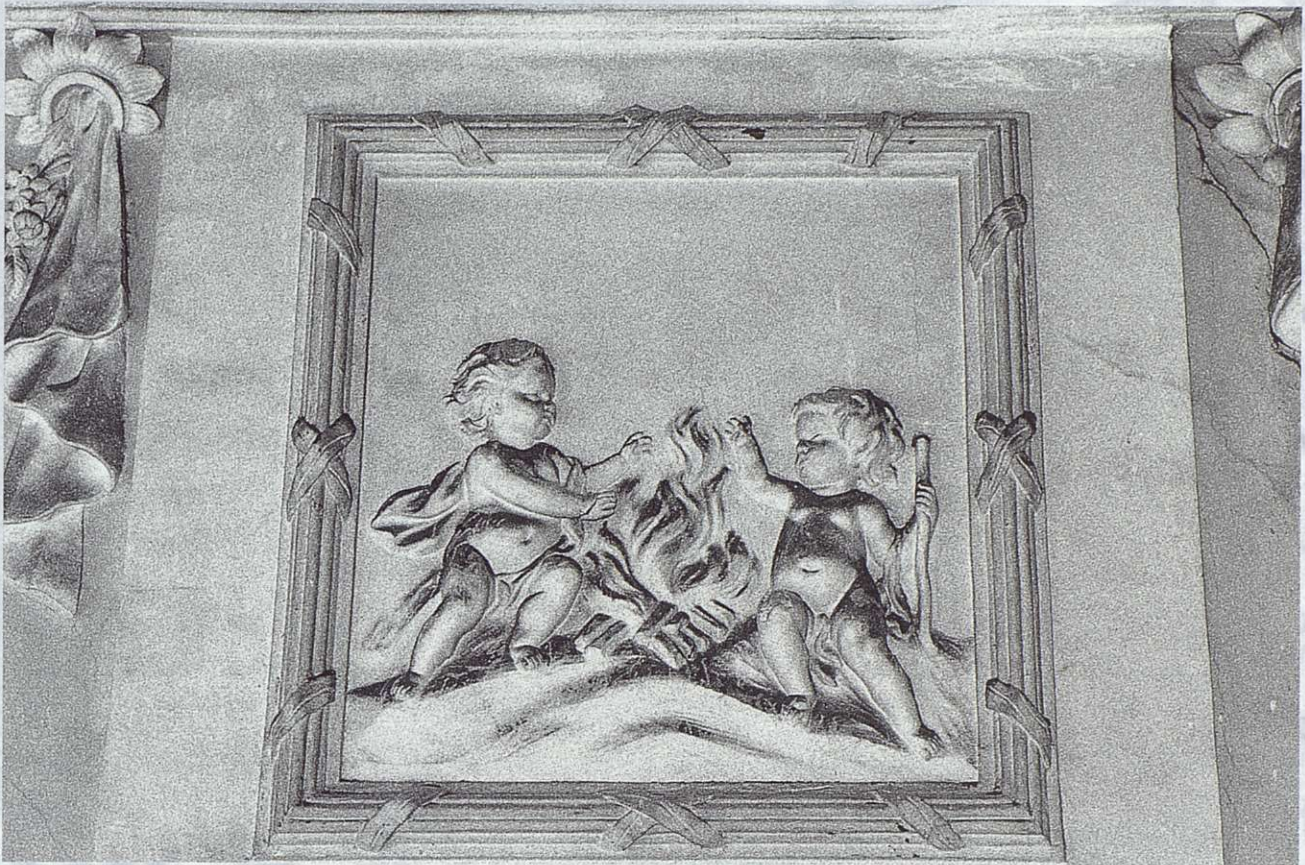
Grand salon, scènes avec *putti* en stuc (55-58).



55



56



57



58

décolleté plus ou moins important, rendu de la chevelure. Deux guirlandes de feuilles de laurier descendent de chaque côté du médaillon. Deux rubans les maintiennent et s'entrecroisent au sommet. Elles sont parsemées de baies, réunies en grappes aux extrémités. Le chapiteau est orné de *putti* disposés dans un cadre carré fait de baguettes attachées par un ruban.

La paroi septentrionale diffère quelque peu des autres. La porte-fenêtre centrale est flanquée de deux panneaux hauts et étroits bordés par un réglet. De petits médaillons circulaires ornés d'une marguerite sont disposés à intervalles réguliers. Ils sont coupés aux deux extrémités. Le pilastre contre lequel les deux cheminées d'angle viennent s'adosser adopte un profil arrondi. Son chapiteau présente un motif analogue à ceux des trumeaux. Tout comme dans la salle de bal, la hotte de la cheminée se subdivise en deux parties. La première est verticale et couronnée d'une corniche moulurée. Les piédroits en biais ne sont pas ornés ici. La seconde porte une décoration mêlant bas-relief, haut-relief et ronde-bosse. Elle repose sur un piédestal mouluré dont le pan médian emprunte la forme d'une doucine renversée. A l'ouest, des infiltrations d'eau ont emporté la majorité du stuc. Une photographie ancienne (ill. 38/3f et ill. 53) nous la montre en relativement bon état. Une femme robuste, vêtue d'une draperie brodée à l'encolure et coiffée d'un bonnet orné de spirales, est assise sur des nuées. Sa jambe droite est repliée vers elle, le pied posé sur le piédestal, tandis que la gauche pend. Elle tient des deux mains un grand médaillon ovale aveugle. A sa droite est représentée une branche d'arbre et, à sa gauche, un pélican est sur le point de se percer le flanc pour nourrir ses petits. L'oiseau n'est pas figuré avec son bec caractéristique; c'est sans doute pour cette raison qu'il fut parfois confondu avec le phénix¹⁰¹. La présence du pélican permet d'identifier une allégorie de la bonté¹⁰². La représentation à l'est symbolise, quant à elle, clairement l'abondance¹⁰³ (ill. 38/3a et ill. 54). Une jeune femme est également assise sur des nuées. Elle est vêtue plus simplement, son couvre-chef est bordé de perles. Un jeu d'inversion peut être observé : la jambe qui était tendue de l'autre côté est repliée ici, de même pour celle qui est dénudée. Sa main gauche est posée sur un grand médaillon ovale aveugle. La droite maintient une corne d'abondance rappelant celles des tympans latéraux de la grande salle. Les deux allégories ne sont donc caractérisées que par un seul de leurs attributs, essentiel il est vrai.

Le chapiteau des six pilastres est occupé par des bas-reliefs mettant en scène des *putti* potelés. Ils sont toujours groupés par deux, nus ou légèrement vêtus et placés dans un cadre naturel. La première représentation (ill. 38/3a et ill. 54) les montre dans un champ vallonné parsemé de touffes herbeuses. L'un est appuyé sur une cuve en bois remplie de grappes de raisin, l'autre est debout et tient à deux mains un pampre. Ils sont encadrés par deux jeunes arbres¹⁰⁴, à peine plus grands qu'eux. Les vignes sont figurées à l'arrière-plan. La seconde (ill. 38/3b et ill. 55) est organisée autour d'une large sphère¹⁰⁵ flanquée de deux amours. Celui de gauche est ailé, celui de droite est habillé. Il porte un passe-montagne serrant orné d'une queue, une tunique et une jupette constituées de feuilles garnies de quelques baies et des jambières. L'évocation du cadre est limitée aux lignes ondoyantes du sol et à une branche d'arbre feuillée. Dans la troisième (ill. 38/3c et ill. 56), les deux *putti* semblent en pleine conversation. L'un est assis dans l'herbe. Sa main gauche est repliée sur la poitrine et la droite prend un œuf dans un nid posé sur le sol. L'autre est debout, pointe un doigt vers son compagnon et désigne de l'autre main l'arbre devant lui. Sur sa branche inférieure, un oiseau se penche en direction du nid¹⁰⁶. La quatrième représentation (ill. 38/3d et ill. 57) est plus dépouillée. Aucun élément végétal n'est visible. Les deux *putti* sont assis de part et d'autre d'un feu et se réchauffent les mains. L'un d'entre eux tient un bâton. Dans la cinquième (ill. 38/3e et ill. 58), ils sont enlacés et s'embrassent en pleine nature. Deux arbres gracieux les entourent. La sixième (ill. 38/3f) a disparu entièrement, son aspect est toutefois conservé sur une photographie ancienne (ill. 53). La partie gauche est occupée par un édicule en pierre, construit sous le niveau du sol et ceint d'un muret. Il porte l'inscription "POUHON"¹⁰⁷, son fronton triangulaire est

¹⁰¹ DETHIER, 1985, p. 10.

¹⁰² RIPA et BAUDOUIN, 1677, première partie, pp. 42-43. Elle est également reconnaissable à la présence d'un arbre. La présence du rameau s'explique peut-être de cette manière, à moins qu'il ne soit simplement décoratif. P. Lombaerde et R. Fabri (1985, p. 29) préfèrent l'appellation de bienfaisance.

¹⁰³ Cfr idem, pp. 3-4 et COCHIN et GRAVELOT, 1791, vol. 1, p. 3.

¹⁰⁴ P. Lombaerde et R. Fabri (1985, p. 29) les qualifient "d'exotiques". Ils sont en effet difficilement identifiables, et ce dans toutes les scènes où ils apparaissent.

¹⁰⁵ Fr. Boniver (1937, p. 41), P. Lombaerde et R. Fabri (1985, p. 29) y voient une boule de neige.

¹⁰⁶ Pour P. Lombaerde et R. Fabri (1985, p. 29), "deux angelots [...] cueillent des figues et les rassemblent dans un panier". Aucune allusion n'est faite à l'oiseau, à la forme du récipient ou des fruits supposés.

¹⁰⁷ "Source d'eau minérale", cfr HAUST, *op. cit.*, p. 504, col. 1.

orné de deux animaux (lions?) dressés supportant un écu. Celui-ci est surmonté d'une couronne à bonnet perlé, sommée d'une croix et flanquée de la crosse et de l'épée. Une banderole avec les mots "SPA-POUHON" ne laisse plus aucun doute sur l'identification du monument : l'ancien pouhon de la place de Spa, reproduit assez fidèlement d'ailleurs. Il est placé ici dans un cadre champêtre. Devant lui se dressent deux amours : le premier porte les cheveux longs attachés à l'arrière de la tête et offre à boire dans un gobelet au second.

L'interprétation de ces six scènes est loin de faire l'unanimité. Ainsi, si les différents auteurs s'accordent pour y voir une représentation des saisons, l'identification de chacune d'entre elles varie de l'un à l'autre. Pour Fr. Boniver¹⁰⁸, l'hiver est symbolisé par des sarments allumés (ill. 57) et une boule de neige (ill. 55), le printemps par des nids (ill. 56)¹⁰⁹ et l'automne par des fruits (ill. 54). L'été semble avoir disparu du calendrier et les deux tableaux restants avoir été ignorés. I. Dethier¹¹⁰ décrit simplement le bas-relief au pouhon (ill. 53) et reconnaît l'automne là où "deux *putti* récoltent les fruits de la terre" (ill. 54). P. Lombaerde et R. Fabri¹¹¹ prennent en compte l'ensemble des panneaux. Ils les divisent en deux groupes : le premier compte deux unités et le second quatre. Les deux registres décorant les hottes de cheminées formeraient selon eux un tout : la récolte du raisin (ill. 54) serait une redite de l'allégorie de l'abondance; le monument du pouhon (ill. 53) témoignerait de "l'effet bénéfique des eaux des sources de Spa" et serait donc en plein accord avec la figure de la bienfaisance (bonté). Le fait qu'un des amours offre à boire à l'autre abonde dans ce sens. Les quatre saisons se répartissent comme suit : le baiser (ill. 58) pour le printemps, la récolte des figues (ill. 56) pour l'été, les "*putti* frileux se réchauffant autour d'un petit feu de bois" (ill. 57) pour l'automne, la boule de neige et le "Cupidon chaudement vêtu" (ill. 55) pour l'hiver.

Une telle analyse va à l'encontre de l'iconographie traditionnelle des saisons. Dans un souci de clarté, les différents bas-reliefs vont être étudiés un à un. La scène à la cuve remplie de raisins (ill. 54) est caractéristique de l'automne ou du mois de septembre¹¹². Si elle symbolisait l'abondance, elle comporterait probablement plusieurs espèces de fruits. Malgré le fait qu'un des amours soit habillé (ill. 55), la scène à la sphère ne peut se rapporter à l'hiver. En effet, l'arbuste de l'arrière-plan conserve encore ses feuilles. De plus, la boule de neige atteindrait des dimensions fort imposantes. L'interprétation de ce motif est problématique. L'habit du *putto* et la sphère restent mystérieux. Les seules allusions rencontrées sont peu convaincantes et concernent, d'une part, les "jeux d'amours" où deux bambins se lancent une balle bien trop grande dans le cas présent¹¹³ et, d'autre part, l'élément terre dont le globe peut être un des attributs¹¹⁴. La scène au nid (ill. 56) pourrait se rapporter, en toute logique, au printemps. La scène au feu de bois (ill. 57) illustre sans aucun doute l'hiver ou le mois de janvier. L'absence de végétaux va dans le même sens¹¹⁵. La scène au baiser (ill. 58) symbolise le printemps ou, plus précisément, le mois de mai¹¹⁶. Elle peut également être rapprochée du "plaisir d'amour"¹¹⁷. La scène au pouhon (ill. 53) pourrait représenter l'élément eau. Il est plus vraisemblable qu'elle fasse simplement allusion à l'occupation principale des bobelins à Spa, à savoir prendre les eaux. Les mêmes artistes ont travaillé à l'hôtel de ville de Verviers et ont décoré la salle du Conseil communal de groupes de *putti* en stuc qui illustrent le travail et le commerce de la laine¹¹⁸. La référence à des activités locales ne serait donc pas insolite.

Après ces approches partielles, une synthèse est-elle possible? Le nombre même des bas-reliefs - six - soulève des questions. De fait, les associations habituelles (saisons, éléments...) se font par quatre, ce qui a conduit P. Lombaerde et R. Fabri à rapprocher deux bas-reliefs de la décoration des cheminées. Ils ont pu ainsi relier scènes et saisons, mais leur interprétation s'avère bien trop légère. Je n'ai personnellement aucune hypothèse solide à proposer, les divers ensembles ébauchés restant incomplets : trois saisons, deux éléments... Une autre piste possible est la représentation des mois de l'année par paires, mais elle aussi se

¹⁰⁸ BONIVER, 1937, p. 41. Également repris dans MARQUET et BEDORET, 1985, p. 85.

¹⁰⁹ L'emploi du pluriel est étonnant.

¹¹⁰ DETHIER, 1985, p. 10.

¹¹¹ LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 29.

¹¹² COCHIN et GRAVELOT, vol. 1, p. 41 et vol. 4, p. 31.

¹¹³ RIPA et BAUDOUIN, 1677, deuxième partie, p. 125, dans le chapitre sur les amours mondains.

¹¹⁴ Idem, deuxième partie, pp. 4-5 et COCHIN et GRAVELOT, 1791, vol. 4, p. 107.

¹¹⁵ COCHIN et GRAVELOT, 1791, vol. 2, p. 97 et vol. 3, p. 27.

¹¹⁶ Idem, vol. 4, p. 31 et vol. 3, pp. 47-48.

¹¹⁷ RIPA et BAUDOUIN, 1677, deuxième partie, p. 123.

¹¹⁸ WODON, 1985, p. 191.

révèle infructueuse¹¹⁹. Faut-il dès lors penser que ces six tableaux ne doivent pas être associés et qu'ils sont à considérer individuellement? La réponse par la négative s'impose. Les bas-reliefs du salon contigu forment d'ailleurs des groupes cohérents. Simplement, la clef permettant de décoder le décor manque encore.

La gorge de plafond du grand salon (ill. 59) se compose d'une frise d'arcades abritant des lancettes à triple culot superposé,¹²⁰ surmontées d'un petit ornement flammé. Les trumeaux comportent en leur centre une violette. Les quatre coins sont agrémentés d'un motif formé de deux C involutés s'affrontant autour d'une feuille trilobée. Ils sont garnis de végétaux et leur courbe intérieure est traitée comme une coquille. Leur base est fermée par un ornement composé de trois éléments. Le premier, central, est paré d'une violette et terminé en haut et en bas par des feuilles. Il est flanqué de deux longs rameaux souples. Le sommet et le centre de la composition sont fleuris de façon toujours différente selon l'angle de la pièce : roses, violette, marguerite... L'encadrement du plafond est décoré de deux frises. La première est une alternance de godrons lisses et incisés d'un H percé au milieu. La seconde est un chapelet d'olives et de perles (une pour deux).

Les parois transversales du petit salon (ill. 38/4) sont organisées comme celles du grand. Quelques différences peuvent toutefois être relevées (ill. 60). Ainsi, les médaillons circulaires sont ornés de guirlandes de feuilles de chêne et de glands, maintenues par un ruban et attachées par une agrafe au contour végétal. La moulure les séparant des miroirs est ici un bandeau décoré de flots. L'intérieur des vagues est agrémenté d'une petite baie et de sa tige. Les bas-reliefs décorant les chapiteaux possèdent un encadrement à crossettes. Les bustes figurés en bas-relief dans les médaillons circulaires ne sont plus exclusivement féminins comme dans le grand salon. En effet, une photographie ancienne montre un profil masculin aujourd'hui disparu (ill. 61). Enfin, les quatre portes-fenêtres en plein cintre recèlent un mascarón féminin, leurs écoinçons étant occupés par une draperie frangée relevée aux angles par un ruban. Les murs longitudinaux comportent des pilastres plus étroits et plus simples. Un panneau rectangulaire mouluré s'étend sur toute la hauteur du corps. Une attache trilobée s'enroule autour de son bord supérieur et soutient un trophée. L'encadrement à crossettes des scènes du chapiteau est ici dressé sur son petit côté.

Une grande partie du décor a aujourd'hui disparu. Ainsi, dans l'angle sud-est, seuls les bas-reliefs du registre supérieur subsistent, incomplets. Dans l'angle sud-ouest, le revêtement de stuc est entièrement tombé, laissant apparaître l'ancien encadrement en pierre de la baie. Il est identique à celui de la façade actuelle de l'arrière-corps, c'est-à-dire à claveau passant un-sur-deux.

Deux des quatre trophées seulement sont encore en place. Ils s'articulent autour d'un nœud de ruban et sont parsemés de fleurs diverses (roses, marguerites, campanules, violettes...). Le premier (ill. 38/4a et ill. 62) comporte une tablette, garnie d'un petit bouquet enrubanné et posée sur un rameau d'olivier, et une flûte en sautoir. Une musette y est suspendue par une lanière. Un livre ouvert et un pot-à-feu cordiforme complètent la composition. Dans le second trophée (ill. 38/4f et ill. 63), un carquois rempli de flèches, un arc et un cor s'entrecroisent au-dessus d'une gibecière verticale. Dans une description ancienne¹²¹ sont inventoriés les attributs du jardinage ("bêche et râteau, fléau et échenilloir") et de la chasse, ainsi que des instruments de musique. Dans une autre¹²² sont cités les trophées de la chasse, du jardinage et des plaisirs champêtres. Le premier bas-relief est probablement celui qui symbolise les "plaisirs champêtres". Il renferme en effet deux instruments appartenant à la danse de plein air et la présence du cœur n'est peut-être pas dénuée de sous-entendus malicieux. Le second est sans doute consacré à la chasse. Le troisième (ill. 38/4b ou e) était donc en rapport avec le jardinage, le dernier restant mystérieux. Faut-il supposer qu'il était également relatif aux "plaisirs champêtres"¹²³, ou alors qu'il clôturait un ensemble de quatre éléments? L'association pêche-chasse vient naturellement à l'esprit. Toutefois, en l'absence de documents iconographiques, la prudence s'impose.

¹¹⁹ COCHIN et GRAVELOT, 1791, *partim*.

¹²⁰ Terme utilisé dans LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 29 et dans WODON, 1985, p. 189. Les lancettes ressemblent toutefois plus ici à trois étages de fleurs et de feuilles répartis le long de la tige.

¹²¹ BONIVER, 1937, p. 41, repris par MARQUET et BEDORET, 1985, p. 85.

¹²² DETHIER, 1985, p. 10.

¹²³ Dethier emploie en effet le pluriel.

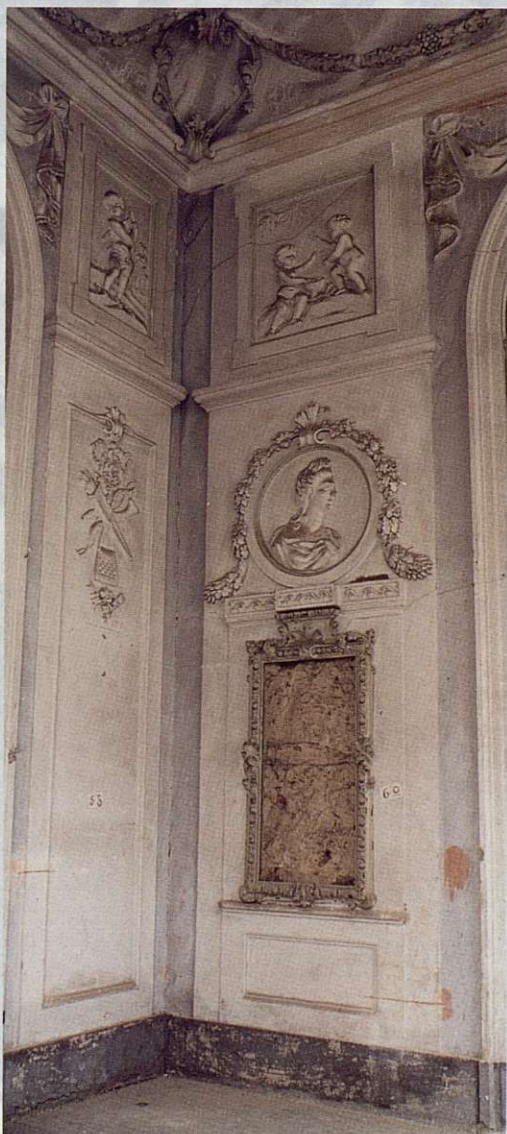
Grand salon, gorge de plafond en stuc, détail (59).

Petit salon, angle nord-ouest, vue d'ensemble (60).

Petit salon, médaillon en stuc décoré d'un buste masculin (1944) (61).



59



60



61

Au registre supérieur se tiennent des *putti* dans un espace quasi désert. Seules sont figurées les lignes de sol ondoyantes, quelques touffes d'herbe et un arbre gracile à l'arrière-plan. Le premier (ill. 38/4a et ill. 64) est à peine couvert d'un voile, il a les yeux légèrement bridés et est chauve. Il s'abrite sous une ombrelle. Le second (ill. 38/4b et ill. 65) est d'un type négroïde peu marqué et s'appuie à un palmier¹²⁴. Le troisième (ill. 38/4e) a disparu et le dernier (ill. 38/4f et ill. 66) est vêtu de quelques feuilles. Il est muni d'un arc et d'un carquois et il ressemble aux amours de l'autre salon. Ces quatre scènes symbolisent les continents¹²⁵ : l'Asie, l'Afrique¹²⁶ et l'Amérique. En 1985, l'Europe est "tombée par terre"¹²⁷. On peut approcher son aspect par des comparaisons avec l'hôtel de ville de Verviers. Ainsi, des bas-reliefs analogues décorent des cartouches carrés cantonnant le plafond du salon de réception. Si la pose des *putti* et l'arrière-fond diffèrent, les attributs choisis sont identiques. L'Europe devait donc être représentée par "un bâton d'arbitrage, le bouclier contre l'hérésie et la tiare papale"¹²⁸.

Les quatre scènes des parois latérales se composent chacune de *putti*. La première (ill. 38/4c et ill. 67) a été déposée et se trouve actuellement dans le salon de l'aile méridionale. On y voit deux *putti* taquiner un bouc. L'un pose ses mains sur son dos, l'autre le tire par les cornes. Un arbre se dresse à l'arrière-plan. La seconde scène (ill. 38/4d) n'est pas conservée. Elle figurait des amours en train de pêcher¹²⁹. La troisième (ill. 38/4g et ill. 68) montre deux bambins tentant d'allumer un feu sous un soleil ardent. L'enfant de droite tient de l'étoupe ou de l'herbe séchée dans une main et dans l'autre une loupe pour l'enflammer sous l'action des rayons solaires. Il pourra ensuite embraser le contenu de la coupe et alimenter le feu avec les petits bois déposés à ses pieds. L'enfant de gauche tend la main vers les volutes de fumée qui commencent à s'élever. Dans la quatrième scène (ill. 38/4h et ill. 69), un *putto* souffle dans un tube pour faire une bulle de savon. Il est assis sur un cube, un petit récipient contenant l'eau savonneuse à portée de main. Son compagnon essaie d'attraper les bulles. Deux interprétations ont été avancées. La première¹³⁰ reconnaît des allégories des éléments dans ces représentations. Le bouc symboliserait la terre, la pêche l'eau, le soleil et le foyer le feu, les bulles de savon l'air. Ces rapprochements sont conformes aux attributs traditionnels¹³¹. La seconde interprétation est due à P. Lombaerde et R. Fabri¹³². La thématique est pour eux celle des "jeux des amours", en accord avec l'affectation de la pièce. Les reliefs feraient ainsi allusion aux joueurs "qui figuraient souvent comme des couples amoureux". Ils font d'ailleurs une autre analyse de la scène à la loupe (ill. 68). Les deux *putti* jetteraient des pièces de monnaie dans une coupe. Mais les auteurs passent sous silence certains détails : les brindilles, les volutes de fumée, le soleil, représenté nulle part ailleurs, et le contenu de la coupe qui ressemble peu à de la menue monnaie. S'il est vrai que dans chaque cas les amours s'adonnent à divers jeux, la solution des quatre éléments semble plus appropriée. Elle n'est pas aussi flagrante qu'à l'hôtel de ville de Verviers¹³³, où, sur les murs du salon de réception, des fruits figurent la terre, un triton cracheur l'eau, un flambeau le feu et un oiseau l'air. Peut-être la double lecture (éléments-jeux) est-elle sciemment suggérée.

La gorge de plafond (ill. 70) est comprise entre deux triples moulures. Elle est garnie à chaque coin et au milieu de chaque côté d'un "cartel"¹³⁴. Ces huit motifs semblent formés d'un écu feuillé sommé d'une volute. Ils sont reliés par des guirlandes de laurier enrubannées, parsemées de baies qui sont réunies en grappes au centre. La peinture de plafond est encadrée d'une frise d'oves, tour à tour lisses et sculptés, et d'un chapelet d'olives et de perles (une pour trois). L'espace compris entre l'ovale du plafond peint et le rectangle de la pièce est décoré en stuc. Deux branches d'oliviers garnies de fruits s'entrecroisent derrière un cartouche. Celui-ci diffère légèrement de ceux qui scandent les gorges; les contours végétaux sont plus marqués, la surface intérieure est ornée d'écaillés.

Le salon de l'aile méridionale (ill. 38/5) est orné de panneaux pour la plupart appariés. Ainsi les décors en vis-à-vis d et j sont identiques. Il en allait probable-

¹²⁴ Le motif est actuellement recouvert de silicone. Les restaurateurs avaient l'intention de le déposer, mais les travaux ont été interrompus.

¹²⁵ RIPA et BAUDOUIN, 1677, deuxième partie, pp. 6-11 et COCHIN et GRAVELOT, 1791, vol. 1, pp. 11, 21, 37; vol. 2, p. 29.

¹²⁶ Le palmier peut toutefois représenter l'Asie, cfr COCHIN et GRAVELOT, 1791, vol. 1, p. 37.

¹²⁷ LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 25.

¹²⁸ WODON, 1982, p. 189.

¹²⁹ BONIVER, 1937, p. 40, repris par MARQUET et BEDORET, 1985, p. 85; DETHIER, 1985, p. 10 et LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 27.

¹³⁰ BONIVER, 1937, p. 41, repris par MARQUET et BEDORET, 1985, p. 85 et DETHIER, 1985, p. 10.

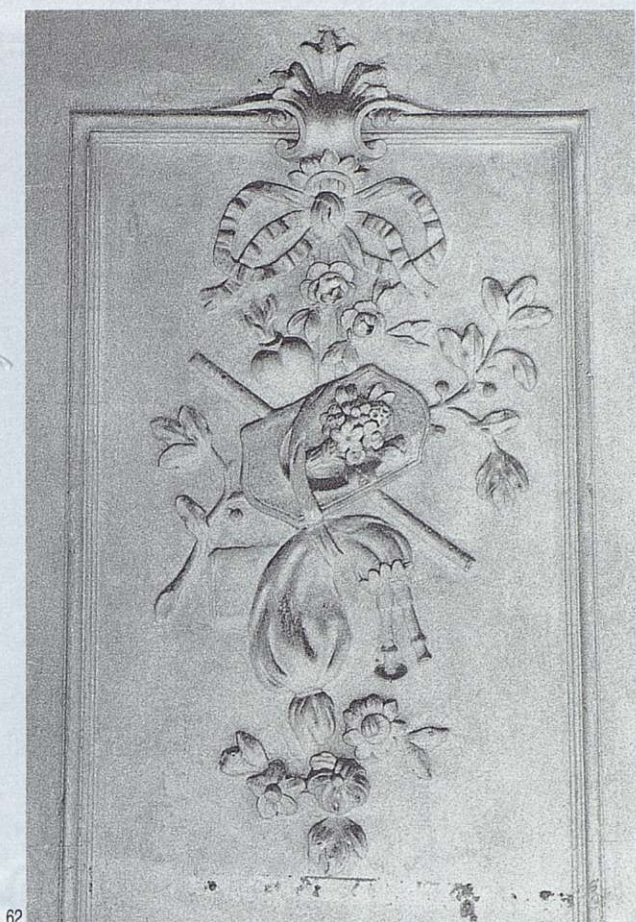
¹³¹ COCHIN et GRAVELOT, 1791, vol. 1, p. 15; vol. 2, pp. 1 et 39; vol. 4, p. 107 et RIPA et BAUDOUIN, 1677, deuxième partie, pp. 2-5. Toutefois, la terre est normalement représentée par un mouton (COCHIN, vol. 4, p. 107) et les bulles de savon ne sont pas reprises dans les emblèmes. Leur association avec l'air est néanmoins logique.

¹³² LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 27.

¹³³ WODON, 1982, p. 189.

¹³⁴ Appellation rencontrée dans LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 27.

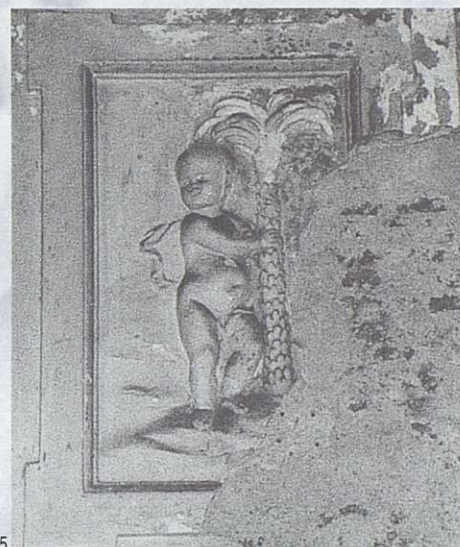
Petit salon, trophées en stuc (62-63).



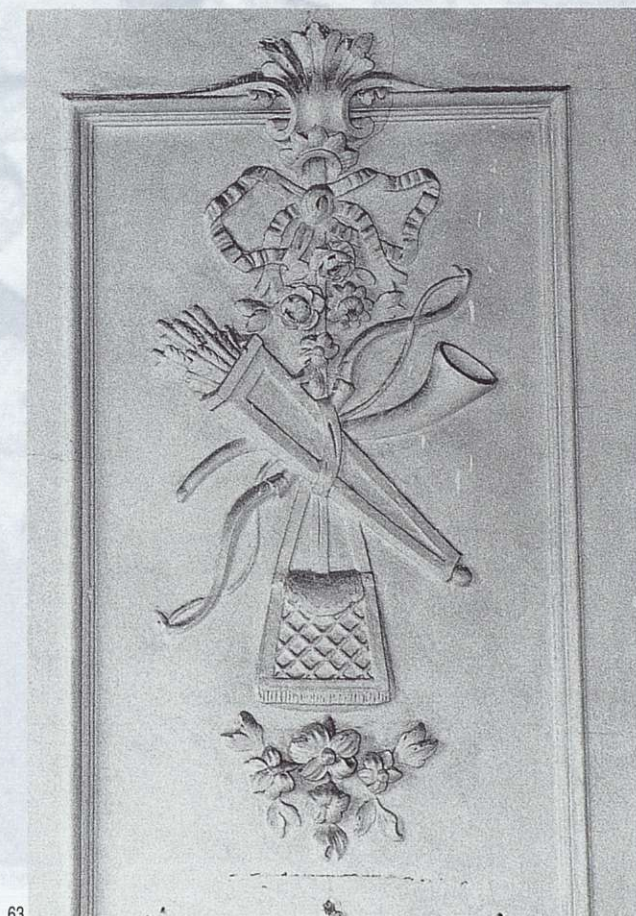
62



64



65



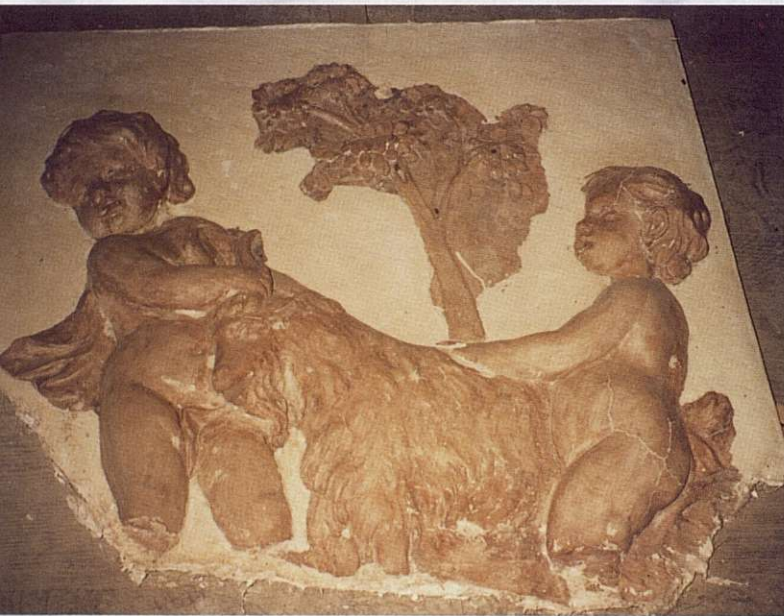
63



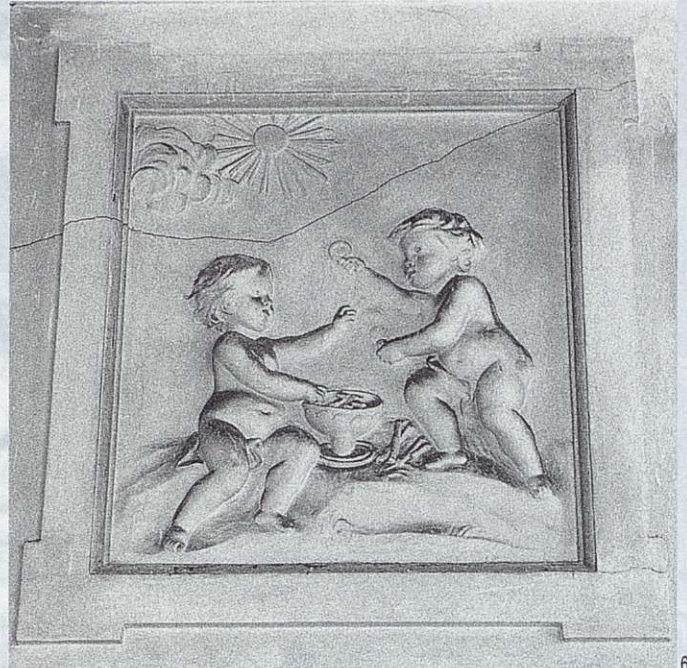
66

Petit salon, scènes avec *putto* en stuc (64-66).

Petit salon, scène avec *putti* en stuc, motif déposé et actuellement entreposé dans le salon de l'aile méridionale (67).



67



68



69

Petit salon, scènes avec *putti* en stuc (68-69).

Petit salon, décor en stuc et peinture de plafond (70).



70

ment de même pour a et m, ce dernier ayant disparu. Les panneaux centraux sont entrecroisés : b est le pendant de k, c de l. Les motifs disposés de part et d'autre de la cheminée sont semblables. Curieusement, sur la paroi septentrionale, la symétrie est rompue : les compositions n et o sont différentes. Chaque bas-relief possède un cadre composé de réglets en léger ressaut les uns par rapport aux autres. Les six fenêtres sont bordées d'un encadrement à trois fasces. Le second filet est constitué d'une frise d'olives et couronné d'un faisceau de baguettes enrubannées. La fenêtre proprement dite est surmontée d'une guirlande de feuilles de laurier disposées en bouquets successifs autour d'une grappe de baies. Les jouées et l'arrière-voissure réglée sont agrémentées d'un encadrement rectangulaire en ressaut.

Chaque panneau est conçu selon un axe de symétrie vertical. En voici la description unité par unité. Le premier panneau (ill. 38/5a, m? et ill. 71) présente un haut vase au pied torsadé, à la panse décorée d'une couronne de laurier, de draperies et de frises de perles. Il est orné de fines guirlandes fleuries et renferme un bouquet de graminées. Ce dernier est surmonté de divers motifs empilés : grenade, perles, guirlandes, carotte...

Dans le second (ill. 38/5b, k et ill. 72) s'adossent un sphinx barbu et une sphinge, tous deux ailés. Ils sont couchés sur un socle scandé de polyglyphes. Des draperies, couvertes de fleurs et de fruits, y sont suspendues par des anneaux. Entre les deux monstres s'élèvent deux branches entrelacées qui soutiennent une corbeille cannelée évasée remplie de fruits. Des épis et des guirlandes de laurier s'en échappent et s'inclinent de chaque côté; deux d'entre elles soutiennent deux couronnes laurées. D'autres se dressent, s'enroulent ou soutiennent un récipient enflammé. Deux oiseaux volent de part et d'autre, un ruban dans le bec.

Dans la partie supérieure du troisième panneau (ill. 38/5c, l et ill. 73) est suspendue une couronne ailée parée de chutes de perles. Au centre fume un pot-à-feu à panse godronnée décorée de fines guirlandes fleuries. Autour de son pied est disposée une couronne de laurier percée de deux flèches en sautoir. Ce dernier repose sur un guéridon dont le pied cannelé est orné de motifs végétaux. Il est flanqué de deux S feuillés adossés. L'une de leurs extrémités est constituée d'une tête d'oiseau, l'autre est involuée et soutient une superposition de brins de muguet accouplés terminée par deux oiseaux posés chacun sur une volute et par un bouquet de roseaux.

Le quatrième panneau (ill. 38/5d, j et ill. 74) est composé d'éléments superposés : un haut vase à pied et à col cannelés, orné d'une couronne de laurier oblique et de guirlandes de fleurs; deux rameaux entrecroisés derrière un petit bouquet; des graminées affrontées, deux oiselets; une guirlande circulaire verticale entourant une autre horizontale; deux guirlandes feuillées formant deux larges boucles, garnies au milieu d'un rang de perles et de motifs végétaux; un ornement ové. Le tout semble suspendu à un petit nœud de ruban.

Le cinquième panneau (ill. 38/5e, i; ill. 37 et 74) constitue un dessus-de-porte organisé en deux parties. La première est une corniche, dont le bandeau est décoré de deux rosaces entourant une frise de stries verticales et dont la moulure est ornée d'un ruban en serpent. La seconde est un panneau encadré sur trois de ses côtés seulement, où est représentée une corbeille cannelée débordant de fruits, de fleurs et de graminées; elle est posée sur un piédestal festonné.

Sur le sixième panneau (ill. 38/5f, h et ill. 37), deux guirlandes sont suspendues à un nœud de ruban : elles forment des entrelacs successifs, puis se terminent en une courte chute drapée. La première est composée de plusieurs tiges dont une seulement est fleurie, la seconde l'étant entièrement.

Le septième panneau (ill. 38/5g et ill. 37) présente, de part et d'autre du miroir, un empilement d'éléments végétaux en V qui forment deux "troncs de palmier stylisés"¹³⁵.

¹³⁵ Appellation rencontrée dans LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 23.

Le huitième (ill. 38/5n et ill. 75) est en très mauvais état; quelques étais sommaires l'empêchent de tomber sur le sol. La composition peut toutefois être encore déchiffrée. Dans la moitié supérieure, un vase à panse godronnée est flanqué de deux larges feuilles d'acanthé et de deux volutes végétales enserrant un rameau. Ces rameaux sont reliés entre eux par une guirlande fleurie et à chacun d'eux est suspendue une petite chute de fleurs. De part et d'autre du vase sont figurées des têtes de *putto* joufflu; à sa verticale se dresse un bouquet de fleurs. Dans la moitié inférieure s'y déploient deux guirlandes feuillées qui prennent leur naissance au même endroit que les deux volutes. Deux colombes posées sur un bouquet végétal se becquettent. Deux guirlandes de perles remplissent les angles de leurs courbes et contre-courbes.

Le centre du neuvième panneau (ill. 38/5o et ill. 76) est orné d'un *putto* replet tirant la langue et soutenant de ses deux bras levés deux longues tiges qui se croisent derrière sa tête et se dressent de chaque côté d'un vase. Leur extrémité forme une volute agrémentée d'une petite fleur. Le pied et la moitié de la panse du vase sont godronnés. Deux chutes végétales partent du col, passent par les anses pour retomber verticalement. Des flammèches semblent sortir du récipient, un oiseau les survole. La partie inférieure de la composition est organisée autour d'une haute corbeille évasée remplie de fruits et de graminées. De nombreux épis s'en échappent et se répartissent symétriquement. Deux d'entre eux se penchent pour former deux volutes reliées entre elles par une fine guirlande de laurier. Deux autres se haussent à hauteur du bambin, s'enroulent sur eux-mêmes et tiennent deux hauts bouquets de roses et d'épis.

Le décor de l'ensemble de ces panneaux est surtout caractérisé par les nombreux enroulements végétaux, la présence de vases à l'antique et de corbeilles abondamment garnies. Quelques autres motifs sont également observables : couronnes, oiseaux, sphinx, têtes de *putti*, rangs de perles... Toutefois ces compositions semblent n'être que purement décoratives. P. Lombaerde et R. Fabri y voient des "trophées de chasse et d'instruments de musique"¹³⁶. Aucun élément ne permet pourtant d'étayer cette interprétation.

Le plafond de cette pièce est entièrement enduit de stuc. La corniche (ill. 37) est formée d'une succession de moulures pour la plupart ornées : fasce; filet décoré d'un chapelet d'olives et de perles (une pour une); cavet droit; frises de denticules; réglelet dont la face intérieure est divisée en petits compartiments carrés, tour à tour vides et occupés par une rosace; chapelet de perles. La transition avec le plafond plat est soulignée par un cavet droit. Une large frise, délimitée par deux filets torsadés, est comprise entre deux fascas. Elle est rythmée par des festons composés de campanules qui alternent avec des perles. Une baguette enrubanée clôt la bordure. Le motif central en amande (ill. 77) est entouré de six moulures (quatre réglelets, un tore dentelé et une baguette) et d'une draperie agrémentée de clochettes à intervalles réguliers. Une autre draperie court à l'intérieur, elle est ornée de houppes. Au centre, un médaillon circulaire est ceint d'un chapelet de perles. Il est décoré de tiges feuillées disposées en spirale autour d'une corolle. L'espace restant est occupé par des rinceaux végétaux et par deux corbeilles évasées garnies de fruits (grenade, pomme, raisin...) et de feuilles.

Aspect technique¹³⁷

Étant donné que le bâtiment a subi d'importantes infiltrations d'eau, certaines parties du décor stucé se sont détachées et laissent dès lors apparaître des caractéristiques d'ordre technique. Les différentes couches d'enduit sont ainsi visibles : gobetage, crépi et enduit proprement dit. A l'emplacement des miroirs, les parois ne sont recouvertes que d'une seule couche grossière. L'ébauche est réalisée avec un mélange de sable, de chaux et de poils d'animaux; la finition l'est avec de la chaux et du plâtre pour les moulures, les pilastres, la gorge et avec du stuc pour les ornements. Les grandes masses sont dégrossies : le ressaut des pilastres ou des arcades est amorcé en maçonnerie; de même, les figures qui

¹³⁶ LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 23.

¹³⁷ Cfr explications orales de Daniel Menchior; RONDELET, 1834, t. 2, pp. 309-322 et La mémoire des bâtisseurs, 1988, p. 108.

LE WAUX - HAL LA SPA
Salon de l'aile méridionale, panneaux en stuc (71-76).



71



72



73

Salon de l'aile méridionale, plafond en stuc, détail du motif central (77).



ornent les hottes des cheminées du grand salon sont adossées à des briques. Pour consolider les éléments en relief ou en ronde-bosse sont plantés des clous à tête large et des pitons métalliques. Des bâtons de bois calcinés sont également utilisés.

Pour tracer les différentes moulures et les gorges de plafond, des patrons profilés ont été nécessaires. D'autres éléments comme les chapiteaux ont peut-être été moulés, mais la plupart ont été sculptés sur place comme en témoignent les légères variations d'un motif à l'autre¹³⁸. Elles sont surtout perceptibles dans les ornements floraux : guirlandes, bouquets...

Traces de polychromie

Aucune étude systématique de la polychromie n'a été réalisée. Des tons anciens apparaissent sous les couleurs actuelles, mais il est impossible de déterminer s'ils sont d'origine. Les stucs pouvaient être teintés dans la masse ou peints, souvent à la détrempe, sur enduit sec¹³⁹. Les couleurs en vogue à la fin du XVIIIe siècle sont principalement vanille et fraise, soufre et azur ou soufre et lilas, ainsi que le puce en différentes nuances, le blanc, le gris et le bronze¹⁴⁰. Dans la région liégeoise, les trois coloris principaux sont le blanc pour les reliefs, le bleu net et le vert d'herbe pour les fonds¹⁴¹.

La majorité du décor est actuellement recouverte d'un "infâme crépi blanc" datant probablement de la transformation du Waux-Hall en orphelinat¹⁴². Le cordon mouluré séparant le rez-de-chaussée du premier étage de la cage d'escalier est peint en brun. L'encadrement lauré du plafond présente une couleur terreuse, des traces roses se font jour sur la seconde gorge. Les ornements blancs de la salle de bal contrastent avec le bleu lavande des parois. Du rose apparaît toutefois sous cette teinte et témoigne de l'aspect du Waux-Hall vers le milieu du XIXe siècle. La plinthe, aujourd'hui bleu gris, imitait auparavant le marbre de Saint-Remy des cheminées. La dorure soulignait de nombreux éléments : baguettes et volutes des arcades; baguettes des linteaux des deux portes-fenêtres axiales; serrures; cadres des miroirs; piédroits, médaillons, franges des draperies et couronnes de laurier des hottes de cheminées. La frise d'oves et de rais-de-cœur bordant le plafond est alternativement brune et beige; le chapelet et la baguette sont d'un brun verdâtre¹⁴³. Les deux salons de l'arrière-corps présentent les mêmes caractéristiques : encadrement de plafond similaire, murs bleu lavande avec des vestiges de coloration rose, motifs blancs, traces de dorure à plusieurs endroits : lancettes à triple culot superposé de la gorge, cadres composés de baguettes enrubannées, bords intérieurs des encadrements à crossettes et des médaillons circulaires, encadrements des miroirs.

Le salon de l'aile méridionale offre des tons différents. Le plafond est entièrement blanc. Les parois et les boiseries (portes et lambris d'appui) sont peintes en bleu gris, leurs panneaux intérieurs en une nuance plus claire. Les encadrements et les motifs se détachent en bordeaux sur fond blanc. Du rose apparaît sous ce même blanc, alors que du doré est visible sur l'encadrement du miroir et sur les deux motifs qui le flanquent. Selon P. Lombaerde et R. Fabri, le décor en stuc aurait été polychromé. Ils ont ainsi observé du vert de terre, du vert céladon et du lilas¹⁴⁴.

PEINTURES DE PLAFOND

Description et iconographie

La cage de l'escalier, la salle de bal et les deux salons de l'arrière-corps possèdent un plafond peint à la détrempe. Tous ont été endommagés à des degrés divers, l'enduit étant tombé par endroits. Ces trous ont été rebouchés en 1990 lors de la campagne de restauration, mais les dégâts se sont aggravés depuis¹⁴⁵.

¹³⁸ Cfr Daniel Menchior, et contrairement à l'avis de Marylène Laffineur-Crépin (1974-1975, pp. 152-153), selon laquelle les moules étaient utilisés le plus souvent.

¹³⁹ *La mémoire des bâtisseurs*, 1988, p. 107 et LAFFINEUR-CREPIN, 1974-1975, p. 154.

¹⁴⁰ GALLET, 1964, p. 87.

¹⁴¹ Cfr Joseph Philippe, cité dans LAFFINEUR-CREPIN, 1974-1975, p. 184. Pour plus d'informations à ce sujet, voir FOIVILLE Xavier, *Conception générale du décor polychromé au XVIIIe siècle*, dans *B.C.R.M.S.*, t. 9, 1980, pp. 329-340 et PHILIPPE Joseph, *Peinture décorative et polychromie liégeoises du XVIIIe siècle. Découvertes récentes et traitement*, dans *La vie liégeoise*, n° 11, novembre 1978.

¹⁴² SPA MUSEE, farde Waux-Hall, rapport de E Maret, 17 mai 1957, p. 2.

¹⁴³ Selon Daniel Menchior, l'encadrement des peintures du plafond des trois salons était recouvert de *schlagmetall*, c'est-à-dire d'une feuille de métal, souvent de cuivre, qui imite la feuille d'or. Elle s'applique d'ailleurs de la même manière. Il s'agirait ici "de rehauts exécutés à la feuille de laiton posée sur mixtion et protégée de l'oxydation par au moins une couche de vernis". Les éléments recouverts de laiton sont fortement oxydés et donc irrécupérables, cfr *Fiche technique n° 4 - Restauration de la polychromie*, dans SPA TRAVAUX, *Rénovation du Waux-Hall à Spa, dossier de demande de subsidiarité auprès des Communautés Européennes*, s.d., p. 4.1.

¹⁴⁴ LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 23. Je n'ai pas réussi à localiser ces coloris.

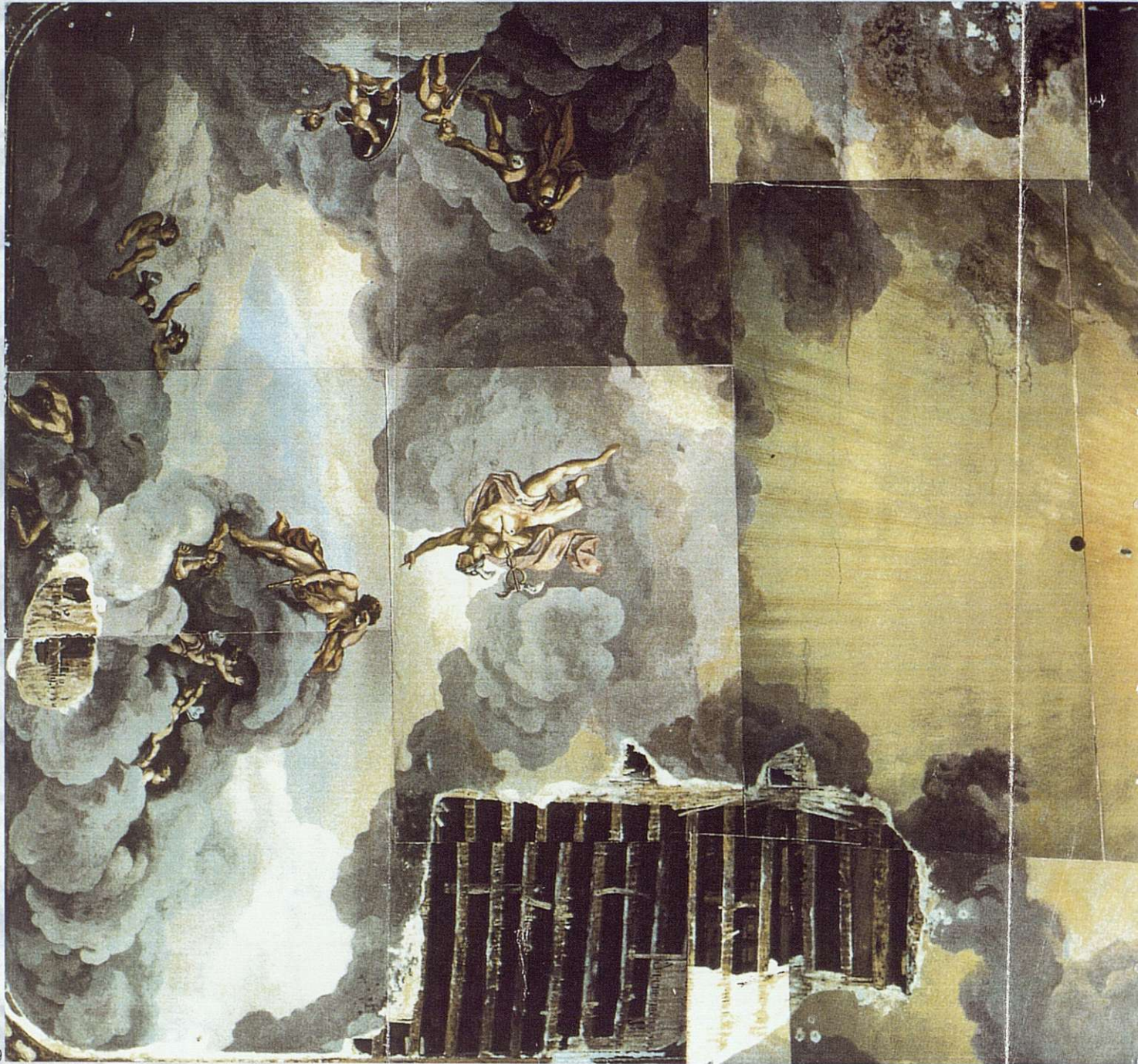
¹⁴⁵ Surtout dans le hall où un personnage supplémentaire a disparu. Au printemps 1997, une plaque d'environ un mètre carré s'est détachée de l'angle sud-est de la grande salle.

Hall, peinture de plafond (1944) (78).

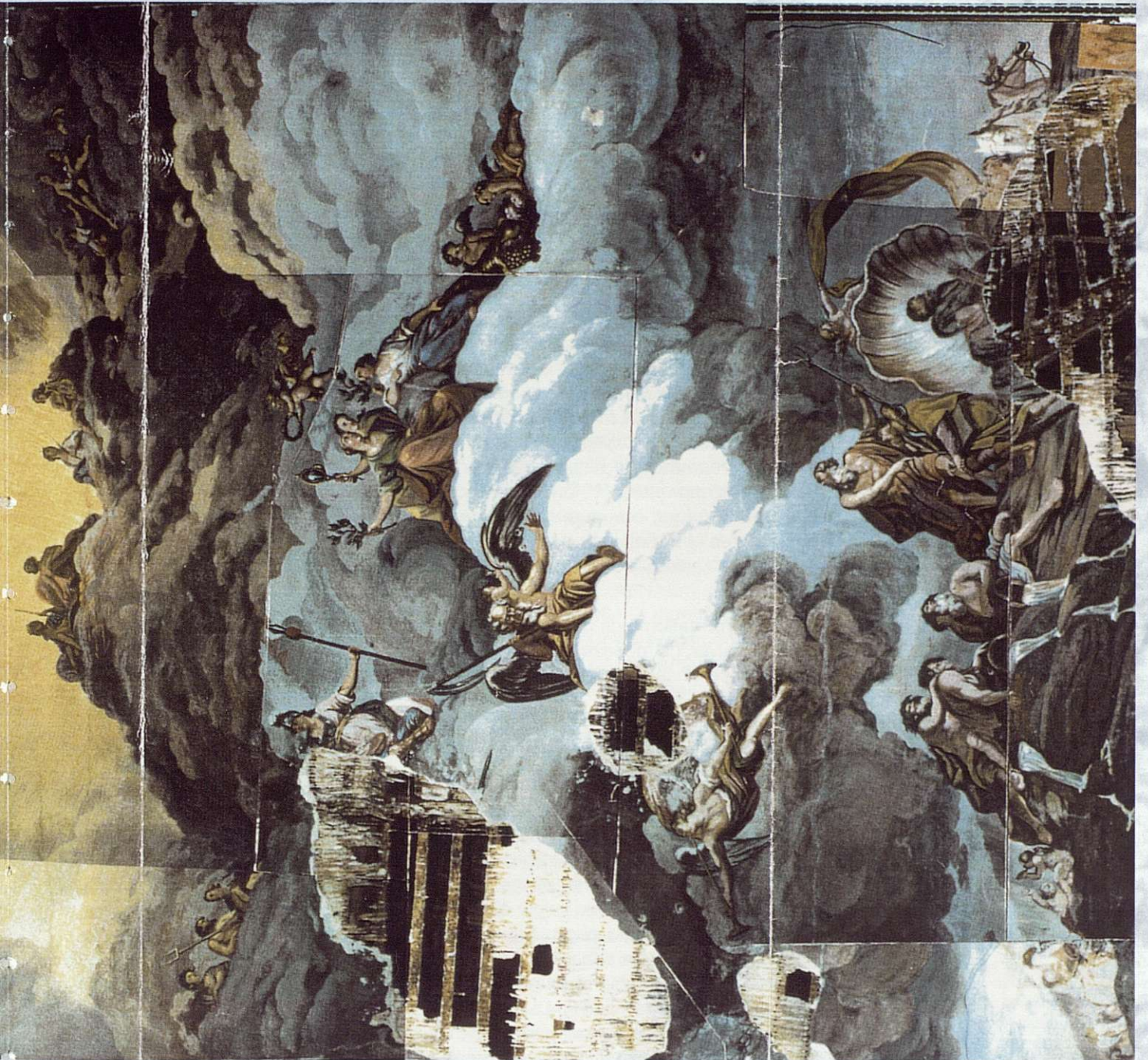


L E W A U X - H A L L A S P A

Salle de bal, peinture de plafond, montage photographique (79).



79



Sur d'épaisses nuées dominant l'escalier (ill. 43 et 78) sont assemblées trois jeunes femmes. La première danse et joue du tambourin, la seconde fait tinter un triangle et la troisième, ceinte d'une couronne de laurier, se tourne vers un *putto* assis à ses côtés. Ce dernier tient une tablette de la main gauche et souffle dans une trompette romaine. D'autres figures les accompagnaient à l'origine, dont l'une est conservée sur la photographie de 1944. Elle est assise, jambes repliées, et brandit un bâton de la main droite. A l'extrême gauche, on peut voir un fragment de *putto*. En contrebas du groupe, deux angelots replets tendent un masque vers leur compagnon. Sous cette composition, un Cupidon dodu bande son arc et semble viser les visiteurs qui s'apprêtent à gravir les marches.

Dans leur état actuel, les coloris sont assez ternes¹⁴⁶. Sur les différentes nuances de gris et d'ocre des nuages se détachent le rose pâle des carnations, le rouge, le vert, le blanc et l'orange des draperies. Des touches de rouge et des cernes noirs sont utilisés pour donner du relief aux anatomies (voir surtout le Cupidon et le visage de la joueuse de tambourin).

Selon P. Lombaerde et R. Fabri¹⁴⁷, "le programme iconographique du vestibule se prolonge et se termine dans la fresque (sic) du plafond". Les personnages seraient des allégories de la musique, de la rhétorique, de la littérature, du théâtre, de la danse et de la poésie. Ils sont donc bien en accord avec les trophées qui décorent les murs du vestibule, principalement consacrés à la musique, et avec la statue de Minerve, déesse de l'intelligence et de la raison, mais également protectrice des lettres, des arts et des sciences. I. Dethier¹⁴⁸ y voit la gloire, la musique, la danse, la comédie, la renommée, l'autorité ou la puissance. Divers attributs peuvent en effet être dénombrés : le tambourin symbolise la danse, le triangle la musique, la couronne de laurier la gloire, la tablette la rhétorique, la trompette la renommée, le bâton l'autorité, le masque le théâtre ou la danse et Cupidon le désir amoureux¹⁴⁹. On retrouve donc la plupart des allégories relevées par les trois auteurs. Manquent toutefois la poésie et la littérature, citées par P. Lombaerde et R. Fabri sans explication. Le seul symbole pouvant les désigner est la tablette, mais elle représente déjà la rhétorique reprise par les deux mêmes auteurs.

L'interprétation plus générale d'une représentation des muses ou, comme le dit Fr. Boniver, de "déeses amies des arts"¹⁵⁰, me semble plus appropriée. De fait, ces déesses incarnent la création artistique, fruit de la recherche intellectuelle, et sont souvent associées à Minerve, incarnation elle-même de l'intelligence. En outre, elles tendent au fil du temps à ne plus être considérées individuellement mais collectivement comme une allusion générale aux arts¹⁵¹. La décoration des parois et du plafond forme donc un ensemble cohérent.

Sur le vaste plafond de la salle de bal (ill. 79) sont assemblés dieux et déesses¹⁵². Ils sont assis sur des nuages moutonnés et répartis en quatre zones principales. Au centre de la composition (ill. 80) se détachent sur un ciel enflammé par les rayons de l'astre solaire les maîtres de l'Olympe, dotés de leurs attributs habituels : Jupiter, barbu, avec l'aigle et les foudres, et Junon, couronnée, qui tient un sceptre et caresse un paon. A leurs côtés sont représentés les deux jumeaux Diane et Apollon. La chasseresse, au front orné d'un croissant de lune, appuie son arc sur son épaule et tourne un visage attentif vers son frère qui joue de la lyre d'un air inspiré (ill. 81). Légèrement à l'écart, Vénus serre son fils Cupidon contre son sein. Elle est entourée des trois Grâces¹⁵³, l'une d'entre elles semblant lui présenter un objet (ill. 82). A la droite de Junon et en contrebas sont figurées trois divinités : un adolescent aux cheveux ébouriffés par le vent et un couple (l'homme est barbu et armé d'une fourche à deux dents, la femme tourne son regard vers lui et ne possède aucun signe distinctif).

Le second groupe est situé juste sous le premier. Il est organisé autour de la figure de Saturne, vieillard ailé à la barbe blanche et à la faux aiguisée. Derrière lui, un *putto* tient un sablier et semble se diriger vers trois jeunes femmes. Cérès, accoudée sur une nuée, tient de la main gauche une corne d'abondance. Deux

¹⁴⁶ Une des qualités de la peinture à la détrempe est la stabilité des coloris, mais ici le décor est fortement dégradé et aurait subi plusieurs restaurations, cf FOLVILLE, 1995, p. 157.

¹⁴⁷ LOMBAERDE et FABRI, 1985, pp. 13-15.

¹⁴⁸ DETHIER, 1985, pp. 10-11.

¹⁴⁹ COCHIN et GRAVELOT, 1791, vol. 1, p. 77 et DROULERS, s.d., pp. 24, 48, 192-193 et 219.

¹⁵⁰ BONIVER, 1987, p. 39, repris dans MARQUET et BEDORET, 1985, p. 81.

¹⁵¹ REID et ROHMANN, 1993, pp. 671-672.

¹⁵² Les appellations latines sont préférées ici aux grecques, car à cette époque les divinités étaient représentées sous leur étiquette romaine; cf REID et ROHMANN, 1993, p. 459.

¹⁵³ Ces divinités, qui peuvent également accompagner Minerve ou Apollon, font partie de la suite de Vénus qu'elles entourent de soins; cf HACQUARD, 1977, p. 70.

amours regardent le contenu se répandre : grappe de raisin, feuilles, pommes, poire et roses délicates. Pomone écarte les bras et brandit un rameau dans chaque main¹⁵⁴. La troisième déesse reste mystérieuse. Elle a le teint pâle et lève de la main droite un miroir sur pied autour duquel s'enroule un serpent (ill. 80). Cet attribut n'a pu être identifié. S'agit-il de Perséphone accompagnant sa mère et couronnée comme reine des enfers par un *putto* volant au-dessus d'elle et présentant des lauriers, ou de Flore, souvent présente aux côtés de Pomone¹⁵⁵?

A la droite de Saturne est figuré un autre groupe, aujourd'hui incomplet. Seule la vigoureuse Minerve, casquée et armée d'une lance, subsiste. Elle posait la main droite sur l'épaule de Mars, assis à ses pieds. Ce dernier, en armure, tient un bouclier et lève le regard vers elle. Un amour en profite pour jouer avec son glaive. Derrière lui, Hercule, vêtu de la peau du lion de Némée, lève son gourdin et en menace les trois Parques. Celles-ci, effrayées, esquissent un geste de recul. Elles sont reconnaissables à l'écheveau de laine et au fil s'enroulant autour d'un fuseau (ill. 80).

Le troisième groupe borde le mur de refend méridional de la salle et est consacré à Neptune (ill. 83). Le dieu marin est debout sur un surplomb rocheux; il tient un trident de la main droite et, de l'autre, désigne du doigt un homme barbu non identifié. Ce dernier est ceint d'une couronne de laurier et enveloppé d'une cape. Il porte un livre épais sous le bras, ainsi qu'un gourdin entouré d'un serpent contre son épaule gauche. Tous deux dirigent leur regard vers un héraut qui vole à leur droite. Il sonne de la trompette, et en tient une autre dans la main gauche. Il existe plusieurs façons d'interpréter le personnage qui se présente à Neptune, mais aucune n'est entièrement satisfaisante. Pour P. Lombaerde et R. Fabri¹⁵⁶, il s'agit de Thésée. C'est, en effet, le seul héros à posséder une massue, hormis Hercule déjà représenté. Il peut porter un manteau et un chapeau et il est parfois considéré comme le fils de Neptune¹⁵⁷. Toutefois, ni le livre ni le serpent ne sont mentionnés dans les divers épisodes de sa légende. Le serpent peut être un emblème du monde souterrain¹⁵⁸, mais aucun autre attribut ne fait allusion à Pluton. Le rapprochement avec Esculape, dieu de la médecine, peut également être tenté. Sa présence à Spa, ville réputée pour les vertus thérapeutiques de ses eaux, ne serait pas incongrue. L'iconographie traditionnelle le montre barbu, accompagné d'un serpent et d'un bâton¹⁵⁹. L'ouvrage pourrait également être un traité de médecine¹⁶⁰. Toutefois, le bois qu'il porte ressemble davantage à un gourdin qu'à un bâton et aucun fait particulier ne le rapproche de Neptune, si ce n'est l'élément liquide quand il a des vertus médicinales. Une autre hypothèse serait d'y voir un mortel, dans le cas présent un écrivain, introduit dans l'Olympe par Neptune¹⁶¹. S'agirait-il d'Homère, suivi d'Ulysse, ou de Virgile, suivi d'Énée, les deux héros antiques qui ont été ballottés par les flots plus qu'à leur tour? Ainsi s'expliquerait la présence du laurier littéraire, du livre -l'Illiade et l'Odyssée ou l'Énéide - et du héros qui tourne le dos à l'observateur et porte un carquois. Le gourdin et le serpent demeurent cependant mystérieux. Le reste du groupe est plus facilement identifiable. A gauche, deux amours transportant des vases probablement remplis d'eau s'éloignent. Près d'eux jouent deux *putti* : le premier souffle dans une conque que le second tente d'attraper. Vient ensuite l'incarnation de trois fleuves¹⁶² : des vieillards barbus sont appuyés sur des urnes d'où s'écoulent des filets d'eau et tournent leurs regards vers Neptune. De l'autre côté s'ébattent deux chevaux devant un large coquillage¹⁶³. Un *putto* y est perché. Il tient dans une main une branche de corail et de l'autre s'amuse à faire voler une longue draperie. Un triton dont seul le torse est représenté souffle dans une conque. Dans le coin inférieur droit est visible la signature d'un restaurateur ("Crehay - 1851").

Le dernier groupe (ill. 84) est situé à l'opposé de la pièce et est orienté dans l'autre sens. Mercure, portant un casque et un caducée ailés, vole main pointée vers un personnage barbu assis sur un nuage cotonneux. Ce dernier le regarde venir, le visage appuyé sur son poing. Il tient une flûte dans la main droite et est accompagné de neuf amours qui, joues gonflées, soufflent dans toutes les directions. C'est leur geste qui permet d'identifier Éole, dieu des vents¹⁶⁴. La position

¹⁵⁴ Divinité des fruits et des fleurs, Pomone est souvent représentée avec une corne d'abondance, tenant des pommes et des rameaux; cfr SCHMIDT, 1969, pp. 257-258.

¹⁵⁵ HACQUARD, 1977, p. 218.

¹⁵⁶ LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 21.

¹⁵⁷ *Encyclopédie (...)*, 1962, pp. 190-191; HACQUARD, 1977, pp. 243-248 et SCHMIDT, 1969, pp. 295-298.

¹⁵⁸ HACQUARD, 1977, pp. 122-123.

¹⁵⁹ Idem, pp. 46-47 et *Encyclopédie (...)*, 1962, pp. 72-73.

¹⁶⁰ On pourrait en ce cas penser à Hippocrate, auteur présumé de plusieurs traités médicaux, mais rien d'autre ne le laisse supposer.

¹⁶¹ De fait, dans les peintures de plafond de l'époque étaient souvent représentés des héros légendaires ou contemporains élevés aux hauteurs de l'Olympe, cfr REID et ROHMANN, 1993, p. 453.

¹⁶² HACQUARD, 1977, p. 115.

¹⁶³ Les chevaux sont un des attributs de Neptune, cfr *Encyclopédie (...)*, 1962, pp. 165-169. P. Lombaerde et R. Fabri (1985, p. 21) interprètent ce motif comme le char de Neptune.

¹⁶⁴ La flûte n'est pas reprise dans ses attributs traditionnels. Elle peut néanmoins le désigner sans problème, en tant qu'instrument à vent.

Salle de bal, peinture de plafond, détail (1944) (80).





81



82

Salle de bal, peinture de plafond, détails (81-84).



83



84

des deux figures inférieures a sans doute induit P. Lombaerde et R. Fabri¹⁶⁵ en erreur. Ils voyaient en effet dans cette scène “Mercure dans le rôle de Psychépompe (sic) qui descend de l’Olympe et tend son bras vers des âmes en détresse”. De fait, elles sont plus vigoureuses que les autres amours aux ailes délicates de papillons et cachent leur visage. La scène ne prête toutefois pas à confusion : ces deux *putti* sont en train de souffler vers le bas, à travers les nuages, et aucun des personnages n’a besoin d’être secouru. Un groupe secondaire est représenté transversalement. Vulcain est assis, songeur, appuyé sur son marteau. Un amour joue avec une épée pendant que deux autres essayent de soulever un bouclier sous le regard d’un quatrième. En face, dans l’autre coin, était peinte une autre saynète. Elle était déjà endommagée lors du relevé photographique de 1944 et a entièrement disparu aujourd’hui. Seul est visible un groupe de deux *putti* surmontant un troisième couché sur une nuée.

La composition n’est pas construite selon un point de fuite unique¹⁶⁶ qui donnerait une impression d’unité, mais selon un système multiple qui varie avec la position de l’observateur. Il en résulte un “certain désarroi visuel”¹⁶⁷. La cohérence de l’ensemble est assurée par les nuées épaisses allant du blanc au gris foncé avec quelques nuances ocres et par un vent d’ouest qui anime les draperies et certaines chevelures. Avec le fond assez terne des nuages contrastent quelques trouées lumineuses : jaune des rayons du soleil au centre, bleu du ciel autour d’Éole et du groupe de Neptune. Les couleurs des personnages sont encore fraîches et vives : étoffes jaune safran, rouges, vertes, roses, brunes, blanches et bleues que des traits marron font ressortir¹⁶⁸. Des touches de rouge accentuent les visages, surtout ceux de Junon et des Grâces. La stature des personnages varie selon leur catégorie : hommes assez musclés, femmes bien en chair et amours potelés. Les ailes de ces derniers ne sont pas proportionnelles à leur corps et s’apparentent selon les cas à celles d’un oiseau ou d’un papillon. Les nuées ne sont pas “légères et diaphanes” comme le conseille de Lairesse, mais sont toutefois moins pesantes que dans la cage d’escalier¹⁶⁹.

Le grand salon est décoré de trois figures allégoriques entourant le perron liégeois¹⁷⁰, symbole des libertés communales (ill. 85). La scène se déroule sous un soleil ardent et lumineux. Le ciel bleu apparaît derrière les nues ocres et grises. Debout sur les marches, la Justice couronnée tient un glaive dans la main droite et une balance dans la gauche, juste devant la colonne du perron. Les armoiries du prince-évêque Charles-Nicolas d’Oultremont¹⁷¹ cachent en partie ce symbole. Une seconde jeune femme est accroupie de l’autre côté du perron et tient les faisceaux, attribut du licteur. Elle peut donc être interprétée comme une personnification de l’autorité. Au-dessus d’elle est assis sur un nuage un homme¹⁷² chaussé de sandales, vêtu d’une tunique de guerrier et casqué. Il brandit dans chaque main une couronne de laurier, qui peut symboliser la victoire ou la gloire. Une banderole portant un vers latin est soulevée par deux angelots au-dessus du perron.

Les couleurs de la composition sont vives et lumineuses, elles contrastent avec le fond, plus discret : jaune éclatant du soleil, ocre de l’ample draperie de la justice et bleu pâle de sa tunique, vert des lauriers et de la jupe de l’allégorie du pouvoir, rouge de la cape de l’homme et de la draperie du *putto*. Les teintes plus ternes, comme le brun de la tunique du guerrier, le gris de son casque ou le beige du perron, sont égayées par des touches plus claires.

L’inscription “JUSTITIA VINCTOS PATRIO SIBI VINXIT AMORE” loue Charles-Nicolas d’Oultremont. Elle peut être traduite comme suit : “Ceux qui lui avaient été attachés par la justice, il se les attacha par un amour de père”. Elle met donc en exergue les qualités du prince qui sut se faire aimer de ses sujets. De fait, ce Liégeois de souche était surnommé “Noss binamé” et était croqué dans des chansonnettes populaires dont l’une disait : “On l’vwèrèût magnî tot crou si ç’n’est qu’i sèrèût pièrdou”¹⁷³. Ces expressions populaires sont confirmées par le baron de Borchgrave dans sa notice biographique consacrée à d’Oultremont, où il écrit qu’il

¹⁶⁵ LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 23.

¹⁶⁶ Conseillé par G. de Lairesse (1787, t. 2, p. 328).

¹⁶⁷ LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 21.

¹⁶⁸ Les couleurs utilisées seraient du “jaune de Naples, du rouge anglais, du bleu de Berlin, du cendre anglais, du vert d’Espagne et du blanc de coquille d’œuf”, cfr LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 23. De plus, certaines teintes sont caractéristiques de divinités : le pourpre pour Jupiter, le bleu pour Junon, le blanc et le bleu pour Diane, cfr DE LAIRESSE, 1787, t. 1, p. 337. Neptune est toutefois habillé de rouge au lieu du “vert de mer” recommandé. La liste se limite à ces quatre dieux, de Lairesse la terminant par un “etc.”.

¹⁶⁹ DE LAIRESSE, 1787, t. 2, pp. 323, 364 et 383.

¹⁷⁰ Il s’agit ici de la partie supérieure du perron à l’exclusion de la fontaine. Sa représentation est conforme à celle qu’en donne Henri-J. Godin à la fin du XVIII^e siècle (gravure reproduite sans source dans LEJEUNE Jean, *La Principauté de Liège*, 4^e éd., Allier-Liège, 1996, p. 81). Les trois Grâces ne sont toutefois pas visibles, mais peut-être est-ce dû à l’effet de contre-plongée.

¹⁷¹ “De gueules et de sable au lion d’argent couronné et lampassé d’or, brochant sur le tout”, cfr [KOLLER F. et NELLA S. (dir.)], *Armorial général de Belgique*, Bruxelles, s.d., p. 169. L’écu est surmonté de la couronne à bonnet perlé.

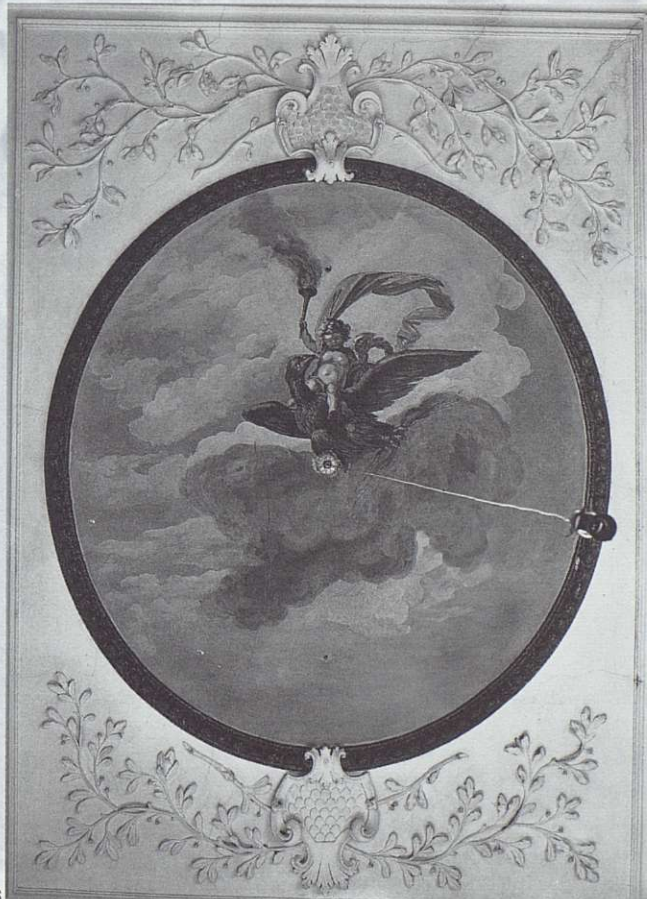
¹⁷² P. Lombaerde et R. Fabri (1985, p. 31) considèrent qu’il s’agit d’une femme. Ses bras musclés et son torse ne sont pourtant en rien féminins. De plus, il ressemble tant par les vêtements que par le visage au Mars figuré dans la salle de bal et aujourd’hui disparu (cfr ill. 77).

¹⁷³ *Le siècle des Lumières (...)*, 1980, p. 14



85

Grand salon, peinture de plafond, détail (85).



86

Petit salon, peinture de plafond, détail (1944) (86).

fut "un prélat de mœurs exemplaires, dévoué au bien de tous, charitable et [que] son administration fut paternelle"¹⁷⁴. Deux autres traductions ont été avancées. La première est tout à fait fantaisiste¹⁷⁵, la seconde est grammaticalement correcte¹⁷⁶, mais n'est guère signifiante. Toutefois, le mot *justitia* doit être considéré comme un ablatif et non comme un nominatif, car l'inscription est, en fait, un vers, et plus exactement un hexamètre dactylique qui exige que la première syllabe du deuxième pied soit une longue. Le sujet de la phrase est donc, en toute logique, le prince-évêque. Chaque élément -les trois allégories, le perron et le vers- concourt à vanter le souverain liégeois.

La peinture ovale du petit salon (ill. 70 et 86) montre un angelot grassouillet chevauchant un aigle en plein vol. Il présente de la main gauche une couronne de laurier d'un vert éclatant et de la droite brandit un flambeau enflammé. Sa draperie beige se déploie en corolle derrière lui. L'oiseau tient dans ses serres les foudres de Jupiter et se tourne tendrement vers son passager. Les couleurs sont contrastées : éclairs et flammes rouges qui se détachent sur le nuage et la fumée gris foncé, beige du tissu et rose des chairs sur le brun foncé du plumage, nuées claires et sombres.

La scène a été interprétée¹⁷⁷ comme Ganymède enlevé par l'aigle de Jupiter pour devenir l'échanson des dieux, bien qu'elle ne corresponde pas à l'iconographie traditionnelle de cet épisode¹⁷⁸. Tombé amoureux de Ganymède, jeune adolescent d'une grande beauté, Jupiter envoie son aigle le ravir ou se métamorphose et l'emmène lui-même. Cette hypothèse expliquerait le geste et le regard de l'oiseau. Le garçonnet ne semble toutefois nullement effrayé, il est calmement assis et non, comme souvent, saisi par les serres de l'animal. En outre, il ressemble plus à un bambin au visage peu gracieux qu'à un bel éphèbe. La présence de la couronne de laurier et de la torche est inexplicable. Comme le soulignent P. Lombaerde et R. Fabri¹⁷⁹, les deux figures s'envolent assez logiquement en direction de la salle de bal, c'est-à-dire de la représentation de l'Olympe.

Aspect technique¹⁸⁰

Les quatre plafonds décrits plus haut sont peints à la détrempe (pigment, colle et eau) sur enduit. Ce dernier est composé de trois couches successives. La première (couche d'accrochage) assure la fixation au lattis. Elle est poussée entre chaque lamelle de bois et forme des bourrelets qui reposent sur leur face supérieure. Assez épaisse -de deux à quatre centimètres-, sa texture est grossière, composée de brique pilée, de paille, de chaux et de sable. La seconde (couche de dressage) est composée de mortier. Son épaisseur -au moins un centimètre- varie selon le besoin de niveler la première intervention. Enfin, la troisième (couche de lissage) sert à aplanir et éclaircir le tout. C'est elle qui recevra la décoration peinte. Elle est non seulement plus fine -un demi-centimètre-, mais elle est aussi obtenue différemment : très riche en chaux, elle contient du poil animal, alors que les deux autres ne reçoivent que des éléments végétaux. Cet ajout permet d'augmenter le durcissement de la chaux.

¹⁷⁴ *Biographie nationale*, t. 16, Bruxelles, 1901, col. 392.

¹⁷⁵ "La justice lie les défenseurs de la patrie", cfr LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 31.

¹⁷⁶ "La justice a enchaîné à elle-même ceux qui étaient enchaînés par l'amour de la patrie", cfr BONIVER, 1937, p. 41, repris par MARQUET et BEDORET, 1985, p. 85.

¹⁷⁷ Ibidem; DETHIER, 1985, p. 10; LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 27.

¹⁷⁸ *Encyclopédie (...)*, 1962, p. 79; HACQUARD, 1976, p. 120; REID et ROHMANN; 1993, p. 452 et SCHMIDT, 1969, p. 131.

¹⁷⁹ LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 27.

¹⁸⁰ Les informations qui suivent proviennent d'une discussion avec Jacques Folville et de l'article qu'il a écrit (FOIVILLE, 1995, p. 157).

STYLE

Donner un nom à un style s'avère une entreprise délicate. Le Waux-Hall est rangé par A. Puters dans les réalisations de style Louis XVI, qualifié de tardif par P. Lombaerde et R. Fabri¹⁸¹. Il faut entendre par style Louis XVI la période, antérieure à son règne (1774-1792), qui se situe entre 1750-1775 en France et qui est légèrement décalée en Belgique¹⁸². Le terme "néoclassicisme" est employé par d'autres auteurs, pour désigner soit le même mouvement artistique, soit une expression plus précise de ce courant. Ainsi, plusieurs phases peuvent être distinguées. Pour J.-F. Boisset, la réaction contre le style rocaille se fait dans deux directions : "un retour à l'académisme et au grand style Louis XVI" et "une rupture avec le style versaillais de Gabriel dans les années 1770", accompagnée d'une influence du répertoire « à la grecque ». Pour M. Gallet, le goût néoclassique apparaît vers 1755 et se subdivise en France en trois étapes : le style Louis XVI (vers 1760-1780) et les styles Directoire et Empire (vers 1780-1825). Pour S. Eriksen, la transition entre les styles rococo et néoclassique s'effectue entre 1750 et 1770 et aboutit à deux types de "modernisme". Le premier, "prudent et modéré", constitue une sorte de juste milieu et le second, "audacieux et extrême", est caractérisé par une austérité d'ensemble¹⁸³. Pour tenter de déterminer à quel style appartient le Waux-Hall, différents points vont être abordés : le plan, l'élévation extérieure, la décoration en stuc, les peintures de plafond et, enfin, les ferronneries.

Le Waux-Hall est un exemple de l'évolution de l'hôtel entre cour et jardin vers un bâtiment indépendant, construit en retrait de la rue et ceint d'un espace vert. Il ne comporte pas, à proprement parler, quatre façades comme un pavillon à la française, mais deux murs-pignons aveugles¹⁸⁴. Il est vrai qu'à ces deux parois était accolée une construction : au sud, une aile en retour d'équerre et, au nord, une annexe en pan de bois au caractère tout provisoire. Peut-être un plan en U était-il initialement prévu et la construction d'une seconde aile contre le mur-pignon septentrional rendue impossible par les circonstances tant historiques qu'économiques?

Le plan de l'édifice montre une recherche de symétrie : les deux ailes flanquant l'avant-corps constituent deux pendants; l'ensemble du bâtiment est organisé autour d'un axe transversal et d'un autre longitudinal, et ce d'autant plus visiblement si l'on considère le Waux-Hall sans arrière-corps¹⁸⁵. La pièce principale -la salle de bal- est une grande pièce d'apparat, plus haute que les salles adjacentes. Elle n'épouse pas une des formes privilégiées par le style néoclassique, à savoir le rond et l'ovale, mais tend cependant à s'y conformer avec ses angles arrondis¹⁸⁶. Elle est mise en évidence en façade par un ressaut à pans courbes, selon une tradition qui remonte au château de Vaux-le-Vicomte¹⁸⁷. Un autre élément de la distribution, préconisé par les théoriciens, illustre bien la recherche du confort qui caractérise l'architecture du XVIIIe siècle. Il s'agit de la descente à couvert, dispositif aménagé dans les hôtels dont l'appartement de réception est situé au premier étage. Les voitures pénètrent dans le rez-de-chaussée de la construction, déposent leurs passagers au pied de l'escalier principal, puis ressortent de l'autre côté¹⁸⁸. L'escalier d'honneur adopte ici le plan le plus fréquent, c'est-à-dire "à la française" : "deux ou trois volées droites suivent les murs d'une cage rectangulaire, autour d'un vide central. Selon Boffrand et Blondel, les escaliers doivent être à droite quand on monte"¹⁸⁹. C'est le cas ici.

¹⁸¹ PUTERS, 1968, p. 29; LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 31. Repris dans *La mémoire (...)*, 1988, p. 234.

¹⁸² VAN ACKERE, 1972, p. 81.

¹⁸³ BOISSET, 1982, pp. 6-7; GALLET, 1964, p. 49 et ERIKSEN, 1974, pp. 41-42.

¹⁸⁴ GALLET, 1964, pp. 65 et 67.

¹⁸⁵ Qui appartient à une phase de construction ultérieure, cf. infra.

¹⁸⁶ GALLET, 1972, pp. 82-84.

¹⁸⁷ Salon central ovale à l'italienne, en demi-hors-oeuvre, cf. PEROUSE DE MONTCLOS, 1989, p. 242.

¹⁸⁸ GALLET, 1964, pp. 68, 83-84 et idem, 1972, p. 79. Ce procédé est connu depuis l'époque de Louis XIV, mais répandu surtout sous celle de Louis XVI, où il est jugé essentiel pour les grandes maisons par Le Camus de Mézières.

¹⁸⁹ Idem, 1972, p. 80.

Les façades, en maçonnerie mixte, sont assez sobres. Elles sont rythmées par des pilastres colossaux qui soulignent les volumes de part et d'autre de l'avancée du corps central¹⁹⁰. Les fenêtres peuvent aussi fournir une indication : les baies du rez-de-chaussée et de l'étage sont liées par un encadrement commun, comme le conseille le théoricien Laugier¹⁹¹.

A cette simplicité extérieure s'oppose la décoration intérieure, que l'on va même parfois jusqu'à qualifier de baroque pour traduire "l'impression de faste et de richesse" qu'elle donne¹⁹². Selon P. Lombaerde et R. Fabri, le décor des murs de la salle de bal est inspiré d'une planche de Jean-François de Neufforge, "Décoration d'une grande Galerie convenable pour un souverain", extraite de son Recueil élémentaire d'architecture (...) (ill. 87 et 44)¹⁹³. Pourtant, s'il est vrai qu'on peut déceler des points communs entre cette gravure et le Waux-Hall, tels que l'alternance de pilastres jumelés et d'arcades en plein cintre, soulignées par des guirlandes végétales, ou la présence d'une haute gorge de plafond divisée en panneaux longs et étroits, on ne peut pas vraiment affirmer qu'il y ait entre eux une relation de modèle à copie. L'impression donnée par l'œuvre de Neufforge est en effet toute différente. Le décor, beaucoup plus antiquisant, ne se répartit pas de la même manière : des médaillons ornés de profils en camée parent le tympan des baies, les arcades sont surmontées d'un large bas-relief rectangulaire sculpté de scènes historiées, l'entablement est agrémenté de guirlandes végétales enrubannées flanquant de petits médaillons à profils et, enfin, la gorge est garnie d'ornements d'un autre type : scènes à personnages et tête radiée. Ce n'est pas tant dans le choix des motifs décoratifs que la dissemblance se marque, mais bien dans la disposition générale : les arcades sont moins hautes que les pilastres et l'espace laissé libre au-dessus d'elles est occupé par des panneaux rectangulaires.

Dans l'étude de la décoration du Waux-Hall, il faut distinguer les stucs de la cage d'escalier, de la salle de bal et des deux salons de l'arrière-corps des stucs du salon de l'aile méridionale, plus tardifs et très probablement dus à un autre artiste. Dans les premières pièces, divers motifs du vocabulaire néoclassique (ou Louis XVI) sont utilisés : statue à sujet mythologique dans une niche, emploi des ordres d'architecture, trophées (champêtres, musicaux...) en chute à la partie supérieure des panneaux, médaillons circulaires ornés de bustes à l'antique, guirlandes de feuilles et de fleurs, scènes figurant des jeux de *putti*, encadrement formé de baguettes enrubannées, frises de postes, couronnes et guirlandes de laurier, mascarons et draperies des baies, cornes d'abondance, chapelets d'oves, d'olives, de perles...¹⁹⁴ Dans le salon de l'aile méridionale, les ornements s'apparentent au "goût grec", également appelé style étrusque, pompéien ou arabeque, qui apparaît en France vers 1765 environ, vivifié par le mouvement archéologique. Ils se composent essentiellement de rinceaux végétaux, de vases à l'antique, de sphinx, de bouquets de graminées, de corbeilles débordant de fruits et de végétaux, de denticules, ainsi que d'éléments qui relèvent du vocabulaire sentimental : flèches, cœurs, flammes, oiseaux qui se becquettent¹⁹⁵. Ces compositions sont inspirées de la tradition des grotesques, toujours vivace à cette époque¹⁹⁶. Des décors similaires peuvent être observés sur d'autres revêtements muraux, tels les papiers peints et les carrelages¹⁹⁷.

Les plafonds peints participent au "retour à la grande peinture plafonnante du siècle précédent dans cette seconde moitié du XVIIIe siècle". Les surfaces à peindre augmentent et l'Olympe est remis à l'honneur¹⁹⁸. L'intérêt pour ce type de décoration est tel que Gérard de Lairesse y consacre dix chapitres de son traité (le livre IX). Il donne toute une série de recommandations, qu'Henri Deprez n'applique pas forcément. Il déplore tout d'abord le fait que, souvent, l'indifférence prévaut en matière de qualité de peinture. On demande fréquemment au peintre de réaliser à moindres frais une œuvre qui doit faire beaucoup d'effet. Peu d'artistes se distinguent dans cette catégorie, car ils ne maîtrisent pas suffisamment la perspective. C'est d'ailleurs le cas de Deprez, qui ne respecte pas les raccourcis

¹⁹⁰ Ce trait est caractéristique des œuvres de Renoz, cf COMANNE, 1984, p. 17.

¹⁹¹ GALLET, 1964, p. 69, à propos des évolutions stylistiques vers 1750.

¹⁹² BOLLY et GOUDERS, 1985, p. 7.

¹⁹³ LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 19.

¹⁹⁴ Voir entre autres FREDERICQ-LILAR Marie, La salle de bal de l'hôtel d'Hane-Steenhuysse, dans *M.H.A.*, n° 60, 1984, p. 17; FRELING, 1993, p. 43; GALLET, 1964, pp. 85-86; idem, 1972, p. 60; VAN ACKERE, 1972, p. 81.

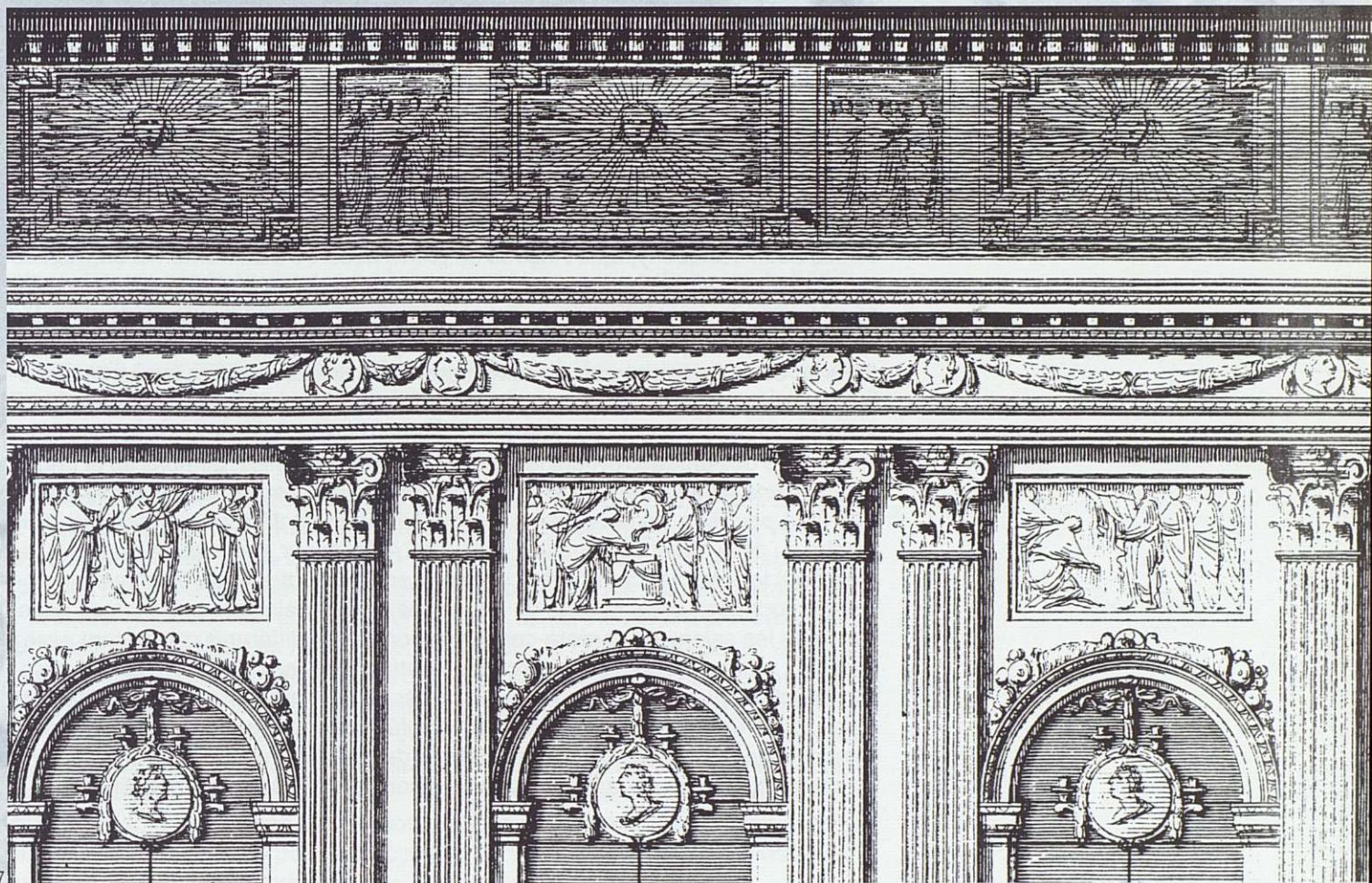
¹⁹⁵ GALLET, 1964, pp. 49 et 85-86; idem, 1972, pp. 57-58 et VAN ACKERE, 1972, p. 81.

¹⁹⁶ Voir entre autres DACOS Nicole, La découverte de la Domus aurea et la formation des grotesques à la Renaissance, Londres-Leyde, 1969; FERAY Jean, Architecture intérieure et décoration en France des origines à 1875, (Paris), (1997); GRUBER Alain-Charles, Grottesques, dans L'art décoratif en Europe. Renaissance et Maniérisme, Paris, 1993, pp. 191-272; MOREL Philippe, Les Grottesques. Les figures de l'imaginaire dans la peinture italienne de la fin de la Renaissance, (Paris), (1997); PONS Bernard, Arabesques ou nouvelles grotesques, dans L'art décoratif en Europe. Classique et Baroque, Paris, 1992, pp. 157-224 et LEBEURRE Alexia, Le «genre arabesque» : nature et diffusion des modèles dans le décor intérieur à Paris, 1760-1790, dans Histoire de l'art, n°42/43, oct. 1998, pp. 83-93.

¹⁹⁷ Cf Les papiers peints en arabesques de la fin du XVIIIe siècle, cat. d'expos., s.l., (1997) et CASTELBRANCO PEREIRA João, Les collections du Musée National de l'Azulejo, Lisbonne, (Lisbonne), (1998).

¹⁹⁸ FREDERICQ-LILAR, *op. cit.*, pp. 21 et 23; GALLET, 1964, p. 91; idem, 1972, p. 135 et HENDRICK, 1987, pp. 216-217. Pourtant, dans son Cours d'architecture ou traité de la décoration, distribution et construction des bâtiments (vol. 5, p. 79), Jacques-François Blondel conseille de ne pas peindre le plafond et de laisser le plâtre apparent, afin de créer un effet de réverbération par sa blancheur.

L E W A U X - H A L L A S P A
Décoration d'une grande galerie (sic) convenable pour un souverain (87).



87

et ne choisit pas un point de fuite unique. En outre, il fait figurer ses personnages, isolés en petits groupes, sur de lourdes nuées au lieu des "nuages légers et diaphanes" préconisés¹⁹⁹.

Les garde-corps de portes-fenêtres et la rampe de l'escalier relèvent de la "grâce nerveuse" du style Louis XV selon B. Wodon, qui les attribue à un atelier liégeois (vers 1770-1774). On peut considérer que les grilles et les girouettes procèdent du même mouvement. Ce dernier se situe entre 1760 et 1780 et est souvent associé à des édifices imposants. Il se caractérise par l'inclusion d'éléments asymétriques dans une composition symétrique, un cadre discontinu, des courbes en 6, en C, en S souvent asymétriques qui s'enchaînent les unes aux autres et forment des motifs aux contours chantournés. De petits ornements graphiques de remplissage ou de surcharge agrémentent ces courbes²⁰⁰.

Plusieurs styles cohabitent donc au Waux-Hall. Ce fait est loin d'être anormal, la persistance d'un premier style pendant l'épanouissement d'un second étant toute naturelle en dehors du foyer créateur²⁰¹. Les ferronneries appartiennent au style Louis XV et le salon de l'aile méridionale au style à la grecque ou pompéien, classé comme seconde phase du style Louis XVI par J. Van Ackere²⁰². Le reste du bâtiment peut être rapproché de la première phase du néoclassicisme dans l'acception qu'en donne S. Eriksen, c'est-à-dire un néoclassicisme prudent et modéré²⁰³. En effet, si le Waux-Hall reprend certains éléments du vocabulaire néoclassique, il n'offre pas l'aspect que l'on se représente habituellement d'un édifice néoclassique typique : façade en pierre décorée d'un fronton et surmontée d'une balustrade, plafond à caissons, répétition de motifs qui donne un aspect sévère, voire un peu froid... Renoz semble avoir mis en application ici un principe de Blondel, pour qui la décoration doit être agréable, ce qui se justifie pleinement dans un établissement voué aux divertissements. Il faut éviter un excès de symétrie et de pondération qui produit un effet rigide et monotone. Pour ce faire, Renoz anime la façade à l'aide de quelques courbes : pans arrondis du ressaut, arcs surbaissés des arcades ornant le rez-de-chaussée des ailes. L'emploi de la brique résulte d'une tradition régionale. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que le Waux-Hall était peut-être peint en blanc, ce qui lui aurait conféré une apparence plus proche de celle d'une construction en pierre. A l'intérieur, la structure du décor est assez rigide : alternance régulière de baies en plein cintre et de pilastres jumelés d'ordre corinthien dans la salle de bal, ou de baies analogues et de larges pilastres dans les salons de l'arrière-corps. Par contre, les différents motifs sont assez souples : rubans, fleurs variées, scènes illustrant des jeux de *putti*... Une explication supplémentaire de la richesse de la décoration intérieure, mêlant différents styles, peut être avancée. La concurrence féroce entre les différentes maisons d'assemblée et de jeux, dans et en dehors de Spa, se traduit par une recherche toujours renouvelée de faste afin d'impressionner et d'attirer les bobelins.

¹⁹⁹ DE LAIRESSE, édition de 1787, vol. 2, pp. 316, 328, 334, 336 et 364. Ce traité, bien qu'antérieur au Waux-Hall, fut réédité à plusieurs reprises et est encore d'application à l'époque de Deprez.

²⁰⁰ WODON, 1988, pp. 76-77, 139-141 et 156.

²⁰¹ COLMAN Pierre, *Le rococo au pays de Liège*, dans *Baroque et rococo en Belgique*, (Liège), (1987), p. 118.

²⁰² VAN ACKERE, 1972, p. 81.

²⁰³ ERIKSEN, 1974, pp. 41-42.

ETUDE COMPARATIVE

Deux types de comparaisons vont être envisagés ici : comparaison, d'une part, avec les autres Waux-Hall et les maisons de jeux de la même époque, comparaison, d'autre part, avec des monuments de style analogue.

Il semble qu'une typologie spéciale pour les maisons d'assemblée et de jeux n'existe pas. Ainsi, dans le chapitre sur l'architecture publique de l'ouvrage *Architecture, vocabulaire*, J. M. Pérouse de Montclos ne les mentionne pas parmi les "édifices pour les jeux et les spectacles"²⁰⁴. Le bâtiment qui a servi de modèle aux Waux-Hall anglais et parisiens est la salle construite en 1736 à Londres pour Jonathan Tyers, dans le jardin d'agrément qu'il y avait ouvert en 1732 (ill. 88). Cet "immense édifice circulaire était flanqué à l'extérieur de deux rangs de galeries [...]. On pénétrait à l'intérieur par quatre grandes portes en arcades ouvertes aux quatre points cardinaux de la rotonde. A l'intérieur, l'espace était aussi délimité par une galerie à arcades au rez-de-chaussée et d'une galerie à loges au premier étage. Le jour pénétrait par des fenêtres percées dans la partie haute de l'édifice. Un vaste plafond plat couvrait l'ensemble. Ce grand plafond était soutenu en son milieu par une curieuse composition architecturale, mi-pile, mi-rotonde, au centre de laquelle se dressait un petit édifice sur pilotis [...]. Des gradins pour un orchestre et des tables dressées sous les arcades indiquent que la bonne société venait y manger et s'y divertir en musique". Dans cet établissement étaient organisés concerts, feux d'artifice, repas... Les jeux ne sont pas mentionnés²⁰⁵.

De nombreuses constructions de ce type vont être édifiées à Paris à la fin du XVIII^e siècle, comme le montre un article de la *Gazette de Liège* : "Les Waux-Hall sont devenus tellement à la mode ici qu'on en établit partout". Ils sont souvent de grandes dimensions, luxueux et pourtant provisoires : on les détruisait parfois après y avoir donné seulement un souper et un bal²⁰⁶. Ils sont le reflet d'une évolution de la situation de la fête : au milieu du XVIII^e siècle, la bourgeoisie aisée et l'aristocratie d'argent, exclues des fêtes de cour, se jugent indignes des fêtes publiques. Elles vont donc instaurer une nouvelle forme de fête, la fête payante, qui remporte un franc succès sous la forme des Waux-Hall. Il ne s'agit donc pas de maisons d'assemblée et de jeux comme à Spa, mais bien de jardins d'agrément où sont proposés toutes sortes de divertissements, principalement de la musique et de la danse. Ils sont fréquentés par de nombreuses personnes, puisque les premiers sont décrits comme ne pouvant accueillir qu'un nombre "limité" de visiteurs, à savoir mille à mille cinq cents²⁰⁷.

Bâties au centre de vastes jardins aménagés pour la promenade, les Waux-Hall parisiens rivalisent entre eux de magnificence²⁰⁸. Le plus célèbre d'entre eux est le Colisée, près des Champs Élysées. Inauguré en 1771, il constitue "une des plus grandes entreprises architecturales de la seconde moitié du XVIII^e siècle". Il vécut pourtant moins de vingt ans. La faillite du Colisée n'empêche pas la prolifération d'établissements moins ambitieux en province (Lille, Bordeaux, Marseille, Strasbourg...) de 1770 à 1785. La mode des Waux-Hall, apanage d'une minorité, s'estompe à la fin de l'Ancien Régime. Aucune construction n'est plus entreprise et les bâtiments existants sont réaménagés ou détruits.

Peu de similitudes peuvent être observées entre ces établissements et le Waux-Hall de Spa, plus modeste. La situation au centre d'un espace vert peut cependant être signalée, tout comme l'organisation des pièces autour de la salle de bal, souvent ovale ou circulaire et ici aux angles arrondis. Une analogie supplémen-

²⁰⁴ PEROUSE DE MONTCLOS, 1993, col. 215.

²⁰⁵ GRUBER, *Les "Vauxhalls" (...)*, 1972, p. 126.

²⁰⁶ *Gazette de Liège*, n° 64, 29 mai 1769 et n° 71, 13 juin 1770. La plupart ne durent que quelques années, cf GRUBER, *Les "Vauxhalls" (...)*, 1972, *partim*.

²⁰⁷ Idem, pp. 125 et 130.

²⁰⁸ Pour de plus amples informations à leur propos, voir l'ensemble de l'article précité de Gruber, ainsi que BRAHAM, 1980, pp. 111 et 239; GALLET, 1972, pp. 61 et 176.

taire peut être établie avec le "Waux-Hall d'été", œuvre de Michel-Louis Melan inaugurée en 1785 à Paris. La façade avant, sobre, est animée "par le renflement de la partie médiane qui annonçait la salle en rotonde à l'intérieur"²⁰⁹, qui fait penser au ressaut à pans arrondis du Waux-Hall spadois.

Les comparaisons peuvent aussi s'effectuer avec des établissements tout proches qui comportaient, à l'inverse de ceux de Paris, des salles de jeux. Elles ne peuvent cependant être poussées fort loin, leurs décors n'étant connus que par des illustrations du milieu du XIXe siècle (ill. 89 à 91). En effet, le salon Levoz a été détruit en 1905²¹⁰ et la Redoute a subi de nombreuses modifications depuis sa construction. Édifiée en plusieurs phases (à partir de 1763, reconstruction en 1785-1787 après un incendie), la Redoute est l'œuvre de l'architecte Barthélemy Digneffe. La décoration des stucs est due à Moretti, les plafonds peints à Candelli²¹¹. Le salon Levoz, construit à partir de 1784-1785, est l'œuvre de l'architecte François Duckers²¹². Ces deux maisons, tout comme le Waux-Hall, sont caractérisées par un contraste entre une élévation extérieure assez sobre et une décoration intérieure fastueuse. Au Waux-Hall, la salle de bal est scandée par des pilastres jumelés, tandis que, dans les deux autres, une colonnade fait le tour de la pièce. Dans chaque cas, la salle de bal est située au premier étage. Son emplacement est souligné en façade par des fenêtres plus hautes. La cage d'escalier de la Redoute est plus ample qu'au Waux-Hall. Elle comporte également une rampe ouvragée et des ornements en stuc avec, comme au Waux-Hall, une statue dans une niche et des trophées attachés à un ruban. Les décorations murales de la cage d'escalier, de la salle de jeu et de la salle de bal de la Redoute semblent plus sévères qu'au Waux-Hall. Elles appartiendraient donc à la seconde phase du néoclassicisme. La comparaison des plans de la Redoute et du Waux-Hall ne se justifie pas, la première étant incluse dans le tissu urbain et le second ayant pu se développer librement au centre d'un terrain dégagé. C'est également le cas du salon Levoz, mais les documents qui auraient pu permettre d'établir des parallèles font défaut.

Parmi les édifices qui peuvent être comparés au Waux-Hall, le premier qui vient à l'esprit est sans aucun doute l'hôtel de ville de Verviers, œuvre des trois mêmes artistes et de peu postérieur (1775-1780)²¹³. De nombreuses similitudes peuvent être observées : plan symétrique organisé autour du chiffre trois, emploi de l'ordre colossal en façade, cheminées recouvertes d'une mitre en forme de pagode. À l'intérieur, les portes-fenêtres en plein cintre du hall alternent avec des pilastres corinthiens, ici non jumelés. De nombreux ornements présentent des analogies avec ceux du Waux-Hall : mascarons des portes-fenêtres, bas-reliefs illustrant les quatre éléments ou les quatre continents, lancettes à triple culot superposé ornant les gorges de plafond... Des différences se marquent cependant. L'hôtel de ville est construit sur un haut soubassement en pierre. Son avant-corps, en ressaut à pans droits, est agrémenté d'un fronton courbe. De plus, la toiture à la Mansart est surmontée d'un campanile. La décoration intérieure donne une impression différente de celle du Waux-Hall, en raison de la différence de destination des deux bâtiments et d'une évolution stylistique.

Des parallèles avec d'autres édifices peuvent être établis. Ils ne concernent plus cependant l'ensemble, mais uniquement des détails. Ainsi, le château d'Hasselbroek à Jeuk (1770-1780) comporte un avant-corps à pans arrondis et, de plus, sa façade est composée de neuf travées selon le rythme aaa-bbb-aaa²¹⁴. L'avant-corps à trois pans -ici droits- se retrouve au château de Beaumont et d'Obbicht, œuvres attribuées à Renoz²¹⁵. L'emploi de l'ordre colossal au Waux-Hall serait inspiré du château de Seneffe (1763-1768) dû à Laurent-Benoît Dewez, qui "a donné un regain de faveur à cette disposition et a été suivi en cela par d'autres maîtres de son temps, notamment [...] Renoz"²¹⁶. Les arcades en pierre qui, au Waux-Hall, décorent le rez-de-chaussée des ailes et surmontent les fenêtres à encadrement rectangulaire sont également employés par Dewez à l'abbaye de Gembloux (1760-1785). L'alternance de pilastres jumelés et de baies en plein

²⁰⁹ GRUBER, *Les "Vauxhalls" (...)*, 1972, p.138.

²¹⁰ *Réalités*, n° 9, juin 1983, p. 3.

²¹¹ Pour une chronologie de la construction, cfr BERTHOLET, 1988, pp. 57-61. A propos de Digneffe, cfr BOUCHAT, 1986.

²¹² Pour de plus amples informations, cfr WATRIN E. H., *François-Joseph Duckers, architecte et ornementaliste liégeois et l'ornementation à Stavelot et Malmédy au XVIIIe siècle*, dans *Folklore Stavelot-Malmédy-Saint-Vith au XVIIIe siècle*, t. 50, 1986, pp. 123-154.

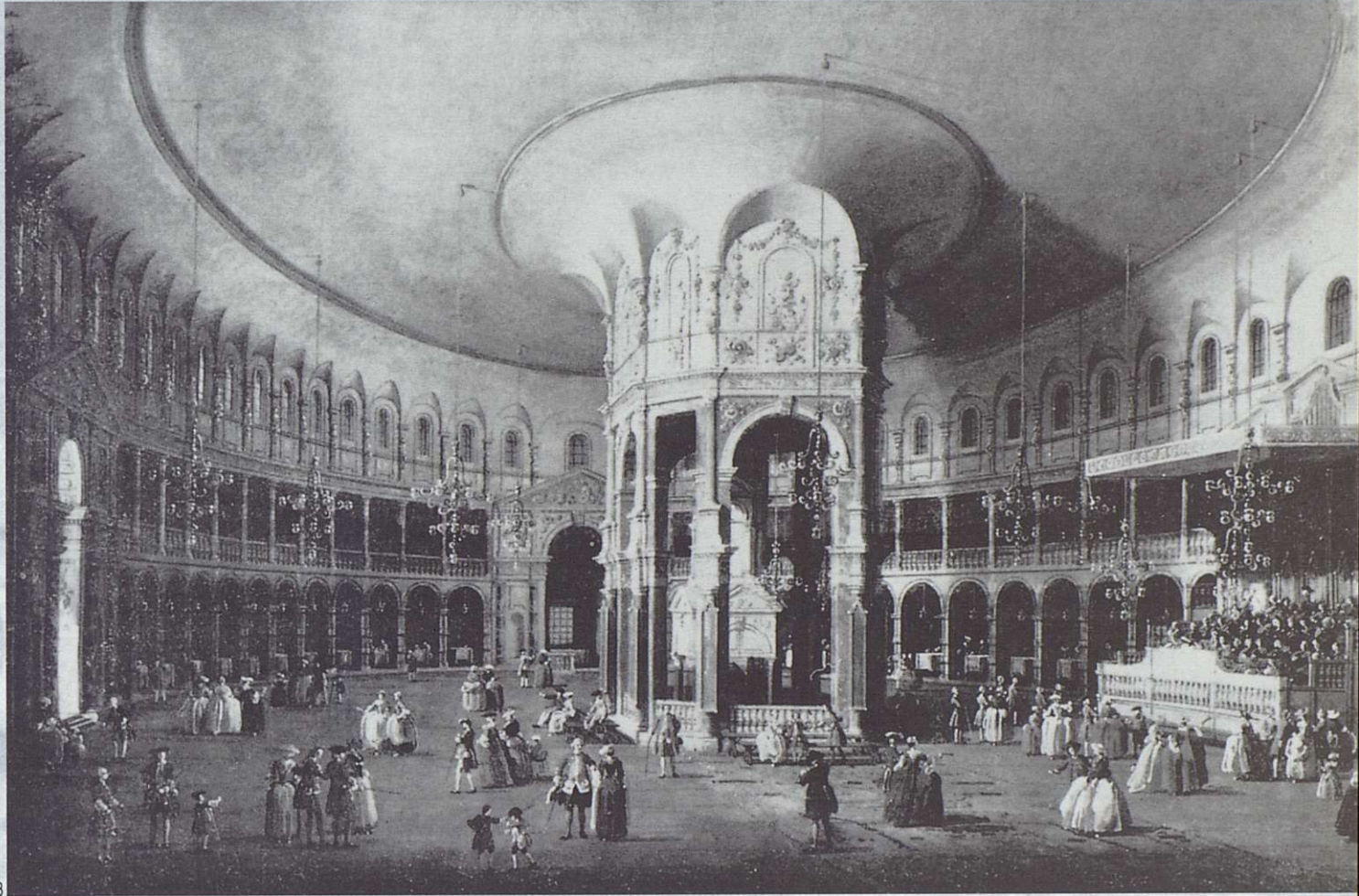
²¹³ Cfr WODON, 1982 et 1995, tant pour les informations que pour les illustrations.

²¹⁴ Cfr COMANNE, 1986. L'attribution à Renoz repose notamment sur la présence de cet avant-corps à pans arrondis (p. 59).

²¹⁵ BOUVY COUPERY DE SAINT GEORGES T. et TROMP Heimerick, 1988.

²¹⁶ DUQUENNE Xavier, *Le château de Seneffe*, Bruxelles, 1978, p. 174.

Intérieur de la Rotonde du Waux-Hall de Londres (88).



88

cintre de la salle de bal du Waux-Hall se retrouve au château de Wannegem-Lede (vers 1785) Gilles-Barnabé Guymard de Larabe²¹⁷. Enfin, des motifs de la décoration intérieure du Waux-Hall -tels, par exemple, les médaillons circulaires ornés de personnages et surmontés de lourdes guirlandes de laurier²¹⁸- sont également présents dans d'autres monuments. Ce fait est à rapprocher certainement de la circulation de recueils d'ornements. Le salon de l'aile méridionale, quant à lui, peut être comparé à de nombreux décors provenant de l'étranger, comme par exemple les boiseries du salon de l'hôtel du Châtelet et les panneaux de l'hôtel Montmorency à Paris, les lambris du boudoir de la reine à Fontainebleau, le cabinet de stuc de la reine à Versailles, aujourd'hui disparu, ou encore les panneaux en stuc du grand salon de l'hôtel sis Grote Gracht, 82, à Maastricht.

²¹⁷ ISSAVERDENS Barbara, Wannegem-Lede, dans *M.H.A.*, n° 62, 1984, pp. 24-63.

²¹⁸ Le grand séminaire de Liège, 1592-1992, cat. d'expos., Liège, 1992, p. 255.

HISTORIQUE

APPELLATION

Le terme Waux-Hall²¹⁹ dérive de l'appellation du domaine seigneurial appartenant à un gentilhomme normand, Foulques ou Falkes de Bréauté (XIII^e siècle) et situé dans la banlieue londonienne de Lambeth, sur la rive méridionale de la Tamise. Le nom du manoir, "Falkes'hall" évolue en "Vauxhall" et s'étend au jardin d'agrément (*pleasure garden*) aménagé en ce lieu. Ouvert de 1661 à 1859, l'endroit est fréquenté par les citadins, de la fin du printemps au début de l'automne. Ils y jouissent des promenades, des nombreux concerts, des pièces de théâtre, des feux d'artifice, ainsi que des soupers froids servis dans des alcôves richement décorées²²⁰. Le concept se répand progressivement dans d'autres pays, où des lieux de divertissement similaires vont voir le jour. Plusieurs sont recensés à Paris, un à Pavlosk, et, plus près d'ici, à Ittre, Mons, Nivelles, Theux et, bien sûr, Spa²²¹.

AFFECTATIONS SUCCESSIVES

En activité dès la saison de 1770, le Waux-Hall de Spa propose aux nombreux bobelins jeux, bals, concerts, feux d'artifice... L'on peut également s'y restaurer. Il est ouvert de neuf heures à vingt heures trente, jusqu'à minuit les jours de bal²²².

Vers six ou sept heures du matin, les curistes vont prendre les eaux aux fontaines extérieures, puis, aux alentours de dix heures, reviennent déjeuner dans les maisons privilégiées, au Waux-Hall pour la plupart²²³, "de tartines au beurre frais, de café, au son des violons" ou encore "avec du thé, du café, du chocolat, du pain et du beurre frais, des fruits, des vins de liqueur, rarement des viandes, excepté lorsqu'une société se réunissait ou était invitée pour déjeuner à tant par tête."²²⁴ De fait, les différentes personnalités présentes se doivent de donner de "grands déjeuners" qui regroupent généralement cent à cent cinquante personnes, voire l'ensemble des étrangers. Des mets plus recherchés, comme du gibier, des crustacés ou de la pâtisserie sont présentés au Waux-Hall. Des concerts accompagnent les repas. Les salons pouvaient être loués par des particuliers²²⁵. Ainsi, le 19 juin 1774, le prince de Guéménée offre à "tous les Seigneurs et Dames [...] un splendide déjeuné, avec une belle musique". Le 25 juillet 1776, le prince stadthouder donne "un magnifique déjeuné suivi d'un bal" et, le lendemain, un "dîner de cent vingt couverts accompagné d'une agréable symphonie". Ou encore, un 25 juin à dix heures trente, le prince d'Orange-Nassau convie Jean-Philippe de Limbourg à un déjeuner²²⁶. Vers onze heures sont dressées les tables de jeux : le pharaon, puis, en début d'après-midi, le crebs et le trente et un²²⁷. Aux alentours de trois heures est servi le dîner, toujours accompagné de musique. "La toilette et le dîner occupaient jusque six heures, qui était l'heure des promenades et du spectacle". Le soir, les bobelins ont le choix entre les représentations théâtrales à la Redoute, les bals ou, de nouveau, les jeux. En fin de soirée sont proposés au Waux-Hall de "fins soupers [et] des rafraîchissements"²²⁸. Des divertissements variés y sont organisés. Ainsi, le 20 (?) août 1777 est tiré un feu d'artifice dans la cour. Le 28 août 1784 s'y déroule une ascension d'aérostats, pendant qu'à l'intérieur ont lieu des expériences de "Physique expérimentale sur l'Electricité et sur la théorie du Tonnerre". Début août 1787, on y expose des "Figures aériennes" qui seront lancées le 12 depuis le jardin des Capucins²²⁹. Si le Waux-

²¹⁹ Egalement orthographié Waux-hall, Vaux-Hall ou Vaux-hall, parfois sans trait d'union. Les graphies Faux Hall ou Salle Fok sont plus rares.

²²⁰ GRUBER, 1972, p. 143; MARQUET et BEDORET, 1985, pp. 78-79; *The Oxford Illustrated Dictionary*, 2^e éd., Oxford, 1976, p. 934; PIRONET, 1995, pp. 129-131; *The New Grove Dictionary of Music and Musicians*, t. 11, Londres, (1980), pp. 177-180.

²²¹ GRUBER, 1972, p. 143; HERVE, 1996, p. 40; PIRONET, 1995, p. 131.

²²² *Le voyage (...) Harrach (juillet 1785)*, 1976, p. 171. Les bals ont lieu alternativement à la Redoute et au Waux-Hall. Suite à l'accord entre les deux maisons d'assemblée, "le Samedi et le Mercredi il y a Vauxhall", cf. *Almanac (...)*, 1782, p. 126. Plus précisément, chaque samedi pendant la saison et chaque mercredi du 15 juillet au 1^{er} septembre, cf. SPA ÉB., fardé 210, 26 janvier 1774. Les heures de fermeture ne sont probablement pas aussi strictes que ne l'affirme le comte Harrach. Ainsi, les vers du chevalier de Launay (*Le tableau de Spa pendant la saison des eaux*, Aix-la-Chapelle, 1782, cité dans MARQUET et BEDORET, 1985, p. 76) et ceux du comte Grégoire Piramowicz (*Épître sur les eaux minérales de Spa et le genre de vie de cet endroit célèbre*, Breslaw, 1776, cité au même endroit) laissent entendre que la soirée est loin d'être terminée à minuit.

²²³ Préféré à la Redoute, car "sa situation au-dessus de l'endroit, et pour ainsi dire à la campagne, [le] rend très-agréable, par les charmans coups d'œil, qu'il offre de tous les côtés. Son emplacement, sur le chemin de la Géronstère, et à portée de celui de la Sauvenière, est commode, pour s'y rendre en retournant des Eaux." Cfr DE LIMBOURG, 1782, vol. 2, p. 178.

²²⁴ BODY Albin, *La vie des bobelins autrefois*, Bruxelles, s. d., p. 141; DELEAU-SERAING, *Mémoires historiques et critiques sur Spa, sur ses sources minérales (sic) et sur diverses particularités relatives à ce lieu célèbre. Avec une esquisse de ce que les environs les plus rapprochés peuvent offrir d'intéressant. Pour servir de manuel à l'étranger qui s'y rend*, manuscrit, cité dans MARQUET et BEDORET, 1985, p. 76.

²²⁵ Pour environ cent louis, location d'un des salons pour un après-midi, cf. BODY, 1875, p. 59

²²⁶ *La Gazette de Liège*, n° 75, vendredi 24 juin 1774 / SPA F B., fardé 133 / Invitation reproduite dans BERTHOLET, 1988, p. 46. L'année n'est pas mentionnée.

²²⁷ MARQUET et BEDORET, 1985, p. 53. Pour une explication des différents jeux en vigueur, cf. BERTHOLET, 1988, pp. 110-114.

²²⁸ DELEAU-SERAING, *op. cit.* et DE LAUNAY, *op. cit.*, repris tous deux dans MARQUET et BEDORET, 1985, p. 76.

²²⁹ Publicités reproduites dans BERTHOLET, 1988, pp. 148 et 150.

Hall est animé durant la saison, c'est le calme plat en dehors de celle-ci. Il est fermé et protégé des intempéries par une palissade en bois²³⁰.

Une ordonnance de police régleme "les maisons d'Assemblées et du Vaux-Hall à Spa"²³¹. Des défenses qui sont déjà en vigueur dans le bourg de Spa sont spécialement réitérées pour les deux établissements : prohibition du port d'armes, entrée interdite aux mendiants, valets, colporteurs, artisans, gens du peuple, filles publiques... On ne peut y tenir des propos insultants ou indécents, faire du bruit, jouer avec des cartes ou des dés autres que ceux fournis par la maison, tricher... Le prince-évêque renouvelle le privilège exclusif²³² et prend sous sa protection propriétaires et employés. De plus, il demande aux officiers de police d'assurer une surveillance particulière. Outre ces consignes officielles, des dispositions internes codifient la vie au Vaux-Hall. Un intendant nommé annuellement est le seul maître du bâtiment. Il est responsable des domestiques et doit rendre des comptes détaillés chaque semaine aux copropriétaires. Les banquiers et les musiciens sont engagés par contrat écrit au début de la saison. Un des associés est désigné pour acheter les provisions²³³.

Durant la période troublée qui suit la révolution, le Vaux-Hall va subir divers avatars. Fermé en 1789 au profit de son concurrent le salon Levoz, il va faire l'objet d'une polémique entre les meneurs de la révolution liégeoise et le Magistrat de Spa. Pour les uns, il faut appliquer les principes de liberté et d'égalité à tous, même à ceux qui ne les ont pas respectés auparavant; pour les autres, la Communauté grugée par le passé doit être dédommée des pertes subies. En 1790, les jeux de hasard sont permis. Le Magistrat confisque toutefois les gains des maisons privilégiées, car ils sont susceptibles de servir à lutter contre la patrie. La même année, une troupe de Verviétois est logée, entre autres, au Vaux-Hall²³⁴.

Pendant les saisons de 1791 à 1794, le prince-évêque réitère l'octroi exclusif aux deux maisons privilégiées²³⁵. Entre les deux restaurations princières, fin 1792, le Vaux-Hall est fouillé à la suite de la découverte par les militaires d'une cache d'armes à la Redoute. Rien n'y est trouvé, mais "le bâtiment est mis sous scellés après qu'on en eut retiré le matériel symbolique des francs-maçons". Une note manuscrite d'Albin Body témoigne également de la présence d'une loge maçonnique -l'Indivisible- au Vaux-Hall, sans mentionner de date. Cette loge est créée le 2 juin 1777. Les dates de son activité sont moins sûres : de 1777 à 1780 et de 1784 à 1789 ou de 1777 au 22 septembre 1780 et du 1er février 1785 au 5 décembre 1791. Les réunions reprennent du 15 octobre 1795 au 17 novembre 1795. Selon de Froidcourt, les travaux interrompus à plusieurs reprises reprennent le 1er février 1784, en 1791 et en octobre 1795. La loge est donc fermée fin 1791 et, selon Bertholet, les symboles sont enlevés fin 1792. Il faut donc supposer qu'ils restent en place pendant presque une année. Les différents auteurs sont peu prolixes quant au local utilisé. Les seules mentions sont celles de la location en juin 1777 d'une "maison pour y installer la loge" et de l'inauguration, le 3 mai 1778, du "nouveau Temple". Peut-être s'agit-il déjà du Vaux-Hall, puisque les pièces de la nouvelle aile, ouverte justement pour la saison de 1778, peuvent être louées à des particuliers. Le temple aurait très bien pu occuper l'une d'entre elles²³⁶.

Sous l'occupation française de 1794, comme les jeux de hasard sont interdits par la République, les deux établissements vont être utilisés à d'autres fins : la Redoute comme siège de l'Administration provisoire pour les pays réunis, le Vaux-Hall comme hôpital militaire français pour les vénériens²³⁷. Plus de quatre cents malades y sont logés. Le mobilier et le linge nécessaires sont saisis dans les maisons des émigrés et transportés dans les salles transformées en dortoirs. Trouver du bois de chauffe pose rapidement un problème : la palissade de protection hivernale du bâtiment est brûlée. Des ouvriers sont réquisitionnés pour aller couper du bois. Une fois les forêts de la mense épiscopale épuisées, l'hôpital est transféré au monastère de Stavelot, puis, pour les mêmes raisons, au monastère Saint-Laurent à Liège. De nombreux dégâts sont commis. Une cachette est dé-

²³⁰ "Pour conserver de la rigueur de l'hiver le devant de la partie de la grande salle telle qu'on voit les vollets aujourd'hui, on dressait toute les année après la saison un hengard très solide avec des grandes pièces de bois, qui étoit placé à terre et couvert des planches de sapin jusqu'à tois. Pour placer [la] charpente il coutait douze louis d'or et douze pour l'ôter au printemps", dans SPA EB., farde 266, HOUYON Antoine, *op. cit.*, p. 39. Ou encore "Un des Vauxhalls a toute sa partie supérieure revêtue de planches pour l'abriter des intempéries : une immense construction dans une caisse d'emballage!", dans SOUTHEY, 1949, p. 265. Aucune trace de fixation de la palissade ou des volets qui lui succédèrent n'a pu être observée sur la façade.

²³¹ Ordonnance du 24 juin 1775 (cfr POLAIN, 1860, p. 744), renouvelée le 25 juin 1784 (cfr idem, p. 891) et le 16 juin 1785 (cfr idem, p. 897). Le texte des deux premières est retranscrit dans FLORKIN, 1954, pp. 92-94.

²³² Edit du 4 août 1774, cfr POLAIN, 1860, p. 738. Egalement reproduit dans FLORKIN, 1954, p. 93.

²³³ L'intendant est pendant plusieurs années Jean Lovinfosse (SPA EB., farde 204, 16 juin 1770 et 20 août 1770; farde 210, 31 août 1771; A.E.L., *Ville de Spa*, n° 20, 16 juin 1773 et 15 mai 1775, où il est spécifié qu'il est "continué intendant et receveur de la Maison du Vaux-hall sur le même pied que les années précédentes"). En 1784 est nommé Denis Lhoist (SPA EB., farde 234, 29 novembre 1784). Jean Devivier est chargé des provisions pour la saison de 1770 (SPA EB., farde 210, 15 novembre 1770) et pour la saison 1776 jusqu'à révocation de Everard Urbain Fossoul. Lors de la réunion de clôture de cette dernière seront prises "des mesures pour faire venir les marchandises en droiture de l'étranger" (A.E.L., *Ville de Spa*, n° 20, 15 mai 1775).

²³⁴ BERTHOLET, 1988, pp. 232-236 et LECONTE Louis, *Les événements militaires et les troupes de la région liégeoise (1789-1791)*, dans *B.I.A.L.*, t. 56, 1932, p. 152.

²³⁵ BERTHOLET, 1988, p. 238 et BODY Albin, *Un chroniqueur spadois*, dans *B.S.B.L.*, t. 1, 1882, p. 244.

²³⁶ BERTHOLET, 1988, pp. 238-239, sans source; SPA EB., farde 227; DE FROIDCOURT Georges, *François Charles, comte de Velbruck. Prince-Evêque de Liège franc-maçon. Contribution à l'histoire du XVIIIe siècle au pays de Liège*, Liège, 1936, pp. 101-102; *Un siècle de Franc-Maçonnerie dans nos régions (1740-1840)*, cat. d'expos., Bruxelles, 1983, p. 230; DWELSHAUVERS-DERY V., *Histoire de la Franc-Maçonnerie à Liège avant 1830*, 1er fascicule, Bruxelles, 1879, pp. 103, 105 et 177.

²³⁷ Pour l'ensemble de ces informations, cfr BERTHOLET, 1988, p. 239.

couverte lors de travaux entrepris pour monter une cheminée. Pierre Tahan, menuisier, enfonce le plafond et découvre le mobilier, la batterie de cuisine, les rideaux des salles, l'argenterie, le linge ainsi qu'un dépôt de bois précieux appartenant à l'ébéniste Charles Lemaître. Le tout, d'une valeur de plus de 24000 florins de Liège, est volé²³⁸.

Les jeux ne reprennent qu'en 1801. Une année plus tard, Redoute, Waux-Hall et salon Levoz fusionnent. La prospérité revient progressivement, sans toutefois atteindre les sommets d'antan. Les bobelins, moins nombreux, se rendent principalement à la Redoute. En 1845 est créée une nouvelle société qui réunit les trois maisons selon des parts inégales : jeux et bals se donnent surtout à la Redoute qui concentre à elle seule la moitié du capital. Pour des raisons budgétaires, cette société projette de limiter l'exploitation à un ou deux établissements. Le Waux-Hall et le salon Levoz pourraient être vendus à condition de ne pas concurrencer ensuite la Redoute. Le Waux-Hall est d'ailleurs offert à Léopold Ier en 1848 pour le transformer en résidence d'été, mais le roi refuse²³⁹.

Des fêtes sont toutefois organisées sporadiquement dans les deux salles, principalement en raison de la situation géographique de la Redoute : construite dans le centre urbain, cette dernière ne peut rivaliser avec les jardins des deux autres maisons. Peu à peu, le Waux-Hall disparaît du "Programme de la Saison des eaux", édité chaque année. Sont encore mentionnés des "fêtes extraordinaires" en 1843, 1844 et 1845 ou, en 1849, des concerts de musique le lundi de 18 à 20 heures dans les jardins. Une fête de nuit est organisée le 20 août 1853; pour l'occasion, façades et jardins sont illuminés au moyen de globes de verre coloré. Du 23 au 27 août 1857 est ouverte une exposition de fleurs durant laquelle divers concours sont mis sur pied. Avec l'installation du chemin de fer à Spa en 1853, le nombre de touristes double. Diverses améliorations sont apportées à la ville : création de promenades, percement de rues, projet d'un nouvel établissement de bains...²⁴⁰ En 1858 est renouvelée la concession des jeux. Il est notamment décidé de donner le "vieux Wauxhall avec ses dépendances" à la commune de Spa²⁴¹. Ce dernier va dès lors servir à de multiples usages : "lieu d'exposition permanente des Beaux-Arts pendant la saison" dans le corps central et pièce réservée au culte anglican dans l'aile en retour d'équerre²⁴². En 1862, en raison de l'insuffisance des locaux affectés aux écoles primaires de Spa, l'école des garçons est transférée provisoirement dans l'aile du bâtiment. Le 20 novembre de la même année, le Conseil communal décide de fonder une bibliothèque populaire. Elle est ouverte dans le corps central le 4 octobre 1863. Une école de musique ainsi qu'une société de gymnastique, la Spadoise, sont également établies au Waux-Hall²⁴³. Le 19 septembre 1869, le Conseil communal adopte "le principe de la conversion des locaux du Waux-Hall [c'est-à-dire le corps central] en habitation confortable et de nature à pouvoir être mise à la disposition de la famille royale pendant la saison des eaux. Les plans préliminaires sont approuvés, ils doivent être achevés et adoptés par le Conseil, puis soumis au gouvernement avant de s'informer de l'opinion de Léopold II par rapport à l'offre. Apparemment, ce projet est resté sans suite²⁴⁴.

Durant l'été 1891 se déroule au Waux-Hall une "Exposition internationale d'Hygiène, de Sport et d'Art industriel". Il semble qu'elle devait se tenir du 15 juillet au 30 septembre, voire jusqu'en octobre. Elle eut finalement lieu du 1er août au 30 septembre²⁴⁵. Une gravure illustre un projet démesuré : des corps de bâtiment perpendiculaires les uns aux autres abritent les sections étrangères et les visiteurs peuvent se promener dans un vaste parc vallonné. Le Waux-Hall lui-même est modifié : ajout d'une quatrième travée à l'aile septentrionale qui se prolonge par une terrasse, étage percé de fenêtres sous les quatre cheminées couvertes de l'avant-corps, cour intérieure aménagée dans le corps central, deux pilastres colossaux supplémentaires en façade, jet d'eau impressionnant... La réalité est plus modeste. L'exposition, placée sous les auspices de l'administration communale, a l'ambition de toucher à de nombreux sujets : "l'hygiène publique, indus-

²³⁸ SPA EB., farde 226, HOUYON Antoine, *op. cit.*, pp. 38-40.

²³⁹ BERTHOLET, 1988, p. 239; MARQUET et BEDORET, 1985, pp. 32 et 93. Le document "Offre à faire au roi (Léopold Ier) du Waux-Hall de Spa pour sa résidence d'été", daté de 1848 et conservé à SPA EB., farde 345, a disparu.

²⁴⁰ SPA EB., farde 7 SAI et farde 344; MARQUET et BEDORET, 1985, p. 95. Spa profite également de l'afflux des Français provoqué par l'interdiction des jeux en France en 1852 par Napoléon III, cf. *Histoire d'eaux (...)*, 1987, p. 5.

²⁴¹ Arrêté royal du 30 novembre 1858. L'acte de donation doit être passé dans les trois mois, cf. MARQUET et BEDORET, 1985, pp. 93-95.

²⁴² *Ibidem*, sans source et sans date précise (dans les années 1850 et 1860). Le culte anglican a lieu au Waux-Hall pendant la saison depuis longtemps déjà. Ainsi, il est attesté depuis 1813 que "les Anglicans on la Longue Salle du Waux-Hall pour y faire leur prêché", cf. SPA EB., farde 226, HOUYON Antoine, *op. cit.*, p. 156. Dans *Spa, son histoire (...)*, 1853, p. 19 et dans *Guide pratique (...)*, 1873, p. 40, on apprend que le "troisième salon" sert provisoirement de consistoire. Dans les rapports communaux (*Rapport sur l'administration (...)*, 1861, p. 17; 1862, p. 16; 1863, p. 17; 1864, p. 15; 1865, p. 19; 1866, p. 17; 1867, p. 14 et 1868, p. 14) est précisé que le révérend James Carthew officie au Waux-Hall "dans une salle à ce destinée". Dans l'édition de 1868 est indiqué que le culte se déroulait en hiver au monument du pouhon. En 1869, Carthew décède et est remplacé par James Harrison. Le grand salon est affecté au culte, car l'ancienne salle est insuffisante. Le Conseil communal prend la décision d'ériger un temple anglican dont l'emplacement doit encore être déterminé, cf. *Rapport sur l'administration (...)*, 1869, p. 15.

²⁴³ *Rapport sur l'administration (...)*, 1862, p. 19; 1863, p. 20; *Centenaire de la fondation de la bibliothèque communale du second degré de Spa, 1862-1962*, s. l. n. d. [1962], p. 303; *Guide pratique (...)*, 1873, p. 40.

²⁴⁴ *Rapport sur l'administration (...)*, 1869, pp. 28-29. Léopold II préférerait la cité balnéaire d'Ostende, cf. entre autres LOMBAERDE Piet, *Comparaison de l'évolution urbanistique et architecturale des stations thermales de Spa et d'Ostende*, dans *Histoire d'eaux (...)*, 1987, p. 192. Par contre, la reine Marie-Henriette séjourna souvent à Spa durant l'été.

²⁴⁵ L'appellation provient du règlement général de l'exposition (SPA EB., farde 7 EXP). L'exposition se déroula à partir du 15 juillet selon le règlement général et selon l'*Avenir de Spa*, n° 844, 10 mai 1891, p. 2. Jusqu'en octobre selon la gravure montrant le site de l'exposition (SPA MUSEE, farde Waux-Hall et SPA EB., farde 7 EXP). Du 1er août au 30 septembre selon l'affiche de l'exposition (SPA MUSEE, sans numéro d'inventaire), les articles parus dans la presse (*L'Avenir de Spa*, n° 869, 1er novembre 1891 et *La Saison de Spa*, n° 71, 1er août 1891) et le rapport communal (*Rapport sur l'administration (...)*, 1891, p. 38).

truelle, de l'alimentation, du mobilier, de la toilette, de l'habitation, de l'enfance, individuelle; le sauvetage; le sport de courses, de la navigation, de la chasse, de la pêche, du tir, du vélo, de plaisance, du patinage, athlétique, [ainsi que] des jeux divers et des objets de voyage et de campement". Le comité organisateur a choisi l'hygiène, science moderne concernant des produits variés et le sport, attractif pour le public. De nombreuses firmes viennent également présenter leurs nouveaux produits. La vente au détail est toutefois interdite parce qu'elle pourrait concurrencer le commerce local et que le Waux-Hall est un bâtiment communal. Diverses attractions émaillent cet événement : bals, fêtes de bienfaisance, concerts, panorama, feux d'artifice, concours... Les premières estimations sont optimistes. En effet, les adhésions d'entreprises tant nationales qu'étrangères affluent et doivent même être limitées en raison de l'exiguïté des locaux. Les comptes rendus des journaux qui décrivent les différents stands traduisent ce manque de place : les objets s'accumulent dans le moindre recoin, des tables de dégustation envahissent les jardins. Cette manifestation n'a toutefois pas obtenu le succès escompté, malgré ses trente mille visiteurs et ses trois cent trente exposants, dont cent quarante-huit venus de l'étranger. Beaucoup d'entre eux, en effet, ne sont pas satisfaits. Le semi-échec est attribué à la fois au choix du site -le parc de Sept heures, plus central, eût été plus adéquat-, au manque d'attrait des divertissements proposés, au nombre excessif de fêtes données pendant la saison et au comité organisateur, entreprise particulière cherchant avant tout à faire des bénéfices. L'exposition est définitivement close le 1er novembre lors de la remise des diplômes, prix et autres mentions à Bruxelles²⁴⁶.

Quelques années plus tard, le Waux-Hall change radicalement de destination. De fait, la propriétaire de l'hôtel d'Orange à Spa, Camille Louise Bellenger, veuve de Frédéric Muller, fait de la commune de Spa sa légataire universelle, à charge pour elle de créer un orphelinat²⁴⁷. Elle décède en janvier 1890 et, peu après, le legs est accepté. La commune doit dans les trois ans vendre les biens meubles et immeubles de la défunte, s'acquitter de divers dons, puis, avec la somme restante, fonder l'orphelinat²⁴⁸. Durant cette période est étudié un projet d'aménagement du Waux-Hall, avec établissement d'un budget de fonctionnement. Le 7 février 1894, le Conseil communal décide de solliciter la permission de céder le Waux-Hall aux Hospices civils de Spa, tandis que ces derniers demandent le 5 mars à être autorisés à l'acquérir. L'arrêté royal du 17 novembre 1894 "autorise la Ville à aliéner et les Hospices à acquérir au prix de quatre-vingt mille francs les bâtiments du Waux-Hall avec leurs dépendances pour y installer l'orphelinat doté par le testament de Madame veuve Muller-Bellenger". Le projet de transformation des locaux est également approuvé et les travaux sont adjugés le 4 mai 1895 à L. J. Stenne, entrepreneur verviétois. La ville conserve néanmoins une partie de la propriété pour y maintenir les serres communales²⁴⁹. Les aménagements sont achevés dès 1895 et l'orphelinat est ouvert le 1er juillet 1895²⁵⁰. Il est dirigé par quatre sœurs de la Congrégation des Filles de la Croix, puis, à partir de 1934, par du personnel laïc.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, une partie des caves du Waux-Hall est aménagée en abri²⁵¹. Une crèche est ouverte durant cette même période et, en 1946, le local pour les nourrissons de l'Organisation nationale pour l'Enfance y est établi. Quelques années plus tôt, en 1941, on y avait installé le musée communal de Spa. Il occupait la cage de l'escalier et la grande salle, tandis que le fonds Albin Body était entreposé dans les deux salons de l'arrière-corps. Cette nouvelle affectation du bâtiment principal était rendue possible par le transfert de l'orphelinat dans l'aile en retour d'équerre, en raison de la constante diminution du nombre d'enfants. L'orphelinat sera d'ailleurs désaffecté et l'aile, appelée "Foyer de l'Enfance", reconvertie en home pour jeunes en difficulté. Vers le milieu des années soixante, le musée déménage pour s'installer définitivement dans l'ancienne villa de la reine Marie-Henriette. Le corps principal est peu à peu délaissé. Il est occupé par diverses associations (clubs sportifs, de pensionnés...), mais est définitivement abandonné en 1983 à cause de la vétusté générale. Le Centre public

²⁴⁶ *L'Avenir de Spa et La Saison de Spa*, 1891, *partim*.

²⁴⁷ Le testament olographe est publié par Pierre Den Dooven dans *H.A.S.*, juin 1985, pp. 58-61.

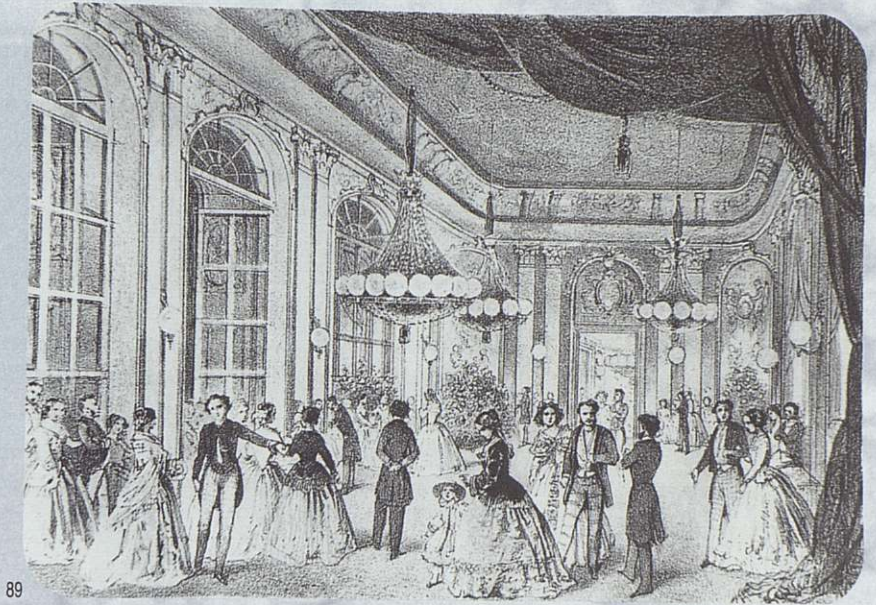
²⁴⁸ MARQUET et BEDORET, 1985, p. 99 et DEN DOOVEN, juin 1985, pp. 59-60.

²⁴⁹ *Rapport sur l'administration (...)*, 1894, p. 18 et 1895, p. 17. Selon Marquet et Bedoret (1985, p. 101, sans source), les travaux sont confiés à Thirion, architecte verviétois, et à Stenne, entrepreneur de la même ville.

²⁵⁰ Il est ouvert en 1896 selon Den Dooven (juin 1985, p. 61) et selon Marquet et Bedoret (1985, p. 101). Dans le *Rapport sur l'administration (...)* (1896, p. 17), il est indiqué que l'établissement est ouvert depuis le "1er juillet dernier". Ces rapports ne fonctionnaient pas par année civile. Ainsi, celui de 1895 concerne les années 1894 et 1895, celui de 1896 les années 1895 et 1896. Le rapport édité en 1895 dit que les travaux adjugés le 4 mai 1895 "sont aujourd'hui achevés", c'est-à-dire toujours en 1895. Il est donc probable que l'ouverture ait suivi de peu et qu'il s'agisse du 1er juillet 1895.

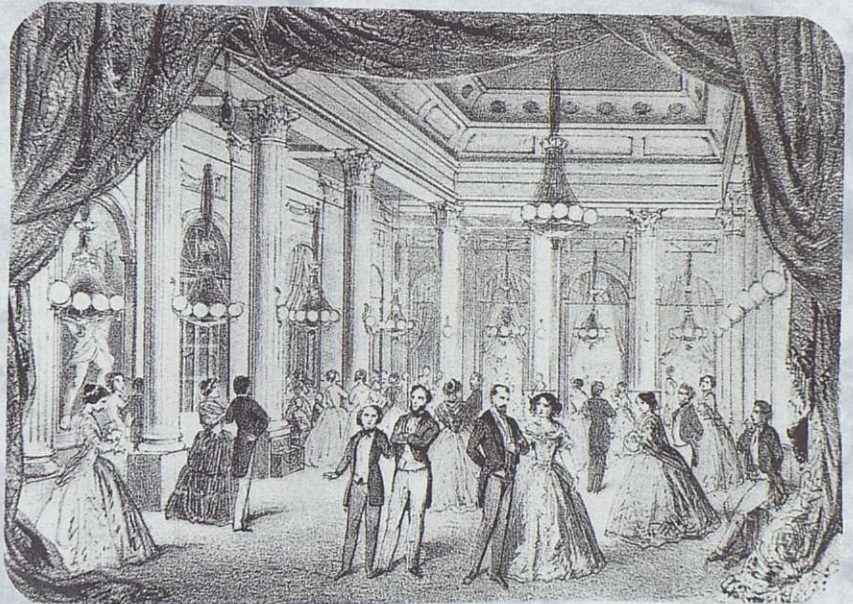
²⁵¹ Cf. SPA MUSEE, Z995, *Abri Waux-Hall*, par I. Dethier, 3 février 1944.

La salle de bal au Waux-Hall (89).



89

La salle de bal de la Redoute (90).



90

La salle de bal à l'établissement Levoz (91).



91

d'Aide sociale (C.P.A.S.), qui a succédé à la Commission d'Assistance publique (C.A.P.), cède le Waux-Hall à la ville par bail emphytéotique, à charge pour elle d'effectuer les travaux nécessaires. A l'heure actuelle, seule une partie de la restauration a effectivement été réalisée. Le bâtiment principal attend toujours sa réaffectation. Quant à l'aile, elle abrite aujourd'hui le Musée de la Lessive et accueille diverses activités d'associations culturelles²⁵².

CLASSEMENT

Le 24 juillet 1936, "sont classées [...], en raison de leur intérêt artistique, archéologique ou historique : les parties anciennes construites en 1774 de l'orphelinat de Spa, propriété de la Commission communale d'assistance publique de Spa".²⁵³

Deux problèmes vont se poser, et ce en raison de la formulation même de l'arrêté. Tout d'abord, un problème de chronologie. De fait, aucune phase de construction du Waux-Hall ne date de 1774²⁵⁴. Cette erreur s'est glissée dans la littérature et continue de se répéter. Le second problème découle du manque de précision dans le choix des termes. En effet, quelles sont exactement ces "parties anciennes"? Et concernent-elles uniquement l'architecture ou comprennent-elles aussi la décoration intérieure (stucs et peintures)? Une polémique naîtra d'ailleurs à ce propos.

Un rapport²⁵⁵ tente d'éclaircir la situation par la mise en évidence des différentes phases de construction et par la désignation explicite des éléments qui en relèvent. Les trois phases définies sont identiques à celles aujourd'hui admises, bien que leur datation soit faussée par le choix du point de départ (1774). La première phase comprend le corps principal, les deux ailes en prolongement, le bassin et son grillage, la grille de la cour d'honneur et la grille qui clôt le jardin arrière. Le rapporteur ajoute en note que "les ferronneries et les stucs se trouvant à l'intérieur sont d'un intérêt aussi grand que l'extérieur". Aucune mention n'est faite des peintures de plafond, pas plus que des cheminées et des miroirs qui les surmontent. La seconde phase, qui aurait été réalisée très peu de temps après la première, consiste en un agrandissement en façade arrière. L'harmonie de l'architecture des deux parties, ainsi que la qualité de la décoration en stuc, rend cet ajout, selon Puters, aussi remarquable que l'ensemble classé de 1774. Il l'attribue d'ailleurs aux mêmes artistes. De nouveau, rien n'est signalé quant aux peintures, cheminées et miroirs. Enfin, l'aile latérale bordant la cour d'honneur constitue la troisième phase. Cette construction, plus simple et plus tardive (fin du XVIIIe ou début du XIXe siècle), présente moins d'intérêt.

En fait, ce rapport vise à combiner les deux premières phases de construction, lesquelles forment d'ailleurs un ensemble architectural et décoratif. Il insiste également sur l'importance de ne pas limiter le classement à l'extérieur et de l'étendre à la décoration intérieure (en l'occurrence principalement les stucs).

PHASES DE CONSTRUCTION

PREMIÈRE PHASE

Le 21 février 1767 est passé devant le notaire Gilles Lezaack un acte par lequel Simon Servais Lhonneux et Jean-Martin Bossy achètent à Godefroid Cocquelet, pour 875 florins Brabant payés comptant plus une rente foncière annuelle de 52 florins 10 pattards, "une pièce de terre au lieu dit pré Job, contenant environ trois cent cinquante verges petites²⁵⁶, joindant de levant au sieur Hubert Lefin, de couchant au chemin de Géronster et dessous a moi ledit nottaire"²⁵⁷. Le 28 novembre de la même année, Lhonneux revend à Bossy sa moitié²⁵⁸. C'est sur ce terrain que, peu après, va être construit le Waux-Hall.

De fait, le 8 janvier 1769, est constituée devant notaire une société "aux fines d'un bâtiment à construire pour y faire commerce comme aussi un jeu de paume"²⁵⁹.

²⁵² Informations recueillies entre autres lors d'une discussion avec A. Henrard, membre d'Histoire et Archéologie spadoises, dans MARQUET et BEDORET (1985, *partim*), dans JACOB (1982, p. 47), dans SPA MUSEE, Z994 et idem, *farde Waux-Hall*, visite de F. Maret du 8 septembre 1952.

²⁵³ ARCHIVES DE LA C.R.M.S.F., dossier 2.23, *Spa, Waux-Hall*.

²⁵⁴ Cette question sera abordée plus en détail au point suivant.

²⁵⁵ Rapport de Puters, adopté en séance du comité le 12.10.1954, conservé aux ARCHIVES DE LA C.R.M.S.F., dossier 2.23, *Spa, Waux-Hall*. Voir également le rapport de F. Maret du 17 mai 1957 (SPA MUSEE, *farde Waux-Hall*) qui va dans le même sens.

²⁵⁶ Ce qui équivaut à septante-six ares, cfr BERTHOLET, 1988, p. 69.

²⁵⁷ A.E.L., *notaire G. Lezaack*, 21 février 1767.

²⁵⁸ A.E.L., *notaire P. Magis*, 28 novembre 1767, cité par BERTHOLET, 1988, p. 69. Il en est fait également mention dans un acte ultérieur relatif à un retrait lignager (A.E.L., *notaire T. Murson*, 9 décembre 1774).

²⁵⁹ A.E.L., *notaire D.D. Saive*, 8 janvier 1769. Un second exemplaire est classé à A.E.L., *Ville de Spa*, n° 20, 8 janvier 1769.

Cette "grande maison" sera édiflée sur le fonds acheté par Bossy à Cocquelet le 21 février 1767, selon le plan remis par Renoz et approuvé par les associés. S'il est dit dans cet acte que le plan est remis par Renoz, la question de sa paternité réelle reste posée. Ainsi, durant l'hiver 1768-1769, Renoz et sans doute Bossy contactent l'architecte Laurent-Benoît Dewez pour lui "proposer de leur faire un projet pour un jeux de pome, sal d'assemblée, appartement pour le jeux". Leurs intentions sont claires : "faire tomber l'affluence qui alloit chez vous [la Redoute] et l'atirer chez eux". Leur intervention est assez maladroite : Dewez est un patient de Jean-Philippe de Limbourg, actionnaire de la Redoute, qui lui avait de plus demandé un plan pour une nouvelle salle de spectacle pour la Redoute. Dewez refuse donc la proposition de Renoz et avertit par lettre de Limbourg²⁶⁰.

Une autre piste intéressante est la ressemblance frappante qui existe entre le plan du Waux-Hall et un plan non signé attribué à Johann Joseph Couven²⁶¹ (ill. 92 et 3). L'attribution à Couven se justifie par l'analogie entre l'écriture visible sur ce plan et celle d'autres documents signés par lui. Une comparaison avec l'écriture de J.-B. Renoz s'est révélée infructueuse²⁶². L'architecte aixois est décédé en 1763, soit six ans avant le début de la construction du Waux-Hall. Il est néanmoins possible que Renoz ait vu ce plan, peut-être lors d'un des séjours de Couven à Liège, et s'en soit inspiré. Les analogies sont patentes, principalement dans l'agencement général : l'avant-corps de trois travées à coins arrondis est en léger ressaut par rapport aux deux ailes latérales en saillie, l'arrière-corps étant greffé sur le long côté du corps central. L'aile gauche abrite un escalier à trois volées droites tournant à gauche qui aboutit à un vaste palier ou "vestibule". La "salle de Redoute" occupe la totalité de l'avant-corps; de même la salle de bal et deux salons sont aménagés dans l'arrière-corps. Des différences apparaissent cependant. Les deux ailes comportent chacune quatre travées, ce qui entraîne une modification de la disposition. La travée externe de l'aile gauche renferme ainsi un escalier de service sans accès au premier étage et deux petites pièces réservées "pour les Dames". La cage d'escalier occupe donc trois travées et présente le même aspect qu'au Waux-Hall. Une porte aménagée sur le second repos de l'escalier permet le passage vers le premier réduit, le second semble être un cabinet d'aisances. L'autre aile est subdivisée par des cloisons. La première, transversale, la coupe en son milieu en deux moitiés égales et est percée à ses extrémités de deux portes. La seconde rencontre perpendiculairement la première en son tiers supérieur; une porte est aménagée sur son bord gauche. Trois places qui communiquent entre elles sont ainsi délimitées. Celle de gauche est utilisée "pour les Refrichissemens" et est chauffée au moyen de deux cheminées d'angle disposées sur la gauche. La place de droite, en haut, est occupée par un escalier de service montant du rez-de-chaussée et celle de droite, en bas, n'est affectée à aucun usage particulier. Elle comporte un large âtre au milieu du mur de droite. Les dissemblances sont moins prononcées dans l'avant-corps. Toutefois, les deux baies du mur de refend sont plus larges et les piédroits des quatre cheminées d'angle sont en forte saillie. De plus, les pans arrondis sont en renforcement par rapport au nu des murs et leurs extrémités sont soulignées par des éléments en léger relief (pilastres ou chaînes d'angle?), alors qu'au Waux-Hall pans arrondis et nus des murs sont au même alignement. L'arrière-corps se termine par deux angles extérieurs concaves. Il comporte quatre cheminées d'angle : les deux cheminées situées le long du mur de refend sont incorporées dans la maçonnerie, tandis que les deux autres y sont seulement engagées. Une cloison transversale divise l'arrière-corps en deux parties inégales. La salle de gauche est ici, à l'inverse du Waux-Hall, la plus petite. Elle sert "pour le jeu du Krep". Deux âtres supplémentaires sont aménagés dans les deux angles formés par la cloison, ce qui amène à six le nombre de foyers dans l'arrière-corps, alors qu'au Waux-Hall on n'en compte que deux. Le grand salon, lui, est utilisé "pour le jeu du Pharaon".

Il n'en reste pas moins que ce plan a probablement servi de modèle à celui du Waux-Hall. Au fonds Couven, il est inventorié comme "Lustschloß mit zwei Flügelanbauten und einem Anbau an der Längsseite, Grundriß des

²⁶⁰ ARCHIVES DE LA FAMILLE DE LIMBOURG À THEUX, lettre autographe de Laurent-Benoît Dewez à Jean-Philippe de Limbourg, 9 juin 1769, extrait reproduit dans BERTHOLET, 1988, p. 69.

²⁶¹ AIX-LA-CHAPELLE, SUERMONDT LUDWIG MUSEUM, fonds Couven, CBK 38. Albert Lemeunier a été le premier à faire le rapprochement entre ce plan et le Waux-Hall. La référence qu'il fournit est toutefois erronée, cf. *L'art de construire (...)*, 1975, p. 31, C. V13. Pour plus d'informations sur la vie et l'œuvre de Couven, voir KÖVER Katharina, *Johann Joseph Couven. Ein Architekt des 18. Jahrhunderts zwischen Rhein und Maas*, cat. d'expos., Aix-la-Chapelle, 1983 et SHOENEN Paul, *Johann Joseph Couven*, Düsseldorf, (1964).

²⁶² *Projet pour l'église de St Jean inventé et dessiné par J. B. Renoz l'an du Seigneur 1754*, conservé à Liège au Centre de Documentation d'Architecture, Bibliothèque provinciale des Chiroux-Croiseurs, sans numéro d'inventaire.

Obergeschosses”, c’est-à-dire comme un “château de plaisance avec deux ailes et un ajout sur le long côté, plan de l’étage”. Cette dénomination purement descriptive découle du fait que le projet en question est inconnu.

Le plan est donc fourni par Renoz, qui ne peut rien exiger en retour, pas plus qu’il ne peut demander d’honoraires²⁶³. Chaque actionnaire doit, selon ses parts, rembourser à Bossy le prix du terrain, payer 12000 florins Brabant dans les quinze jours à Renoz pour les dépenses relatives au bâtiment et fournir encore la même somme pour le 15 juillet 1769. Une fois l’édifice achevé, Renoz devra produire ses comptes et se faire rembourser le restant²⁶⁴. La construction débute donc dès 1769, comme le mentionnent d’ailleurs les deux chroniqueurs Antoine Houyon et Jean-Louis Wolff²⁶⁵. Le 21 février 1769, Renoz passe un contrat avec Wathieu Lefin auquel il commande les pierres nécessaires²⁶⁶. Les différentes pièces inventoriées sont les suivantes : “doubleaux”, deux grands pilastres sans leur chapiteau et dont le corps est constitué de cinq longues pierres alternant avec quatre minces (= pilastres de la façade avant du corps central), deux autres pilastres identiques, mais moins larges car “entrant d’un côté dans la muraille” (= les deux pilastres engagés de l’autre côté du pan arrondi), quatre pilastres rustiques pour les deux ailes (= les quatre chaînes d’angle à refends), quatre autres pilastres rustiques (= ceux qui bordent les pans arrondis de la façade arrière du corps central), les pierres de cheminées, l’architrave, la frise, la corniche de la façade avant du corps central et celle, moins haute, des deux ailes et de la façade arrière, et enfin trois mille pieds de pavement au gros ciseau (= sans doute les pavés extérieurs) et toute la chaux nécessaire à la construction. Ne sont donc pas concernés les quatre chapiteaux ioniques et les deux encadrements moulurés ornant les pans arrondis. Le terme “doubleau” est assez vague. Il semble désigner notamment la plinthe et les appuis de fenêtres. Il doit probablement concerner également les encadrements de fenêtres et les arcades décorant les deux ailes.

Le nom du Waux-Hall n’est pas cité dans cet acte, les livraisons devant se faire “sur le lieu” ou “sur la place”. La copie conservée à Spa porte la mention “quittance pour le bâtiment de Spa”. Toutefois, le descriptif des pièces ne laisse aucun doute. La commande concerne bien le Waux-Hall, et plus particulièrement l’édifice dans son premier état (corps central en ressaut flanqué de deux ailes en saillie). En effet, plusieurs indices archéologiques montrent de manière flagrante que l’arrière-corps est postérieur à l’avant-corps. Il n’est pas encavé, à l’inverse du reste du bâtiment. Les murs des deux corps de bâtiment ne sont pas liés et le mur de refend longitudinal qui les sépare était à l’origine un mur gouttereau. De fait, son épaisseur est celle d’un mur extérieur. Une plinthe en pierre percée de soupiraux court à sa base et ses baies, tant au rez-de-chaussée qu’à l’étage, possèdent un encadrement en pierre à claveau passant un-sur-deux, analogue à celui des baies actuellement en façade. Au sommet de l’ancien mur gouttereau, partie autrefois extérieure et aujourd’hui comprise dans le comble de l’arrière-corps, les joints ont été tirés à la pointe. Enfin, la charpente de l’arrière-corps vient s’enchâsser perpendiculairement dans le long-pan du toit de l’avant-corps dont l’ancien voligeage est encore visible en partie.

Les livraisons de pierre sont échelonnées : tous les “doubleaux” pour le 15 avril 1769, le reste devant suivre de manière à ne pas provoquer l’inactivité des ouvriers. Les dernières pierres “pour achever le dit bâtiment” doivent être apportées sur le chantier le 1er septembre 1769, à l’exception des pavements qui, eux, sont exigés pour le 1er mars. Les pierres taillées se payent “36 florins Brabant le cent de pied, selon les mesures, moulles et profilles” fournis par Renoz. La corniche de la façade avant du corps central coûte “6 escalins par pied de longueur”, celle couronnant le reste du bâtiment “24 pattards par pied”. La chaux est achetée 22 sous et demi le muid.

Un deuxième document relatif aux matériaux est conservé²⁶⁷. Il se rapporte cette fois aux briques. Un accord est passé le 3 août 1769 entre Quellen de Faaz, propriétaire d’un jardin situé “à la vielle voye au vieux Spa”, et Renoz. Le premier

²⁶³ A.E.L., notaire D.D. Saive, 8 janvier 1769.

²⁶⁴ Les actionnaires ne possèdent pas des parts égales; Bossy, Renoz et Ogilvy détiennent à eux trois sept huitièmes de la société, Lezaack détenant le dernier huitième; cfr ibidem. Le nombre d’associés varie avec le temps, tout comme leur pourcentage de parts, cfr BERTHOLET, 1988, pp. 74-80 et pp. 87-89.

²⁶⁵ SPA FB., farde 226, HOUYON Antoine, *op. cit.*, p. 54 et SPA FB., 908 H WOL, *Mémoires de Jean-Louis Wolff (1756-1838), peintre naturaliste de Spa*, manuscrit, p. 42.

²⁶⁶ A.E.L., notaire D.D. Saive, 21 février 1769 et SPA FB., farde 234, 21 février 1769.

²⁶⁷ A.E.L., notaire G. Lezaack, 3 août 1769. Comme le précise P. Bertholet (1988, p. 80), si le Waux-Hall n’est pas une nouvelle fois mentionné, il n’en reste pas moins que c’est bien de lui qu’il s’agit : l’une des parties contractantes est Renoz, un des témoins est Bossy et le tout se déroule dans la maison d’Ogilvy. Tous trois sont en effet actionnaires du Waux-Hall. De plus, le notaire n’est autre que Gilles Lezaack, le quatrième sociétaire.

autorise le second à faire faire quatre à cinq cent mille briques ou davantage sur son terrain, moyennant 50 florins Brabant par cent mille. Aucune autre commande n'est connue. Une hypothèse peut toutefois être avancée quant aux ardoises. Une carrière locale est en effet mentionnée à Spa au XVIII^e siècle²⁶⁸. Peut-être celles du Waux-Hall en proviennent-elles, ou sont-elles importées de Vielsalm, comme pour l'hôtel de ville de Verviers²⁶⁹. Des ardoises salmiennes sont également utilisées lors de la reconstruction de la Redoute après l'incendie du 13 mars 1785²⁷⁰.

Une chronologie assez précise de la construction peut être avancée. Pour Bertholet, elle commence "en mai-juin [1769] pour préparer le terrain, creuser les fondations..."²⁷¹. Elle débute probablement plus tôt, puisque les sociétaires doivent payer, dès la mi-janvier 1769, 15000 florins et que les premières pierres sont livrées dès le 15 avril 1769²⁷². Curieusement, les briques ne sont fournies qu'à partir d'août 1769, soit quatre mois plus tard. Il faut probablement supposer l'existence d'un contrat antérieur, car il est impossible que les briques n'arrivent qu'en août alors qu'elles sont utilisées déjà pour édifier les caves et que les pierres "pour achever le dit bâtiment" sont livrées le 1^{er} septembre 1769. La construction proprement dite est terminée pour l'hiver 1769-1770, mais l'édifice n'est pas encore décoré²⁷³. Les pavements ne sont fournis que le 1^{er} mars 1770 et le Waux-Hall est ouvert pour la saison 1770, au plus tard en juin. Entre la reprise du chantier (mars ?) et l'ouverture (juin), il est probable qu'une partie de la décoration ait été effectuée. Pour P. Bertholet, elle aurait été réalisée par la suite, comme ce fut le cas pour la Redoute²⁷⁴. Il me semble toutefois que l'édifice devait être au moins partiellement orné, étant donné qu'il proposait des divertissements à un public choisi et que son but était de concurrencer directement la Redoute. Pour ce faire, il fallait donc lui être supérieur. Le Waux-Hall pouvait bien entendu compter sur sa situation à la fois stratégique et agréable, mais ce n'est pas suffisant pour expliquer son succès. Peintres et stucateurs ont disposé de trois à quatre mois pour du moins commencer la décoration. Si celle-ci n'est pas achevée pour la saison, les parois ont pu être dissimulées derrière des tapisseries²⁷⁵.

En 1770, le Waux-Hall se présente donc comme un édifice constitué de trois corps de bâtiment : un corps central en ressaut relié par des pans arrondis à deux ailes en saillie. Le plan est parfaitement symétrique, que ce soit selon un axe longitudinal ou transversal. Un élément cependant n'a pas de pendant de l'autre côté. Il s'agit d'une "annexe" (ill. 1a), petite construction appuyée sur le mur pignon septentrional, qui comporte elle aussi un petit élément accolé à son côté. Elle renferme notamment un escalier de service menant des caves (la porte est de plain-pied avec le niveau du sol) aux combles. Elle est construite en pan de bois à remplissage de briques sur un soubassement en moellons. Le colombage est protégé par un essentage de courtes planches disposées horizontalement. Les joints verticaux sont protégés par des lattes supplémentaires²⁷⁶. Un lavis ancien (ill. 93) peut témoigner de ce premier état²⁷⁷. Il montre la façade avant du Waux-Hall, mais il est difficile d'affirmer qu'il s'agit d'une représentation de la première ou de la seconde phase. En effet l'arrière-corps -s'il est déjà construit- ne saurait être visible en raison de l'angle de vue choisi. On peut néanmoins observer que le terrain sur lequel est bâti le Waux-Hall est assez étroit. Il est aussi large que le bâtiment et est bordé par deux murets à hauteur des murs pignons. L'annexe se situe en dehors de l'espace ainsi délimité. Les grilles en fer forgé sont déjà en place. Le portail central est surmonté d'un élément décoratif aujourd'hui disparu et les chapiteaux supportent des sphères en pierre²⁷⁸. Le jet d'eau n'est pas encore aménagé et seuls quatre arbres sont plantés le long des grilles.

Si la datation de la première phase de construction est aujourd'hui clairement établie, cela n'a pas toujours été le cas. Pourtant, les guides du XIX^e siècle mentionnent la date exacte (1769) ou adoptent celle de l'ouverture de la salle (1770). Par contre, au XX^e siècle, les auteurs reprendront le millésime de 1774 qui sera celui retenu lors du classement du bâtiment. Cette erreur résulte probablement d'une confusion entre la date de la construction et la date de l'accord passé en

²⁶⁸ *Ardenne herbagère*, 1992, p. 106.

²⁶⁹ Le contrat date de 1777, cfr HOFFSUMMER, 1995, p. 53.

²⁷⁰ BERTHOLET, 1988, pp. 56-57.

²⁷¹ Idem, p. 80. P. Bertholet ne tient pas compte de l'acte relatif à la commande des pierres qui fournit des dates plus précises.

²⁷² Cette hypothèse est plausible puisque "le chantier s'ouvrirait généralement début mars et restait en activité jusqu'à fin novembre" (*L'art de construire (...)*, 1975, pp. 3-4).

²⁷³ A.E.L., notaire T. Murson, 4 février 1770. Dans cet acte, Bossy subroge son beau-père Jean Devivier dans son quart du Waux-Hall (cfr BERTHOLET, 1988, p. 71). On y spécifie qu'a déjà été payé -conformément à l'acte de fondation de la société du 8 janvier 1769- le quart de la somme nécessaire pour acheter le terrain et le quart "des argents employés pour la construction du bâtiment". Reste à fournir ledit quart pour que "le tout soit achevé et orné au gré des sociétaires".

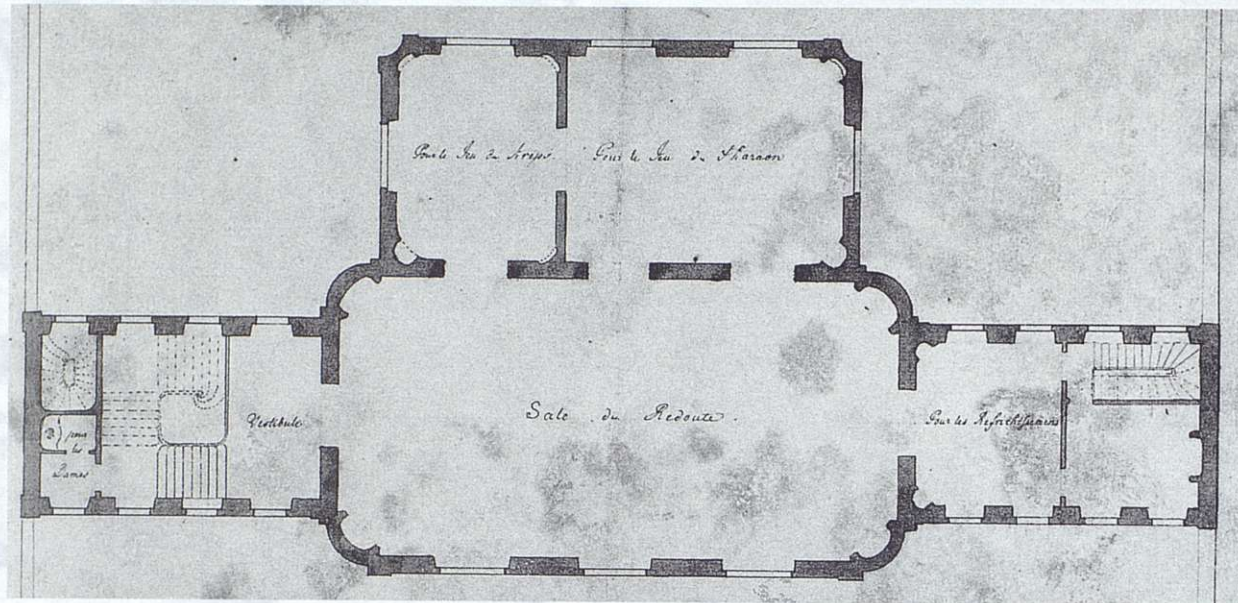
²⁷⁴ BERTHOLET, 1988, pp. 59 et 81.

²⁷⁵ Des tapisseries sont en effet reprises dans un inventaire des biens fournis dans un contrat de location, cfr A.E.L., *Ville de Spa*, n° 20, 25 novembre 1777.

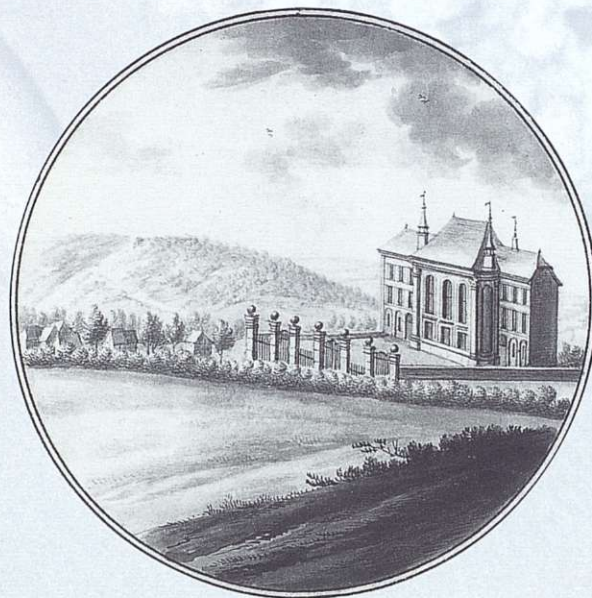
²⁷⁶ Cette technique est fréquente dans la région de Malmedy, cfr *Ardenne herbagère*, 1992, pp. 132-133. Le pan de bois est souvent utilisé pour les constructions annexes et est souvent isolé du sol par un muret de moellons, cfr RONDELET, 1834, t. 3, pp. 49-50 et p. 53.

²⁷⁷ Une autre illustration montre le même état. Elle est reproduite dans DE MOERLOOSE, 1986-1987, notice 59f.

²⁷⁸ Cet élément n'a apparemment pas existé. Aucune trace archéologique n'en témoigne et, en outre, des illustrations ultérieures montrent les chapiteaux surmontés de personnages ou sans décor particulier.



92



93

Lustschloß mit zwei Flügelanbauten und einem Anbau an der Längsseite (92).

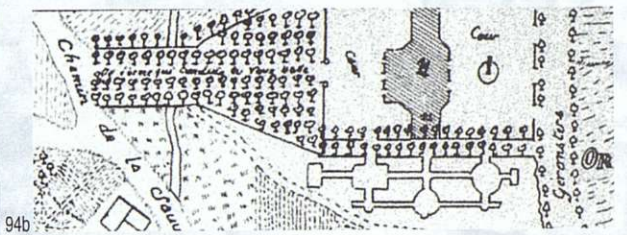
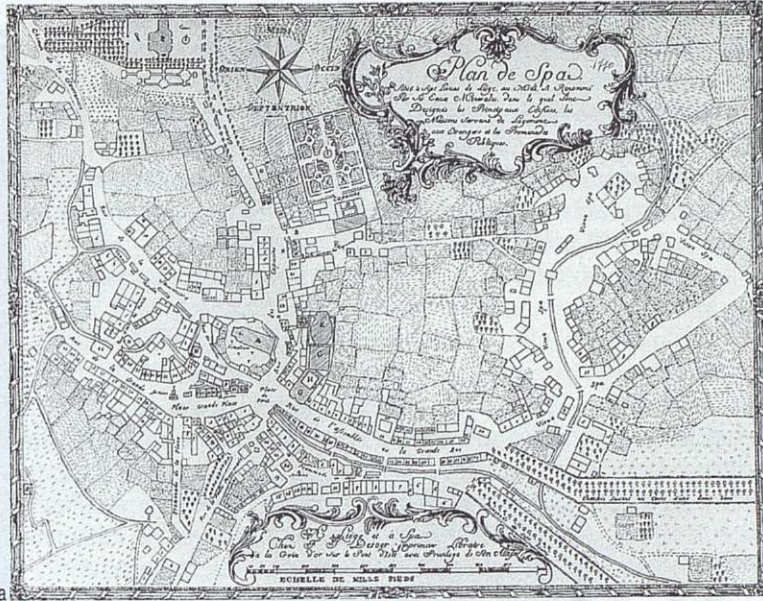
Vue du Vaux-Hall à Spa (93).

Plan de Spa, situé à sept lieues de Liège (...) (94a).

Idem, détail (94b).

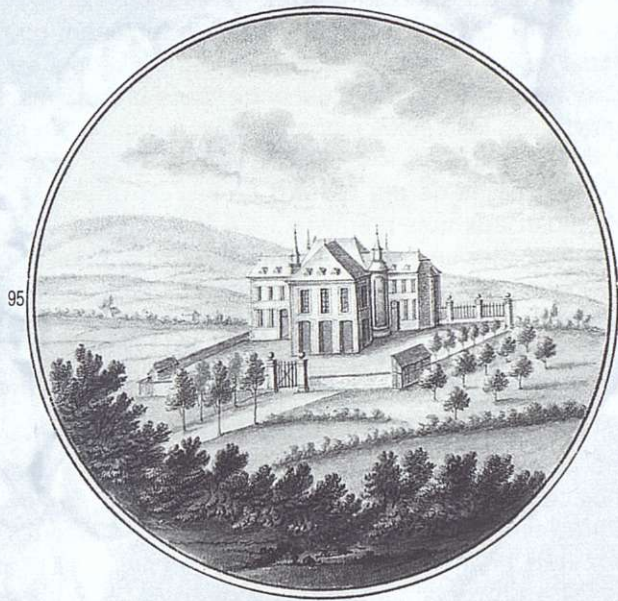
Vue du Vaux-Hall à Spa (95).

Vaux-Hall à Spa (96).

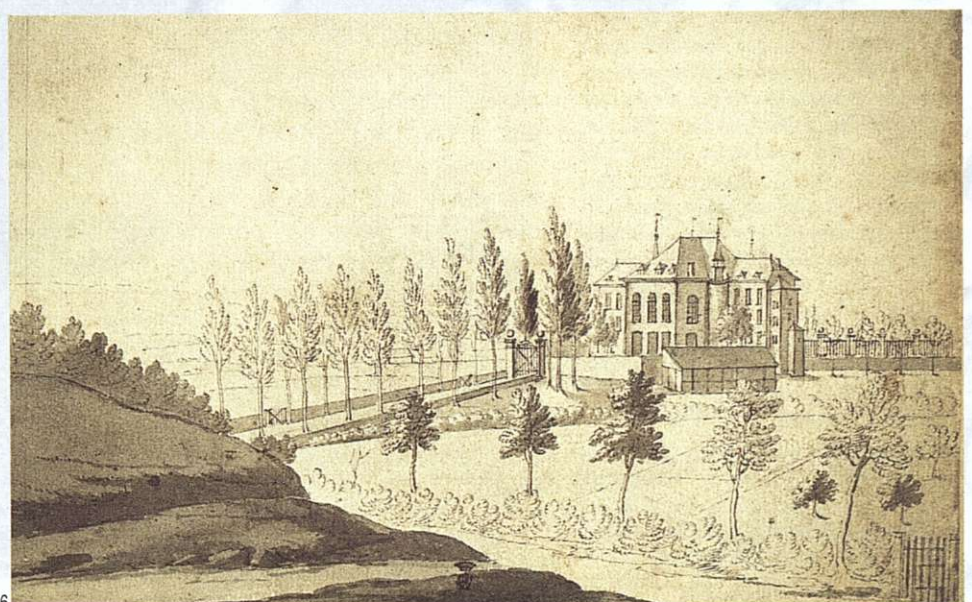


94a

94b



95



96

1774 entre la Redoute et le Waux-Hall. Le Waux-Hall n'est d'ailleurs cité dans la presse que lorsqu'il devient une maison privilégiée²⁷⁹. Un second malentendu à relever est celui qui consiste à associer la construction du Waux-Hall et l'octroi d'un privilège. Ainsi, A. Gouders et G. Durieux écrivent que "en 1769, le prince-évêque de Liège, Jean-Théodore de Bavière, accorde le même privilège [qu'à la Redoute] à une seconde maison, le Waux-Hall"²⁸⁰. Si l'année indiquée est exacte quant à la construction, il ne faut pas oublier que le Waux-Hall fut à l'origine une entreprise illégale qui viola ledit privilège.

SECONDE PHASE

La seconde phase consiste en un agrandissement en façade arrière. Rares sont les auteurs qui tentèrent de le situer chronologiquement. Lors de la polémique qui résultera de la formulation de l'arrêté de classement, elle sera estimée de peu postérieure à la première phase. Pour P. Lombaerde et R. Fabri²⁸¹, elle s'étend de 1774 à 1779. Elle aurait été réalisée grâce au capital disponible après l'association conclue entre Redoute et Waux-Hall. Le choix de la deuxième date n'est pas justifié. Pour P. Bertholet²⁸², la construction de l'arrière-corps remonte à 1771. Il avance trois arguments pour étayer son hypothèse. Tout d'abord, l'ajout figure sur le plan de Spa dressé par les frères Caro (ill. 94) qui daterait de 1770²⁸³. Ensuite, dans un acte du 22 août 1771²⁸⁴, le lieutenant-gouverneur de Franchimont relate une visite de police effectuée le jour précédent au Waux-Hall. Il a traversé en personne la salle de bal et est entré "dans une chambre à gauche" où on jouait au pharaon. Or, les seules pièces situées à gauche de la salle de bal sont celles de l'arrière-corps. Enfin, le 20 février 1770, Mathieu Léonard Leloup loue à Renoz "environ 15 verges de pré et terre en lieu dit Cheluy"²⁸⁵. Un quatrième élément vient s'ajouter aux trois premiers. Le 4 février 1771, le baron de Sélys mandate Devivier pour aller en son nom assister "aux comptes et ouvrages ultérieurs faits au dit Vauxhall"²⁸⁶. Deux actes conservent la trace de ces comptes, mais sont peu explicites quant à l'affectation précise des sommes citées. La dépense totale s'élève à 9209 florins 12 sous 2 liards et concerne des paiements étalés de fin septembre à décembre 1770, soit à la fin de la saison de 1770 et après celle-ci.

L'arrière-corps aurait donc été édifié entre la saison de 1770 et celle de 1771. Comme le souligne P. Bertholet, cette hypothèse s'accorde bien avec certains faits indiscutables. Durant l'année 1770 en effet, "de nouveaux actionnaires font leur entrée dans la société" et Bossy, à court d'argent, se retire. Un besoin de capitaux frais pourrait justifier ces changements. De plus, l'extension rapide du Waux-Hall a probablement été provoquée par la surenchère existant entre les deux maisons de jeux. De fait, "les associés de la Redoute -qui dès 1769 avaient reconstruit leur théâtre- bâtissent une nouvelle et magnifique Redoute en 1770". Une autre possibilité est que l'arrière-corps ait été prévu dès l'origine, mais non réalisé immédiatement en raison du caractère hasardeux de l'entreprise. Toutefois, si l'on tient compte du plan de Johann Joseph Couven, il semble bien que l'ajout ait été projeté au départ. La prudence, ainsi que peut-être le désir de pouvoir ouvrir une partie au moins du Waux-Hall dès 1770, l'a retardé d'un an. La question du décor est, comme pour la première phase, toujours la même : a-t-il été terminé pour l'ouverture de la saison (ici de 1771) ou a-t-il été exécuté par après? L'inscription latine du plafond du grand salon peut fournir une indication. Si elle est achevée pour la saison 1771, Charles-Nicolas d'Oultremont est toujours en vie et le vers latin pourrait être une tentative de l'amadouer. Le Waux-Hall est en effet illégal à l'époque et le prince-évêque semble favorable à la Redoute. Par contre, si la composition est postérieure à 1771, date de son décès, il s'agirait d'un hommage posthume. L'emploi du parfait *vinxit* semble confirmer cette hypothèse.

L'iconographie relative à cette phase est elle aussi assez pauvre. Deux desins montrent la façade arrière du bâtiment. Le premier (ill. 95) paraît former un ensemble avec le lavis déjà étudié qui montre la façade avant (ill. 93). Tous deux

²⁷⁹ Première mention dans *Gazette de Liège*, n° 75, 24 juin 1774.

²⁸⁰ GOUDERS et DURIEUX, 1993, p. 329 et idem, 1995, p. 149.

²⁸¹ LOMBAERDE et FABRI, 1985, pp. 5, 9 et 13 et idem, septembre 1985, p. 100.

²⁸² BERTHOLET, 1988, pp. 83-85.

²⁸³ En raison des contradictions de P. Lombaerde et R. Fabri qui datent ce plan de 1770 (LOMBAERDE et FABRI, décembre 1985, p. 141) ou de 1775-1780 (idem, 1985, p. 4), P. Bertholet a tenté de trouver des indices solides de datation. Ainsi, Albin Body a inscrit 1770 au crayon au dos d'un exemplaire conservé au fonds Body à Spa. De plus, Desoer, l'éditeur du plan Caro, obtint le 13 juin 1770 l'octroi exclusif d'imprimer le plan de Spa. Enfin, la *Liste des Seigneurs et Dames qui sont venus aux Eaux Minérales de 1771*, publié par le même Desoer, contient une publicité pour le plan de Spa. Les numéros des maisons situées dans la *Liste* correspondent à ceux du plan des frères Caro. Il semble donc que la date de 1770 doive être retenue. C'est d'ailleurs celle publiée par A. Body dans un de ses ouvrages (1875, p. 232).

²⁸⁴ A.E.L., *Ville de Spa*, n° 20, 22 août 1771.

²⁸⁵ A.E.L., *notaire G. Lezaack*, 20 juin 1770. Le terrain en question se situe le long du "chemin du pré Moray" ou Marai. Il s'agirait donc, comme le montre le plan Popp, du jardin s'étendant à l'arrière et sur le côté gauche du Waux-Hall.

²⁸⁶ SPA E.B., fardé 210, 4 février 1771.

ont sensiblement un format, une technique et un style d'exécution identiques. Ils sont attribués à Antoine Leloup (1730-1782). Le second dessin (ill. 96) adopte le même angle de vue que le premier, si ce n'est que l'artiste s'est placé un peu plus bas. Des analogies existent entre les deux œuvres. Ainsi le muret d'enceinte est interrompu par un portail en fer forgé flanqué de deux pilastres comparables à ceux de la façade avant. Deux bâtiments annexes en pan de bois s'élèvent de chaque côté du terrain, le plus grand étant situé en dehors. Le rez-de-chaussée de l'arrière-corps est percé de grandes portes-fenêtres et, enfin, des plantations sont entreprises. De jeunes arbres sont en effet disposés en file le long du muret septentrional et de part et d'autre de l'allée conduisant à la route de la Sauvenière. Quelques différences apparaissent cependant. L'annexe est composée d'un seul élément sur le lavis circulaire, de deux conformément à la réalité sur le rectangulaire. De plus, sur le premier, elle se situe dans la propriété. Le muret est en effet représenté plus loin, permettant le passage le long du Waux-Hall. Une dernière dissemblance peut être relevée, elle concerne les grilles en fer forgé. Sur le second lavis, la grille en façade arrière est surmontée d'un motif décoratif, tandis que celles en façade avant sont ambiguës. S'agit-il des grilles bordant la route de la Géronstère mal mises en perspective ou s'agit-il des grilles aujourd'hui disparues qui surmontent le muret d'enceinte, fermant ainsi la cour d'honneur sur le côté nord²⁸⁷ ?

TROISIÈME PHASE

La troisième phase correspond à la construction d'une aile en retour d'équerre qui clôt la cour d'honneur sur son bord méridional, ainsi que d'une seconde aile, perpendiculaire à la première, qui se situe dans le prolongement du corps principal du Waux-Hall. Les deux bâtiments forment un angle qui détermine une seconde cour.

Les deux ailes ont été détruites sans avoir fait l'objet d'un relevé. Elles peuvent toutefois être reconstituées d'après des documents et des témoignages antérieurs à la démolition. Une photographie de l'I.R.P.A. datant de 1944 (ill. 97) montre la façade de la première aile qui donne sur la cour d'honneur. Le bâtiment s'élève à la même hauteur que le Waux-Hall proprement dit, mais il ne comporte qu'un seul étage. Les fenêtres des deux corps de bâtiment ne sont donc pas alignées et, en outre, si leur structure est identique (deux vantaux et châssis de tympan fixe), elles sont ici à grands-carreaux. La façade est recouverte de plaques de zinc et surmontée en son centre d'un fronton triangulaire, également essenté, qui porte l'inscription "ORPHELINAT DE GARÇONS". Elle est divisée en onze travées et comptabilise vingt fenêtres et deux portes, la première étant masquée par une marquise et la seconde, remaniée. Elle est, en effet, fort basse et devait s'élever à la même hauteur que les fenêtres, comme l'indique la différence qui se marque entre les plaques de zinc posées à cet endroit et les autres. Le toit d'ardoises est à demi-croupes et est percé au nord de quatre lucarnes. Les seuls éléments décoratifs sont les garde-corps en fer forgé (ill. 98). Quatre d'entre eux ont été récupérés lors de la démolition et garnissent aujourd'hui des fenêtres de la façade arrière de la villa Marie-Henriette, siège du Musée de la Ville d'Eaux à Spa²⁸⁸. Ils sont conformes à la typologie des garde-corps de fenêtre : claire-voie oblongue scellée entre tableaux, graphisme simple et symétrique, lisse recouverte d'une mince plate-bande moulurée. Leur cadre est à biseaux simulés, bien que les deux longs côtés du cadre intérieur forment un chapeau en leur milieu pour épouser les contours circulaires du motif central. Sous le sommier inférieur sont fixées trois petites sphères de métal qui étaient à l'origine en contact avec l'appui de fenêtre. Le décor est organisé autour du cercle central qui renferme deux lettres superposées, un V rectiligne et un X formé de deux courbes²⁸⁹. Il est orné de quatre motifs de graines ornées de culots. Les deux culots situés en haut et en bas joignent ainsi le cercle et l'encadrement, tandis que ceux de gauche et de droite sont reliés chacun par une barre à un motif identique qui leur fait face.

²⁸⁷ Elles sont visibles sur des illustrations postérieures. Des traces de fixation sont encore observables à l'heure actuelle sur les dalles de pierre de taille recouvrant le muret.

²⁸⁸ Renseignement aimablement communiqué par A. Henrard.

²⁸⁹ Le choix de telles initiales est assez étonnant. Il s'agit probablement d'une mauvaise orthographe du mot Waux-Hall, qui n'a pu cependant être relevée sur un quelconque document.

Ces derniers prennent naissance sur le dos de deux C symétriques qui garnissent les petits côtés du rectangle. Les divers éléments métalliques sont gris bleuté, à l'exception des six culots, de couleur noire. Ces garde-corps sont d'un style autre que les ferronneries déjà étudiées. Ils correspondent au style que B. Wodon qualifie de "grâce pondérée du Louis XV", caractérisé notamment par un cadre intérieur rigide, souvent à biseaux simulés, un motif médian symétrique, rigide et clos qui peut être un cercle renfermant un monogramme, et des motifs latéraux plus dynamiques, comme des courbes en C. Les axes de symétrie sont fréquemment soulignés par des graines ornées de culots²⁹⁰. Ils ne sont probablement pas l'œuvre du même atelier que les autres pièces.

Une description plus fouillée est fournie par A. Puters et R. Noirhomme, qui ont tous deux pu voir la construction en place²⁹¹. Pour Puters, l'aile en question est un corps de bâtiment plus simple que les autres et réalisé avec économie. Pour Noirhomme, il a été édifié à la hâte et à peu de frais. L'aile est sommairement raccordée au corps central et aux grilles : la chaîne d'angle et le pilier sont partiellement engagés dans la maçonnerie. La technique utilisée est celle du pan de bois (ici charpente en chêne et remplissage de briques), sauf au mur-pignon occidental qui est entièrement bâti en briques. Ces murs, qui font seulement vingt centimètres d'épaisseur, sont renforcés par une paroi intérieure en briques épaisse de quarante-huit centimètres. La façade occidentale est aveugle et la méridionale, peu éclairée. La corniche, en crépi soutenu par des consoles en chêne, est recouverte de zinc et reproduit le profil de la corniche en pierre du bâtiment principal. Selon Noirhomme, l'aile ne possède pas de sous-sol. Pourtant, au cours d'une entrevue, il m'a affirmé que lors de la démolition, "tout a été enlevé, même les caves qui ont été recreusées". De plus, une preuve archéologique atteste l'existence de ces caves : une ancienne porte de communication avec le sous-sol du bâtiment principal a été murée.

Deux plans permettent de se faire une idée de la disposition intérieure de l'aile, mais seulement à une époque tardive. Les cloisons internes ont probablement été modifiées lors de changements d'affectation. Le premier plan montre le rez-de-chaussée et date de 1876, époque à laquelle l'école des garçons y est installée²⁹². Il a été réalisé lors de l'installation d'un appareil de chauffage ("calorifère thermosyphon"), ce qui explique les mentions "bouche" y figurant. Dans un premier temps, seule l'aile principale est prise en considération. Le second plan représente l'étage et n'est pas daté²⁹³. Il peut néanmoins être situé au milieu du XXe siècle, lorsque le musée occupait le corps central.

Plusieurs éléments concordent avec les descriptions citées auparavant. La façade nord est percée de nombreux jours. Deux portes, précédées de trois marches, permettent d'accéder à l'intérieur. Le mur-pignon ouest est aveugle et la façade sud est, en effet, peu éclairée : une seule fenêtre au rez-de-chaussée, au milieu de la cage d'escalier occidentale, et une au premier étage, un peu plus à l'ouest. Passée sous silence dans les descriptions, la façade est diffère d'un plan à l'autre. Ainsi, dans celui de 1876, la première travée se situe au même alignement que le corps principal et la seconde est légèrement en avancée. On revient ensuite au même alignement. Le ressaut est juste assez large pour comporter une porte. Dans le plan du XXe siècle, figurant l'étage, les deux premières travées marquent toutes deux un ressaut qui est plus prononcé (il est percé de deux jours). La troisième travée revient à l'alignement du corps principal. Cette différence est sans doute due à des transformations effectuées dans l'intervalle. R. Noirhomme signalait d'ailleurs dans son rapport que de nombreux travaux ont altéré l'aile, notamment "sur le côté". Fait plus curieux, le plan du premier étage est accompagné d'un plan d'ensemble qui ne lui correspond pas en façade orientale. De fait, les deux premières travées ne sont pas en ressaut, car elles se situent au nu d'un "préau" également figuré sur le plan de détail. Mais la troisième travée, au lieu d'être dessinée en renforcement, est ici en avancée. Des dissemblances entre les deux plans apparaissent aussi dans la représentation des esca-

²⁹⁰ WODON, 1988, pp. 55 et 133.

²⁹¹ ARCHIVES DE LA C.R.M.S.F DE LA REGION WALLONNE, dossier 2.23, Spa, Waux-Hall, rapports de Puters du 18 juin et du 25 octobre 1957 et rapport de Noirhomme du 16 août 1957. Combiner leurs rapports respectifs permet de tendre vers l'objectivité. En effet, Puters préconise l'extension de l'arrêté de classement à l'aile en question et Noirhomme défend l'idée de sa destruction. C'est d'ailleurs lui qui en sera chargé.

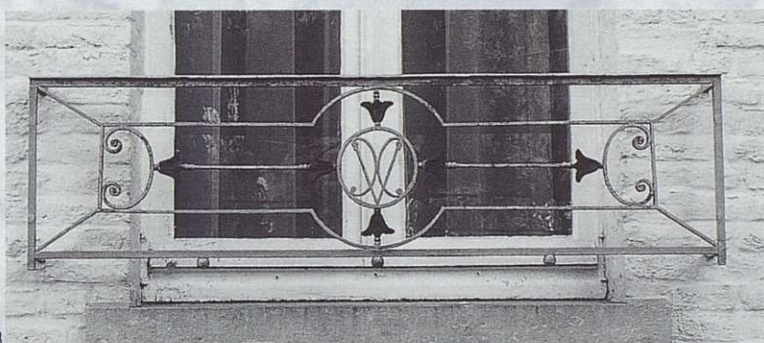
²⁹² LEGROS J., Croquis de l'aile droite (...), 20 septembre 1876, SPA MUSEE, Z999.

²⁹³ Le Waux-Hall à Spa, plan de l'étage, s.d., SPA MUSEE, Z994.



97

Façade avant de l'ancienne aile en retour d'équerre (1944) (97).



98

Ancienne aile en retour d'équerre, garde-corps des fenêtres (98).



99

Ancienne aile en retour d'équerre, rampe en fer forgé (99).

liers situés à l'extrémité orientale de l'aile. Sur le plan de 1876 est figuré dans une pièce de la partie saillante un escalier constitué d'une volée droite à départ en volute. Un second escalier -tournant à gauche, à trois volées droites entre deux repos carrés et à départ en volute- occupe la travée joutant le bâtiment principal. Il est éclairé d'une fenêtre en façade arrière. Le plan du XXe siècle ne montre qu'un seul escalier à cet endroit. Il est également situé le long du bâtiment principal, mais il ne donne pas sur le jardin. En outre, il n'est composé que de deux volées droites séparées par un repos plus large. Un troisième est aménagé de l'autre côté de l'aile. Il prend son départ face à la porte extérieure et se déploie sur deux travées. Il semble être le frère jumeau de l'escalier menant à la salle de bal, bien que le nombre de marches ne soit pas identique. En effet, il est aussi composé d'un départ en volute de trois volées droites séparées par deux repos carrés et d'un vaste palier. Il tourne ici à droite, ce qui est logique s'il est conçu comme une réplique symétrique.

Apparemment, l'aile n'était pas ou peu ornée. Selon R. Noirhomme, rien de remarquable ne s'y trouvait. Il se souvient uniquement que les cloisons intérieures étaient construites en pan de bois. Le hourdis n'était pas -comme c'est le cas dans le bâtiment principal- en briques, mais bien en "treillis de noisetier". Selon A. Henrard et P. Jehin, le seul élément décoratif est une rampe en fer forgé²⁹⁴. Elle est aujourd'hui entreposée -en piteux état- dans une des caves du Musée de la Ville d'Eaux (ill. 99). Elle se trouvait sans nul doute dans la cage d'escalier occidentale. F. Maret²⁹⁵ associe lui aussi la rampe avec l'escalier à trois volées, mais ne les situe pas au même endroit. Selon lui, "la cage d'escalier qui répond symétriquement à celle [...] du corps principal et qui en offre approximativement les proportions" occupe l'extrémité orientale de l'aile et non l'extrémité occidentale comme le montrent les plans. Cette affirmation est inexacte, tout comme la description qu'il donne de la rampe. Celle-ci présenterait un "dessin analogue, sinon identique" à celle du hall du Waux-Hall et comporterait un "monogramme W. H.". De fait, la rampe est composée de panneaux et de pilastres surmontés d'une main courante en bois²⁹⁶. Le panneau est formé d'éléments de grande taille organisés autour d'une palmette centrale tête en bas. Chacun de ses trois lobes est constitué de deux 6 adossés, celui du milieu étant agrémenté d'un pistil à graines dressé. La palmette est encadrée par deux C aux rouleaux supérieurs affrontés et inférieurs adossés. Ils renferment chacun un 6 renversé, dont les rouleaux sont noués aux leurs et dont les branches sont reliées entre elles, formant un arc de cercle. De part et d'autre de cet ornement médian est disposé un motif formé de trois C. Les deux premiers, asymétriques, sont affrontés. Leurs dos sont fixés aux sommiers : celui situé en haut au supérieur et celui en bas à l'inférieur. Les rouleaux du troisième C sont noués à ceux de droite des deux autres. Une autre courbe en C fait le lien entre ornements central et latéraux. Il vient s'adosser au troisième C, traverse les deux autres et touche de ses rouleaux le C encadrant de la palmette. La composition du pilastre est organisée autour d'un axe central formé par deux pistils à graines. Le premier est suspendu aux rouleaux de deux 6 affrontés qui occupent les coins supérieurs et reposent sur deux S asymétriques aux rouleaux inférieurs adossés. Entre ces courbes en C et en S prend naissance une courbe en arbalète tendue renversée, au centre de laquelle pend le second pistil. La rampe d'escalier relève, tout comme les garde-corps de fenêtres, de la "grâce nerveuse" du style Louis XV²⁹⁷.

Sur la seconde aile, perpendiculaire à la première, encore moins d'informations sont disponibles. Elle n'est pas mentionnée dans les divers rapports qui sont écrits lors de la polémique relative au classement du Waux-Hall, car elle n'appartient plus au même propriétaire : elle demeure propriété de la Ville de Spa, alors que le reste du bâtiment est vendu aux Hospices civils. De plus, elle n'est jamais figurée sur les représentations anciennes. Seuls deux plans en conservent les contours. Le premier, de 1876, est celui déjà mentionné plus haut et le second, de 1884, est un croquis accompagnant un état des lieux des serres du Waux-Hall²⁹⁸. Ils montrent une construction rectangulaire percée de nombreuses fenêtres sur

²⁹⁴ Renseignements obtenus lors d'entrevues avec les trois personnes précitées.

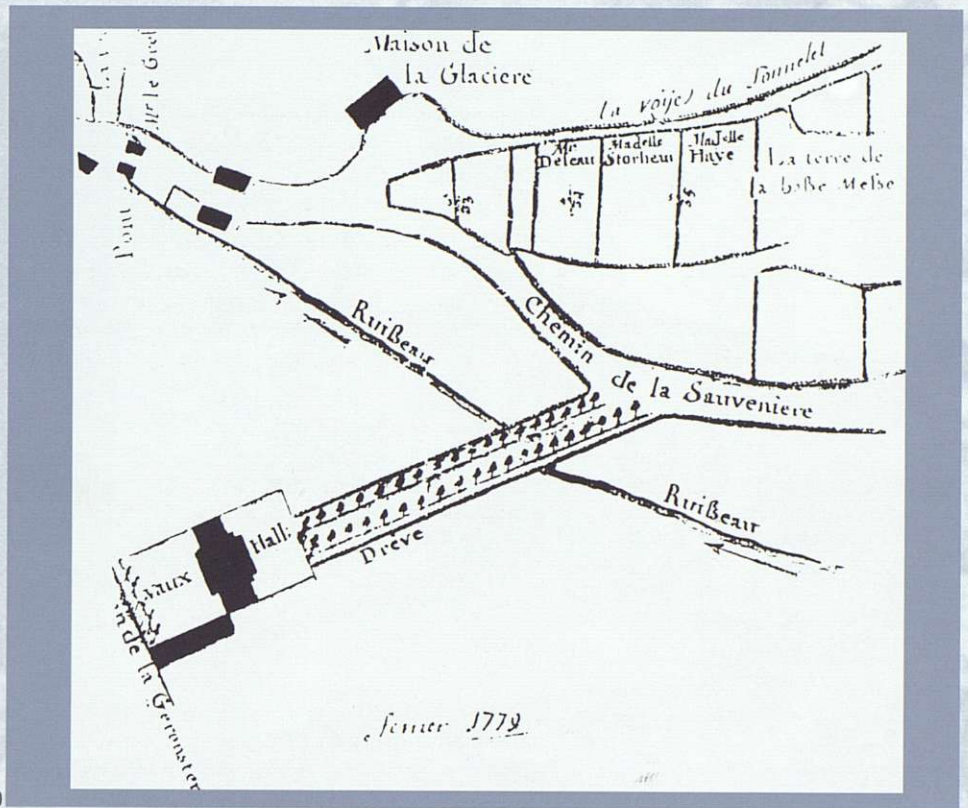
²⁹⁵ SPA MUSEE, *farde Waux-Hall*, rapport du 17 mai 1957, p. 2.

²⁹⁶ Seuls un panneau horizontal et un pilastre qui appartenaient à la balustrade du palier peuvent être étudiés. Les autres éléments sont trop abîmés pour être déchiffrés. La même composition était probablement répétée, peut-être avec de légères variantes, dans les panneaux et pilastres rampants. Tel est d'ailleurs le cas dans l'escalier d'honneur du Waux-Hall.

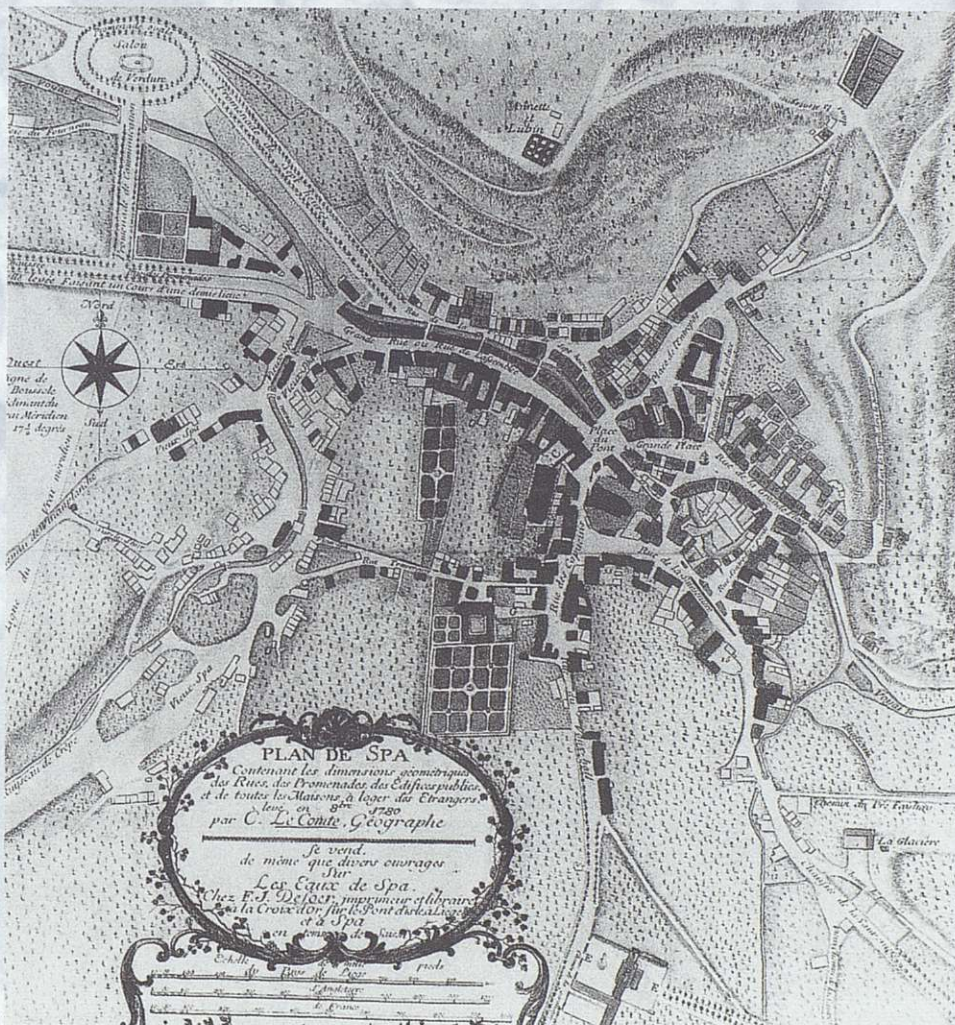
²⁹⁷ WODON, 1988, p. 133 et cfr p. 70. Les panneaux ne possèdent pas ici de cadre intérieur, mais utilisent le vocabulaire caractéristique. Ainsi, le motif central est symétrique, rigide et clos -la palmette est d'ailleurs un ornement récurrent- et les motifs latéraux sont ouverts et dynamiques. Ces derniers se composent souvent de courbes en C, en S ou en 6 qui peuvent s'enchaîner les unes aux autres. Les axes de symétrie ne sont pas soulignés ici par des graines ornées de culots, mais par des pistils à graines.

²⁹⁸ Conservé à SPA EB., *farde 408*, 3 novembre 1884.

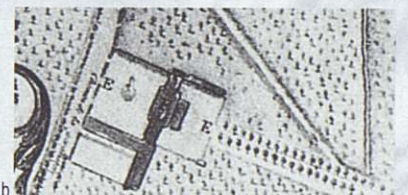
Carte figurative et géométrique des fonds édictés pour être incorporés dans la nouvelle chaussée à faire de Spa à la Sauvenière, février 1779 (100).



100



101a



101b

Plan de Spa (...) (101a).
Idem, détail (101b).

L E W A U X - H A L L A S P A

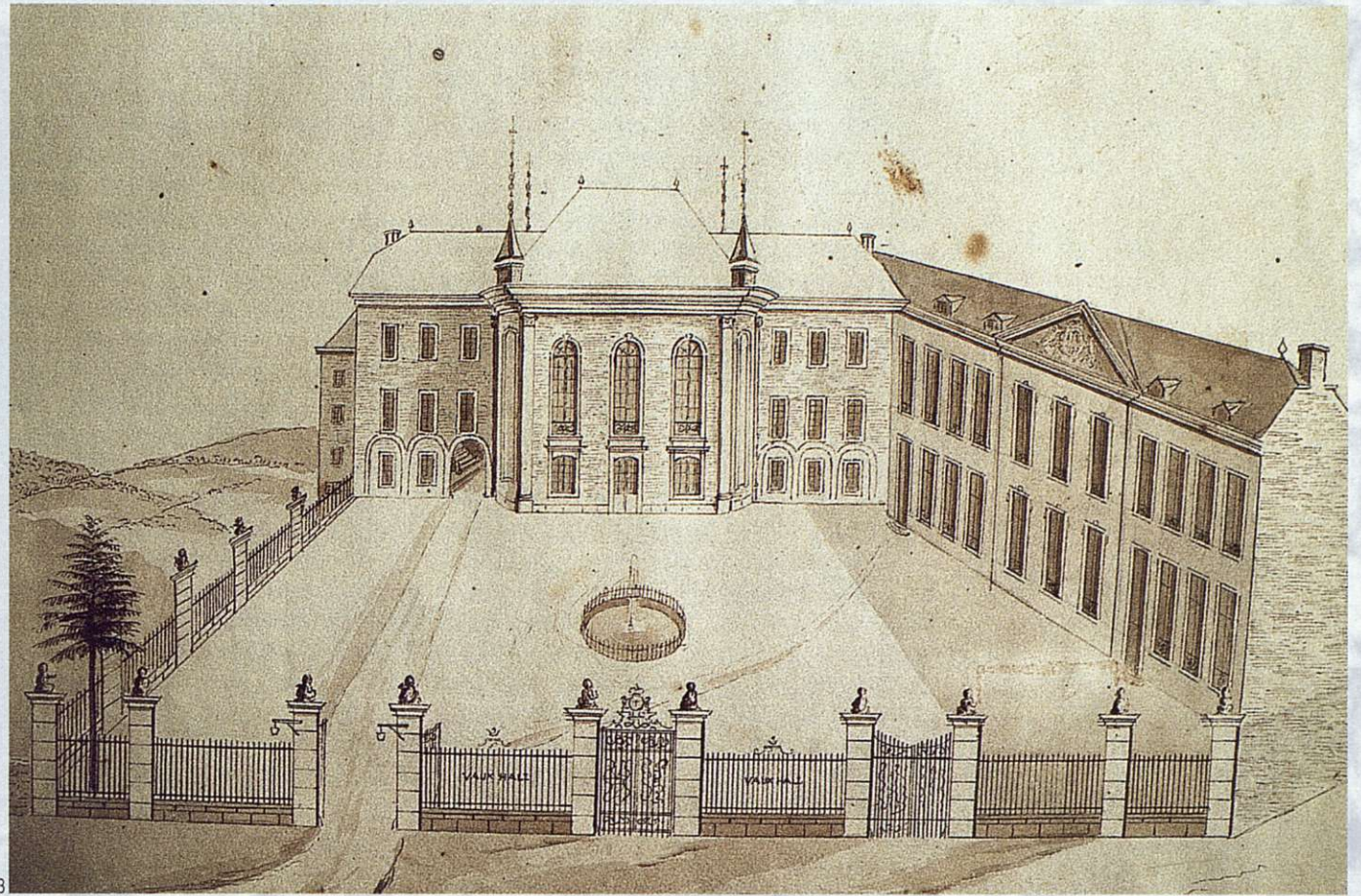
Vue de Spa, prise depuis la chapelle de la Roche vers 1785 (102).



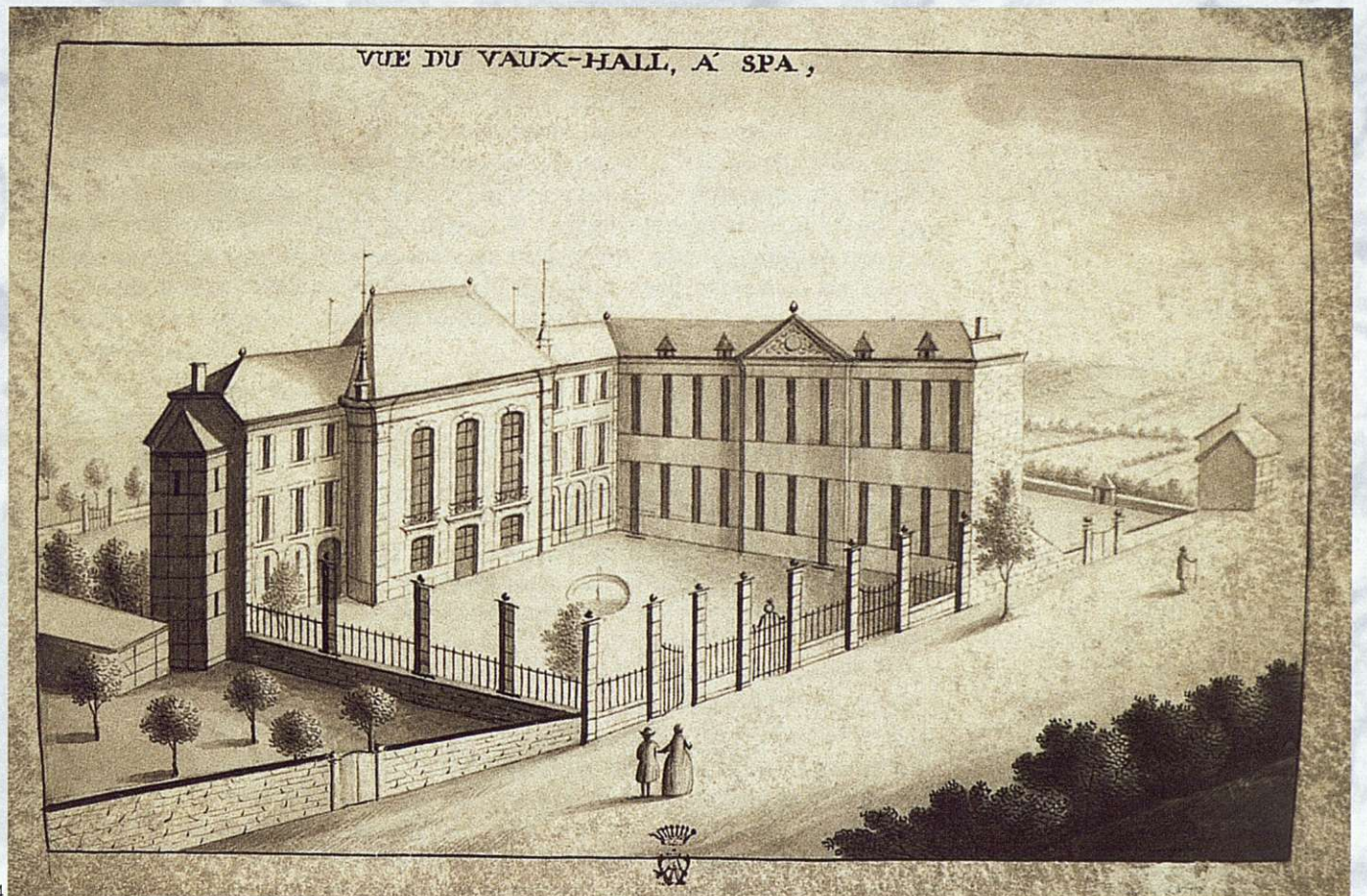
102

Vue du Vaux-Hall pris en face (103).

Vue du Vaux-Hall, à Spa (104).



103



104

chaque côté longitudinal et d'une porte sur son mur-pignon méridional. Elle est moins longue et plus étroite que l'autre aile. La cour rectangulaire formée par les deux corps de bâtiment est fermée par deux murs percés de trois passages.

Pour cette phase de construction se pose également un problème de datation. L'intérêt pour une telle question ne remonte qu'au milieu du XXe siècle, lorsque des membres de la Commission des Monuments et Sites veulent étendre à l'aile l'arrêté de classement du Waux-Hall. Ainsi, pour F. Maret²⁹⁹, l'extension est quasi-contemporaine du reste du bâtiment. Pour A. Puters³⁰⁰, elle est antérieure à 1779 comme le montrent des plans anciens. Deux millésimes se retrouvent sous la plume de P. Lombaerde et R. Fabri : 1779 et 1782³⁰¹. Cette dernière date, publiée dans un magazine à plus grand tirage que l'autre (*Maisons d'Hier et d'Aujourd'hui au lieu d'Histoire et Archéologie spadoises*), sera reprise dans des ouvrages ultérieurs. Sur la base de preuves solides, P. Bertholet³⁰² avance les dates de 1777-1779 pour la construction des deux ailes. Celle-ci semble, en effet, débiter à l'extrême fin de 1777, bien qu'il soit curieux d'entamer une construction en plein hiver. De fait, par un acte du 25 novembre 1777, les propriétaires louent, aux fins d'y donner toutes sortes de repas et de rafraîchissements, le Waux-Hall et "la nouvelle ajoute qu'ils vont y faire construire"³⁰³. Dans un acte du 15 décembre 1777, qui concerne la pose de nouveaux tuyaux acheminant l'eau du ruisseau "bel heid", il est écrit que les associés font "ériger actuellement un bâtiment sur le haut du dit Vauxhall, du côté de Geronsterre"³⁰⁴. Le 11 avril 1778, la douairière de Grady prête 24000 florins pour "achever le bâtiment commencé au dit Vaux-Hall"³⁰⁵. L'aile doit être terminée pour le 1er juin 1778, puisque la location prend effet à partir de cette date. La construction est donc très rapide. Elle ne concerne dans un premier temps que l'aile perpendiculaire qui ferme la cour d'honneur. Selon le plan dessiné par C. Le Comte en février 1779 (ill. 100), elle n'aurait pas de mur commun avec le mur principal. Il n'y aurait donc pas de communication directe entre eux. La seconde aile est figurée sur le plan de Spa levé en octobre 1780 par C. Le Comte (ill. 101). Par conséquent, elle a dû être édifiée entre les saisons de 1779 et de 1780. Sur un lavis de la fin du XVIIIe siècle, une construction est représentée à son emplacement (ill. 102). Elle est en pan de bois, plus petite, et ne comporte pas d'étage, alors que sur les plans de 1876 et 1884 sont indiqués des escaliers. Il s'agit peut-être d'une annexe mal située. En effet, l'artiste ne semble pas maîtriser le dessin en perspective, comme le montre le rendu de la toiture du corps central ou celui de l'aile méridionale, en réalité dans le prolongement de l'avant-corps. Si la première aile ne touchait pas, comme indiqué sur le plan de 1779, le bâtiment principal, la seconde devait nécessairement s'élever à la même hauteur. En effet, des portes de communication entre le bâtiment principal et l'aile existaient. Elles sont actuellement murées et au nombre de six : une dans la cave, une au rez-de-chaussée, deux au premier étage, une au second et enfin une dans les combles.

La majorité des illustrations montrent, en toute logique, le Waux-Hall après la réalisation de la troisième phase. L'iconographie ne peut toutefois pas aider à préciser la chronologie, car les vues les plus anciennes ne sont pas datées ou sont postérieures à la construction. Elles peuvent tout au plus permettre d'affiner la description de la façade de l'aile donnant sur la cour d'honneur (ill. 103 et 104). Ainsi, ses parois n'étaient pas recouvertes de plaques de zinc, mais enduites³⁰⁶. Le fronton portait des armoiries (écu couronné flanqué de deux animaux dressés), et le pan de mur de trois travées situé à sa verticale est en légère saillie. Le ressaut donne un rythme à la façade, bien monotone autrement. Les garde-corps de fenêtre sont attestés sur des vues de la fin du XVIIIe siècle, tout comme la grille qui ferme la cour d'honneur sur son bord septentrional. Le motif, aujourd'hui disparu, qui ornait le portail central semble représenter les armoiries d'un prince-évêque posées sur un socle (ill. 103). On y distingue en effet un écu flanqué de deux supports (animaux dressés?) et surmonté d'une couronne à bonnet³⁰⁷. Toutefois, il serait hasardeux de trop s'appuyer sur ces illustrations. En effet, elles diffèrent l'une de l'autre par les détails : présence ou non du ressaut, nombre de piliers de la grille transversale, ornements surmontant les piliers en question...

²⁹⁹ SPA MUSEE, farde Waux-Hall, rapport du 17 mai 1957, p. 2.

³⁰⁰ ARCHIVES DE LA C.R.M.S.F DE LA REGION WALLONNE, dossier 2.23, Spa, Waux-Hall, rapports du 18 juin et 25 octobre 1957.

³⁰¹ LOMBAERDE et FABRI, septembre 1985, p. 102 et idem, 1985, p. 5. L'argument avancé est la construction du salon Levoz la même année. Les propriétaires du Waux-Hall auraient donc fait élever les deux ailes pour affronter la concurrence. Il faut corriger cette assertion : la troisième maison de jeux n'a été édifée qu'en 1784-1785. Le même justificatif est utilisé pour la date de 1779, accompagné toutefois d'un élément irréfutable (un plan daté), cfr ci-après.

³⁰² BERTHOLET, 1988, p. 84.

³⁰³ A.E.L., *Ville de Spa*, n° 20, 25 novembre 1777 et SPA EB., farde 210, 25 novembre 1777. L'exemplaire conservé au fonds Albin Body, incomplet, est retranscrit dans MARQUET, décembre 1994, pp. 176-179. En 1782 est passé un autre contrat de location. Il ne concerne plus que le buffet "de l'ancien bâtiment du Waux-Hall", cfr A.E.L., *notaire J. G. Brixhe*, 20 octobre 1782, retranscrit dans DEN DOOVEN, décembre 1983, pp. 65-72.

³⁰⁴ A.E.L., *notaire J.H. Crehay*, 15 décembre 1777.

³⁰⁵ A.E.L., *notaire P.G. Jacques*, 11 avril 1778.

³⁰⁶ Ce fait est corroboré par les dires d'A. Puters, qui affirme avoir vu des traces de crépi sur les briques (cfr ARCHIVES DE LA C.R.M.S.F (...), rapport du 25 octobre 1957). L'assertion de R. Noirhomme, selon laquelle le revêtement en zinc date de la construction (cfr idem, rapport du 16 août 1957), est donc erronée.

³⁰⁷ Ces armoiries, tout comme celles du fronton, ont été détruites lors de l'occupation française, cfr SPA EB., farde 226, HOUYON Antoine, *op. cit.*, p. 53.

PROBLÈME DU JARDIN ET DES DÉPENDANCES

Tenter de retracer l'évolution des jardins du Waux-Hall soulève des difficultés. En effet, les quelques témoignages et documents iconographiques qui donnent des indications à ce propos sont contradictoires. Un guide publié en 1774 mentionne la présence de "deux maisons d'assemblée et de jeux, constructions élégantes, surtout la salle de bal, élégante et accueillante, du Vauxhall, qui n'est rien d'autre qu'une grande construction sans arbres ou promenades"³⁰⁸. Or, sur le plan des frères Caro daté de 1770 (ill. 94), diverses plantations sont visibles : une "allée d'orme" qui relie le Waux-Hall au chemin de la Sauvenière et une seconde allée, flanquée d'une rangée d'arbres, qui longe le bord septentrional du terrain. La parcelle comprise entre cette seconde allée et le chemin du pré Moray indiqué par des pointillés sur le plan, est aménagée en quinconce. Des clairières circulaires et rectangulaires, reliées entre elles par des sentiers rectilignes, y sont ménagées. Dans les illustrations qui montrent le Waux-Hall avant la construction de l'aile (ill. 93, 95 et 96), sont uniquement représentées les rangées d'arbres bordant le terrain et l'allée menant à l'arrière du bâtiment. Il semble donc qu'un cadre de verdure ait été aménagé dès l'origine, bien que limité à quelques arbres plantés sur le terrain adjacent et le long de l'allée. L'assertion de l'auteur du guide est probablement due au fait qu'il a vu le Waux-Hall juste avant que ces aménagements ne soient réalisés. La date de publication (1774) ne signifie pas, en effet, que son voyage remonte à la même année, d'autant plus que Spa est loin d'être la seule ville décrite. Le quinconce dessiné sur le plan des frères Caro n'est peut-être qu'un projet. Aucun autre document n'en atteste d'ailleurs l'existence. Les représentations du Waux-Hall de la fin du XVIIIe ou début du XIXe siècle ne concordent pas : selon l'une (ill. 93), le terrain adjacent n'est pas aménagé, selon les autres (ill. 95, 96), quelques arbres y sont disséminés.

Des divergences apparaissent également quant à la nature de l'allée. Encore appelée aujourd'hui "inte lès deûs focsâles" par les vieux Spadois³⁰⁹, elle a été aplanie et prolongée jusqu'à la nouvelle chaussée de la Sauvenière au début de l'année 1785³¹⁰. Selon les documents consultés, elle était plantée d'ormes, de peupliers ou de marronniers. L'observation des illustrations anciennes ne permet pas d'éclaircir ce point : soit les arbres sont peu reconnaissables, soit ils divergent d'une œuvre à l'autre.

Au milieu du XIXe siècle, un jardin anglais est attesté au Waux-Hall³¹¹. Les guides en vantent le charme, ainsi que les arbres séculaires qui rendent la promenade agréable pendant la chaleur du jour. J. Janin écrit que "le Waux-Hall est entouré d'un jardin anglais comme la maison Levoz"³¹². Les illustrations anciennes permettent seulement de s'en faire une idée approximative. Selon la lithographie de Lemaître et Jobard (ill. 105), le jardin est bordé le long de la route de la Géronstère par un muret, lequel figure déjà sur le plan de C. Le Comte de 1780 (ill. 101). Un passage flanqué de deux piliers de pierre et fermé par un portail en fer forgé permet d'y accéder. Un arbre de haute taille occupe le côté gauche, tandis qu'à droite des arbustes sont alignés contre le muret et que d'autres sont disposés dans un parterre. Un chemin semble en faire le tour. Les grilles qui clôtureraient la cour d'honneur au nord ont apparemment été enlevées. Selon le dessin de Hoolans (ill. 106), réalisé d'après nature en 1857, des arbres élevés occupent la totalité du jardin, auquel on accède par l'intérieur de la cour bordée au nord par une rangée de sapins. Des grilles dormantes prolongent celles de la cour d'honneur. Elles présentent d'ailleurs un dessin analogue. Peut-être s'agit-il d'un remploi des grilles transversales. Cette représentation est conforme à l'aspect actuel : les murets sont disposés en escalier et la hauteur de la base des piliers varie pour épouser la déclivité de la chaussée. L'œuvre de Hoolans de 1857 serait donc postérieure à celle de Lemaître (1797-1870) et Jobard (1857-1885). Cela est possible si l'on admet que Jobard ait lithographié un dessin de Lemaître réalisé avant sa naissance.

Une troisième lithographie (ill. 107) montre l'arrière du jardin. Un parterre de gazon circulaire occupe l'arrière de la cour, un chemin en fait le tour. Des arbres

³⁰⁸ *A Tour to Spa (...)*, 1774, pp. 84-85 et 1777, pp. 62-63.

³⁰⁹ Elle menait en effet du Waux-Hall au salon Levoz, élevé en 1784-1785 en bordure du chemin de la Sauvenière, cf. MARQUET et BEDORET, 1985, p. 117.

³¹⁰ A.E.L., notaire G. Lezaack, 11 novembre 1784. Les travaux devaient être terminés pour le 1er juin 1785 au plus tard, c'est-à-dire pour le début de la saison.

³¹¹ Les "parcs et jardins anglais" auraient été introduits à Spa au début du XIXe siècle par le chevalier de Lance, cf. BODY, 1875, p. 77.

³¹² *Guide pratique (...)*, 1873, p. 40; JOANNE, 1855, p. 142; idem, 1870, p. 142; idem, 1872, p. 142 et *Spa, guide du touriste*, 1876, pp. 14-15; JANIN, 1847, p. 49.

s'élèvent de chaque côté. La propriété est fermée par un portail de fer forgé - semblable à celui qui était encore en place jusqu'il y a peu- et par une haie.

Depuis l'origine, le Waux-Hall semble avoir possédé des annexes. Elles ne figurent ni sur le plan des frères Caro (ill. 94) ni sur celui de C. Le Comte de 1779 (ill. 100). Elles apparaissent pour la première fois sur le plan de C. Le Comte de 1780 (ill. 101). Ainsi, la cour arrière est bordée au sud par un muret -lequel s'interrompt pour laisser le passage- qui se termine par une petite construction carrée. Au nord s'élève un bâtiment rectangulaire long et étroit. Dans la cour formée par les deux ailes en retour d'équerre, une construction occupe presque tout l'espace disponible. Elle est scandée de quatre petites avancées en façade septentrionale et de deux en façade méridionale. Les documents de l'époque ne donnent pas d'informations supplémentaires. Dans le contrat de location de 1777 sont simplement mentionnés les "annexes, appendices et dépendances" du Waux-Hall³¹³. L'un de ces bâtiments peut être daté, mais non situé. Le 16 juin 1773, les sociétaires chargent Lezaack et Bossy de faire construire un "angar" pour mettre leur "charpente" à couvert³¹⁴. Il s'agit certainement d'un hangar destiné à abriter la palissade de protection hivernale. Sur le plan de P. Popp daté de 1860 environ³¹⁵ ne subsiste qu'une petite construction carrée, sise sur le côté méridional de la cour formée par les deux ailes. Il en va de même sur la carte levée par E. Cerveaux et publiée en 1866³¹⁶. Dans un ouvrage de 1853, il est précisé qu'au rez-de-chaussée du Waux-Hall "se trouvent des offices, des remises spacieuses, de superbes écuries", et dans un autre de 1873 "de belles écuries, d'amples remises, des dégagements et des servitudes de toutes sortes"³¹⁷. Les pièces citées se situent donc forcément -outre les offices qui peuvent appartenir au bâtiment principal- au rez-de-chaussée des deux ailes. Elles sont en effet les seules à encore exister lors de la parution des ouvrages. L'iconographie ancienne montrant les annexes est peu abondante et surtout peu constante. La construction longeant le côté nord de la cour arrière est figurée plusieurs fois (ill. 95, 96, 104). Elle apparaît comme une remise sans étage, en pan de bois et au toit à un versant. Une deuxième remise est illustrée à deux reprises (ill. 95 et 96). Elle est de dimension très modeste et couverte d'un toit à deux versants.

Deux documents permettent de mieux appréhender les diverses constructions qui occupaient la cour formée par les deux ailes à la fin du XIXe siècle. Il s'agit du plan levé par J. Legros en 1876 et de l'état des lieux des serres du Waux-Hall de 1884, accompagné d'un croquis³¹⁸. Dans ce texte sont approximativement datés les différents locaux. Ne sont pas abordées ici les diverses remises, serres et couches de construction plus récente. Les seules "parties anciennes" sont la pièce B et la "pièce tout contiguë" (G ou H?) qui "forment une aile secondaire des anciens bâtiments du Waux-Hall", ainsi qu'un hangar (D), aménagé en serre, qui s'élève le long de l'aile principale. Il est en mauvais état et sommairement entretenu : les plâtrages de plafond sont abîmés, la paroi longitudinale extérieure en maçonnerie est percée de châssis de fenêtre disparates. Le mur de l'aile principale surmontant le hangar "est garni d'un lattis en petites ardoises avec de nombreuses détériorations".

Aucune annexe du Waux-Hall proprement dit ne subsiste aujourd'hui. Dans la partie affectée au Service des Plantations de la Ville de Spa ont été aménagées des serres modernes.

³¹³ A.E.L., *Ville de Spa*, n° 20, 25 novembre 1777.

³¹⁴ A.E.L., *Ville de Spa*, n° 20, 16 juin 1773.

³¹⁵ POPP P.P., *Développement de l'aggloméré de la commune de Spa*, A.E.L., cartes et plans.

³¹⁶ CERVEAUX E., *Carte itinéraire des environs de Spa*, LIEGE CAPIT., C7336.

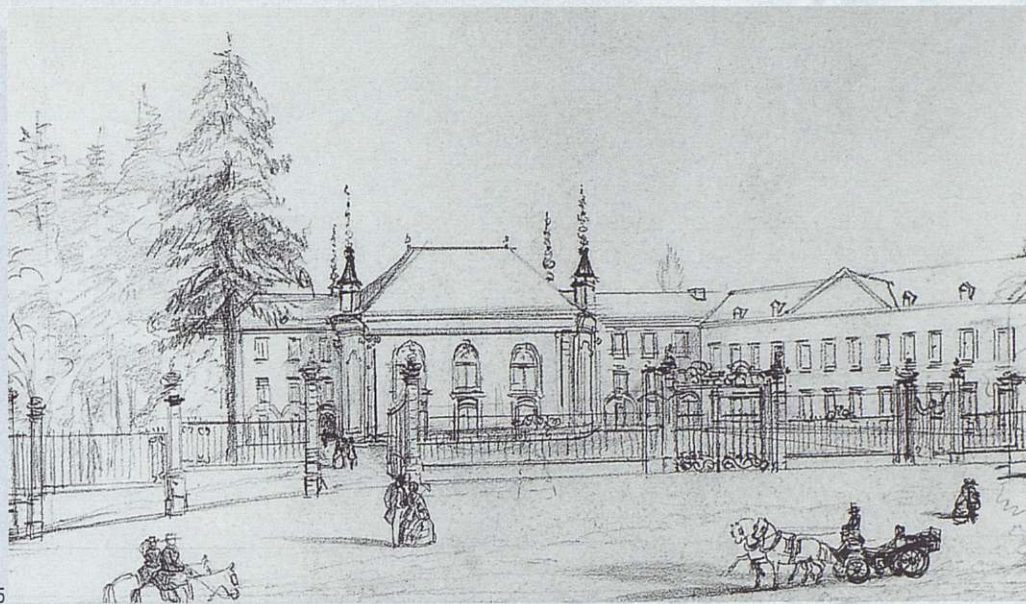
³¹⁷ *Spa, son histoire (...)*, 1853, p. 18 et *Guide pratique (...)*, 1873, p. 40.

³¹⁸ SPA EB., *faïde 408*, 3 novembre 1884. Les lettres indiquées ci-après renvoient au croquis.

MODIFICATIONS ULTÉRIEURES

EVOLUTION DU DÉCOR

La décoration du Waux-Hall semble avoir subi peu de modifications durant ses deux siècles d'existence, si ce n'est, bien sûr, les récentes dégradations. Quatre points vont être abordés ici. Le premier concerne un détail déjà évoqué auparavant. Le décor en stuc des deux tympans surmontant les deux portes axiales de la salle de bal a été modifié. La suppression des armes du prince-évêque date vrai-



105

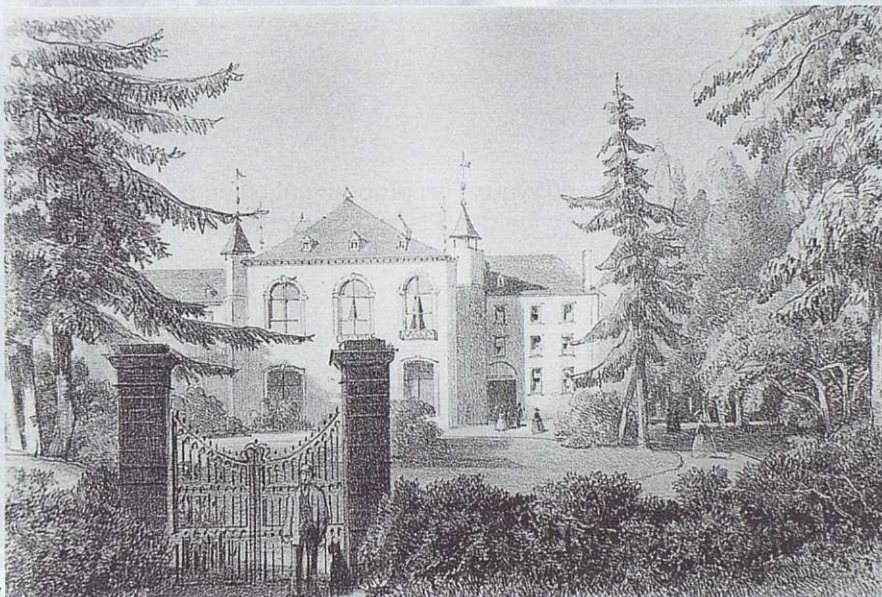
Le Wauxhal à Spa (105).

Le Vauxhal à Spa dessiné d'après nature (...)
(106).

Waux-Hall Levaux (107).



106



107

semblablement de l'occupation française, bien que la citation d'Antoine Houyon semble concerner de prime abord le fronton extérieur qui ornait l'aile en retour d'équerre³¹⁹. Ont donc été enlevées à cette époque les armoiries qui figuraient sur les deux tympans, sur le fronton et sur le portail central de la grille qui clôt la cour d'honneur. Celles qui garnissent les briques réfractaires des diverses cheminées et le plafond du grand salon n'ont pas été altérées.

Le second point touche au problème du réaménagement du plafond de la cage d'escalier, surélevé à une période indéterminée. La seconde gorge et l'encadrement en stuc du plafond, ainsi que la peinture à la détrempe, ont donc été réalisés par après. L'attribution de la peinture à Henri Deprez fournit un terminus *ante quem* : l'année de son décès, 1797. Cette modification a pu être réalisée en cours de construction, la porte murée et les traces de cloisons et d'enduit étant ici les vestiges d'une hésitation dans la conception. Cette hypothèse pourrait expliquer l'absence totale d'enduit sur la paroi occidentale : les changements auraient été opérés avant qu'elle ne soit recouverte. Plus probablement, la transformation a été effectuée après la première phase de construction et avant les troubles de la révolution. Cette période correspond en effet à l'apogée du Waux-Hall³²⁰. Il paraît logique de supposer que les travaux ont été entrepris lors d'une des deux campagnes ultérieures : soit la seconde (1771), avec comme argument le fait qu'on modifie ainsi le même corps de bâtiment, soit la troisième (1777-1779), l'édification de l'aile -qui abrite notamment des communs- rendant disponibles les pièces qui occupaient le demi-étage au-dessus de la cage d'escalier. Une fourchette chronologique plus étroite peut être déduite du fait que Henri Deprez est membre du Waux-Hall du 12 février 1770 au 7 novembre 1774. Comme devenir sociétaire peut être considéré comme "un moyen indirect de se faire payer ses honoraires"³²¹, il est légitime de penser que le plafond a été réaménagé pendant ce laps de temps.

Le troisième point se rapporte au salon de l'aile méridionale du bâtiment principal, appelé "premier salon de jeux" par P. Lombaerde et R. Fabri³²². Sa décoration est de style différent et plus tardive que celle des autres pièces du premier étage. Elle est contemporaine ou postérieure à la construction de l'aile en retour d'équerre³²³. En effet, sur la paroi méridionale, le décor est conçu en fonction de deux portes. En toute logique, ces dernières n'ont pu être percées dans le mur-pignon que si un édifice s'élevait derrière. Si l'on suppose que la pièce est ornée lors de la troisième campagne de travaux, on arrive à la date de 1777 ou de 1779. En 1777 est édifiée l'aile en question, mais, selon le plan de C. Le Comte de 1779 (ill. 100), elle n'a pas de mur commun avec le bâtiment principal. La décoration daterait donc de 1779, quand est élevée la seconde aile perpendiculaire à la première.

Le dernier point s'apparente à une énigme, malheureusement non résolue. Une note manuscrite d'Albin Body -ou plutôt quelques lignes écrites au crayon au dos d'un bout de papier réutilisé- signale que "les chapiteaux au Waux-Hall à Spa (1787) sont du sculpteur liégeois Mathieu de Tombay, mort en 1852"³²⁴. Body étant considéré comme digne de foi, son affirmation est reprise, mais sans plus de précision³²⁵. La plupart des travaux consultés parlent de l'artiste sans mentionner ce fait. Les chapiteaux en question appartiendraient aux premières réalisations de Mathieu de Tombay (Grivegnée, 31 janvier 1768 - Liège, 17 novembre 1852), encore bien jeune à l'époque. Une information complémentaire est fournie par B. Lhoist-Colman, qui écrit qu'il s'agit de "travaux de sculpture et de décoration en bois, sous forme de bas-reliefs, panneaux, pilastres et attiques destinés au Waux-Hall de Spa et à des demeures particulières". Elle élargit donc la nature des ouvrages concernés et précise qu'ils sont en bois³²⁶. Reste maintenant à situer l'intervention de Mathieu de Tombay à l'intérieur du bâtiment. P. Bertholet avance prudemment l'hypothèse qu'il aurait décoré l'arrière-corps, en s'appuyant sur les dires de P. Lombaerde et R. Fabri³²⁷. Selon ces derniers, une autre main y aurait travaillé et expliquerait la prétendue différence stylistique avec la grande salle.

³¹⁹ SPA EB., farde 226, HOUYON Antoine, *op. cit.*, p. 53 et cfr supra.

³²⁰ Les années 1791 et 1792 sont exceptionnelles pour les deux maisons d'assemblée en raison de l'afflux de joueurs français, cfr BERTHOLET, 1988, p. 128. Ensuite, peu à peu, le Waux-Hall s'efface au profit de la Redoute.

³²¹ BERTHOLET, 1988, pp. 72, 88 et 189.

³²² LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 6.

³²³ Cette hypothèse a déjà été avancée, sans explication, par A. Gouders et G. Durieux (1993, p. 330 et 1995, p. 151).

³²⁴ SPA EB., farde 227.

³²⁵ *Biographie nationale*, t. 25, 1930-1932, col. 416-418 et THIEME et BECKER, t. 33, 1939, p. 264. Les deux notices sont de Marguerite Devigne. Cfr également MARCHAL, 1895, p. 637.

³²⁶ LHOIST-COLMAN Berthe, *Trois siècles de sculpture*, dans *Neuf cents ans de vie autour de Saint-Remacle-au-Pont*, cat. d'expos., Liège, 1979, p. 62. La plupart des ouvrages se rapportent certainement aux demeures particulières. Les chapiteaux cités par Body ne le sont pas par B. Lhoist-Colman.

³²⁷ BERTHOLET, 1988, p. 84; LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 25 et idem, septembre 1985, p. 101.

Cette hypothèse doit être réfutée pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la période durant laquelle l'arrière-corps aurait attendu sa décoration serait fort longue : de 1771 à 1787. Ensuite, aucun des deux salons ne comporte de chapiteaux, ni même d'ornements en bois. Les seuls chapiteaux -en stuc- sont ceux qui rythment la salle de bal, antérieure à 1787, et les seuls éléments en bois, hormis les encadrements de miroirs, se situent dans le salon de l'aile méridionale. Il ne s'agit que du lambris d'appui et des encadrements de portes et de fenêtres. Une dernière possibilité est de considérer que les chapiteaux étaient destinés à orner une des pièces de l'aile en retour d'équerre. Elles pouvaient en effet être louées par des particuliers pour donner des soupers et étaient donc susceptibles d'être ornées. Aucun élément ne vient toutefois en fournir la preuve.

REMANIEMENTS DIVERS

La plupart des éléments remaniés datent probablement de l'époque où le Waux-Hall a été converti en orphelinat. Des travaux ont, en effet, été entrepris à cette occasion et concernent en grande majorité le rez-de-chaussée du bâtiment principal³²⁸. Des baies ont été obturées -les trois fenêtres côté jardin du rez-de-chaussée de l'aile méridionale- et d'autres créées. Ainsi, une porte est percée dans le mur méridional de l'arrière-corps côté ouest. Une fenêtre est aménagée dans le pan arrondi nord-est de l'avant-corps, ainsi qu'une porte dans le pan opposé. Dans le mur-pignon septentrional, une porte menant à l'annexe est percée à hauteur du premier repos de l'escalier. D'autres ouvertures sont transformées. Quatre portes-fenêtres de l'arrière-corps sont devenues des fenêtres, la cinquième, au nord, n'étant pas concernée. La fenêtre centrale de l'avant-corps, côté cour, semble avoir été aménagée en porte, puis remise dans son état d'origine. Enfin, la fenêtre gauche de l'aile méridionale, toujours côté cour, est difficilement datable. L'iconographie ancienne est peu cohérente à propos de ces deux dernières baies. Ainsi, d'après une illustration remontant à la première ou deuxième phase de construction du Waux-Hall (ill. 93), la première baie est à l'époque une fenêtre et la seconde une porte tout comme aujourd'hui. Selon deux autres illustrations de la fin du XVIII^e siècle, postérieures à la construction de l'aile (ill. 103 et 104), la première baie est une porte, la seconde une porte ou une fenêtre. On pourrait donc considérer que la transformation a été effectuée dans l'intervalle. Ce serait aller trop vite en besogne. En effet, sur une peinture datée de 1844³²⁹, les deux baies sont des fenêtres. Et sur l'affiche de l'exposition de 1891, la première est une porte, la seconde toujours une fenêtre. Il apparaît donc clairement qu'on ne peut s'appuyer sur ces représentations pour dater les modifications. Il est hautement improbable que les propriétaires aient changé les ouvertures à de si nombreuses reprises³³⁰. D'ailleurs, d'autres illustrations montrent des états qui n'ont jamais existé : trois grandes portes-fenêtres au rez-de-chaussée de l'avant-corps, côté cour, ou une porte en façade arrière de l'aile méridionale.

Les autres remaniements résultent du changement d'affectation du bâtiment (orphelinat). Une marquise est construite devant la façade avant de l'aile méridionale. Comme le montre une photographie de 1944 de l'I.R.P.A. (ill. 1a), elle est composée d'un appentis et de quatre arcades en plein cintre en façade, sur une bordure de pierre calcaire encore visible aujourd'hui. Le niveau du sol est légèrement plus élevé que celui de la cour. La marquise relie l'aile en retour d'équerre à l'avant-corps. La porte située dans le pan arrondi a probablement été percée pour permettre un passage direct. Sur l'autre façade subsistent les vestiges d'un ancien aménagement, appelé préau par R. Noirhomme et verrière par G. Bedoret³³¹. Il doit s'agir d'une sorte d'auvent -vitré ou non- qui couvrirait l'espace formé par l'aile méridionale et le pan arrondi sud-est de l'avant-corps. A l'intérieur, de nouvelles cloisons sont établies au rez-de-chaussée, ainsi qu'au premier et au second étage de l'aile méridionale. Un nouvel accès aux caves est également aménagé.

³²⁸ Les informations relatives aux deux ailes secondaires sont inexistantes ou, du moins, insuffisantes. Les divers éléments évoqués ci-après ont déjà été abordés, mais séparément, dans le chapitre "description", *partim*.

³²⁹ KRINS Ernest, façade avant du Waux-Hall, 1844, huile sur carton, 275 x 385, coll. part.

³³⁰ La logique voudrait que, du moins avant la construction de l'aile (1777-1779), une des baies au minimum soit une porte. Dans le cas contraire, le rez-de-chaussée ne posséderait aucune entrée de service, ce qui semble impossible.

³³¹ Cf. supra et MARQUET et BEDORET, 1985, p. 102, sans source.

DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DE L'AILE

En 1957, la C.A.P. prend la décision de détruire l'aile en retour d'équerre, ainsi que la marquise et l'auvent. S'ensuit une polémique entre partisans de l'extension du classement à l'aile pour la préserver et partisans de sa démolition en raison de sa vétusté. Comme les discussions se déroulent surtout durant cette même année, beaucoup d'auteurs ont adopté la date de 1957 comme étant celle de la destruction effective. En fait, elle n'a eu lieu qu'en 1966-1967³³².

Les membres de la C.R.M.S. désirent étendre le classement au site du Waux-Hall, c'est-à-dire au bâtiment principal, à l'aile, à la cour, au jardin et à l'ensemble des grilles. Pour eux, l'aile présente un intérêt historique et stylistique : "la confrontation des deux partis architecturaux différents adoptés à la même époque". La différence de style, bien que due à des circonstances budgétaires, a été "admise et voulue à l'époque". L'aile devrait donc être classée, puis restaurée avec l'aide de l'État, car "autrement les instances locales la laisseront à l'abandon". Le musée communal, installé dans le Waux-Hall proprement dit, pourrait ensuite y déménager. La Ville de Spa et la C.A.P. s'opposent à ce projet. L'édifice est en mauvais état, "sa valeur architecturale est discutable". Les frais nécessaires à sa réparation sont jugés excessifs.

Le 25 juillet 1957 est déposée par la C.R.M.S. une proposition d'extension du classement. Le 6 août 1957, la C.A.P. introduit un recours arguant du fait que la démolition est la solution la plus économique et la plus salubre. L'argument de différence de style et d'architecte est également avancé. C'est d'ailleurs celui qui est le plus fréquemment invoqué. Il provoquera une réaction cinglante de F. Maret : "Les plaques de zinc déparent [l'aile] et nuisent, par leur voisinage, à la noblesse du corps principal. Il suffirait, pour faire disparaître cette discordance, d'arracher ce revêtement métallique et de remettre les murs dans leur aspect primitif. Mais certains sont incapables de faire ce travail en imagination et de tenir compte de l'harmonie des proportions [...]. [Ils concluent à] la laideur foncière de cette aile". Le 20 février 1958, l'extension du classement est refusée³³³.

La démolition et la reconstruction sont confiées à R. Noirhomme. L'aspect de la nouvelle aile est largement tributaire des contraintes imposées par le ministère de la Santé publique. Les orphelinats sont en effet conçus à l'époque comme un système de pavillons, que l'on sera autorisé à accoler ici en une seule construction. La hauteur des pavillons ainsi que les dimensions des différentes catégories de chambres sont fixées et doivent être respectées. En conséquence, l'aile, qui s'élevait autrefois à la même hauteur que le bâtiment principal, est plus basse³³⁴. Elle s'étend également davantage à l'est. Elle se présente comme un long édifice à un étage de quatorze travées côté cour et de sept travées côté jardin, couvert d'un toit à croupe en ardoise. Les matériaux choisis sont les briques et la pierre calcaire. Trois avancées -deux à l'ouest, une à l'est- rythment la façade avant. Elles sont soulignées par des chaînes à refends en pierre et couronnées d'un fronton triangulaire percé d'un œil-de-bœuf ovale. Les fenêtres à encadrement rectangulaire possèdent une structure analogue à celles du bâtiment principal. Les baies du rez-de-chaussée et du premier étage situées au milieu des trois avancées sont liées entre elles par un encadrement de pierre, tout comme celles de l'avant-corps. Des efforts ont donc été faits pour harmoniser la nouvelle construction avec l'ancienne. Toutefois, sur ordre du ministère, la façade arrière a été réalisée avec des matériaux d'aspect plus moderne : briques de teinte plus claire et fenêtres en P.V.C. Il est vrai que cette façade ne donne que sur le mur de clôture et sur les serres de la ville. On pouvait donc se permettre de réaliser quelques économies.

³³² Communication orale de R. Noirhomme.

³³³ SPA MUSEE, *façade Waux-Hall*, rapport de F. Maret du 17 mai 1957, p. 3; ARCHIVES DE LA C.R.M.S.F DE LA REGION WALLONNE, dossier 2.23, *Spa, Waux-Hall*, rapports d'A. Puters, 25 octobre 1957 et de R. Noirhomme, 16 août 1957.

³³⁴ Les portes de communication entre les deux corps de bâtiment deviennent donc inutilisables et sont murées.

³³⁵ LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 11 et MARQUET et BEDORET, 1985, p. 104.

DÉMOLITION DE L'ANNEXE

L'annexe en pan de bois adossée au mur-pignon méridional, dans un état de vétusté avancé, est détruite en 1982³³⁵.

DISTRIBUTION INTÉRIEURE

La distribution des pièces du Waux-Hall à ses débuts est mal connue. P. Lombaerde et R. Fabri³³⁶ leur donnent à chacune une affectation qui semble ne reposer sur rien de concret. Ainsi, au rez-de-chaussée (ill. 2), les deux réduits sous l'escalier serviraient de chambre à provisions pour les bougies et de loge pour le portier. La pièce "B" serait la rôtisserie, la "C" la cuisine, la "D" la pâtisserie, la "E" l'entrée de service, la "F" la conciergerie et, enfin, la "G" une annexe ou un réduit³³⁷. On peut déjà remarquer que la rôtisserie ne possède qu'une seule cheminée, de dimensions analogues aux autres et décorée, et que la cuisine ne possède aucunâtre. La salle de l'arrière-corps, "espace agréable [...] s'ouvrant sur le jardin", accueillerait les cochers et valets qui attendent leurs maîtres. Enfin, l'entrée de service s'effectuerait par une baie qui était peut-être à l'origine une fenêtre. Les pièces du premier étage serviraient aux bals et aux jeux. Comme l'escalier de service qui permettrait d'apporter mets et boissons aux bobelins fait défaut, les deux auteurs avancent l'hypothèse de l'existence de deux monte-plats. Ils seraient situés à côté des cheminées de la pâtisserie et dans l'étroit passage entre la salle de bal et le salon de l'aile méridionale. Aucun indice archéologique ne permet de confirmer ce postulat.

Si l'on admet -à l'inverse de P. Lombaerde et R. Fabri- ne pas pouvoir déterminer précisément la fonction de chaque pièce et que l'on s'attache à résoudre trois problèmes, les résultats obtenus sont plus satisfaisants. Les trois problèmes en question sont les suivants : où se trouvait l'escalier de service, comment accédait-on au second étage de l'aile méridionale et où les repas se prenaient-ils?

Les deux premiers peuvent être étudiés ensemble. La solution est aisée si l'on se place après la troisième phase de construction (1777-1779) : l'escalier de service se situe dans l'aile voisine et communique avec les différents étages du Waux-Hall par une série de portes. Reste à déterminer comment la circulation intérieure s'effectuait auparavant. Une cage d'escalier secondaire était située dans l'annexe en pan de bois accolée au mur-pignon septentrional. Elle permettait de voyager de la cave au rez-de-chaussée et au demi-étage surmontant la cage d'escalier, puis, de là, aux combles. La porte ménagée au niveau du premier repos de l'escalier semble plus tardive. De fait, on imagine mal les domestiques chargés de plats utiliser l'escalier d'honneur côte à côte avec les "Seigneurs et Dames". Si l'on examine le plan de l'édifice, l'escalier de service qui fait défaut devrait logiquement se situer dans l'aile méridionale, près des cuisines et de l'entrée de service. Il mènerait au premier et au second étage de l'aile. Bien qu'aucune trace ne subsiste pour en fournir la preuve, deux faits semblent confirmer cette hypothèse. Ainsi, sur le plan dessiné par Johann Joseph Couven (ill. 92) qui semble avoir inspiré celui du Waux-Hall, un escalier figure justement à cet endroit. En outre, la décoration de la pièce a été refaite après la construction de l'aile, c'est-à-dire quand l'escalier de service est devenu superflu. En effet, un autre escalier situé dans l'aile le remplace avantageusement et permet ainsi de récupérer un salon au premier étage pour les jeux³³⁸.

Si on peut effectivement imaginer que boissons et collations se prenaient au premier étage, il semble que les repas se déroulaient plus probablement au rez-de-chaussée. Les "pièces d'embas" ne sont pas uniquement utilisées comme pièces de service. En effet, il est signalé dans un acte du 15 mai 1775 que les rafles, interdites au premier étage, y sont autorisées³³⁹. Dans le *Nouveau Tableau de Spa* est expliqué le déroulement de la journée d'un bobelin : les jeux ont lieu dans la grande salle, pendant que les élégantes se réunissent dans les salons. Vers trois ou quatre heures de l'après-midi, "on descend pour aller dîner"³⁴⁰. Cette phrase peut être comprise de deux manières : soit on descend dans le centre de Spa, soit on se rend au rez-de-chaussée. Quoi qu'il en soit, la pièce "B" était sans doute utilisée pour les rafles et pour la restauration et, à ce titre, elle était décorée. La pièce "G" n'était certainement pas réservée aux valets. L'entrée des maisons de jeux leur était d'ailleurs interdite. En outre, il serait étonnant d'aménager une vaste

³³⁶ LOMBAERDE et FABRI, 1985, pp. 6-13 et idem, septembre 1985, p. 103.

³³⁷ LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 7 et idem, septembre 1985, p. 103. Cette seconde traduction de *bijbouw* est particulièrement mal appropriée. Le réduit fait en effet allusion à une pièce souvent sombre et de petite dimension. Or, ici, il s'agit de la plus grande des pièces, éclairée par cinq grandes portes-fenêtres.

³³⁸ Dans ce cas, le salon en question ne serait pas le "premier salon de jeux" comme l'écrivent P. Lombaerde et R. Fabri (1985, p. 6), mais bien le dernier, à moins qu'une partie de la pièce ait été affectée à cette fin dès l'origine. Sur le plan de J. J. Couven, en effet, l'escalier n'occupe pas la totalité des lieux.

³³⁹ A.E.L., *Ville de Spa*, n° 20, 15 mai 1775. La rafle est un "jeu de dés où d'un seul coup on peut enlever toutes les mises", cfr REY-DEBOVE Josette et REY Alain (dir.), *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, (1994), p. 1853. Il s'agit plus probablement ici d'une sorte de loterie, comme le signale P. Bertholet (1988, p. 90), car des collectes et distributions de billets sont organisées préalablement.

³⁴⁰ *Nouveau Tableau de Spa (...)*, 1785, pp. 23-25.

salle donnant sur les jardins sans y installer les curistes. Le service était d'ailleurs facilité par la proximité des cuisines.

D'autres affectations peuvent être avancées : au rez-de-chaussée, la pièce "D", avec ses deux cheminées, était probablement une cuisine, tandis que les autres servaient à divers usages. Outre une cage d'escalier, l'annexe en bois renferme de petites pièces sur toute sa hauteur. En effet, un ancien conduit de cheminée est encore visible aujourd'hui sur le mur-pignon (ill. 7) et une souche sur d'anciennes photographies. Cela expliquerait la présence de deux portes dans le premier réduit sous l'escalier : la première mène aux pièces en question, la seconde à l'escalier de service. La conciergerie y était probablement située, tandis qu'une loge était installée dans le premier réduit, en communication directe avec le hall³⁴¹. Le second réduit, dont le plafond est plus bas à cause de l'escalier d'honneur, servait peut-être de réserve³⁴². Un acte du 25 novembre 1777 mentionne que les domestiques ne peuvent se rendre dans leur chambre avec du feu ou de la lumière afin d'éviter les risques d'incendie³⁴³. Les employés -et probablement l'intendant- logeaient donc sur place. Comme l'acte est antérieur à l'ouverture de l'aile (1er juin 1778), les chambres devaient sans doute se situer au second étage de l'aile méridionale et peut-être dans l'aile septentrionale si le plafond de la cage d'escalier n'a pas encore été modifié. Toutefois, il est possible que l'acte concerne la saison à venir, c'est-à-dire celle de 1778. Les chambres en question se trouveraient alors peut-être dans l'aile en retour d'équerre. On peut néanmoins considérer que les domestiques logeaient au Waux-Hall dès l'origine et que ce dernier renfermait donc des chambres.

L'affectation des pièces a bien entendu changé avec le temps. En 1876, le rez-de-chaussée de la première aile renferme des salles de classe et celui de la seconde, une grande cuisine. Un appartement de quatre pièces -deux au rez-de-chaussée et deux à l'étage- s'y trouve également, comme le montre le croquis de 1884. Du temps de l'orphelinat, le rez-de-chaussée comprend, "dans le sens des aiguilles d'une montre, le parloir, le réfectoire des filles, les deux salles d'étude, le réfectoire des garçons, le réfectoire des sœurs et la cuisine". A l'étage, la salle de bal est transformée en chapelle et le salon de l'aile méridionale est cloisonné pour servir de sacristie et de bureau pour la directrice. En 1934, la direction change, la fonction des pièces aussi : au rez-de-chaussée, "le parloir [...], le bureau-bibliothèque du directeur, la salle d'étude des filles, la salle de toilette des garçons, le réfectoire des garçons, la salle de jeux des garçons [...], la salle à manger de la direction et la grande cuisine". Le pain était cuit dans les caves, l'auvent en façade sud-est était transformé en buanderie³⁴⁴. Un grand dortoir et une infirmerie étaient aménagés au premier étage de l'aile en retour d'équerre, ainsi que des chambres individuelles au second étage de l'aile méridionale³⁴⁵.

³⁴¹ Cette hypothèse est confirmée par un cahier des charges de réparations daté du 30 août 1870 (SPA E.B., fardé 407), dans lequel est mentionnée "la petite maison du concierge". De plus, les travaux en question concernent "la façade et le pignon" du "grand bâtiment du Waux-Hall". La "petite maison" et l'annexe en pan de bois ne font probablement qu'une.

³⁴² Il est toutefois hasardeux de préciser qu'il s'agit d'une réserve de bougies (cfr LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 7), de nourriture ou de charbon (cfr MARQUET et BEDORET, 1985, p. 104).

³⁴³ A.E.L., *Ville de Spa*, n° 20, 25 novembre 1777.

³⁴⁴ Tous ces renseignements sur l'affectation des pièces de l'orphelinat proviennent de MARQUET et BEDORET, 1985, p. 102, sans source.

³⁴⁵ Ces indications figurent sur un plan daté du 31 août 1962, signé par Robert Noirhomme, qui modifie un plan existant, en changeant certaines cloisons et notant l'affectation des pièces. Le plan, non signé et non daté, conservé au Musée de la Ville d'Eaux à Spa sous la référence Z994 semble avoir servi de modèle. Une copie du plan signé par R. Noirhomme est conservée dans les papiers que m'ont aimablement prêtés les architectes chargés de la restauration. Il leur a servi de document de travail et a été annoté.

DEGRADATIONS ET CAMPAGNES DE RESTAURATION

RESTAURATIONS ANCIENNES³⁴⁶

Les plus anciennes réparations attestées remontent à la fin du XVIIIe siècle. Selon une note manuscrite d'Albin Body, on fit des réparations au Waux-Hall après sa désaffectation en tant qu'hôpital militaire, et ce en raison des dégâts causés par les vénériens³⁴⁷. Selon L. Marquet et G. Bedoret, ce n'est qu'en 1802, année de la fusion des trois maisons de jeux, que le Waux-Hall, "encore tout dégoûtant des obscénités qu'on y avait commises pendant qu'il servait d'hôpital, reçut de nouveaux embellissements"³⁴⁸. Cette date semble trop tardive, car entre-temps il a retrouvé sa fonction première et a donc dû être remis en état.

Durant la première moitié du XIXe siècle, alors que le Waux-Hall est toujours une "maison de jeux et d'assemblée", peu de moyens sont déployés pour l'entretenir en comparaison du salon Levoz et surtout de la Redoute³⁴⁹. Le 30 mars 1834, 39 francs 72 centimes sont payés au maçon Makau et, le 18 avril de la même année, 12 francs 25 centimes à l'ardoisier Francis. De 1840 à 1845, ainsi qu'en 1849, seul le coût des réparations est mentionné sans plus de détails³⁵⁰. En 1850, 10170 francs 38 centimes et en 1851, 2964 francs sont réglés à l'architecte Marquet³⁵¹. En 1851 toujours, la peinture du plafond de la salle de bal est restaurée, comme l'indique la mention "Crehay - 1851" à l'angle sud-ouest (ill. 83)³⁵². Cette intervention n'est pas visible selon J. Folville, qui précise toutefois qu'aucune investigation n'a été menée. La restauration s'étend apparemment à l'ensemble des pièces du premier étage puisque, dans des publications du milieu du XIXe siècle, sont vantés "les salons nouvellement restaurés", "brillants de fraîcheur". Le 17 juillet 1852 sont d'ailleurs organisés un bal d'inauguration et une grande fête de nuit³⁵³.

Après 1858, c'est-à-dire après la cession du Waux-Hall à la Ville de Spa, les divers travaux peuvent être suivis à travers les rapports communaux. En 1862, "les bâtiments du Waux-Hall sont [...] dans un état qui exige une assez forte dépense en travaux d'entretien. Des propositions à cet égard seront présentées au Conseil lors de la formation du budget spécial pour l'emploi des fonds à provenir des jeux en 1863"³⁵⁴. Pourtant, l'année suivante, il n'est pas fait mention d'éventuelles réparations. Ce n'est qu'en 1870 qu'elles sont effectivement réalisées³⁵⁵. Le cahier des charges et le devis estimatif sont conservés³⁵⁶. Les travaux sont adjugés le 30 août 1870 pour 2800 francs à Auguste Minet, maître maçon à Spa, alors que le devis estimatif s'élevait à 3195 francs. Ils doivent être terminés pour le 15 novembre 1870. "La façade et toutes les parties du bâtiment formant l'objet de l'entreprise" sont démontées, les briques et pierres de taille défectueuses sont remplacées par des neuves. Les plâtrages et plafonnages de la cage d'escalier et de la maison de la concierge sont "réparés à neuf et conformes au style existant actuellement". "Menuiseries, charpenteries et toitures" sont réparées, les "menuiseries et boiseries" sont peintes de trois couches de couleur à l'huile dont la teinte doit encore être déterminée. Sont également réparées la petite maison du concierge et les latrines. Enfin, "il sera pris un dessin du plafond afin de pouvoir le rétablir conformément à celui existant"³⁵⁷.

L'énoncé de ce cahier des charges, fort vague, ne permet pas de savoir avec exactitude où ont lieu les travaux. Comme les termes employés sont la maison du concierge, le grand bâtiment, la façade et le pignon, il s'agit probablement de l'aile septentrionale du bâtiment principal du Waux-Hall et de l'annexe en pan de bois

³⁴⁶ Ne sont étudiés ici que les travaux relatifs au Waux-Hall proprement dit, à l'exclusion des serres. Des informations concernant ces dernières peuvent être consultées dans *Rapport sur l'administration (...)*, 1870, p. 20; 1886, p. 54 et 1890, p. 47.

³⁴⁷ SPA EB., farde 227.

³⁴⁸ MARQUET et BEDORET, 1985, p. 92.

³⁴⁹ BERTHOLET, 1988, p. 61; LIEGE V.W., 27/M/43972; MARQUET et BEDORET, 1985, p. 93.

³⁵⁰ Sont dépensés 438,97 francs en 1840; 1628,71 francs en 1841; 2404,53 francs en 1842; 607,56 francs en 1843; 961,07 francs en 1844; 1204,33 francs en 1845 et 19128,48 francs en 1849.

³⁵¹ L'ensemble de ces informations provient de LIEGE V.W., 27/M/43972.

³⁵² Gérard Jonas Crehay (Spa, 1816-1897) est un peintre de paysage et de bois de Spa. Il a surtout réalisé des vues de Spa et alentour dans un style romantique. Ses deux fils, Gérard Antoine (Spa, 1844-1937) et Georges (Spa, 1849-1933) sont également peintres. Une rétrospective de son œuvre a été organisée à Spa en 1961. Cfr BERKO, 1981, p. 132 et *Dictionnaire des peintres belges (...)*, 1995, vol. 1, pp. 221-222. Pour de plus amples renseignements, consulter VIENNE Philippe, *Les Crehay, peintres spadois*, mémoire de licence inédit, Université de Liège, 1990-1991.

³⁵³ SPA EB., farde 7 SAI, *Programme des fêtes et réjouissances qui auront lieu pendant la saison des eaux*, Spa, 1852. Cfr également JOANNE, 1855, p. 142 et *Spa, son histoire (...)*, 1853, p. 18.

³⁵⁴ *Rapport sur l'administration (...)*, 1862, p. 24.

³⁵⁵ Idem, 1870, p. 20. En 1871 sont encore dépensés 2800 francs (idem, 1871, p. 22). Ces travaux devaient être vraiment indispensables si l'on en croit le guide Joanne. Il est ainsi signalé que le Waux-Hall, cédé à la ville en 1858, est pour elle plus une charge qu'une source de revenus. Du reste, "il menace de tomber en ruine si on ne se décide pas à en tirer parti" (JOANNE, 1870, p. 143, encore repris dans l'édition de 1872, p. 143).

³⁵⁶ SPA EB., farde 407, *Ville de Spa. Devis estimatif des travaux de réparation à faire à la façade et au pignon du bâtiment du Waux-Hall et Cahier des charges*, 30 août 1870.

³⁵⁷ Ce dessin n'a pu être localisé et aucune mention le concernant, découverte.

qui y est accolée. La cage d'escalier qui doit être replâtrée et replafonnée désigne soit l'escalier d'honneur, soit l'escalier de service situé dans l'annexe. Le plafond dont le dessin doit être relevé est certainement un des quatre plafonds peints du premier étage. On ne peut pas, en effet, parler de dessin à propos du plafond en stuc du salon de l'aile méridionale ou de celui, non décoré, d'une quelconque pièce du bâtiment. Il s'agit sans doute de celui qui surmonte la cage d'escalier, mais aucune modification ne semble lui avoir été apportée. Ce n'est qu'autour de 1936, époque du classement, qu'il a été réparé, apparemment pour la première fois. Aux endroits où des pans d'enduit sont tombés, du plâtre a été utilisé pour reboucher les trous. Les lacunes n'ont pas été repeintes³⁵⁸.

Le 4 mai 1895 sont adjugés les travaux de transformation des locaux en orphelinat pour la somme de 36650 francs³⁵⁹. Comme le détail n'est pas connu, il n'est pas possible d'affirmer si des restaurations ont eu lieu à cette occasion. Du 23 novembre 1899 date le projet de soit restaurer soit renouveler "le badigeon des façades de l'ancien Waux-Hall"³⁶⁰. Il est confié à l'architecte verviétois Thirion, qui avait déjà œuvré au Waux-Hall en 1895. Comme les façades n'ont plus été modifiées depuis, il doit s'agir de l'enduit rouge et des joints rubanés blancs qui subsistent aujourd'hui. L'inscription "A. KEUNINCKX À VERVIERS" en façade arrière donne le nom du réalisateur. Cet enduit rouge a, semble-t-il, été posé sur un enduit antérieur de couleur blanche. En effet, des traces jaunâtres apparaissent par-dessous à l'emplacement des nombreuses zones dégradées. De plus, la peinture d'Ernest Krins (1844) montre clairement que le bâtiment principal, l'annexe en pan de bois et l'aile en retour d'équerre étaient peints en blanc. Sur une autre œuvre datée, l'affiche de l'exposition de 1891, le Waux-Hall apparaît également en blanc. Ces deux illustrations constituent les deux bornes chronologiques certaines de la présence de couleur blanche sur les façades. Il n'est pas possible de dire avec certitude quel était l'aspect du Waux-Hall à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle. On peut toutefois postuler qu'il était peint en blanc. Le blanchiment constituait en effet un moyen économique de mettre en valeur un édifice. C'est la solution que choisit J.-B. Renoz lorsqu'il est chargé de transformer la demeure du chevalier Jean Remy de Chestret à Liège en 1775³⁶¹. De là à supposer que Renoz ait fait de même au Waux-Hall, il n'y a qu'un pas qui peut être franchi sans trop de crainte. Ce serait de fait une façon aisée d'harmoniser la façade en briques du bâtiment principal et celle en pan de bois de l'aile en retour d'équerre sans enlever à l'édifice son cachet.

Au début du XXe siècle, peu de travaux sont entrepris. Un rapport de C. Beco et P. Jaspas daté du 19 octobre 1922 signale du reste que le Waux-Hall, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, est à l'état neuf. Vers 1936 est réparé le plafond peint de la cage d'escalier et, en 1946, la C.A.P. s'engage à remplacer, dès que cela sera financièrement possible, les "vilains verres peints des fenêtres et portes vitrées par des vitrages en harmonie avec le style de la salle de fête"³⁶².

RESTAURATIONS RÉCENTES

ETAT DU BÂTIMENT

Depuis le milieu du XXe siècle, les dégradations ne font que s'aggraver. Un rapport du 17 mai 1957 attire déjà l'attention sur "la situation critique" du monument. "Les toits d'ardoise sont dans un état déplorable, de graves infiltrations ont causé et continuent à causer de sérieux dégâts aux plafonds peints"³⁶³. La situation ne change pas pour autant : dans la salle de bal, aménagée en musée, "des bassines recueillaient l'eau qui provenait du toit"³⁶⁴. Les cris d'alarme, de plus en plus nombreux, semblent ne rencontrer aucun écho auprès du pouvoir en place. En 1980 est créé un comité de défense³⁶⁵. La même année, un rapport de la C.R.M.S.F. conseille la démolition de l'annexe en pan de bois, vétuste, et de réparer toiture et baies. De plus, si la restauration n'est pas envisagée dans l'immédiat, il faut au moins assurer la conservation des lieux, notamment par une occu-

³⁵⁸ MARQUET et BEDORET, 1985, p. 102.

³⁵⁹ *Rapport sur l'administration (...)*, 1895, p. 17.

³⁶⁰ ARCHIVES DE LA C.R.M.S.F. DE LA REGION WALLONNE, dossier 2.23, *Spa, Waux-Hall*.

³⁶¹ BOUCHAT, 1982, p. 43.

³⁶² ARCHIVES DE LA C.R.M.S.F. (...).

³⁶³ SPA MUSEE, *farde Waux-Hall*, rapport de E. Maret du 17 mai 1957.

³⁶⁴ MARQUET et BEDORET, 1985, p. 102.

³⁶⁵ *Idem*, p. 3.

pation respectueuse. Dans le cas inverse, le Waux-Hall deviendrait rapidement une ruine³⁶⁶. Pendant plusieurs années, rien n'est fait. Des pans entiers de stuc et d'enduit peint s'écroulent. Ce n'est qu'en 1984 que les fenêtres sont fermées à l'aide de feuilles de plastique armé³⁶⁷. Rien d'autre cependant n'est entrepris : l'état des lieux de 1983 et de 1985 ne montre aucune amélioration, au contraire. Outre le toit qui continue de fuir, avec les conséquences que l'on connaît, les piliers de la grille de la cour d'honneur menacent de s'effondrer, les jardins ne sont plus entretenus, des actes de vandalisme et des vols sont commis. Les épis en fer forgé qui surmontent les cheminées sont retirés³⁶⁸. Comme le bâtiment est humide et non chauffé, de la mousse et des champignons se développent et recouvrent les parois³⁶⁹.

RESTAURATION DE LA TOITURE ³⁷⁰

La restauration de la toiture du Waux-Hall est dirigée par les architectes J.-L. Chapaux, M. Geenen et L. Haesbroeck. L'entreprise Doome est chargée de renouveler la couverture. Elle sous-traite la maçonnerie à l'entreprise Midrez et la menuiserie à l'entreprise Liégeois. Le délai d'exécution est fixé à cent cinquante jours ouvrables, à compter du 1er juin 1987. Les travaux sont effectivement terminés le 10 août 1988. Ils se répartissent en huit postes : démolition, travaux de maçonnerie, travaux de charpente, traitement de la charpente, couverture et "zingueries", paratonnerre, peinture, protection des fenêtres en façade.

Le poste démolition comprend le démontage des souches de cheminées, l'enlèvement de la couverture existante ("zingueries", ardoises, tabatières), des coyaux et de la corniche en bois. Les pièces en bon état sont nettoyées et conservées en vue de leur réutilisation; celles qui doivent être remplacées le sont conformément à l'original.

Les travaux de maçonnerie consistent à vérifier les pierres de taille situées sous la corniche, et ce sur tout le pourtour du bâtiment. Les pierres abîmées sont remplacées, les autres sont rescellées au besoin et rejointoyées. Les souches de cheminée sont reconstruites à l'identique et obturées par une plaque en acier tant qu'elles sont inutilisées.

Lors des travaux de charpente, les pièces défectueuses sont remplacées par de nouvelles pièces en chêne. Les fermes de l'avant-corps et les demi-fermes de l'arrière-corps sont consolidées à l'aide de renforts métalliques. Les lucarnes sont réparées, tandis que les tabatières et la corniche sont remplacées. Les coyaux, après avoir été triés et éventuellement renouvelés, sont remis en place. Le voligeage de la toiture est consolidé par de nouveaux clous, alors que celui des coyaux est refait à neuf. Les boiseries neuves et anciennes qui constituent la charpente subissent un traitement fongicide et insecticide, tant à titre curatif que préventif. Le produit est appliqué par pulvérisation et par injection, les parties attaquées sont éliminées.

Le poste suivant est divisé en deux parties. La première concerne la couverture, qui est refaite en ardoises naturelles de trois épaisseurs, les plus minces étant placées au faite. Elles sont fixées à un lattage posé sur le voligeage existant. Une sous-toiture en "bitume armé feutre" (*roofing*) est aménagée entre le voligeage et le lattage. Les versants et les joues des lucarnes, tout comme les souches et flèches des quatre cheminées de l'avant-corps, sont recouvertes de la même manière. La seconde partie se rapporte aux "zingueries", c'est-à-dire au remplacement des divers éléments en zinc (arêtières, épis sur faite, chéneaux, tuyaux de descente...).

Toutes les boiseries extérieures en bois de la toiture sont peintes après enlèvement des couches anciennes pour les pièces de remploi. Les ferronneries sont dénudées, traitées à l'antirouille, puis peintes.

Enfin, les fenêtres en façade sont solidement obturées par des plaques rigides et transparentes en polycarbonate fixées sur les châssis.

³⁶⁶ ARCHIVES DE LA C.R.M.S.F. (...), rapport adopté le 18 novembre 1980.

³⁶⁷ MARQUET et BEDORET, 1985, p. 104.

³⁶⁸ JEHIN, juin 1983, pp. 5-7 et idem, mars 1985, pp. 19-20. Deux des quatre épis avaient déjà été démontés vers 1975, cf. MARQUET et BEDORET, 1985, p. 103.

³⁶⁹ LOMBAERDE et FABRI, 1985, p. 31.

³⁷⁰ Toutes les informations relatives à ce sujet proviennent de SPA TRAVAUX, *Restauration de la toiture du Waux-Hall, conditions générales*, 15 juillet 1986; *Restauration de la toiture du Waux-Hall, cahier spécial des charges*, s.d. et *Restauration de la toiture du Waux-Hall, procès-verbaux des réunions de chantier*.

TRAITEMENT FONGICIDE ET INSECTICIDE DU BÂTIMENT³⁷¹

Au cours de ses visites du 19 au 24 novembre 1986, l'ingénieur A. Dutrecq, chef de travaux à la station de phytopathologie de Gembloux, détecte la présence de mэрule (*merulius lacrymans*) en divers endroits. Deux foyers sont localisés dans les caves, un très important au rez-de-chaussée et, enfin, deux zones suspectes dans les combles. A cet endroit sont repérées des pourritures dues à d'autres champignons lignivores. L'humidité ambiante des lieux crée une véritable niche écologique, favorable au développement de la mэрule. Dans les combles de l'arrière-corps sont décelés des insectes xylophages.

Une intervention rapide s'avère alors indispensable. A. Dutrecq conseille d'entreprendre des investigations plus poussées en dégagant les planchers, en enlevant le plafonnage, en nettoyant... afin de mieux évaluer l'ampleur des dégâts. Des traitements seront effectués au cours des campagnes de restauration ultérieures.

MESURES CONSERVATOIRES DES STUCS³⁷²

Les mesures conservatoires des stucs, toujours dirigées par les architectes J.-L. Chapaux, L. Haesbroeck et M. Geenen, sont adjugées à la société Namotte qui sous-traite à l'entreprise de stucateur-ornemaniste-staffeur Menchior. Les travaux débutent le 25 mai 1987³⁷³ et doivent être exécutés dans un délai de cent jours ouvrables. Ils concernent exclusivement les "motifs remarquables : moulures, bas-reliefs, statues, ornements des murs et des plafonds, peintures, etc." de la cage d'escalier et des salles du premier étage. Ils se divisent en deux grandes catégories : relevés de la décoration et dispositions pour la préserver. Plusieurs types de relevés sont effectués : le premier relevé, photographique, précède les diverses interventions. Il est réalisé par la société Menchior, tout comme le second, un relevé graphique de toutes les parois. Ces dernières font également l'objet d'un relevé photogrammétrique. Un essai est réalisé par le service de photogrammétrie de l'Université de Liège, il a trait à la porte septentrionale de la grande salle de bal. La poursuite de l'ouvrage ne lui est cependant pas confiée, apparemment pour des raisons budgétaires. C'est l'architecte Serge Paeme qui en est chargé. Il ne s'agit pas toutefois de photogrammétrie proprement dite, mais plutôt de redressement de photographies. Deux types de documents peuvent être distingués : une couverture photographique des murs et des plafonds des cinq pièces en format A 3, avec une étude particulière de la salle de bal, et des relevés graphiques des décors des cheminées du grand salon et des cheminées et tympans de la salle de bal. Ces dessins sont insérés dans les relevés des parois réalisés par Menchior.

La seconde catégorie de travaux entrepris consiste à récupérer, "dans les tas de gravats", les motifs encore utilisables et à déposer ceux qui menacent de tomber. L'opération de dépose se déroule comme suit : une couche de vernis gomme laque, de couleur brune, est appliquée sur l'ornement pour l'isoler. Plusieurs couches de silicone, de teintes différentes pour être aisément reconnaissables, sont apposées par-dessus. Une couche de plâtre et une armature métallique recouvrent ensuite le tout. Le motif peut dès lors être déposé. Il ne reste plus qu'à l'évider en enlevant le plafonnage pour conserver uniquement le stuc et à le renforcer au moyen de fibres, de toiles et de fers. Après démoulage, la réintégration dans le décor d'origine peut s'effectuer. La coloration brune, due au vernis, s'élimine à l'alcool³⁷⁴. Au Waux-Hall, les pièces ne sont cependant pas remises en place. Elles sont répertoriées et entreposées en attendant leur restauration³⁷⁵. D'autres parties fragilisées, comme le panneau nord-ouest en stuc de l'aille méridionale ou les peintures de plafond, sont étançonées.

Enfin, les pièces sont nettoyées et débarrassées de tous les éléments inutiles, tels le poêle installé dans l'angle nord-est de la salle de bal ou les plaques métalliques fixées à la base des gorges de plafond de la même salle pour éviter

³⁷¹ SPA TRAVAUX, DUTRECQ A., Rapport de préinvestigation sur les diverses pourritures des boiseries du Waux-Hall de la Ville de Spa, 26 novembre 1986.

³⁷² Sauf indication contraire, les informations proviennent de SPA TRAVAUX, Bâtiment du Waux-Hall, lot I : mesures conservatoires des stucs, cahier spécial des charges, 19 septembre 1986.

³⁷³ Le 17 juillet 1987 selon SPA TRAVAUX, Restauration de la toiture du Waux-Hall, procès-verbaux des réunions de chantier, procès-verbal n° 1, 3 août 1987.

³⁷⁴ Renseignements techniques aimablement communiqués par Daniel Menchior lors d'une entrevue.

³⁷⁵ L'un des bas-reliefs du petit salon est encore prisonnier de son revêtement de silicone, un deuxième est déposé dans le salon de l'aille méridionale, à la merci des vandales. De fait, d'autres pièces ont été délibérément détruites : le moulage d'un élément de gorge de plafond, entreposé à l'étage, a été cassé à l'aide de briques, et des morceaux originaux de guirlandes de feuilles et de fleurs, conservés au rez-de-chaussée, ont été piétinés.

que des éléments ne tombent sur les personnes qui fréquentaient l'endroit lorsqu'il était encore le siège de divers clubs. Selon G. Bedoret, c'est lors de ces travaux que sont abattues les cloisons qui divisaient le salon de l'aile méridionale au temps de l'orphelinat³⁷⁶.

*CONSOLIDATION DES PLAFONDS PEINTS ET RESTAURATION DES STUCS
DE PLAFOND DES SALLES DU PREMIER ÉTAGE*³⁷⁷

Cette campagne de travaux se répartit en deux grands axes : l'arrêt de la dégradation et la consolidation des plafonds peints, ainsi que la restauration et la fixation des stucs de plafond (encadrements et gorges) des salles du premier étage. Les travaux, dirigés par les architectes J.-L. Chapaux, L. Haesbroeck et M. Geenen, sont adjugés à la société Namotte, laquelle confie les peintures à Folville et les stucs à Menchior. La date de début des travaux est fixée au 1er juin 1990 et le délai à deux cent quarante jours ouvrables. Le chantier est interrompu à plusieurs reprises en raison des intempéries et prolongé pour cause d'ouvrages imprévus. Il est terminé le 24 août 1993.

Préalablement à ces travaux, les planchers des combles doivent être démontés afin de mettre à nu les éléments de charpente des plafonds des salles du premier étage. Un examen des pièces en question peut ainsi être mené. Les solives défectueuses sont remplacées et les boiseries traitées dans leur ensemble. Le traitement insecticide et fongicide antérieur doit en effet être poursuivi, la présence d'insectes vivants et de divers champignons ayant été de nouveau décelée³⁷⁸. Un "gîtage"³⁷⁹ est aménagé dans les combles de l'avant- et de l'arrière-corps.

Les peintures de plafond sont fortement endommagées : de nombreuses fissures et lacunes les déparent. Les infiltrations d'eau ont provoqué le pourrissement du lattis, l'extension de la rouille provenant des clous de fixation aux chevrons des lattes de chêne fendu et la dissociation des trois couches qui composent l'enduit. Des pans entiers d'enduit peint sont tombés et d'autres menacent. Pour résoudre ces problèmes, plusieurs solutions sont avancées³⁸⁰. La première, utopique, consiste à démonter les plafonds pour les transférer sur un nouveau support. En raison de leurs grandes dimensions, ils devraient être découpés à la scie en plaques. Le décor serait donc altéré par de nombreuses pertes et donnerait une impression de damier. Les autres solutions reviennent à appliquer un *facing*, c'est-à-dire à créer une armature au revers des plafonds peints. Plusieurs matériaux pourraient être utilisés, mais tous présentent des inconvénients : le plâtre renforcé par des fibres végétales apporterait temporairement une grande quantité d'eau; les résines époxy provoqueraient la modification, voire la disparition de certaines tonalités et, en outre, empêcheraient la peinture de respirer; la mousse de polyuréthane ne permettrait pas de rendre à l'enduit sa cohérence.

L'intervention finalement adoptée respecte davantage l'œuvre du XVIII^e siècle³⁸¹. Les parties détériorées du lattis sont enlevées, les autres sont nettoyées et traitées. Des treillis métalliques à mailles soudées et des feuillards en acier galvanisé sont fixés à la face supérieure des solives, ainsi qu'au gîtage moderne. Ils remplacent les lattes manquantes ou renforcent les structures fragilisées. La cohésion des trois couches de l'enduit est rétablie par l'injection entre elles de mortier de chaux fluide dont l'adhérence est augmentée par l'adjonction d'une résine. Un système de presses est mis en place sur les zones concernées. Les lèvres de l'enduit en bordure des lacunes sont colmatées pour permettre par la suite un raccord précis avec les plafonnages et éviter tout débordement sur le décor. Sur la face supérieure du plafond, la couche d'accrochage est éliminée en grande partie et remplacée par un mortier de chaux et de résine acrylique. Ce dernier enrobe l'armature métallique, assure l'accrochage de l'enduit et relie les différents éléments entre eux.

³⁷⁶ BEDORET, décembre 1987, p. 26.

³⁷⁷ Sauf indication contraire, les informations proviennent de SPA TRAVAUX, *Restauration du Waux-Hall, lot III : consolidation des plafonds du premier étage, cahier des charges, conditions générales*, 24 octobre 1988; *Cahier des charges, conditions particulières*, s.d.; *Cahier des charges spéciales*, 8 janvier 1989 et *Procès-verbaux des réunions de chantier*.

³⁷⁸ Cfr les différents rapports d'expertise d'A. Dutrecq, datés du 17 octobre 1990, du 29 octobre 1990, du 21 novembre 1990 et enfin du 24 juin 1991, classés dans les documents de chantier et conservés avec les procès-verbaux des réunions de chantier. La charpente en bois supportant les gorges de plafond est examinée au fur et à mesure de la dépose des stucs. Les boiseries atteintes sont traitées par des injections de produit fongicide et insecticide. Un nouveau foyer de mûre découvert dans les caves est éradiqué.

³⁷⁹ Terme utilisé dans les documents relatifs à la restauration. Il désigne le quadrillage de solives installé pour remplacer l'ancien plancher démonté. Des planches y sont fixées à certains endroits pour permettre le passage.

³⁸⁰ FOLVILLE, 1995, pp. 157-159 et SPA TRAVAUX, FOLVILLE Jacques, *Spa : Waux-Hall. Réflexions sur la conservation des plafonds peints et sur un projet de déposition de ces plafonds*, 6 novembre 1986.

³⁸¹ FOLVILLE, 1995, p. 159; lettre du 22 septembre 1990 de Jacques Folville au Service des Travaux de la Ville de Spa, classée dans les documents de chantier et conservée avec les procès-verbaux; entrevue avec Jacques Folville.

La restauration des stucs commence par leur dépose, afin de pouvoir remplacer les arcs supports en mauvais état des gorges par des éléments en chêne analogues aux originaux. Toutefois, dans la salle de bal, des potences métalliques sont utilisées pour des raisons techniques. De nouveaux fonds en staff³⁸², réalisés en atelier à l'identique, y sont fixés.

Après leur dépose, les différents motifs sont traités distinctement selon leur état de conservation. Ceux qui sont récupérables sont évidés et renforcés, puis retrouvent leur place d'origine : les fonds en staff sont découpés pour les accueillir. Les ornements en mauvais état sont restaurés, moulés et remplacés par leurs copies conformes en staff³⁸³. Ceux qui sont irrécupérables ou qui ont disparu sont recréés en staff. Ainsi, le motif d'angle sud-est de l'encadrement de plafond du petit salon est sculpté sur une plaque en staff d'après son pendant symétrique, conservé. La création de nouveaux ornements à l'instar des anciens ne cause pas ici de difficultés majeures, car les gorges et encadrements de plafond sont constitués d'une répétition de motifs similaires. La question sera plus délicate quand il s'agira de restaurer les parois des salles du premier étage : des bas-reliefs uniques ont en effet disparu.

³⁸² "Le staff est composé de plâtre pur auquel on adjoit des fibres végétales ou de la toile de jute de manière à armer la préparation". Les pièces réalisées selon cette technique sont moulées. Cfr ROBERT, 1992, p. 14, citant Daniel Menchior.

³⁸³ Les éléments comme les consoles sont produits en série en atelier. Un original, moulé, donne naissance à plusieurs copies.

TRAVAUX RESTANT A EFFECTUER

RESTAURATION DES FAÇADES³⁸⁴

Un cahier des charges relatif à la restauration des façades a été établi par les architectes J.-L. Chapaux, M. Geenen et L. Haesbroeck en 1992. Il est resté jusqu'ici sans suite, faute de subsides. La campagne de restauration, estimée à deux cents jours ouvrables, comprend l'enlèvement des anciennes menuiseries et de tout élément étranger, la rénovation des façades (pierres et briques), le renouvellement des menuiseries et des vitrages (remplacement ou restauration) et, enfin, le traitement de finition et les peintures. Chaque élément défectueux est décrit et situé sur un relevé, et une solution à chaque problème particulier est proposée. Il va sans dire que cette énumération des dégâts est devenue aujourd'hui incomplète...

La première intervention consiste à déposer les divers éléments. Les garde-corps en fer forgé et les menuiseries d'époque seront entreposés en vue de leur restauration, les éléments postérieurs seront remplacés. Après obturation des baies, un premier nettoyage de la façade sera effectué pour mieux faire apparaître les dégâts. Il permettra d'adapter en conséquence les techniques de réparation et de choisir les matériaux adéquats à mettre en œuvre. Ces derniers devront être en tous points semblables aux originaux.

La seconde intervention prévoit la restauration des pierres en petit granit et des briques. Les pierres peu abîmées seront nettoyées et ragrénées à l'aide d'un mortier de résine époxy, lequel sera ensuite saupoudré de poussière de pierre du même type que la pierre à reconstituer. Les fissures légères seront traitées de la même manière, la résine pouvant, le cas échéant, être renforcée par des broches en inox. Si les fissures sont trop importantes, les pièces seront remplacées. Les éclats anciens de moindre importance, qui n'entraînent aucun risque pour la conservation des pierres, seront laissés tels quels. Les pierres effritées seront, selon le cas, soit ragrénées à la résine, soit sciées et remplacées par des pièces saines. Un sablage ultérieur atténuera les contrastes entre éléments neufs et anciens et permettra également d'éliminer les coulées de rouille provenant des garde-corps et de l'inscription métallique de la frise de l'avant-corps. Les briques abîmées, de même que celles qui ont été mises en place lors d'interventions antérieures et qui diffèrent des originales, seront remplacées. L'appareil et l'écartement des joints devront être respectés. L'ensemble des façades sera rejointoyé avec un mortier dont la teinte doit encore être déterminée. Les joints seront réalisés légèrement en creux et lissés à la dague.

Les éléments apparents en ferronnerie seront nettoyés, traités à l'antirouille et peints dans une couleur qui reste à choisir. Les garde-corps encore en état seront préalablement sablés, les autres seront reconstitués à l'identique.

Les nouvelles menuiseries seront réalisées en chêne et profilées comme les originales. Les châssis d'époque seront restaurés. Une autre option est cependant évoquée : le remplacement de tous les châssis par des reproductions fidèles. Dans la mesure du possible, les anciens organes de suspension et de fermeture (mécanisme à crémone) seront remis en état et réutilisés. Les fenêtres seront traitées en simple vitrage, une rigole recueillant l'eau de condensation et l'évacuant vers l'extérieur. La possibilité d'utiliser du double vitrage sur les nouveaux châssis en adaptant les profils sera étudiée. Les menuiseries seront traitées et peintes en blanc, sauf la corniche en bois dont la tonalité imitera la pierre de taille.

³⁸⁴ SPA TRAVAUX, *Restauration du Waux-Hall à Spa, restauration des façades, cahier des charges*, 8 mai 1992.

Le mur-pignon septentrional, aveugle, sera essenté d'ardoises analogues à celles de la toiture. La maçonnerie du mur sera au préalable nettoyée et ragréée. Un lattage et un contre-lattage y seront ensuite fixés. Du zinc sera utilisé à la jonction des ardoises et des chaînes de pierre, ainsi que pour la rigole d'écoulement au pied du bardage.

RESTAURATION DES STUCS MURAUX DES SALLES DU PREMIER ÉTAGE

Le problème majeur soulevé par la restauration des stucs muraux est d'ordre méthodologique : faut-il recréer les motifs ou laisser les lacunes apparentes ? Dans un ouvrage récent, les pastiches sont opposés "aux réalisations rangées sous la bannière de la rigueur scientifique", qui "découlent d'une réflexion critique qui associe architectes, historiens de l'art et archéologues"³⁸⁵. Comme exemple dans le domaine civil est cité le Waux-Hall. Il semblerait donc que l'objectivité soit l'option retenue, choix que m'a d'ailleurs confirmé Daniel Menchior lors d'une entrevue.

Pourtant, dans un document provenant d'un dossier de demande de subsides pour la poursuite des travaux³⁸⁶, de nombreux ornements sont dits "à recréer". Quand il s'agit des pilastres qui scandent la salle de bal, une telle solution est envisageable : des moulages peuvent être effectués sur des éléments encore en place, comme ce fut le cas lors de la restauration des stucs de plafond. Elle est compréhensible lorsqu'elle concerne le rétablissement d'ailes d'anges, de pieds de putti... dans les compositions qui ornent les hottes des cheminées de la salle de bal. Malgré tout, les motifs faisant défaut sont parfois fort nombreux et, même si l'on possède les photographies anciennes de l'I.R.P.A., l'opération peut s'avérer hasardeuse. La volonté de restituer le décor original à tout prix peut conduire à des excès. Ainsi, dans le document en question, il est écrit que les motifs disparus, tels que le haut-relief de la cheminée d'angle du grand salon ou les bas-reliefs du petit salon, doivent être recréés. Or certains ne sont connus qu'au travers de descriptions assez vagues ou par des analogies avec le décor de l'hôtel de ville de Verviers. Aucune illustration n'en conserve l'aspect³⁸⁷.

RESTAURATION DES PEINTURES DE PLAFOND DES SALLES DU PREMIER ÉTAGE³⁸⁸

Une nouvelle fois, la problématique tourne autour des lacunes. Elle est évoquée par J. Folville, qui recense les divers choix possibles³⁸⁹ : les repeindre à l'identique d'après des photographies anciennes³⁹⁰; les atténuer en leur donnant une couleur neutre et uniforme proche de la valeur dominante; recréer les nuées et y dessiner les silhouettes des personnages; restituer le décor dans une tonalité plus claire ou plus foncée que l'originale. Sa conclusion parle d'elle-même et ne nécessite aucun commentaire, si ce n'est pour souligner qu'elle peut s'appliquer parfaitement à la restauration des stucs muraux, évoquée au point précédent. La voici : "Dans toute peinture monumentale, les lacunes doivent être immédiatement perçues et acceptées comme telles par l'œil et la raison. Une restitution, si réussie soit-elle, se distingue toujours de l'original par son aspect et le savoir-faire de son exécutant. En essayant d'intégrer ces lacunes dans l'ensemble, on y introduit une confusion qui perturbe une contemplation sereine qui se devrait exempte de recherche ou de choix"³⁹¹.

RESTAURATION DE L'ENCEINTE ET DES GRILLES

Plusieurs grilles doivent être restaurées : celle qui borde la cour d'honneur, celle qui clôt le jardin et celle qui ceint l'ancien jet d'eau. L'attribution d'un prix de cinq cent mille francs à l'a.s.b.l. "Avenir du Waux-Hall" dans le cadre du concours "Entreprendre pour sauvegarder-Patrimoine 1986" de la Fondation Roi Baudouin permet de mettre sur pied le projet de restauration "des grilles et de l'enceinte du

³⁸⁵ GRAULICH Isabelle, *Restaurer*, dans STIENNON Jacques, DUCHESNE Jean-Patrick, RANDAXHE Yves et ALEXANDRE Serge (dir.), *Architecture, sculpture et art des jardins à Bruxelles et en Wallonie*, (Bruxelles), (1995), p. 285.

³⁸⁶ Fiche technique n° 2 - Restauration des stucs muraux, dans SPA TRAVAUX, *Rénovation du Waux-Hall à Spa, dossier de demande de subsidiation auprès des Communautés Européennes*, s.d., <pp. 2.1-2.6. Cette fiche technique consiste en un inventaire précis des réparations à effectuer aux stucs muraux de la cage d'escalier, de la salle de bal et des deux salons de l'arrière-corps. Le salon de l'aile méridionale n'est pas concerné.

³⁸⁷ Cet état de choses explique que le point n° 9 du cahier spécial des charges de la campagne de 1986 (SPA TRAVAUX, *Bâtiment du Waux-Hall, lot. I : mesures conservatoires des stucs, cahier spécial des charges*, 19 septembre 1986) n'a pas été réalisé. Il spécifiait, en effet, qu'il faut "rechercher aux archives les documents, plans, photographies ou descriptions anciennes en vue de la restitution ultérieure des éléments et des bas-reliefs déjà disparus".

³⁸⁸ A l'exclusion du plafond de la cage d'escalier, jugé irrécupérable, cfr SPA TRAVAUX, FOLVILLE Jacques, *Spa : Waux-Hall. Réflexions sur la conservation des plafonds peints et sur un projet de déposition de ces plafonds*, 6 novembre 1986, p. 1.

³⁸⁹ FOLVILLE, 1995, p. 159. La technique utilisée devra être identique à celle du XVIIIe siècle, soit la peinture à la détrempe.

³⁹⁰ Thèse soutenue dans la *Fiche technique n° 3 - Restauration des décors peints sur plafond*, dans SPA TRAVAUX, *Rénovation du Waux-Hall à Spa, dossier de demande de subsidiation auprès des Communautés Européennes*, s.d., pp. 301-304.

³⁹¹ FOLVILLE, 1995, p. 159.

Waux-Hall³⁹². L'argent gagné serait consacré à la rénovation des ferronneries, tandis que la Ville de Spa se chargerait de celle de l'enceinte. Un cahier des charges est élaboré et un relevé effectué par le Service des Travaux de la Ville de Spa le 18 janvier 1988. Mais, depuis, la situation est bloquée : la Ville de Spa attend une subside pour commencer les travaux et l'a.s.b.l. "Avenir du Waux-Hall" attend de son côté la réfection de l'enceinte pour faire restaurer la grille³⁹³.

Dans le cahier des charges sont détaillées les interventions nécessaires, qui devraient durer quarante jours ouvrables pour la grille et soixante pour l'enceinte. La grille sera démontée et transportée en atelier, elle subira un sablage préalable destiné à enlever la rouille et les anciennes couches de peinture. Les éléments endommagés seront redressés, réparés ou remplacés par des motifs identiques aux originaux. Pour terminer, les ferronneries seront traitées à l'antirouille, puis peintes en deux tons, noir et jaune. La réfection de l'enceinte, quant à elle, débute par le démontage des dalles couvrant les murets et des piliers en pierre qui seront réparés par greffage et brochage ou remplacés conformément aux pièces d'époque. Le pilier septentrional en béton et les murets en briques seront détruits. Sur de nouvelles fondations en béton armé s'élèveront des murs de soubassement, enduits de ciment sur la hauteur en contact avec la terre, et traités contre l'humidité. Des murets de même hauteur que les anciens seront construits en "briques de campagne" de remplissage. Les dalles de couverture seront ensuite remises en place. Enfin, les différents éléments seront rejointoyés et subiront un traitement hydrofuge.

REMISE EN ÉTAT GÉNÉRALE

La nature des travaux à effectuer dépend en grande partie de la réaffectation du bâtiment. Quelle qu'elle soit, plusieurs interventions s'avèrent indispensables. Ainsi, les abords devront être aménagés, les pièces du rez-de-chaussée vidées de leur contenu hétéroclite, des cloisons abattues... Des réparations sont également nécessaires, comme par exemple consolider l'escalier d'honneur, qui est décroché le long du mur occidental, ou refaire les planchers des salles du premier étage, qui sont troués en plusieurs endroits. Bien entendu, ces quelques points sont loin de recouvrir l'ampleur des ouvrages encore à mener. D'autant plus que, avant d'arriver à la phase de remise en état, il faut avoir terminé les différentes restaurations...

³⁹² SPA TRAVAUX, Restauration du Waux-Hall à Spa, restauration des grilles, cahier des charges, s.d. et Restauration du Waux-Hall à Spa, restauration du mur d'enceinte, cahier des charges, s.d. L'appellation utilisée désigne en fait la grille bordant la cour d'honneur, le muret de briques et les piliers de pierre bleue.

³⁹³ C'est d'ailleurs à cette condition que la Fondation Roi Baudouin (lettre du 26 janvier 1988 à Gaston Bedoret, jointe à SPA TRAVAUX, Restauration du Waux-Hall à Spa, restauration des grilles, cahier des charges) et la C.R.M.S. (idem, lettre du 28 avril 1989 au Conseil échevinal) approuveront le projet de restauration.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Second block of faint, illegible text, appearing to be the start of a main section.

Third block of faint, illegible text, continuing the main section.

Fourth block of faint, illegible text, continuing the main section.

Fifth block of faint, illegible text, continuing the main section.

PROBLEME DE LA REAFFECTATION

Comme la poursuite de la restauration implique un budget important, les pouvoirs subsidiaires décident de n'attribuer de nouvelles sommes qu'à la condition expresse que le bâtiment soit réaffecté. En effet, l'occupation des locaux assurerait l'entretien du patrimoine rénové et financerait en tout ou en partie le fonctionnement des activités.

Différents impératifs sont à considérer : prise en compte des besoins de Spa et insertion dans sa politique de redéploiement touristique; adéquation entre cadre et fonction; définition du mode de gestion; indépendance financière ou intervention limitée des pouvoirs locaux; souci de rester le plus proche possible de la fonction originelle. Plusieurs hypothèses³⁹⁴ sont envisagées. Création d'un centre culturel ou d'un centre de congrès et de séminaires, lesquels font défaut à Spa. Ou aménagement de salles de réception de prestige qui pourraient être louées par des sociétés (Spa Monopole, Société des courses de Spa-Francorchamps...) ou même par des particuliers, les seules salles de cette nature dans la région étant celles du casino. Ou installation d'un musée illustrant l'histoire spadoise par une reconstitution des décors d'autrefois et l'utilisation de mannequins de cire. Ou encore mise à la disposition du public d'un atelier de fabrication de bois de Spa.

Aucune de ces propositions n'est retenue ni ne fait l'objet d'une étude sérieuse. L'affectation choisie est celle d'une "nouvelle maison de jeux et d'assemblées"³⁹⁵, c'est-à-dire d'un « centre international du jeu de hasard et de société ». Il ne s'agit pas de créer simplement un musée supplémentaire, mais de mettre sur pied un espace polyvalent autour du thème du jeu : expositions permanente et temporaires, activités ludiques, compétitions et location des salles du premier étage pour des réceptions, concerts...

En 1987, la Ville de Spa a commandé à la société OTRACI et au bureau d'architectes T'Serclaes et Saint-Georges une étude détaillée de "pré faisabilité", de faisabilité et de rentabilité³⁹⁶. Seule l'étude de pré faisabilité a été mise à disposition³⁹⁷. Elle définit les grandes lignes du projet afin de permettre aux pouvoirs locaux de se prononcer sur son opportunité. L'étude de faisabilité doit décrire concrètement le projet : contraintes, impacts financiers... L'obtention de nouveaux subsides pour poursuivre la restauration et mettre en œuvre cette réaffectation deviendrait ainsi envisageable.

Vu que le centre s'adresse tant à la population locale et régionale que saisonnière, toute une panoplie d'activités doit être mise sur pied. Il disposera dès lors d'un équipement complet de jeux de société, classiques (échecs, dames, cartes...) et modernes (*trivial pursuit*, *scrabble*...), ainsi que de jeux requérant une structure fixe (billard, quilles...). Une autre piste à exploiter est celle des jeux de plein air. Il est proposé de constituer, avec l'aide des pouvoirs publics, un inventaire des jeux traditionnels de Wallonie et de Bruxelles, et de les pratiquer au Waux-Hall dans des aires conçues à cet effet.

Les autres besoins sont également quantifiés et répartis dans le bâtiment. Ainsi, le premier étage servirait de cadre aux activités de prestige. Un système de purification d'air et de régulation de l'humidité y serait installé. Les locaux du rez-de-chaussée comprendraient une infrastructure d'accueil et des salles polyvalentes. Un foyer d'animation, accessible en dehors de la fréquentation du centre,

³⁹⁴ SPA TRAVAUX, DURIEUX Georges, Note à Monsieur Reybroeck, directeur d'administration. Restauration du Waux-Hall, état du dossier au 20.09.86, 10 octobre 86, pp. 2-4.

³⁹⁵ GOUDERS Agnès et DURIEUX Georges, Spa, le Waux-Hall, le monument et son histoire, dans Dossier de la C.R.M.S.E. 2, Musique et patrimoine, s.l., (1995), p.151.

³⁹⁶ SPA TRAVAUX, Proposition d'étude de pré faisabilité économique de la réaffectation du Waux-Hall, délibérations du Conseil communal, séance du 24 avril 1987.

³⁹⁷ Un exemplaire m'a été aimablement communiqué par Roger Namotte. L'accès à l'étude de faisabilité proprement dite, reçue récemment et conservée à l'Hôtel de ville de Spa, m'a été refusé.

serait aménagé dans les caves. Divers jeux classiques et un bar proposant boissons et petite restauration y seraient à la disposition des visiteurs. L'aile du Waux-Hall serait principalement consacrée à des bureaux administratifs et à des locaux de service (sanitaires, chauffage, cuisine, réserves...). Des salles permettant l'installation de jeux fixes seraient réparties au rez-de-chaussée et au premier étage. La création d'un centre d'hébergement de cinquante lits au second étage est envisagée, dans l'optique de l'organisation de stages scolaires ou en partenariat éventuel avec l'A.D.E.P.S., déjà bien implantée à Spa au domaine de la Fraineuse. Ce programme impose, du point de vue pratique, des options quant à la rénovation du bâtiment : harmonisation des façades du Waux-Hall et de l'aile moderne, aménagement du rez-de-chaussée en "style contemporain", recours possible à des matériaux et techniques de substitution, moins onéreux que ceux d'origine.

Une cage d'escalier et un monte-charge seraient aménagés à la jonction entre le corps central et l'aile, réutilisant un escalier en place et assurant une bonne communication, tant verticale qu'horizontale, entre les différentes pièces. Cette solution permettrait aussi d'éviter de construire un escalier dans la partie ancienne du Waux-Hall, et plus précisément au premier étage à travers le petit salon sud. Cette pièce se distingue des autres par son style et présente donc un intérêt tout particulier. Ce projet malheureux est défendu par les architectes chargés de la restauration, qui jugent la pièce irrécupérable, contrairement au restaurateur des stucs.

La réaffectation exige des investissements pour la restauration de la décoration et des façades, les aménagements intérieur et extérieur, les installations techniques, le mobilier, les équipements. Le coût total, hors rénovation, s'élèverait à soixante-neuf millions de francs. Des hypothèses de dépenses et de recettes sont également avancées afin d'évaluer le budget de fonctionnement du centre. Pour les dépenses, il faut tenir compte, outre les charges habituelles, des frais de publicité et d'investissement, ainsi que des traitements du personnel. L'étude prévoit en effet la création d'emplois permanents (directeur, secrétaire, animateurs, hôtesse, magasiniers, concierge...) et journaliers. Pour les recettes, même si divers mécénats peuvent être espérés, la source principale doit être le centre lui-même : droits d'entrée, abonnements, locations de salles, vente de boissons... Le centre serait rentable : les revenus suffiraient à assurer le financement de ses activités et l'entretien du Waux-Hall sans une intervention continue des pouvoirs publics. De plus, il générerait des emplois permanents et des recettes supplémentaires dans le secteur HORECA.

Cette étude me paraît toutefois pêcher par excès d'optimisme. Ainsi, son budget des recettes se fonde sur une occupation maximale des lieux et sur l'organisation de nombreuses manifestations nationales et internationales. Les pouvoirs locaux semblent eux-mêmes avoir des doutes. La commande de l'étude date de 1987. Depuis lors, la situation n'a pas évolué. Une demande de subsides, parallèlement introduite auprès des Communautés Européennes³⁹⁸, n'a jusqu'à présent pas abouti. Or l'urgence commande de résoudre le problème de la réaffectation du bâtiment, car même le patrimoine nouvellement restauré s'y dégrade d'une manière inquiétante.

³⁹⁸ SPA TRAVAUX, *Rénovation du Waux-Hall à Spa, dossier de demande de subsidiarité auprès des Communautés européennes*, s.d., dans le cadre d'une opération de "soutien à des projets pilotes communautaires dans le domaine de la conservation du patrimoine architectural".

ARTISTES : BIOGRAPHIE ET OEUVRE ³⁹⁹

L'attribution du Waux-Hall à Jacques-Barthélemy Renoz pour l'architecture, à l'atelier d'Antoine-Pierre Franck pour les stucs et à Henri Deprez pour les plafonds peints est largement reconnue⁴⁰⁰. Elle est d'ailleurs étayée par plusieurs arguments solides. Ainsi, pour Renoz, le fait qu'il appartienne dès l'origine à la société du Waux-Hall, qu'il soit chargé de livrer les plans du bâtiment et de veiller à sa construction. Pour les deux décorateurs, cette affirmation repose sur des critères stylistiques et sur leur collaboration fréquente avec Renoz⁴⁰¹. En outre, la signature de Franck figure sur le socle de la statue de Minerve qui orne la cage d'escalier et Deprez, tout comme Renoz, fait partie de la société du Waux-Hall⁴⁰².

JACQUES-BARTHÉLEMY RENOZ (1729-1786)

On dispose de relativement peu d'informations sur la vie de Jacques-Barthélemy Renoz. Né à Liège le 28 août 1729, il y entame une formation d'architecte qu'il poursuit à Paris. Le 24 mai 1756 au plus tard, il a terminé ses études, puisque, à cette date, il porte le titre de maître architecte lorsqu'il s'inscrit au Bon Métier des maçons à Liège. Le 18 février 1759, il épouse Marie-Joseph-Gabrielle Cralle, qui lui donnera au moins quatorze enfants. Son fils aîné, François-Barthélemy-Joseph (1759-1799), suivra ses traces et s'associera avec lui. Architecte en vogue, Renoz est nommé en décembre 1774 directeur de "l'Académie de dessin" par le prince-évêque Velbruck. C'est également lui qui remporte le concours d'urbanisme organisé par la Société d'Emulation en 1781.

Une tradition ancienne lui attribue de nombreuses œuvres. Sa première intervention concerne la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste à Liège. Il est chargé de mener à bien sa reconstruction (1754-1757 pour le gros œuvre, 1770 pour les finitions) d'après les plans de Pisoni. Après 1766, il édifie l'église du Saint-Sacrement (ancien couvent des Augustins) à Liège et, de 1765 à 1772, l'ancienne église Saint-André à Liège. A partir de 1769, il travaille au Waux-Hall à Spa. Dans la même ville, il construit l'hôtel de ville, aujourd'hui disparu. On lui doit aussi l'hôtel de ville de Verviers (1775-1780), le château de Hasselbroek à Jeuk (entre 1770 et 1780), les transformations de l'hôtel de Chestret (1775) et de l'hôtel Van den Steen de Jehay au Mont Saint-Martin (seconde moitié du XVIIIe siècle), tous deux sis à Liège. Le château de Beaumont à Sclessin (également appelé le Petit Bourgogne, bâti avant 1780) et son frère jumeau d'Obbicht (1780) sont aussi de ses œuvres. En 1781, Renoz collabore avec Barthélemy Digneffe à l'église paroissiale de Saint-Séverin. L'année suivante, il accole un portail néoclassique au *Westbau* de la collégiale Saint-Barthélemy à Liège. Vers 1778-1779, il érige la maison Dumont (ancienne maison Hansez) rue Hovémont à Theux et, dans la même localité, la maison de repos Sainte-Joséphine (1783). L'année de son décès, soit en 1786, il effectue des transformations au château de Marchin et commence la construction de la Société littéraire à Liège qui sera achevée par son fils. D'autres monuments liégeois lui sont encore attribués par certains auteurs, mais la prudence s'impose en la matière. Ainsi en est-il des hôtels particuliers autour de la place Saint-Jacques, de l'ancien hôtel Moxhon rue Saint-Hubert, d'une maison place des Carmes, de l'hôtel Degnée-Devillers rue des Prémontrés, de l'ancien hôtel des comtes de Noidans place de la République française, aujourd'hui détruit, ou encore du local de la Société d'Emulation. A Angleur, le château Saint-Jacques serait également de lui.

³⁹⁹ Les références précises quant à la biographie et l'œuvre des trois artistes figurent dans KRINS Vanessa, *Le Waux-Hall à Spa*, mémoire de licence inédit, Université de Liège, 1996-1997.

⁴⁰⁰ Cependant, Barthélemy Digneffe est parfois cité comme architecte, cfr notamment GASON, 1934-1935, p. 337 et VAN ACKERE, 1972, p. 87.

⁴⁰¹ Entre autres à l'hôtel de ville de Verviers et dans des églises liégeoises (Saint-Jean l'Évangéliste, Saint-Sacrement ...), cfr ci-après.

⁴⁰² BERTHOLET, 1988, p. 72.

Toutefois, les réalisations de Renoz en tant qu'architecte ne reflètent qu'une partie seulement de ses activités. Il est en effet un véritable homme d'affaires, caractérisé, comme l'écrit Etienne Hélin⁴⁰³, par l'appât du gain et le goût du risque. Il investit de manière très diversifiée : contrefaçon de l'Encyclopédie, commerce de bois, opérations immobilières, charbonnages, services de diligences entre Liège et Paris, moulins à papier et, bien sûr, jeux à Spa. Il meurt le 2 octobre 1786. Il serait enterré à la basilique Saint-Martin de Liège.

ANTOINE-PIERRE FRANCK (1723-1796)

Les éléments connus de la vie d'Antoine-Pierre Franck sont fort succincts. Hormis une liste de ses œuvres, supposées ou avérées, les auteurs signalent uniquement qu'il est né à Liège en 1723, qu'il est l'élève de Guillaume Evrard et qu'il est inhumé en l'église Saint-Nicolas au Trez le 24 octobre 1796. Lui sont attribués à Liège : le mausolée du comte Jean de Horion pour la cathédrale Saint-Lambert; une statue de sainte Apolline ainsi que des bas-reliefs en stuc pour la collégiale Saint-Pierre; quatre statues en stuc représentant les Docteurs de l'Église et quatre bas-reliefs en bois pour la collégiale Saint-Martin; les stucs ornant le chœur de l'église Saint-Jean l'Évangéliste; des bustes d'apôtres pour l'église Saint-Denis; des statues pour la collégiale Saint-Barthélemy; un bas-relief pour le couvent des Carmes-en-Ile; des statues (en bois ?) pour le couvent des Récollets; les bas-reliefs en pierre de la façade, ainsi que la décoration intérieure en stuc de l'église du Saint-Sacrement; la décoration intérieure de l'église Saint-André; deux bas-reliefs et une statue pour l'église Saint-Pholien. Il travaille aussi pour l'église Saint-Nicolas au Trez, l'église Saint-Thomas, le couvent des Sépulchrines, le monastère Saint-Laurent, le couvent des Clarisses et l'hôtel de ville de Liège (1777-1778). En dehors de Liège, il décore -bien entendu- le Waux-Hall à Spa, ainsi que l'hôtel de ville de Verviers (1778-1779), en collaboration avec d'autres artistes. Il aurait également travaillé au château d'Hasselbroek à Jeuk entre 1770 et 1780.

HENRI DEPREZ (1720-1797)

Peintre fécond dont une grande partie de l'œuvre a aujourd'hui disparu, Henri Deprez naît à Liège en 1720⁴⁰⁴. Élève du sculpteur Renier Panhay de Rendeux, il obtient assez tard une bourse pour la fondation Lambert Darchis à Rome afin de se perfectionner. Sa présence y est attestée en 1747, 1748 et 1751. Son séjour romain est assez mal connu. Il aurait travaillé, avec ses compatriotes Jean Latour et Englebert Rendeux, chez Hyacinthe Corrado, peintre de fresques italien (1693-1768). Dès son retour, il reçoit de nombreuses commandes, surtout pour des églises liégeoises. En 1762, il épouse Marie-Elisabeth Petitjean, dont il aura trois enfants. Elle est la sœur de Gérard-François Petitjean, chanoine de la cathédrale Saint-Lambert et de la collégiale Saint-Denis, en faveur à la cour de Charles-Nicolas d'Oultremont. Cette alliance, tout comme ses nombreuses réalisations vendues moins chères, lui ont valu des critiques déjà de son vivant. Léonard Defrance ne le qualifie-t-il pas de "barbouilleur insigne", qui "pochait des yeux dans ses figures mieux qu'un parfait cuisinier ne fait les œufs"⁴⁰⁵? Deprez semble avant tout soucieux de productivité et la qualité de son œuvre s'en ressent. Il est spécialisé dans les portraits, ainsi que dans les peintures religieuses et mythologiques. Il s'inspire largement d'autres artistes et reproduit les mêmes motifs d'une composition à l'autre.

Une chronologie de son œuvre est établie par A. Lemeunier. En 1750-1751, il réalise six petits tableaux pour l'église Saint-Denis à Liège et, vers 1760-1765, la plupart des peintures décoratives du château de Belle-Maison à Marchin. Vers 1763, il exécute des peintures décoratives pour l'hôtel Spirlet en Hors-Château et deux tableaux pour le chœur des Dames de l'église abbatiale du Val-Benoît. En 1765, il peint les scènes de la vie de saint Feuillien pour la collégiale de Fosses.

⁴⁰³ HELIN, 1981, p. 275.

⁴⁰⁴ Date adoptée par A. Lemeunier (1986, p. 40). Certains auteurs en mentionnent parfois une autre, ainsi 1727 dans COEKELBERGHS Denis, *Les peintres belges à Rome de 1700 à 1830*, Bruxelles, 1976, pp. 383-384, et 1729 dans LEMEUNIER G., 1971, p. 106.

⁴⁰⁵ DEFRANCE Léonard, *Mémoires*, éd. annotée par Fr. Dehousse et M. Pauchen, Liège, 1980, p. 61.

De la même époque datent les tableaux décoratifs de la bibliothèque du palais des princes-évêques (vers 1766), la peinture de la voûte et de la coupole de l'église du Saint-Sacrement à Liège et deux attiques de portes pour l'hôtel de Clerx d'Aigremont dans la même ville (vers 1767). En 1768, il fait le portrait de Charles-Nicolas d'Oultremont pour l'hôtel de ville de Huy. Au début des années 1770, il réalise "Jésus chassant les marchands du temple" et "Jésus parmi les docteurs" pour l'église des Prémontrés de Beurepart et commence à orner la voûte de l'église Saint-André à Liège. En 1773, il exécute les scènes de la vie d'Enée pour la salle à manger du château des Sélys à Fanson et, l'année suivante, le plafond de la salle de bal du Waux-Hall⁴⁰⁶. En 1776, il commence une commande importante pour l'église de Chênée : quatorze stations du chemin de croix, deux tableaux ("l'Agonie du Sauveur" et la "Résurrection") et deux médaillons (saint Pierre et saint Paul). En 1779, il peint un plafond, aujourd'hui disparu, de l'hôtel de ville de Verviers. Sont encore attestés une Assomption pour l'église de Glons (1786), un Calvaire pour la chapelle Saint-Roch de Volière (1789), une Trinité pour la chapelle Sainte-Ursule au palais de Liège (1790, aujourd'hui à l'église de Housse) et, enfin, un chemin de croix de seize stations à l'église Notre-Dame de la Licour à Herstal (1792). A. Lemeunier mentionne également les œuvres disparues et connues par les notes du chanoine Hamal : voûte de l'église du Séminaire et de celle des Jésuites, tableaux pour le chœur de l'église de l'abbaye de Robermont, pour la collégiale Saint-Pierre, pour l'église des Carmélites de Saint-Léonard, pour le chœur de l'église des Carmes déchaussés en Hors-Château, pour le chœur de l'église Saint-Séverin à Liège et, enfin, un Christ pour le maître-autel de l'église des Clarisses que Hamal cite comme le chef-d'œuvre de Deprez. Peuvent encore être signalés des dessus-de-porte pour l'hôtel d'Ansembourg et pour celui de Haymè de Bomal, ainsi que des tableaux pour l'église Saint-Loup à Namur.

⁴⁰⁶ Date avancée sans source, probablement celle, erronée mais répandue, de la construction du bâtiment. L'illustration accompagnant le texte, légendée comme fresque (sic) de la salle de bal, est en fait la peinture surmontant le grand salon, cfr LEMEUNIER A., 1986, p. 43.

L E

W A U X - H A L L

A

S P A

CONCLUSION

Le Waux-Hall, édifié pour concurrencer la Redoute, est un vaste édifice aux proportions harmonieuses où cohabitent plusieurs styles : première phase du néoclassicisme pour l'ensemble, Louis XV pour les ferronneries et style pompéien pour le salon de l'aile méridionale. L'œuvre de Jacques-Barthélemy Renoz est construite en plusieurs phases (1769-1770, 1771, 1777-1779) et est passée, après maints aléas, d'une maison d'assemblée et de jeux fastueuse à l'abandon complet. Les stucs d'Antoine-Pierre Franck et les peintures d'Henri Deprez, fortement endommagés, ont fait l'objet de campagnes de conservation et de restauration entre 1987 et 1993.

Le mot de la fin prend, par la force des choses, une tournure quelque peu amère. Monument dont l'indéniable intérêt patrimonial ne doit plus être démontré, le Waux-Hall spadois est l'exemple type de l'art de laisser pourrir une situation. Les propriétaires successifs n'ont rien de la bonne ménagère qui sait gérer son budget : de simples fuites à la toiture que l'on n'a pas voulu réparer en son temps ont dégénéré, dans une relative indifférence, en dégâts spectaculaires. Des millions ont donc été engagés pour commencer la restauration, arrêtée aujourd'hui faute de réaffectation. Et, maintenant, la scène semble se répéter : le bâtiment, inoccupé, recommence à se dégrader et à être la proie de vandales et voleurs peu scrupuleux.

Toutefois, l'inscription toute récente du Waux-Hall sur la liste prioritaire des bâtiments classés en danger, dont l'Institut du Patrimoine wallon a la charge, laisse présager un avenir meilleur pour cet édifice inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel.

The first part of the report discusses the general situation of the country and the progress of the work done during the year. It also mentions the various committees and their work.

The second part of the report deals with the financial position of the country and the various measures taken to improve it. It also mentions the various projects and their progress.

The third part of the report discusses the social and cultural life of the country and the various measures taken to improve it. It also mentions the various projects and their progress.

LISTE DES ABREVIATIONS

A.E.L. : Archives de l'Etat à Liège

A.H.L. : *Annuaire d'Histoire liégeoise*

B.C.R.M.S. : Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites

B.I.A.L. : *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*

B.S.A.H. : *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*

B.S.B.L. : *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*

B.S.V.A.H. : *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*

C.R.M.S. : Commission royale des Monuments et Sites

C.R.M.S.F. : Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles

H.A.S. : *Histoire et Archéologie spadoises*

I.R.P.A. : Institut royal du Patrimoine artistique, Bruxelles

LIEGE CAPIT. : Fonds Ulysse Capitaine, Bibliothèque provinciale des Chiroux-Croisiers, Liège

LIEGE V.W. : Musée de la Vie wallonne, Liège

M.H.A. : *Maisons d'hier et d'aujourd'hui*

SPA F.B. : Fonds Albin Body, Bibliothèque communale G. Spailier, Spa

SPA MUSEE : Musée de la Ville d'Eaux, Spa

SPA TRAVAUX : Archives du Service des Travaux, Hôtel de ville, Spa

LISTE ET ORIGINE DES ILLUSTRATIONS

- 1a Façade avant et cour d'honneur (1944). © I.R.P.A., 82162 B.
- 1b Façade avant et cour d'honneur. Photo Benoit Carpeaux.
- 2 Plan du rez-de-chaussée, par Piet Lombaerde. Reproduction d'après LOMBAERDE Piet et FABRI R., Le Waux-Hall de Spa, dans *M.H.A.*, n° 67, 3e trimestre 1985, p. 7.
- 3 Plan du premier étage, par Piet Lombaerde. Reproduction d'après LOMBAERDE Piet et FABRI R., Le Waux-Hall de Spa, dans *M.H.A.*, n° 67, 3e trimestre 1985, p. 6.
- 4 Élévation de la façade avant, par Piet Lombaerde. Reproduction d'après LOMBAERDE Piet et FABRI R., Le Waux-Hall de Spa, dans *M.H.A.*, n° 67, 3e trimestre 1985, pp. 8-9.
- 5 Élévation de la façade arrière, par Piet Lombaerde. Reproduction d'après LOMBAERDE Piet et FABRI R., Le Waux-Hall de Spa, dans *M.H.A.*, n° 67, 3e trimestre 1985, pp. 10-11.
- 6 Aile moderne en retour d'équerre. Photo Vanessa Krins.
- 7 Mur-pignon septentrional. Photo Vanessa Krins.
- 8 Avant-corps, linteau des portes-fenêtres, détail de l'agrafe ouvragée. Photo Vanessa Krins.
- 9 Avant-corps, pan de mur en adoucissement nord-ouest, détail de l'encadrement mouluré. Photo Vanessa Krins.
- 10 Avant-corps, pilastre gauche, détail du chapiteau ionique à cornes. Photo Vanessa Krins.
- 11 Avant-corps, demi-pilastre gauche, détail du demi-chapiteau ionique à cornes. Photo Vanessa Krins.
- 12 Arrière-corps, façade nord, et avant-corps, pan de mur en adoucissement nord-est. Photo Vanessa Krins.
- 13 Plan général de la charpente. David Trinh Cong et Denis Walgraffe.
- 14 Coupe longitudinale A-B, avant-corps et ailes. David Trinh Cong et Denis Walgraffe.
- 15 Coupe transversale C-D, avant-corps et arrière-corps. David Trinh Cong et Denis Walgraffe.
- 16 Avant-corps, comble vu vers le sud. Photo Vanessa Krins.
- 17 Arrière-corps, comble vu vers le nord-ouest. Photo Vanessa Krins.
- 18 Plan général des caves. Denis Walgraffe.
- 19 Aile septentrionale, hall, cage d'escalier (1944). © I.R.P.A., 82166 B.
- 20 Hall, rampe de l'escalier, panneau long rampant, pilastre et départ évasé. Photo Vanessa Krins.
- 21 Hall, rampe de l'escalier, panneau symétrique formant garde-corps sur le palier. Photo Vanessa Krins.

- 22 Avant-corps, baie centrale, garde-corps de porte-fenêtre. Photo Vanessa Krins.
- 23 Relevé d'une girouette de cheminée de l'avant-corps, dans *Travaux de réparation des tourelles*, s.d., détail. Collection Musée de la Ville d'eaux – Spa, Z 996.
- 24 Grille bordant la cour d'honneur, détail du portail central. Photo Vanessa Krins.
- 25 Relevé du portail latéral et d'un dormant de la grille bordant la cour d'honneur par René Greisch. Reproduction d'après PUTERS Albert (dir.), *Documents d'architecture mosane*, 5^e série, s.l., 1955, pl. 11.
- 26 Coupe longitudinale de l'aile septentrionale. David Trinh Cong et Denis Walgraffe.
- 27 Demi-étage de l'aile septentrionale, vu vers le nord. Photo Vanessa Krins.
28. Brique réfractaire ornée d'un phénix. Collection Musée de la Ville d'eaux – Spa, G 100.
- 29 Brique réfractaire ornée des armes de Jean-Théodore de Bavière. Collection Musée de la Ville d'eaux – Spa, G 100.
- 30 Hall, premier étage, paroi nord. Photo Benoit Carpeaux.
- 31 Salle de bal, angle sud-est, vue d'ensemble. Photo Benoit Carpeaux.
- 32 Salle de bal, angle nord-est, vue d'ensemble. Photo Benoit Carpeaux.
- 33 Salle de bal, angle sud-ouest, vue d'ensemble. Photo Benoit Carpeaux.
- 34 Serrure ornant la porte conduisant du palier à la salle de bal. Photo Vanessa Krins.
- 35 Salle de bal, cheminée sud-est. Photo Vanessa Krins.
- 36 Grand salon, cheminée nord-ouest. Photo Vanessa Krins.
- 37 Salon de l'aile méridionale, paroi sud, encadrement de miroir et panneaux en stuc (1984). © I.R.P.A., M 181728.
- 38 Plan du premier étage, par Piet Lombaerde, avec ajout de la répartition du décor en stuc. Reproduction d'après LOMBAERDE Piet et FABRI R., *Les différentes phases de la construction du Waux-Hall au XVIII^e siècle*, dans *H.A.S.*, septembre 1985, pp. 100-103.
- 39 Hall, niche de la paroi nord, statue de Minerve en stuc (1944). © I.R.P.A., 82168 B.
- 40 Hall, panneau en stuc orné d'un trophée. Photo Benoit Carpeaux.
- 41 Hall, panneau en stuc orné d'un trophée. Photo Benoit Carpeaux.
- 42 Hall, panneau en stuc orné d'un trophée. Photo Benoit Carpeaux.
- 43 Hall, décor en stuc et peinture de plafond. Photo Benoit Carpeaux.
- 44 Salle de bal, paroi orientale (1944). © I.R.P.A., 82181 B.
- 45 Salle de bal, tympan méridional en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 46 Salle de bal, tympan septentrional en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 47 Salle de bal, hotte de cheminée en stuc, angle nord-est. Photo Benoit Carpeaux.
- 48 Salle de bal, hotte de cheminée en stuc, angle nord-ouest (1944). © I.R.P.A., 82183 B.
- 49 Salle de bal, gorge de plafond en stuc, détail. Photo Benoit Carpeaux.
- 50 Salle de bal, gorge de plafond en stuc, détail. Photo Benoit Carpeaux.

- 51 Grand salon, angle sud-ouest, vue d'ensemble. Photo Vanessa Krins.
- 52 Grand salon, médaillon en stuc décoré d'un buste féminin. Photo Benoit Carpeaux.
- 53 Grand salon, hotte de cheminée en stuc, angle nord-ouest (1944). © I.R.P.A., 82193 B.
- 54 Grand salon, hotte de cheminée en stuc, angle nord-est (1944). © I.R.P.A., 82192 B.
- 55 Grand salon, scène avec *putti* en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 56 Grand salon, scène avec *putti* en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 57 Grand salon, scène avec *putti* en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 58 Grand salon, scène avec *putti* en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 59 Grand salon, gorge de plafond en stuc, détail. Photo Benoit Carpeaux.
- 60 Petit salon, angle nord-ouest, vue d'ensemble. Photo Vanessa Krins.
- 61 Petit salon, médaillon en stuc décoré d'un buste masculin (1984). © I.R.P.A., M 181726.
- 62 Petit salon, trophée en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 63 Petit salon, trophée en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 64 Petit salon, scène avec *putto* en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 65 Petit salon, scène avec *putto* en stuc. Photo Daniel Menchior.
- 66 Petit salon, scène avec *putto* en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 67 Petit salon, scène avec *putti* en stuc, motif déposé et actuellement entreposé dans le salon de l'aile méridionale. Photo Vanessa Krins.
- 68 Petit salon, scène avec *putti* en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 69 Petit salon, scène avec *putti* en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 70 Petit salon, décor en stuc et peinture de plafond. Photo Benoit Carpeaux.
- 71 Salon de l'aile méridionale, panneau en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 72 Salon de l'aile méridionale, panneau en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 73 Salon de l'aile méridionale, panneau en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 74 Salon de l'aile méridionale, panneau en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 75 Salon de l'aile méridionale, panneau en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 76 Salon de l'aile méridionale, panneau en stuc. Photo Benoit Carpeaux.
- 77 Salon de l'aile méridionale, plafond en stuc, détail du motif central. Photo Benoit Carpeaux.
- 78 Hall, peinture de plafond (1944). © I.R.P.A., 82167 B.
- 79 Salle de bal, peinture de plafond, vue d'ensemble. Montage photographique. Roger Namotte.
- 80 Salle de bal, peinture de plafond, détail (1944). © I.R.P.A., 82189 B.
- 81 Salle de bal, peinture de plafond, détail. Photo Vanessa Krins.
- 82 Salle de bal, peinture de plafond, détail. Photo Vanessa Krins.
- 83 Salle de bal, peinture de plafond, détail. Photo Vanessa Krins.
- 84 Salle de bal, peinture de plafond, détail. Photo Vanessa Krins.
- 85 Grand salon, peinture de plafond, détail. Photo Vanessa Krins.

- 86 Petit salon, peinture de plafond, détail (1944). © I.R.P.A., 82191 B.
- 87 DE NEUFFORGE Jean-François, *Décoration d'une grande galerie (sic) convenable pour un souverain*, eau-forte, 232 x 366, dans DE NEUFFORGE Jean-François, *Recueil élémentaire d'architecture (...)*, vol. 1, Paris, 1757, pl. 57 (10^e cahier, 3). Liège, Académie royale des Beaux-Arts, fonds Henri Maquet.
- 88 CANALETTO Antoine, *Intérieur de la Rotonde du Waux-Hall de Londres*, 1754, huile sur toile, 460 x 755 (Londres, National Gallery). Reproduction d'après GRÜBER Alain-Charles, *Les « Vauxhalls » parisiens au XVIIIe siècle*, dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, année 1971, Paris, 1972, p. 127.
- 89 VASSE A., *La salle de bal au Waux-Hall*, milieu du XIXe siècle, lithographie couleur, 165 x 225, dans VASSE A., *Spa, ses fontaines, ses promenades, ses salons, ses fêtes et ses jeux*, Bruxelles, 1853, pl. 12. Collection Musée de la Ville d'eaux – Spa, CO375a.
- 90 VASSE A., *La salle de bal de la Redoute*, milieu du XIXe siècle, lithographie couleur, 165 x 225, dans VASSE A., *Spa, ses fontaines, ses promenades, ses salons, ses fêtes et ses jeux*, Bruxelles, 1853, pl. 11. Collection Musée de la Ville d'eaux – Spa, CO375a.
- 91 VASSE A., *La salle de bal à l'établissement Levoz*, milieu du XIXe siècle, lithographie couleur, 165 x 225, dans VASSE A., *Spa, ses fontaines, ses promenades, ses salons, ses fêtes et ses jeux*, Bruxelles, 1853, pl. 14. Collection Musée de la Ville d'eaux – Spa, CO375a.
- 92 COUVEN Johann Joseph, *Lustschloß mit zwei Flügelnbauten und einem Anbau an der Längsseite*, milieu du XVIIIe siècle (avant 1763), plume, 315 x 413 (AIX-LA-CHAPELLE, MUSEE SUERMONDT, fonds Couven, CBK 38). Reproduction d'après KÖVER Katharina, *Johann Joseph Couven. Ein Architekt des 18. Jahrhunderts zwischen Rhein und Maas*, cat. d'expos., (Aix-la-Chapelle), (1983), notice 84.
- 93 LELOUP Antoine (attr.), *Vue du Vaux-Hall à Spa*, seconde moitié du XVIIIe siècle (entre 1769 et 1779), lavis sur vélin, diamètre 95. © Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Estampes, S V 88942.
- 94a Les frères CARO, *Plan de Spa, situé à sept lieues de Liège, au Midi, si renommé par les eaux minérales, dans lequel sont désignés les principaux édifices, les maisons servant de logement aux étrangers et les promenades publiques*, 1770 (?), eau-forte, 485 x 620, Spa, Bibliothèque communale G. Spailier, fonds Albin Body.
- 94b Idem, détail.
- 95 LELOUP Antoine (attr.), *Vue du Vaux-Hall à Spa*, seconde moitié du XVIIIe siècle (entre 1770 et 1779), lavis sur vélin, diamètre 90. Collection Musée de la Ville d'eaux – Spa, C 127.
- 96 LELOUP Antoine (attr.), *Vaux-Hall à Spa*, seconde moitié du XVIIIe siècle (entre 1770 et 1779), plume et lavis, 156 x 239. Collections artistiques de l'Université de Liège, 2711.
- 97 Façade avant de l'ancienne aile en retour d'équerre (1944). © I.R.P.A., 82163B.
- 98 Ancienne aile en retour d'équerre, garde-corps des fenêtres. Collection Musée de la Ville d'eaux - Spa. Photo Marie-Christine Schils.
- 99 Ancienne aile en retour d'équerre, rampe en fer forgé. Collection Musée de la Ville d'eaux - Spa. Photo Marie-Christine Schils.

- 100 LE COMTE Charles, *Carte figurative et géométrique des fonds édictés pour être incorporés dans la nouvelle chaussée à faire de Spa à la Sauvenière, février 1779*, plume et lavis, 480 x 870, détail (Collection Musée de la Ville d'eaux – Spa). Reproduction d'après BERTHOLET Paul, Les jeux de hasard à Spa au XVIIIe siècle. Aspects économiques, sociaux, démographiques et politiques, dans *B.S.V.A.H.*, t. 66, 1988, p. 138.
- 101a LE COMTE Charles, *Plan de Spa, contenant les dimensions géométriques des rues, des promenades, des édifices publics et de toutes les maisons à loger des étrangers levé en octobre 1780 (...)*, eau-forte, 490 x 465, dans DE LIMBOURG Jean-Philippe, *Les amusemens (sic) de Spa*, vol.1, 1782. Reproduction d'après BERTHOLET Paul, Les jeux de hasard à Spa au XVIIIe siècle. Aspects économiques, sociaux, démographiques et politiques, dans *B.S.V.A.H.*, t. 66, 1988, p. 138.
- 101b Idem, détail.
- 102 TAHAN H. (attr.), *Vue de Spa, prise depuis la chapelle de la Roche vers 1785*, lavis, 180 x 255. Collection Musée de la Ville d'eaux – Spa, C 258a.
- 103 WILKIN Henri-Lambert, *Vue du Vaux-Hall pris en face*, 1792, plume et lavis, 232 x 326. Collections artistiques de l'Université de Liège, 9123, pl.11.
- 104 LELOUP Antoine (attr.) *Vue du Vaux-Hall, à Spa*, seconde moitié du XVIIIe siècle (après 1779), lavis sur parchemin, 100 x 145. Collections artistiques de l'Université de Liège, 2779, legs baron Wittert.
- 105 LEMAITRE Augustin François et JOBARD Hippolyte Henri, *Le Wauxhal à Spa*, seconde moitié du XIXe siècle, lithographie, 135 x 198. Collections artistiques de l'Université de Liège, 29125, legs baron Wittert.
- 106 HOOLANS Joseph Mathieu, *Le Wauxhal à Spa dessiné d'après nature (...)*, 7 octobre 1857, mine de plomb, 180 x 250. © Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Estampes, S IV 28091.
- 107 ANONYME, *Waux-Hall Levaux*, lithographie couleur, 152 x 227, dans GHEMAR L. et GERLIER, *Spa*, (Bruxelles), (1860), [pl. 8]. Collection du Musée de la Ville d'eaux – Spa, CO364a.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

SOURCES MANUSCRITES ET DACTYLOGRAPHIÉES

ARCHIVES DE LA C.R.M.S.F. DE LA REGION WALLONNE,
Dossier 2.23, Spa, Waux-Hall.

ARCHIVES DE L'ETAT A LIEGE,

Cour de Spa, 11 avril 1769, 2 août 1770, 17 août 1770, 8 octobre 1770; notaire J.G. Brixhe, 20 octobre 1782; notaire J.H. Crehay, 25 décembre 1777, 19 février 1779, 13 janvier 1783; notaire P.G. Jacques, 11 avril 1778; notaire G. Lezaack, 21 février 1767, 3 août 1769, 20 juin 1770, 11 novembre 1784; notaire P. Magis, 28 novembre 1767; notaire T. Murson, 12 février 1769, 4 février 1770, 9 décembre 1774; notaire D.D. Saive, 8 janvier 1769, 21 février 1769; Ville de Spa, n° 20, 8 janvier 1769, 22 août 1771, 25 août 1771, 16 juin 1773, 2 juillet 1774, 15 mai 1775, 25 novembre 1777, 16 mai 1782.

ARCHIVES DU SERVICE DES TRAVAUX, HOTEL DE VILLE, SPA,
Bâtiment du Waux-Hall, lot I : mesures conservatoires des stucs, cahier spécial des charges, 19 septembre 1986.

Convention relative à l'établissement de l'étude de faisabilité du programme de réaffectation du Waux-Hall, Spa, 9 février 1993.

DURIEUX Georges, Note à Monsieur Reybroeck, directeur d'administration. Restauration du Waux-Hall, état du dossier au 20.09.86, 10 octobre 1986.

DUTRECQ A., Rapport de préinvestigation sur les diverses pourritures des boiseries du Waux-Hall de la Ville de Spa, 26 novembre 1986.

DUTRECQ A., Rapport sur les premières investigations sur l'analyse sanitaire du Waux-Hall à Spa, 15 septembre 1987.

FOLVILLE Jacques, Spa : Waux-Hall. Réflexions sur la conservation des plafonds peints et sur un projet de déposition de ces plafonds, 6 novembre 1986.

NAMOTTE Robert, Lettre au directeur des travaux de la ville de Spa. Traitement contre les insectes xylophages et contre le champignon mэрule, Waux-Hall, 10 mars 1988.

Plan de travail pour l'étude de faisabilité du programme de réaffectation de Waux-Hall, 9 février 1993.

Proposition d'étude de préfaissabilité économique de la réaffectation du Waux-Hall, délibérations du Conseil communal, séance du 24 avril 1987.

Rénovation du Waux-Hall à Spa, dossier de demande de subsidiation auprès des Communautés européennes, s.d.

Restauration de la toiture du Waux-Hall, conditions générales, dressé par les architectes J.-L. Chapaux, M. Geenen et L. Haesbroeck, 15 juillet 1986.

Restauration de la toiture du Waux-Hall, cahier spécial des charges, dressé par les architectes J.-L. Chapaux, M. Geenen et L. Haesbroeck, s.d.

Restauration de la toiture du Waux-Hall, procès-verbaux des réunions de chantier.

Restauration du Waux-Hall, lot III : consolidation des plafonds du premier étage, cahier des charges, conditions générales, dressé par les architectes J.-L. Chapaux, M. Geenen et L. Haesbroeck, 24 octobre 1988.

Restauration du Waux-Hall, lot III : consolidation des plafonds du premier étage, cahier des charges, conditions particulières, dressé par les architectes J.-L. Chapaux, M. Geenen et L. Haesbroeck, s.d.

Restauration du Waux-Hall à Spa, lot III : consolidation des plafonds et restauration des stucs des salles du premier étage, cahier des charges spéciales, dressé par les architectes J.-L. Chapaux, M. Geenen et L. Haesbroeck, 8 janvier 1989.

Restauration du Waux-Hall à Spa, lot III : consolidation des plafonds et restauration des stucs des salles du premier étage, procès-verbaux des réunions de chantier.

Restauration du Waux-Hall à Spa, restauration des façades, cahier des charges, dressé par les architectes J.-L. Chapaux, M. Geenen et L. Haesbroeck, 8 mai 1992 (révision 18 septembre 1992).

Restauration du Waux-Hall à Spa, restauration des grilles, cahier des charges, s.d.

Restauration du Waux-Hall à Spa, restauration du mur d'enceinte, cahier des charges, s.d.

FONDS ALBIN BODY, BIBLIOTHEQUE COMMUNALE G. SPAILIER, SPA,
fardes 7 SAI, 8, 133, 204, 210, 226, 227, 234, 344, 345, 346, 356, 407, 408.

MUSEE DE LA VIE WALLONNE, LIEGE,
27/M/43972.

MUSEE DE LA VILLE D'EAUX ET DU CHEVAL, SPA,
fardes Waux-Hall.

SOURCES IMPRIMÉES

Avenir de Spa, (organe de la Saison des Eaux), 1891.

Almanac de Gotha contenant diverses connoissances curieuses et utiles pour l'année 1782, s.l.n.d. (1782), pp. 125-126.

DARDENNE Jean, Spa et ses environs, Zurich, s.d., pp. 31-33.

Les délices de Spa, Paris, 1847, pp. 37-38, 48-49.

DE LIMBOURG Jean-Philippe, Les amusemens de Spa, 2e éd., vol. 2, Amsterdam, 1783, pp. 189-190.

DERIVE Théodore, Tablettes spadoises (coup d'oeil historique et descriptif sur Spa et ses environs), Liège, 1844, p. 21.

Deux voyages du comte Charles de Zinzendorf (1769-1770), dans *B.S.B.L.*, t. 22, 1976, pp. 125-157 (publié par Georges Englebort).

Les fontaines, les promenades et les jeux de Spa, décrits par un touriste consciencieux, Bruxelles, 1862, p. 21.

Gazette de Liège, 1769-1774.

Guide pratique aux eaux de Spa, avec des analyses comparées des eaux et une carte de Spa et de ses environs, Spa, 1873, p. 40.

L'homme sans façon ou lettre d'un voyageur allant de Paris à Spa, s.l., 1786, pp. 140-141.

JANIN Jules, Les délices de Spa, Spa, 1847, pp. 37, 48-49.

JOANNE Ad., Spa et ses environs, itinéraire descriptif, Paris, 1855, pp. 141-142; idem, 2e éd., Paris, 1870, pp. 142-143 et 3e éd., Paris, 1872, pp. 112, 142-143.

JOLIVET Michel-Nicolas, Description du pays et principalement de la ville de Liège (en 1783), dans *Annales du cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, t. 11, 1896, pp. 189-226.

Le Journal de Voyage de Robert Southey (1815). Itinéraire wallon, (introduction, traduction et notes d'Etienne Hélin), dans *La Vie wallonne*, t. 23, 1949, p. 158-182.

Nouveau tableau de Spa, manuel indispensable à ceux qui fréquentent ce lieu funeste et à tout homme qui veut connoître les moeurs de ce siècle, s.l., 1785, pp. 23-25.

- PERREAU A., Tongres et ses monuments, Anvers, 1846, p. 137, 147-148; idem, Tongres, 1849, p. 153.
- Le Perroquet de Spa, section I, Theux, 1785, pp. 23-24 et *partim*.
- Petit guide de Spa et de ses environs, contenant tous les renseignements utiles aux étrangers, Spa, 1869, pp. 43-44.
- POLAIN Mathieu Lambert, Recueil des ordonnances de la principauté de Liège, troisième série : 1684-1794, deuxième partie contenant les ordonnances du 7 juin 1765 au 5 juin 1794, vol. 2, Bruxelles, 1860.
- Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune, Spa, 1861, p. 17; 1862, pp. 19, 24; 1863, p. 20; 1869, pp. 15, 28-29, 43-44; 1870, pp. 20, 22; 1891, p. 38; s.d. [1893], p. 18; 1895, p. 17; 1896, p. 17.
- Saison de Spa, (journal paraissant du 1er mai au 1er novembre, publiant seul la liste des étrangers arrivés à Spa), 1891.
- SOLO Félix, Guide du voyageur au pays de Liège, la Vesdre et l'Amblève, Bruxelles, 1891, pp. 33-34, 36.
- Spa, guide du touriste, Spa, 1876, pp. 14-15.
- Spa, son histoire, ses fontaines, ses monuments et ses environs, Spa, 1853, pp. 17-19.
- Tableau de Spa, manuel indispensable à ceux qui fréquentent les eaux de ce bourg et à tous les hommes qui désirent connoître les moeurs de ce siècle, s.l., 1782, pp. 10-12
- A Tour to Spa, through the Austrian Netherlands and the French Flanders; and from Spa to Dusseldorf, up the Rhine to Frankfort; and through Manheim, Strasburg, Nancy and Rheims, to St. Omer and Calais, Londres, 1774, p. 85 et idem, 2e éd., Londres, 1777, pp. 62-63.
- Le voyage de Tirlémont à Spa du comte Harrach (juillet 1785), dans *B.S.B.L.*, (publié par Georges Englebort), t. 22, 1976, pp. 159-178.
- WOLFF M.J.L., Itinéraire curieux des environs de Spa ou 12 notices indiquant les principaux endroits à visiter, les objets qui y sont remarquables, les routes à suivre, les distances, etc. avec 12 cartes bien gravées, Liège, 1816.

TRAVAUX

ARTICLES

- BEDORET Gaston, Le Waux-Hall à Spa : un avenir !, dans *Réalités*, n° 61, décembre 1987, pp. 25-29.
- BERTHOLET Paul, Les jeux de hasard à Spa au XVIIIe siècle. Aspects économiques, sociaux, démographiques et politiques, dans *B.S.V.A.H.*, t. 66, 1988, pp. 5-261.
- BODY Albin, Anciens monuments spadois disparus, dans *B.I.A.L.*, t. 32, 1902, pp. 100-103.
- BOLLY J.J. et GOUDERS Agnès, Fastes d'autrefois... étrange oublié. Quel avenir pour le Waux-Hall spadois ?, dans *Nouvelles du Patrimoine*, n° 3, 1985, pp. 6-7.
- BONIVER François, La décoration intérieure du Waux-Hall de Spa, dans *Les Cahiers ardennais*, mai 1937, pp. 39-41.
- BOUCHAT Marc, Barthélemy Digneffe et la construction de l'hôtel de Hayme de Bomal à Liège (1775-1778), dans *Le Musée d'Armes*, n° 34-36, 1982, pp. 27-47.
- BOUCHAT Marc, Contribution à l'étude de l'œuvre de l'architecte liégeois Barthélemy Digneffe (1724-1784), dans *Revue du Nord*, t. 68, n° 271, octobre-décembre 1986, pp. 877-892.
- BOUVY COUPERY DE SAINT GEORGES T. et TROMP Heimerick, Beaumont et Obbicht, dans *M.H.A.*, n° 79, 3e trimestre 1988, pp. 56-85.
- BRUMIOUL Jean, Un grand architecte liégeois : J.-B. Renoz, dans *Province de Liège*, n° 113, mars 1972, p. 11.

- CHEVALIER Ann, L'architecture civile et religieuse au pays de Liège aux 17e et 18e siècles, dans LEJEUNE Rita et STIENNON Jacques (dir.), La Wallonie, le pays et les hommes. Lettres-arts-culture, t. 2, du XVIe siècle au lendemain de la première guerre mondiale, s.l., (1978), pp. 195-203.
- COMANNE Jacques, Le château de Hasselbroek à Jeuk, dans *M.H.A.*, n° 69, 1er trimestre 1986, pp. 50-71.
- COMANNE Jacques, La maison Piersotte à Huy et l'architecture néo-classique au Pays de Liège, dans *M.H.A.*, n° 62, 2e trimestre 1984, pp. 14-23.
- DECKERS Anne, Les grands chantiers de la Fondation Roi Baudouin. Le Waux-Hall, dans *M.H.A.*, n° 89, mars 1991, pp. 16-18.
- DELICHEVALERIE Charles, Un grand architecte liégeois : Jacques-Barthélemy Renoz, dans *La Vie wallonne*, t. 10, 1929-1930, pp. 307-311.
- DEN DOOVEN Pierre, Location du buffet du Waux-Hall en 1782, dans *H.A.S.*, décembre 1983, p. 179 et juin 1984, pp. 65-72.
- DEN DOOVEN Pierre, Le testament de madame veuve Muller-Bellenger, dans *H.A.S.*, juin 1985, pp. 58-61.
- DETHIER Ivan, Décoration du Waux-Hall, dans *H.A.S.*, mars 1985, pp. 9-11.
- DETHIER Ivan, Les maisons d'assemblées au XVIIIe siècle, dans *H.A.S.*, juin 1976, pp. 22-24.
- DETHIER Ivan, Spa, rendez-vous de l'Europe, dans LEJEUNE Rita et STIENNON Jacques (dir.), La Wallonie, le pays et les hommes. Lettres-arts-culture, t. 2, du XVIe siècle au lendemain de la première guerre mondiale, s.l., (1978), pp. 102-110.
- DOMMARTIN Paul, Le Waux-Hall de Francorchamps, dans *Les Bobelins*, n° 1, s.d., pp. 17-22.
- FARCY Philippe, L'architecture en Wallonie et à Bruxelles avant 1950, dans *Wallonie/Bruxelles*, n° 55, avril - mai 1996, p. 39.
- FOLVILLE Hughes et Jacques, Spa, le Waux-Hall, les quatre plafonds décorés par Henri Deprez (Liège : 1720-1797), dans Dossier de la C.R.M.S.F., 2, Musique et patrimoine, s.l., 1995, pp. 157-159.
- FREYENS Robert, Le Waux-Hall et les jeux à Spa, dans *Temps jadis*, n° 30, janvier 1989, pp. 4-6.
- FUNKEN Yvonne, La Bibliothèque Albin Body, dans *Les Bobelins*, n° 2, s.d., pp. 95-97.
- GASON Pierre, La vie spadoise au XVIIIe siècle, dans *La Vie wallonne*, t. 15, (1934-1935), pp. 339-344 et 368-383.
- GOUDERS Agnès et DURIEUX Georges, Spa, le Waux-Hall, dans Le patrimoine majeur de Wallonie, (Aleur-Liège), 1993, pp. 329-331.
- GOUDERS Agnès et DURIEUX Georges, Spa, le Waux-Hall, le monument et son histoire, dans Dossier de la C.R.M.S.F., 2, Musique et patrimoine, s.l., (1995), pp. 149-152.
- GRUBER Alain-Charles, Les "Vauxhalls" parisiens au XVIIIe siècle, dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, année 1971, Paris, 1972, pp. 125-143.
- HELIN Etienne, Les jeux de Spa : intérêts matériels et controverses doctrinales aux origines d'une révolution, dans *Folklore Stavelot-Malmédy-Saint-Vith*, t. 34-36, 1970-1972, pp. 31-58.
- HELIN Etienne, Urbanisme, architecture et entreprise au siècle des lumières : l'exemple de Jacques-Barthélemy Renoz, dans Hommages à la Wallonie. Mélanges offerts à Maurice A. Arnould et Pierre Ruelle, s.l., 1981, pp. 269-286.
- HELIN Etienne, DROIXHE Daniel et STIENNON Jacques, La vie culturelle dans nos provinces au XVIIIe siècle - Liège, dans *Bulletin trimestriel du Crédit communal de Belgique*, n° 138, octobre 1981, pp. 237-265.
- HENRARD André, Les débuts du Waux-Hall de Spa, dans *H.A.S.*, décembre 1984, pp. 139-141.
- HERVE A., A propos du Waux-Hall, dans *H.A.S.*, mars 1996, p. 40.

- JACOB G.E., Les origines de la Redoute de Spa, dans *H.A.S.*, décembre 1981, pp. 167-170.
- JEHIN Pol, Ça bouge, dans *Réalités*, n° 55, mai 1987, p. 20.
- JEHIN Pol, L'avenir du Waux-Hall : une réunion en février, dans *Réalités*, n° 139, janvier 1995, pp. 14-15.
- JEHIN Pol, Le foyer culturel s'installe au Waux-Hall, dans *Réalités*, n° 133, juin 1994, pp. 25-28.
- JEHIN Pol, Waux-Hall, dans *Réalités*, n° 74, février 1989, p. 8.
- JOIRIS Paul, Le patrimoine spadois, dans *Nouvelles du Patrimoine*, n° 12, 1986-1987, pp. 17-18.
- (JURION-DE WAHA Françoise), Stucateurs, staffeurs, dans *La mémoire des bâtisseurs*, s. l., (1988), pp. 107-115.
- LAFAGNE Pierre, Le Waux-Hall, dans *Les Cahiers ardennais*, n° 1, avril 1933, pp. 11-12.
- LEMEUNIER Albert, Le château de Belle-Maison à Marchin, dans *M.H.A.*, n° 13, 1972, pp. 38-53.
- LEMEUNIER Albert, Henry Deprez. essai de bibliographie, dans *Cahiers du C.A.C.E.F.*, n° 127, 1987, pp. 40-44.
- LESUISSE René, Tableaux et sculptures des églises, chapelles, couvents et hôpitaux de la ville de Liège avant la Révolution. Memento inédit d'un contemporain, dans *B.S.B.L.*, t. 19, 1956, pp. 181-277.
- LOMBAERDE Piet et FABRI R., Création du Waux-Hall en 1770, dans *H.A.S.*, décembre 1985, pp. 144-148.
- LOMBAERDE Piet et FABRI R., Le développement urbanistique, architectural et artistique de deux villes d'eaux en Belgique : Spa et Ostende, dans *H.A.S.*, décembre 1984, pp. 157-171; mars 1985, pp. 31-44; décembre 1985, pp. 139-148; juin 1986, pp. 67-77; septembre 1986, pp. 127-136; décembre 1986, pp. 155-162.
- LOMBAERDE Piet et FABRI R., Les différentes phases de la construction du Waux-Hall au XVIIIe siècle, dans *H.A.S.*, septembre 1985, pp. 100-103.
- LOMBAERDE Piet et FABRI R., Le Waux-Hall de Spa, dans *M.H.A.*, n° 67, 3^e trimestre 1985, pp. 2-31.
- MARQUET Léon, Un contrat de location du buffet du Waux-Hall à Spa (1777), dans *H.A.S.*, décembre 1994, pp. 176-179.
- MARQUET Léon, Le Waux-Hall de Spa : historique, dans *Réalités*, n° 32, mai 1985, pp. 11-16.
- MARTINY Victor-G., Philosophie de la restauration en Belgique, dans *M.H.A.*, n° 55, septembre 1982, pp. 36-53.
- MENCHIOR Pierre et Daniel, Spa, le Waux-Hall, la restauration partielle des stucs, dans *Dossier de la C.R.M.S.F.*, 2, *Musique et patrimoine*, s.l., 1995, pp. 153-156.
- MERCH Marie-Christine, La décoration intérieure de l'hôtel de Hayme de Bomal à Liège, dans *Le Musée d'Armes*, n° 34-36, 1982, pp. 48-67.
- MERCH Marie-Christine, La peinture décorative au pays de Liège, dans STIENNON Jacques, DUCHESNE Jean-Patrick et RANDAXHE Yves (dir.), De Roger de le Pasture à Paul Delvaux. Cinq siècles de peinture en Wallonie, Bruxelles, 1988, pp. 135-140.
- NORMAN Anne, Les grands stucateurs de nos régions, dans *Nouvelles du Patrimoine*, n° 42, février 1992, pp. 10-12.
- PHILIPPE Joseph, Les artistes liégeois à Rome (XVIe - XVIIIe s.), dans *B.I.A.L.*, t. 77, 1964, p. 133.
- PIRONET Louis, Les "Waux-Hall", dans *H.A.S.*, septembre 1995, pp. 133-137.
- PUTERS Albert, L'architecture privée dans la région verviétoise, le style Louis XVI, dans *B.C.V.A.H.*, t. 55, 1968, pp. 7-114.
- ROBERT Yves, Rencontre avec un praticien : à propos du stuc, du staff et du carton pierre, dans *Nouvelles du Patrimoine*, n° 42, février 1992, pp. 14-15.
- ROBERT Yves, Le stuc, ce marbre modelé : jalons pour une histoire du matériau, dans *Nouvelles du Patrimoine*, n° 42, février 1992, pp. 6-9.

- SOUCHAL François, L'influence française dans l'architecture des Pays-Bas méridionaux et la Principauté de Liège au XVIIIe siècle, dans *Etudes sur le XVIIIe siècle*, t. 6, Bruxelles, 1979, p. 19.
- STIENNON Philippe, Contribution à l'étude des églises de Liège (XVIe-XVIIIe siècles), dans *Revue du Nord*, t. 68, n° 271, octobre-décembre 1986, pp. 893-928.
- STIENNON Philippe, La reconstruction de Saint-Jean l'Évangéliste (1752-1770), dans *Millénaire de la collégiale Saint-Jean de Liège*, cat. d'expos., Liège, 1982, pp. 71-105.
- VAN DE VIJVER Dirk, L'architecture dans les Pays-Bas autrichiens et la Principauté de Liège ca 1760-1794, dans DHONT Luc et al., *Architecture du XVIIIe siècle en Belgique. Baroque tardif - rococo - néo-classicisme*, (Bruxelles), (1998), pp. 127-168.
- Vols d'objets anciens au Waux-Hall, dans *Réalités*, n° 158, octobre 1996, pp. 6-7.
- WODON Bernard, L'hôtel de ville de Verviers : un milieu, une construction, un style du dernier quart du XVIIIe siècle, dans *B.C.R.M.S.*, t. 11, 1982, pp. 167-208.

OUVRAGES

- Ardenne herbagère (coll. "Architecture rurale de Wallonie"), Liège, 1992.
- L'art de construire au pays de Liège au XVIIIe siècle, cat. d'expos., s.l., 1975.
- BEDORET Gaston, Le Waux-Hall à Spa, le plus ancien casino d'Europe, brochure éditée à l'occasion de l'exposition "Fascinant Waux-Hall", Office du Tourisme de Spa, (Verviers), (1989).
- BALLOT Marie-Juliette, Le décor intérieur au XVIIIe siècle à Paris et dans la région parisienne : boiseries sculptées et panneaux peints, Paris, 1930.
- BODY Albin, Spa, histoire et bibliographie, t. 1, 1888; t. 2, 1892; t. 3, 1902 (rééd. 1981).
- BOISSET J.-F., Le style Louis XVI, Paris, 1982.
- BONIVER François, Petite monographie historique de Theux, Verviers, 1927.
- BOXUS Françoise, Les stucs dans l'architecture religieuse du pays de Liège, mémoire de licence inédit, Université de Liège, 1980-1981.
- BRAHAM Allan, The Architecture of the French Enlightenment, (Londres), (1980).
- DE BORCHGRAVE D'ALTENA Joseph, Décors anciens d'intérieurs mosans, Liège, s.d., 4 t.
- DE MOERLOOSE Lydwine, Les bois de Spa, mémoire de licence inédit, Université catholique de Louvain-la-Neuve, 1986-1987.
- DE SMET Monique, Le collège liégeois de Rome, sa fréquentation au XVIIIe siècle, Gembloux, 1960.
- DOIZE Renée, L'architecture civile d'inspiration française à la fin du XVIIe et au XVIIIe siècles dans la principauté de Liège, Bruxelles, 1934.
- Entreprendre pour sauvegarder : Concours patrimoine 1986, Bruxelles, 1987.
- ERIKSEN Svend, Early Neo-Classicism in France, Londres, (1974).
- FLORKIN Marcel, Médecine et médecins au Pays de Liège, Liège, 1954.
- FRELING Wijnand V.J., Stucwerk in het Nederlandse woonhuis, uit de 17e en 18e eeuw : een onderzoek naar het materiaalgebruik de vormgeving en verspreiding van stucwerk uit de 17e en 18e eeuw in het Nederlandse woonhuis, Leeuwarden-Malines, (1993).
- FROIDEVAUX Yves-Marie, Techniques de l'architecture ancienne : construction et restauration, Liège, 1986.
- GALLET Michel, Demeures parisiennes : l'époque de Louis XVI, Paris, (1964).
- GALLET Michel, Paris Domestic Architecture of the Eighteenth Century, Londres, (1972).
- GOBERT Théodore, Liège à travers les âges : les rues de Liège, rééd., Bruxelles, 1975-1978, 12 t.
- GRUBER Alain-Charles, Les grandes fêtes et leurs décors à l'époque de Louis XVI, Genève, 1972.

- HARSIN Paul, La révolution liégeoise de 1789, Bruxelles, (1954).
- HELBIG Jules, La peinture au pays de Liège et sur les bords de la Meuse, Liège, 1903.
- HENDRICK Jacques, La peinture au pays de Liège, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, (Liège), (1987).
- Histoire d'eaux, stations thermales et balnéaires en Belgique XVIe-XXe siècles, cat. d'expos., (Bruxelles), (1987).
- HOFFSUMMER Patrick, Les charpentés de toiture en Wallonie, typologie et dendrochronologie (XIe-XIXe siècle), Namur, 1995.
- JACOB G.E., Rues et promenades de Spa, 2e éd., Bruxelles, 1982.
- KOENIG Léon, Histoire de la peinture au pays de Liège, Liège, (1951).
- LAFAGNE Pierre, Spa-Ancien, Figures de Bobelins et Pages d'Histoire, Spa, 1936.
- LAFAGNE Pierre, Spa et les Anglais ou l'influence anglaise dans l'histoire de Spa, (Verviers), s.d.
- LAFFINEUR-CREPIN Marylène, La décoration intérieure des édifices publics à Liège au XVIIIe siècle (1725-1795), mémoire de licence inédit, Université de Liège, 1974-1975.
- LEJEUNE Jean, La Principauté de Liège, 4e édition, (Aleur-Liège), 1996.
- LEMEUNIER Guy, L'art baroque et classique en Wallonie, s.l., 1971.
- LESECQUE Murielle, Les influences étrangères sur les arts plastiques dans la principauté de Liège au XVIIIe siècle, mémoire de licence inédit, Université de Liège, 1994-1995.
- Les Lumières dans les Pays-Bas Autrichiens et la Principauté de Liège, cat. d'expos., Bruxelles, 1983.
- MARCHAL Edmond, La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge, Bruxelles, 1895.
- MARQUET Léon et BEDORET Gaston, A l'âge d'or de Spa, le Waux-Hall au 18e siècle. Du 19e siècle à nos jours, (Verviers), (1985).
- La mémoire des bâtisseurs, s.l., (1988).
- MIDDLETON Robin et WATKIN David, Neoclassical and 19th Century Architecture, New York, (1980).
- Le patrimoine monumental de la Belgique (Wallonie), vol. 3, Province de Liège-Ville de Liège, Liège, 1974; vol. 12.3, Province de Liège, arrondissement de Verviers (M-S), Liège, 1985; vol. 12.4, Province de Liège, arrondissement de Verviers (S-W), Liège, 1985.
- PEROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, Histoire de l'architecture française. De la Renaissance à la Révolution, Paris, (1989).
- PHILIPPE Joseph, Liège, terre millénaire des Arts, Liège, 1971.
- PHILIPPE Joseph, Meubles, styles et décors entre Meuse et Rhin, Liège, 1977.
- PHILIPPE Joseph, Sculpteurs et ornementalistes de l'ancien Pays de Liège, XVIe-XIXe siècles, Liège, 1958.
- PIRENNE Maurice, Les constructions verviétoises du 15e au 16e siècle et trois monographies (l'ancien hôtel de ville - le perron - l'hôtel de ville actuel), Verviers, 1927.
- PUTERS Albert, Architecture privée au pays de Liège, s.l., 1940.
- PUTERS Albert, Parallèle des architectures mosanes de Liège et de Maestricht, Maastricht, 1950.
- PUTERS Albert, Précisions sur l'architecture au pays de Liège, Verviers, s.d.
- REAU Louis, Histoire de l'expansion de l'art français : Belgique et Hollande - Suisse, Allemagne et Autriche - Bohême et Hongrie, Paris, 1928.
- La révolution liégeoise de 1789, cat. d'expos., (Liège), (1989).
- Le siècle des Lumières dans la Principauté de Liège, cat. d'expos., Liège, 1980.
- Spa, café de l'Europe (1750-1789), cat. d'expos., Spa, 1976.
- STIENNON Jacques (dir.), Histoire de Liège, (Toulouse), (1991).
- Trois siècles de Bois de Spa, cat. d'expos., Liège, 1967.
- VAN ACKERE Jules, Belgique baroque et classique, 1600-1789, Bruxelles, 1972.
- WODON Bernard, Florilège du fer forgé liégeois au XVIIIe siècle, (Liège), (1988).

WODON Bernard, L'hôtel de ville de Verviers, (coll. "Carnets du patrimoine", n° 8), (Aleur-Liège), 1995.

XHROUET Bernadette, Spa et sa région vus par ses dessinateurs au XVIIIe siècle, mémoire de licence inédit, Université de Liège, 1974-1975.

OUTILS

BIBLIOGRAPHIES

BODY Albin, Bibliographie spadoise et des eaux minérales du pays de Liège, Bruxelles, 1875.

CAPITAINE Ulysse, Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois, Liège, 1850.

DE THEUX DE MONTJARDIN Xavier, Bibliographie liégeoise, 2e éd., Bruges, 1885.

DROIXHE Daniel (dir.), Guide bibliographique pour l'histoire de la principauté de Liège au 18e siècle, dans *A.H.L.*, t. XXVII, n° 51, 1994-1995.

FRAITURE Monique, Essai de bibliographie spadoise, 1801-1914, mise à jour et complément aux travaux d'Albin Body, mémoire inédit, Institut provincial d'Etudes et de Recherches bibliothéconomiques, Liège, 1983-1984.

TOMBEUX Valérie, Essai de bibliographie des ouvrages et articles publiés sur le Waux-Hall de Spa de 1770 à nos jours, travail inédit, I.S.I.S., Liège, 1995.

TOUSSAINT Jean, Bibliographie spadoise, I, 1541-1784, essai de mise à jour et de correction de la Bibliographie spadoise d'Albin Body, mémoire inédit, Cours supérieurs pour bibliothécaires de la Province de Liège, 1970.

DICTIONNAIRES BIOGRAPHIQUES

BERKO P. et V., Dictionnaire des peintres belges nés entre 1750 et 1875, Bruxelles, 1981.

Biographie nationale, Bruxelles, depuis 1866.

Le dictionnaire des peintres belges du XIXe siècle à nos jours, 3 vol., (Bruxelles), (1995).

PAVARD Camille, Biographie des Liégeois illustres, recueillie dans divers auteurs anciens et modernes, Bruxelles, 1905.

SIRET Adolphe, Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les écoles depuis l'origine de la peinture jusqu'à nos jours, 3 t., Bruxelles-Paris-Leipzig-Londres, 1883.

THIEME Ulrich et BECKER Felix (dir.), Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart, 37 vol., Leipzig, 1907-1950.

DICTIONNAIRES SPÉCIALISÉS

BOSC Ernest, Dictionnaire raisonné d'architecture et des sciences et arts qui s'y rattachent, 4 vol., Paris, 1877.

DROULERS Eugène, Dictionnaire des attributs, allégories, emblèmes et symboles, Turnhout, s.d.

HACQUARD Georges, Guide mythologique de la Grèce et de Rome, s.l., (1976).

LEWIS Philippa et DARLEY Gillian, Dictionary of Ornament, New York, (1986).

OESTERREICHER-MOLLWO Marianne, Petit dictionnaire des symboles, s.l., 1992.

PEROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie (dir.), Architecture, vocabulaire, (édition brochée en un volume), (coll. "Principes d'analyse scientifique"), Paris, 1993.

(REID Jane Davidson et ROHMANN Christ.), The Oxford Guide to Classical Mythology in the Arts, 1300-1990s, 2 vol., Oxford, 1993.

SCHMIDT Joël, Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine, Paris, (1969).

STAFFORD Maureen et WARE Dora, An illustrated Dictionary of Ornament, Londres, (1974).

(VAN AKEN Albert, BOTTE Luce et LEEMAN Margo), Encyclopédie de la mythologie. Dieux et héros des mythologies grecque, romaine et germanique, (Utrecht), (1962).

TRAITÉS

BLONDEL Jacques-François, De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général, 2 vol., Paris, 1737-1738.

BLONDEL Jacques-François, Cours d'architecture ou Traité de la décoration, distribution et construction des bâtiments, 9 vol., Paris, 1771-1777.

CARRONT A., Nouvelle architecture, touchant à la construction des nouvelles cheminées (...), Liège, 1759.

COCHIN Charles Nicolas et GRAVELOT, Iconologie ou traité des allégories à l'usage des artistes, 4 vol., (Paris), (1791).

DELAFOSSÉ Jean-Charles, Nouvelle iconologie historique (...), 2 vol., rééd., Paris, 1771.

DE LAIRESSE Gérard, Le grand livre des peintres, 2 vol., rééd., Paris, 1787.

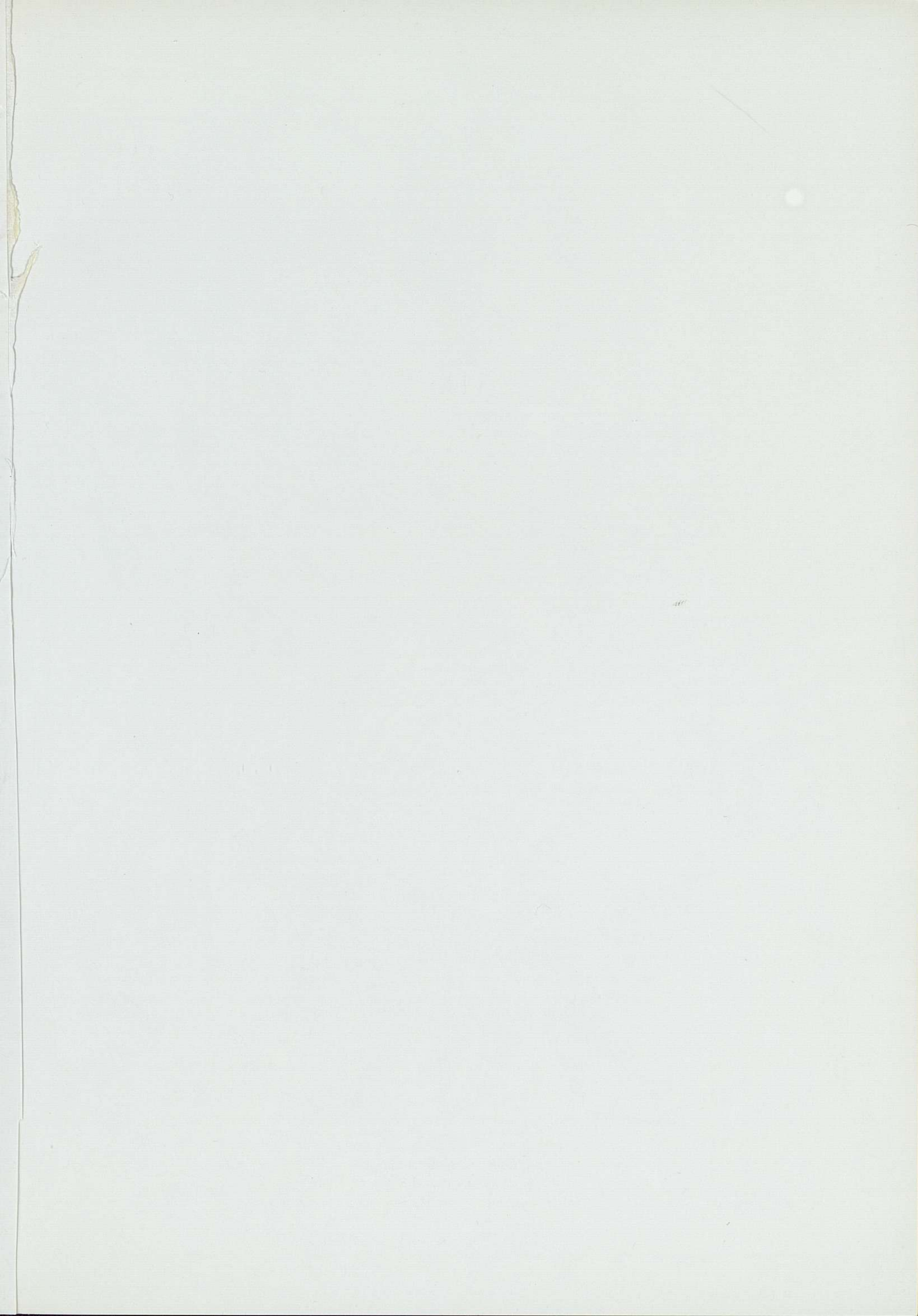
DE NEUFFORGE Jean-François, Recueil élémentaire d'architecture, contenant plusieurs études des ordres d'architecture d'après l'opinion des anciens et le sentiment des modernes, 6 vol., Paris, 1757-1772.

RIPA César et BAUDOIN J., Iconologie ou nouvelle explication de plusieurs images, emblèmes et autres figures hiéroglyphiques (sic) des vertus, des vices, des arts, des sciences, des causes naturelles, des humeurs différentes, des passions humaines, etc., divisée en deux parties, tirées des recherches de César Ripa, moralisées par J. Baudouin, Paris, 1677.

RONDELET, Traité théorique et pratique de l'art de bâtir, 7e éd., 5 t., Paris, 1834.

Cet ouvrage a été réalisé par
l'Imprimerie Chauveheid S.A. - Stavelot
sur papier couché mat Royal 150 g.

Achévé d'imprimer le 25 août 2000





ISBN : 2-87401-091-X



9 782874 010910

Commission
Royale



Monuments
Sites
Fouilles

Direction
Générale



Aménagement
du Territoire
Logement
Patrimoine

